

Direction régionale
de l'environnement
Rhône-Alpes

Service de la Nature, de
l'Eau et des Paysages
Unité Qualité des eaux

Octobre 2008

État des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes

Campagne de l'année 2006



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Organisme commanditaire :

Le réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes, a été mis en oeuvre en 2006 sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse ainsi que de la DIREN Rhône-Alpes pour les points de suivi situés dans le département de la Loire. Les données de ce réseau sont valorisées par la DIREN Rhône-Alpes dans le cadre du groupe régional chargé de la lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires : la CROPPP (Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides).

Directeur de la publication :	Emmanuel de GUILLEBON
Coordination et mise en page :	Ghislaine BEAUJEU - DIREN Rhône-Alpes / NEP
Rédaction :	DIREN Rhône-Alpes / NEP
Reprographie :	Bonn'impression
Contributions et remerciements :	CROPPP (dont la DRAF- SRPV pour les éléments de réglementation pesticides)
Dépôt légal :	2 ^{ème} semestre 2008
N° ISBN :	978-2-11-097084-8
N° catalogue DIREN :	CNS-80

Imprimé en 2008 en 100 exemplaires.

L'état des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes est consultable sur le site internet de la DIREN Rhône-Alpes et sur celui de la CROPPP.

Direction régionale de l'environnement
Délégation de bassin Rhône-Méditerranée
208 bis, rue Garibaldi 69422 LYON CEDEX 03
Standard : 04 37 48 36 00 - Télécopie : 04 37 48 36 01
E-mail : rhone-alpes.diren@developpement-durable.gouv.fr
Site internet : www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

Secrétariat de la CROPPP – Contact mail : srpv.DRAF-RHONE-ALPES@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.CROPPP.org

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de la DIREN RA, est illicite (loi du 11 mars 1957). Cette reproduction par quelques procédés que ce soient constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

ÉTAT DES LIEUX DES PESTICIDES DANS LES EAUX DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Campagne de l'année 2006

Octobre 2008



Sommaire

INTRODUCTION	4
PARTIE A : PRESENTATION DES DONNEES EXPLOITEES ET DES MODALITES DE SUIVI ET D'ANALYSES	5
1. DONNEES EXPLOITEES	5
2. LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI	7
3. MODALITES DE SUIVI ET D'ANALYSES	9
3.1. <i>Modalités de prélèvement</i>	10
3.2. <i>Substances analysées et méthodes d'analyses</i>	10
PARTIE B : CONTEXTE GENERAL	12
1. REGLEMENTATION	12
1.1. <i>L'alimentation en eau potable</i>	12
1.2. <i>Les directives européennes</i>	12
1.3. <i>L'autorisation de mise sur le marché</i>	13
1.4. <i>Plan national Santé environnement</i>	14
2. PRESENTATION DU SEQ'EAU	14
2.1. <i>Le SEQ'Eaux superficielles</i>	14
2.2. <i>Le SEQ'Eaux souterraines</i>	15
3. CONDITIONS PLUVIOMETRIQUES ET HYDROLOGIQUES EN 2006	16
PARTIE C : RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE SUIVI 2006	19
1. RESULTATS POUR LES EAUX SUPERFICIELLES	19
1.1. <i>La qualité selon le SEQ'Eau (V2)</i>	19
1.2. <i>Substances quantifiées</i>	22
1.3. <i>Niveau de contamination</i>	23
1.4. <i>Evolution de la contamination au cours de l'année</i>	28
2. RESULTATS POUR LES EAUX SOUTERRAINES	29
2.1. <i>Les résultats selon le SEQ'Eaux souterraines</i>	30
2.2. <i>Substances identifiées</i>	35
2.3. <i>Niveau de contamination</i>	36
2.4. <i>Evolution de la contamination au cours de l'année</i>	40
3. RESULTATS DETAILLES PAR STATIONS ET PAR DEPARTEMENTS	43
3.1. <i>Les fiches stations</i>	43
3.2. <i>Les fiches départementales</i>	44
CONCLUSION	45
ANNEXES	46

Liste des figures

Figure 1	carte de localisation des stations eaux superficielles
Figure 2	carte de localisation des stations eaux souterraines
Figure 3	évolution mensuelle des précipitations et des moyennes interannuelles
Figure 4	évolution des classes de qualité SEQ'Eau superficielle
Figure 5	carte de qualité eau superficielle (SEQ'Eau)
Figure 6	évolution du nombre de substances analysées et quantifiées et du nombre de prélèvement
Figure 7	évolution de la répartition des substances retrouvées par groupe d'usage
Figure 8	fréquence de quantification des substances actives
Figure 9	évolution des fréquences de quantification des substances interdites ou prioritaires et de leurs métabolites
Figure 10	évolution des fréquences de quantification des autres substances fréquemment rencontrées
Figure 11	fréquences de quantification des substances dont la concentration est > 0,1 µg/l
Figure 12	concentrations maximales par substances
Figure 13	évolution des concentrations maximales (> 2 µg/l)
Figure 14	maximum des sommes des concentrations des prélèvements
Figure 15	évolution du nombre de substances quantifiées pour l'ensemble des stations eaux superficielles
Figure 16	évolution du nombre total de substances quantifiées par année
Figure 17	carte de qualité eau souterraine (SEQ'Eau Aptitude à l'usage AEP)
Figure 18	évolution des classes de qualité SEQ eaux souterraines – Aptitude à l'usage AEP
Figure 19	carte de qualité eau souterraine (SEQ'Eau Usage Patrimonial)
Figure 20	évolution des classes de qualité SEQ eaux souterraines – Etat patrimonial
Figure 21	répartition des substances par groupe d'usage pour les eaux souterraines
Figure 22	fréquence de quantification des substances actives pour les eaux souterraines
Figure 23	fréquence de quantification des substances dont la concentration ≥ 0,1 µg/l pour les eaux souterraines
Figure 24	concentration maximale par substance pour les eaux souterraines
Figure 25	maximum des sommes de concentration pour les eaux souterraines
Figure 26	évolution du nombre de substances quantifiées pour les stations eaux souterraines « DIREN »

Liste des tableaux

Tableau 1	répartition du nombre de stations par département
Tableau 2	modalités de suivi et d'analyse
Tableau 3	limites de classes utilisées pour l'interprétation des données de surveillance des eaux brutes destinées à la consommation humaine
Tableau 4	résultats SEQ'Eau superficielle et paramètres déclassants
Tableau 5	résultats SEQ'Eau souterraine et paramètres déclassants

Introduction

Contexte

Le réseau d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes a été mis en place depuis septembre 2001, dans le cadre du groupe régional chargé de la lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires, nommé en Rhône-Alpes : la CROPPP (Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides). Ce groupe de travail régional a été instauré dans le cadre du plan national phytosanitaire qui a été mis en place sous l'égide de 3 ministères : le ministère chargé de l'environnement, le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de la santé. Ainsi la CROPPP s'est donnée plusieurs missions :

- Surveiller la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides ;
- Comprendre l'origine des pollutions en mettant en place des diagnostics ;
- Agir en proposant des plans d'actions pour lutter contre les pollutions.

Ce réseau s'inscrit plus globalement dans le cadre du Schéma Directeur des Données sur l'Eau, placé sous la responsabilité du Préfet coordonnateur de Bassin, accompagné pour ce faire de la DIREN de Bassin et de l'Agence Rhône-Méditerranée et Corse.

Objectifs du réseau d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes

Ce réseau constitue un réseau de connaissance générale de la qualité des eaux superficielles et souterraines vis-à-vis des pesticides. Il s'intéresse à la caractérisation et à l'évolution des pesticides dans les eaux, sans s'attacher à surveiller un usage de l'eau particulier. Cependant les points de suivi ont été positionnés en majorité sur des secteurs a priori à risques.

Les pesticides : définition

Les pesticides sont des produits destinés à lutter contre les organismes nuisibles, en particulier les mauvaises herbes (herbicides), les animaux (insecticides, acaricides, molluscicides, ...) ou les maladies (fongicides, bactéricides, ...).

Parmi les pesticides, on distingue les produits phytopharmaceutiques qui ont vocation à protéger les végétaux (directive 91/414/CE), et les biocides qui ont vocation à préserver la santé humaine et animale (directive 98/8/CE).

Le domaine d'application des pesticides est très large. Ils sont surtout employés en agriculture, mais aussi en zones non agricoles par les collectivités locales ou par des entreprises publiques (pour le désherbage des infrastructures, l'entretien des espaces verts), par les particuliers (jardins d'amateurs) ou encore dans le secteur de l'industrie (textile et bois). En Rhône-Alpes, une étude (2003) a montré que 10-15% des tonnages utilisés étaient consommés par le monde non agricole, le reste (80-85%) étant consommé pour l'agriculture.

Dans ce rapport, les pesticides ont été classés en 5 grands groupes d'usage: les herbicides, les insecticides, les fongicides, les métabolites et un groupe « autres usages » rassemblant les substances ayant une action molluscicide (pour lutter contre les limaces), corvifuge (contre les corbeaux), acaricide (contre les acariens) ainsi que les substances à usages multiples.

Les métabolites sont les molécules issues de la transformation, sous l'effet du milieu naturel et du temps, des substances utilisées.

Les pesticides peuvent être des composés minéraux (soufre, cuivre, arsenic), des substances organiques naturelles (pyréthre, roténone, nicotine) ou de synthèse (organochlorés, organophosphorés, urées, ...). Ils peuvent également être d'origine biologique (virus, bactéries, champignons, ...).

PARTIE A : Présentation des données exploitées et des modalités de suivi et d'analyses

1. Données exploitées

Le rapport exploite les données disponibles de janvier à décembre 2006, sur 96 points de suivi, dans le cadre de 2 réseaux mis en place en complémentarité :

- Les points de suivi des **réseaux de qualité des eaux de bassin** gérés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse :

- Le réseau de bassin pesticides **eaux superficielles** comprend **18 points** de mesure dans la région Rhône-Alpes. Ces points ont été choisis en fonction des résultats d'une étude de définition menée en 1997 (composés phytosanitaires dans les eaux superficielles et souterraines du bassin RMC – campagne 1997 - sept. 1998), suivie d'une expertise régionale s'appuyant sur la connaissance disponible en terme d'occupation du sol et de pratiques agricoles, les stations étant situées dans des secteurs « à risques ».
- Le réseau d'observation des pesticides du bassin RM et C dans les **eaux souterraines**, comprend **29 points** faisant l'objet d'analyses pesticides dans la région. Ces points ont été choisis à l'origine et maintenus afin de représenter différents contextes hydrogéologiques, dans un environnement à risque, agricole, industriel ou urbain. **Les résultats obtenus dans le cadre du Réseau de contrôle de surveillance sur deux stations** (Forage de Gerige à Bourg St-Andéol (dept. 07) et Source Peyraou du moulin à St André-de-Cruzières (dept. 07)) dont le suivi avait été abandonné en 2004 car aucun pesticide n'avait été quantifié en 2002 et 2003 **ont été intégrés au bilan 2006**. Le suivi sur ces 2 stations diffère de celui du réseau régional : 2 prélèvements ont été réalisés dans l'année au lieu de 6.

- Les points de suivi pesticides du **réseau régional complémentaire. Sur le bassin Rhône-Méditerranée, les points de mesure ont été repris en 2006 par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse**. La DIREN Rhône-Alpes a continué à assurer le suivi sur les 4 points eaux superficielles du département de la Loire (grâce à une subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne). Le réseau complémentaire se compose de **32 points en eaux superficielles** et **15 points en eaux souterraines**. Ce réseau complète les données disponibles dans le cadre des réseaux de bassin pour disposer d'une densité de points plus importante au niveau régional. Ainsi, ces points sont répartis de manière complémentaire par rapport au réseau de bassin (cf. figures 1 et 2). En outre, les emplacements des points de suivi ont été choisis en tenant compte de l'occupation du sol et sont localisés au niveau de secteurs supposés *a priori* à risque.

Le réseau « Eaux superficielles » comprend au total 50 stations de mesures en 2006. Ces dernières sont identiques à celles prospectées les années précédentes à l'exception de la station sur la Saône à Crêche sur Saône (station 06049600 - département 01) dont le suivi a été abandonné suite à des conditions de prélèvement jugées trop dangereuses. La station sur le Rhône à Donzère (06106600 – département 26) a été rajoutée au réseau.

Le réseau « Eaux souterraines » comprend au total 46 stations de mesures en 2006. Les modifications apportées au réseau "Eaux souterraines depuis 2001 sont les suivantes :

- 2004 : les stations Puits des Iles à Chambéry (dept. 73), Forage de Gerige à Bourg St-Andéol (dépt. 07) et Source Perayou du moulin à St André de Cruzeières (dépt. 07) ont été remplacées à partir de 2004 par les stations Source bleue de Dortan (01), captage industriel de Pont de Cheruy (38) et forage du Lingtier (26).
- 2005 : Sur la station "Forage de l'Ile quaternaire" dans la Drôme, les prélèvements n'avaient pas été réalisés sur le bon site. Les résultats n'avaient donc pas été présentés pour cette station en 2005 (corrigé en 2006).

Figure 1 : Localisation des points de mesure Eaux superficielles Campagne 2006

Direction régionale de l'environnement
RHÔNE-ALPES



Points de mesure

- réseau de bassin (18)
- réseau regional complémentaire (32)

Sources de données : BdCarthage IGN - DIREN RA
Agence de l'Eau RM&C

- 2006 : Changement de nom pour la station du Captage de Pont-Evêque, qui devient le Forage La Fontaine-Les Prairies. Correction des codes BSS (code national de la Banque de Données du Sous-Sol) pour le Puits des Terres carrées Sud (07702X0068/P2S au lieu de 07702X0123/P) et la Source de la Douai à Cruseilles (06774X0046/SCE au lieu de 06774X0027/GL). Correction du code BSS et du nom de la station AEP de Meyzieu (BSS 06988B022/PUITS3), remplacée par le Puits de Meyzieu (BSS 06988B0007/N1).

Remarque : les données exploitées dans ce rapport sont également exploitées par l'IFEN pour le bilan national annuel des pesticides dans les eaux. De même, les données issues des réseaux gérés par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse sont exploitées dans un rapport publiant les résultats obtenus sur l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée et sont accessibles sur le site Internet du réseau de bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Pour les eaux souterraines, les données sont aussi disponibles sur la banque ADES (Banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines).

Les réseaux de suivi non exploités :

Ce rapport ne présente pas les données obtenues dans le cadre de suivis mis en place lors de diagnostics pesticides locaux initiés dans le cadre de la CROPPP, par exemple le réseau Beaujolais (et le suivi spécifique sur le bassin-versant de la Morcille), les suivis mis en place sur le Toison, la Bourbre ou encore le secteur Romans/Isère. Ces réseaux locaux, qui entrent dans la catégorie dite *réseau d'impact*, font par ailleurs l'objet de rapports de valorisation spécifiques (dans le cadre du travail de diagnostic ou de plans d'actions réalisés sur ces bassins versants).

D'autre part, ne sont pas non plus consignés les résultats issus du contrôle sanitaire réalisé par les DDASS sur les points de captage d'eau de consommation humaine (plus de 1000 points de captage d'eau de consommation humaine font l'objet d'analyses pesticides chaque année) dont l'exploitation départementale est assurée par les DDASS et relayée régionalement par la DRASS. Ce réseau sanitaire rentre dans la catégorie dite *réseau d'usage*.

Enfin, les résultats obtenus dans le cadre de certains réseaux n'ont pas été pris en compte car les modalités de suivi étaient bien différentes (fréquences de prélèvements et nombre de substances analysées moins importantes que pour le réseau régional) et ne permettaient pas une interprétation homogène des résultats. Il s'agit en particulier du réseau départemental de l'Ain, géré par le conseil général de l'Ain, du réseau mis en place par le Conseil Général de l'Isère sur les ouvrages les plus concernés par les pesticides, le réseau du département de la Haute-Savoie et celui des nappes de l'Est Lyonnais, ainsi que de la station RNB située sur la Loire à Veauchette, gérée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

2. Localisation des points de suivi

Les points ont plutôt été placés dans des secteurs où l'activité sur le bassin pouvait justifier l'usage de produits phytosanitaires, compte tenu du type d'occupation des sols par bassins versants.

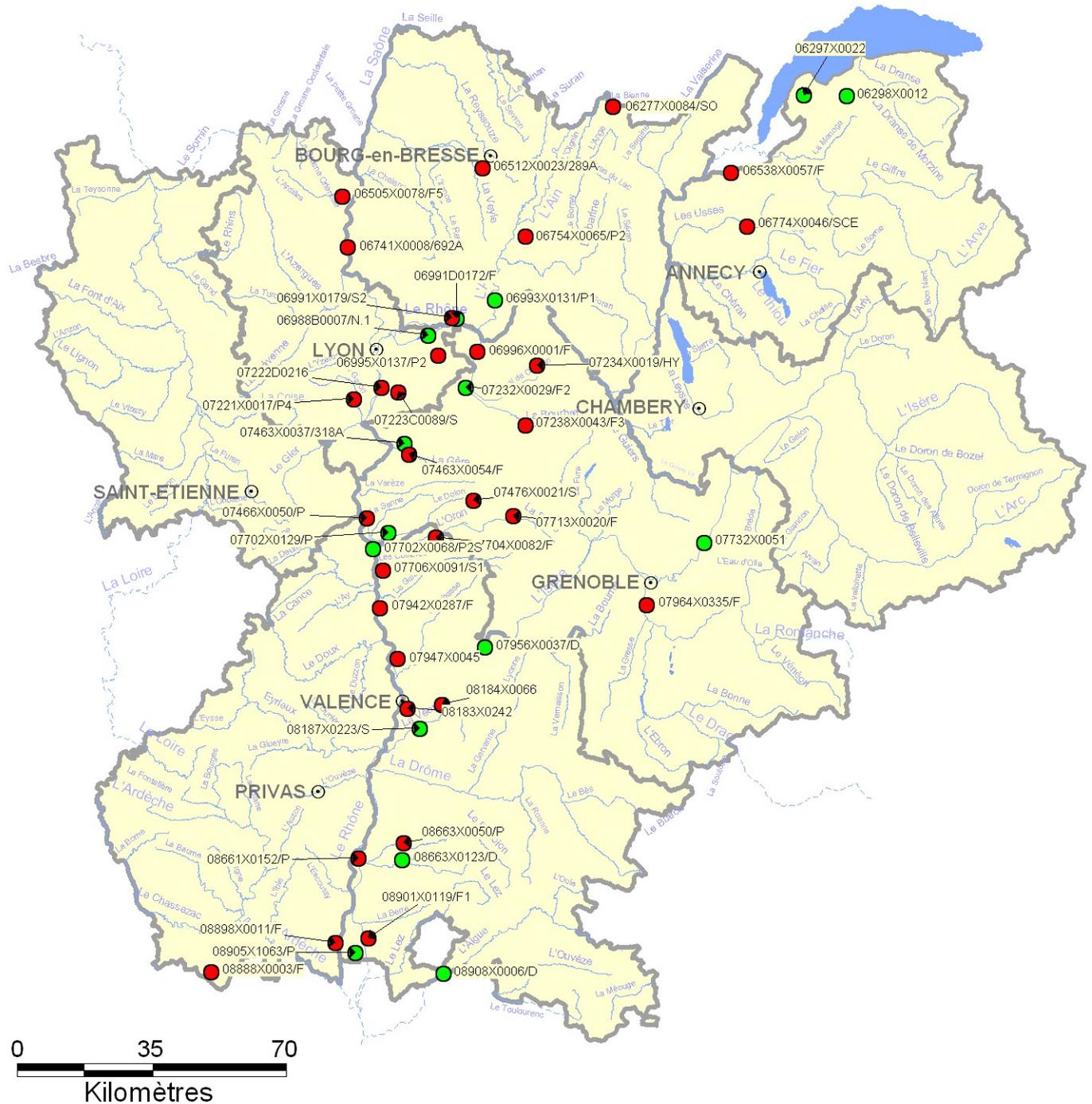
Les cartes ci-jointes (cf. figures 1 et 2) situent l'emplacement des différents points de suivi pour les eaux superficielles et pour les eaux souterraines. Le tableau 1 ci-après indique le nombre de stations par département.

Pour les eaux superficielles, les points de suivi sont placés, en majorité, en fermeture de bassin versant. Dans le cas de contextes particuliers (pollution industrielle, urbanisation, risque d'assèchement), les points de prélèvements sont déplacés un peu plus en amont, l'objectif étant de placer le point en fermeture du bassin versant agricole (cas du Garon, de l'Azergues, de la Barberolle). Sur des cours d'eau plus importants (Drôme, Reyssouze, Bourbre), un 2ème point de suivi permet de mesurer le niveau de contamination sur le haut bassin versant. Pour les axes structurants (Rhône, Saône), les stations sont situées sur des points intermédiaires. Les points de suivi Eaux superficielles prospectés dans le cadre de ce réseau ne correspondent pas à des stations de prélèvement pour l'Alimentation en Eau Potable.

Pour les eaux souterraines, les points de suivi sont placés au niveau de stations permettant de garantir un bon renouvellement de l'eau prélevée dans l'ouvrage, représentatif d'un volume d'aquifère important et donc, de la ressource captée. Il s'agit donc préférentiellement de sources, qui font l'objet d'un renouvellement

Figure 2 : Localisation des points de mesure Eaux souterraines Campagne année 2006

Direction régionale de l'environnement
RHÔNE-ALPES



Points de mesure

- réseau de bassin (31)
- réseau régional complémentaire (15)

naturel permanent, ou de forages et puits régulièrement exploités par pompage. Ces derniers sont pour la plupart représentés par des captages d'alimentation en eau potable pour des raisons de facilité d'accès (par ailleurs suivis dans le cadre du contrôle sanitaire à une fréquence proportionnelle à leur sollicitation). Le reste des points, non exploités de façon continue, nécessite lors du prélèvement le soutirage d'un volume d'eau proportionnel au volume stocké dans l'ouvrage (forage ou puits), pour assurer un échantillonnage représentatif et non caractéristique du milieu de stockage.

Le choix des points s'est effectué en fonction de l'occupation du sol sur les bassins d'alimentation et de la vulnérabilité des aquifères concernés. Ces points de mesure se situent en majorité au niveau de zones agricoles et, plus exceptionnellement, en zones industrielles ou non agricoles. Ces secteurs d'activité agricole ou industrielle correspondent aussi aux secteurs de plaine occupés par des dépôts alluviaux.

Ainsi, la quasi-totalité des points représente des nappes alluviales d'accompagnement (en liaison hydraulique étroite avec les cours d'eau) ou des nappes d'alluvions anciennes de type fluvio-glaciaire. Ils permettent ainsi la couverture des principales ressources en eau souterraine de la région

Tableau 1 : Répartition du nombre de stations par département et par réseau originel

Département	Eaux superficielles		Eaux souterraines	
	Réseau de bassin	Réseau Régional complémentaire	Réseau de bassin	Réseau Régional complémentaire
Ain	3	5	4	2
Ardèche	3	2	1 + 2 (RCS)	1
Drôme	5	5	8	5
Isère	3	3	8	4
Loire	-	4	-	-
Rhône	4	6	6	1
Savoie	-	5	0	-
Haute-Savoie	-	2	2	2
Total des Points	18	32	29 + 2	15

Des informations plus précises sur les points de suivi sont consignées dans les 2 tableaux situés en annexe I.

3. Modalités de suivi et d'analyses

Les modalités de suivi et d'analyses sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous

Tableau 2 : Récapitulatif des modalités de suivi et d'analyse

	Eaux Superficielles		Eaux souterraines	
	Source des données	DIREN (4 stations du dépt de la Loire)	Agence RM et C	Agence RM et C
Fréquence	1 prélèvement / mois		1 prélèvement / 2 mois	
Analyses	glyphosate, glufosinate d'ammonium, AMPA (3 molécules) aminotriazole (1 molécule)			
	Multirésidus (348 molécules)	Multirésidus (365 molécules) Diquat, paraquat (2 molécules) Carbamates (12 molécules)		
Prestataires prélèvement	LDA 26 (Valence)	LDA 26 (Valence)	LDA 26 (Valence)	CARSO (Lyon)
Prestataires analyses	LDA 26 (Valence)			

Remarque : pour les 4 stations "eaux superficielles" du département de la Loire gérées par la DIREN RA, les prélèvements d'eau ont débutés en mars 2006 et non en janvier 2006.

3.1. Modalités de prélèvement

Compte tenu de l'objectif de ce suivi régulier de la qualité de l'eau pour faire une évaluation à moyen terme de cette qualité et de son évolution, les prélèvements sont prévus à des dates fixes et non pas calés sur les conditions climatiques. La fréquence des prélèvements est mensuelle pour les eaux superficielles et bimestrielle pour les eaux souterraines.

Les prélèvements sur les eaux souterraines sont principalement effectués sur des sources ou des captages en activité, qui présentent l'intérêt d'assurer un renouvellement suffisant de l'eau (évitant ainsi d'analyser une eau « stagnante », non représentative de la ressource). Il en résulte que l'usage le plus fréquemment associé aux points de suivi est l'alimentation en eau potable, sur des puits ou forages équipés de pompes. Cependant, en particulier pour le réseau de bassin, certaines stations de mesures correspondent à des points de prélèvements agricole ou industriels (cf. précisions sur les usages des points sur les fiches stations).

3.2. Substances analysées et méthodes d'analyses

Les pesticides recherchés dans le cadre du réseau régional sont des substances organiques de synthèse. **Chaque échantillon prélevé fait l'objet d'un traitement par différentes méthodes d'analyse permettant au total d'analyser plus de 380 molécules différentes.** La liste de l'ensemble des substances ainsi analysées (avec leurs seuils de quantification) est reportée dans l'annexe II.

- **L'analyse multi-résidus :**

L'analyse multi-résidus permet d'atteindre un maximum de substances en associant une extraction la plus large possible (multi-pH) à une multidétection. Les molécules ainsi détectées appartiennent à des familles très diverses comme les herbicides, les insecticides, les fongicides,... L'application en routine permet en 2006 d'analyser jusqu'à 365 molécules avec des limites de quantification qui varient entre 0,01 et 0,1 µg/l. On compte en 2006 une vingtaine de nouvelles substances analysées par la méthode multi-résidus du LDA 26.

On notera que si ce type d'analyse a l'avantage d'analyser simultanément de nombreux pesticides, elle présente cependant certaines limites en terme de précision par rapport à une analyse ciblée sur une seule substance.

- **Les carbamates**

Ces herbicides ont fait l'objet à partir de 2006 d'une méthode analytique spécifique, ce qui a permis d'analyser 12 molécules appartenant à cette famille chimique (soit 6 molécules supplémentaires par rapport à 2005).

- **L'aminotriazole :**

L'aminotriazole (ou amitrole) est un herbicide non sélectif à action systémique, très utilisé. Très soluble dans l'eau, il est employé pour détruire les mauvaises herbes à enracinement profond dans les cultures telles que les vignes et les vergers. Il est souvent utilisé en synergie avec le thiocyanate d'ammonium qui accroît son effet herbicide. Il est très difficile à analyser dans l'eau du fait de sa forte solubilité. L'analyse est réalisée à l'aide d'une chromatographie liquide haute performance couplée à un détecteur fluorimétrique.

- **Le glyphosate, l'AMPA et le glufosinate d'ammonium :**

Le glyphosate est un herbicide non sélectif à action systémique appartenant aux désherbants organiques de synthèse. Le principe de substitution des molécules interdites a entraîné une recrudescence de l'utilisation du glyphosate, commercialisé depuis 1975. Il est ainsi utilisé en agriculture mais aussi par les particuliers. C'est notamment le composant actif du désherbant Round'up. Le glyphosate est jugé plus faiblement toxique, cependant ses effets à long terme sur les organismes et l'environnement restent méconnus. Dans le sol, le glyphosate est

fortement adsorbé et rapidement dégradé par voie microbienne en Acide AminoMéthylPhosphonique (AMPA), son métabolite. Ce dernier pose problème du fait de sa durée de demi-vie plus importante. L'analyse du glyphosate et de son métabolite, l'AMPA, pose problème du fait de leur caractère fortement hydrosoluble. L'analyse est effectuée dans le cadre du réseau régional par chromatographie liquide Haute Performance couplée à un détecteur fluorimétrique. Le glyphosate retrouvé dans les analyses provient de l'utilisation du glyphosate communément nommé (sels d'isopropylamine ou d'ammonium) mais également de celles du sulfosate (sel triméthylé du glyphosate), et du N-phosphonométhyl glycine. Malheureusement, il n'est pas possible de distinguer dans le résultat la part due au traitement par glyphosate de celle liée aux 2 autres molécules.

La méthode a également permis d'analyser à partir de 2005 un autre herbicide, le glufosinate d'ammonium.

- **Le diquat et le paraquat :**

Ces 2 substances ont été analysées pour la première fois dans le cadre de ce réseau en 2006. Largement utilisés en France, ces 2 molécules, de la famille des ammoniums quaternaires, sont des herbicides non sélectifs qui agissent sur le processus de la photosynthèse par contact. Très solubles dans l'eau (mais fortement adsorbés par les colloïdes du sol), ils sont également très toxiques, le danger étant principalement lié à leur grande toxicité aiguë.

PARTIE B : Contexte général

1. Réglementation

1.1. L'alimentation en eau potable

Pour être consommée, l'eau de boisson doit être conforme à la réglementation sanitaire qui s'appuie sur des limites réglementaires et des règles d'information, de suivis renforcés, de traitements et d'actions pour identifier et prévenir la dégradation des eaux à la distribution.

Les limites réglementaires concernant les pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine sont définies par le décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles (voir tableau 3).

Dans les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable, la limite de qualité est de 2 µg/l par substance individualisée et 5 µg/l pour l'ensemble des pesticides. Au delà de ces valeurs, les eaux ne peuvent être utilisées pour la fabrication d'eau potable sauf dérogation exceptionnelle. Le type de traitement à mettre en œuvre est fonction de la teneur en pesticides des eaux brutes. Ainsi pour les eaux dont la teneur en pesticides est inférieure ou égale à 0,1 µg/l par substance ou 0,5 µg/l pour le total, aucun traitement spécifique " pesticides " n'est requis. Entre 0,1 et 2 µg/l par substance ou entre 0,5 et 5 µg/l pour le total, un traitement d'affinage, visant à réduire la quantité de pesticides présents dans l'eau, doit être mis en œuvre.

Dans l'eau de boisson, les limites de qualité sont de 0,1 µg/l par substance individuelle et de 0,5 µg/l pour l'ensemble des substances mesurées, y compris les produits de dégradation. La limite de 0,1 µg/l peut être considérée comme une valeur de précaution dans la plupart des cas, sachant que l'Organisation Mondiale de la Santé propose des valeurs, établies à partir de données toxicologiques, souvent supérieures pour la majorité des substances (exemple 2 µg/l pour l'atrazine).

Tableau 3 : Limites de classes utilisées pour l'interprétation des données de surveillance des eaux brutes (superficielles ou souterraines) destinées à la consommation humaine (AEP)

Niveau de traitement	Substance individuelle* (µg/l)	Somme des substances (µg/l)
Eau pouvant être distribuée sans traitement spécifique « pesticides »	≤ 0,1 **	≤ 0,5
Eau nécessitant un traitement spécifique d'élimination des pesticides	0,1 < et ≤ 2	0,5 < et ≤ 5
Eau ne pouvant être distribuée qu'après autorisation du ministère chargé de la santé	> 2	> 5

* y compris les produits de dégradation

** sauf aldrine, dieldrine, heptachlore, heptachlore époxide : concentration max admissible dans les eaux distribuées : 0.03 µg/l
concentration max admissible dans les eaux brutes : 0.3 µg/l

1.2. Les directives européennes

La directive « substances dangereuses » de 1976 définit 132 substances particulièrement toxiques dont 36 pesticides, pour lesquelles les rejets dans les eaux sont limités ou interdits.

Depuis, la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE) fixe comme objectif général l'atteinte du bon état écologique et chimique des eaux de surface et du bon état chimique et quantitatif des eaux souterraines. En application de cette directive, il a été établi une liste de 33 substances prioritaires et 8 substances dangereuses dans le domaine de l'eau. Cette décision découle de l'article 2 (point 30) de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau 2000/60/CE. L'objectif est de lutter contre certains polluants (ou groupes de polluants) présentant un risque significatif pour ou via l'environnement aquatique, notamment des risques auxquels sont exposées les eaux

utilisées pour le captage d'eau potable. Ces mesures visent à réduire progressivement les rejets, émissions et pertes dans un délai de 20 ans (novembre 2021). Parmi les 41 substances ou groupes de substances citées, 16 sont des pesticides. Il s'agit d'herbicides (alachlore, atrazine, diuron, isoproturon, simazine, trifluraline), d'insecticides (chlorfenvinphos, chlorpyrifos, endosulfan, hexachlorocyclohexane dont le lindane, aldrine, dieldrine, endrine, isodrine, DDT) et d'un fongicide (hexachlorobenzène).

Parmi les 16 pesticides incriminés comme prioritaires :

- **10 sont désormais interdits en France (certains même depuis longtemps),**
- **2 substances ont été interdites d'utilisation très récemment : l'endosulfan à partir du 30/05/2007 et le chlorfenvinphos à partir du 31/12/2007 (pour les quelques usages maintenus après le 31/12/2003),**
- **2 substances vont être interdites prochainement d'utilisation (le diuron à partir du 13/12/2008 et la trifluraline à partir du 31/12/2008),**
- **2 substances sont encore autorisées : le chlorpyrifos et l'isoproturon (qui font partie des substances dont la quantité devra être réduite de moitié d'ici fin 2012).**

Au sein de cette liste de substances prioritaires, sont désignées des substances dites « dangereuses prioritaires » pour lesquelles un calendrier de suppression des rejets, émissions et pertes dans un délai de 20 ans doit être établi. Seul le lindane est actuellement classé en dangereux prioritaire, mais d'autres substances devraient prochainement être classées dangereuses prioritaires. Toutes ces substances sont recherchées dans le cadre du réseau pesticide.

1.3. L'autorisation de mise sur le marché

D'autre part, sur le territoire national, l'utilisation d'un pesticide est soumise **aux règles d'autorisation de mise sur la marché (AMM)** : seules les préparations (spécialités commerciales) autorisées peuvent être utilisées dans les conditions spécifiées par l'AMM. Le dispositif est en place pour les produits phytopharmaceutiques, l'AMM est délivré par le Ministère en charge de l'Agriculture et concerne les préparations (spécialités commerciales). Par contre, pour les biocides, même si la directive 98/8/CE prévoit des dispositions assez semblables, l'application de la procédure d'AMM qui relève du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire est actuellement en phase transitoire.

Parmi les substances recherchées, **plus de 100 substances sont actuellement interdites d'utilisation** (l'annexe III dresse la liste complète de ces substances). C'est le cas notamment de certaines substances prioritaires (hexachlorobenzène, lindane (hexachlorocyclohexane gamma), atrazine, simazine) ainsi que d'autres substances fréquemment rencontrées telles que l'oxadixyl et le métolachlore (le S-métolachlore, qui est détecté sous forme métolachlore reste autorisé). Pour plus de 50 substances, l'interdiction d'utilisation date du 1^{er} janvier 2004.

Suite au Grenelle de l'environnement (et dans le cadre du plan Ecophyto 2018), 30 substances actives pesticides sont concernées par un retrait (partiel ou total) du marché pour les préparations les contenant :

- pour 23 substances, toutes les préparations phytopharmaceutiques les contenant sont interdites (le délai d'utilisation est généralement fixé au 31/12/2008). Pour 21 substances, il s'agit en fait de molécules qui sont déjà interdites ou étaient déjà programmées d'interdiction au niveau national dans le cadre de la réglementation européenne. Citons en particuliers le diuron, herbicide très couramment rencontré dans le cadre du réseau régional pesticide, ainsi que le carbofuran (insecticide) ;
- pour 7 substances, l'interdiction est partielle et ne concerne qu'un nombre limité de préparations (date limite d'utilisation fixée au 31 décembre 2008 ou au 31/12/2009). Citons en particulier le carbendazime, fongicide le plus retrouvé dans les eaux de la région Rhône-Alpes, et qui est concerné, à partir du 31 décembre 2009, par l'interdiction de 7 préparations le contenant.

Le plan Ecophyto 2018 prévoit également un plan de réduction de 50% de l'usage des pesticides dans un délai de 10 ans si possible.

L'isoproturon et le diuron (jusqu'au 13/12/2008 pour cette dernière substance) sont concernées par des mesures de restriction d'usage. Pour le diuron, les mesures prises en 2002 sont les suivantes : interdiction d'emploi en période hivernale, réduction de dose, retrait de nombreuses spécialités fortement concentrées en diuron. Pour l'isoproturon, les mesures suivantes ont été prises en 2004 : interdiction d'emploi en zone non agricole, limitation de dose, utilisation maxi par an soit d'isoproturon soit de chlortoluron.

Concernant le glyphosate, le Ministère en charge de l'Agriculture a mis en place en octobre 2004 un plan opérationnel de rationalisation de l'utilisation des spécialités à base de cette substance active, plan qui concerne également le sulfosate et le N-phosphonométhyl glycine.

1.4. Plan National Santé Environnement

Adopté le 21 juin 2004, il prévoit une intensification des actions de prévention contre les pesticides. Il est décliné dans chaque région par des actions spécifiques dont 2 concernent directement les pesticides : limiter les pollutions des eaux et des sols dues aux pesticides et aux substances dangereuses (action 11) et organiser l'exploitation des données pour estimer l'exposition de la population aux pesticides (action 36). L'action 10 "Améliorer la qualité de l'eau potable en préservant les captages d'eau potable des pollutions ponctuelles et diffuses" concerne également les pesticides, mais de façon moins spécifique.

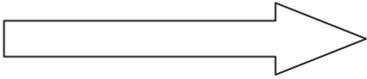
2. Présentation du SEQ'Eau

La qualité générale de l'eau est représentée dans ce rapport selon le système d'évaluation de la qualité des eaux (SEQ'Eau), dans sa version 2 (février 2003) pour les eaux superficielles et dans sa version 0 pour les eaux souterraines. Le SEQ est une méthode permettant d'évaluer selon des critères harmonisés la qualité des eaux en tenant compte de différents paramètres de qualité regroupés par altération et des potentialités relatives aux différents usages de l'eau. Elle permet de comparer de façon rigoureuse des résultats d'origines différentes.

2.1. Le SEQ'Eaux superficielles

Pour les eaux superficielles, les résultats sont représentés dans ce rapport selon la qualité globale calculée par la version 2 du SEQ'Eau. Les seuils de qualité par substance sont reportés en annexe IV. Ces seuils sont nettement plus sévères que ceux de la version 1 élargie utilisée pour les 2 premiers rapports portant sur les résultats de septembre 2001-décembre 2002 et de l'année 2003. Afin de suivre de façon homogène l'évolution de la qualité, les données antérieures à 2004 ont été retraitées avec la version 2 du SEQ.

Le SEQ'Eau s'appuie sur cinq classes de qualité représentées par des couleurs allant du bleu, qui correspond à une eau de très bonne qualité au rouge représentant une eau de mauvaise qualité :

Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
Permet la vie et la production d'eau potable après une simple désinfection				Ne peut plus satisfaire la production d'eau potable ou les équilibres biologiques
$\leq 0.1 \mu\text{g/l}$				$2 \mu\text{g/l}^*$

Elle repose pour l'altération pesticides sur les seuils définis pour les potentialités biologiques, basés sur les données de toxicité (ces seuils existent pour 74 substances) et pour l'usage production eau potable (basé sur la réglementation). Le seuil bas (passage de la classe bleu à vert) est inférieur ou égal à 0,1 $\mu\text{g/l}$ (à l'exception du paramètre « somme des pesticides » dont le seuil est de 0.5 $\mu\text{g/l}$).

* Le seuil haut (passage de l'orange au rouge) est généralement égal à 2 µg/l à l'exception de 13 substances pour lesquelles le seuil est plus bas et d'un paramètre (somme des pesticides) pour lequel le seuil est de 5 µg/l.

Certains seuils pris en compte dans les grilles du SEQ'Eau sont particulièrement bas, et ils peuvent être inférieurs aux seuils de quantification atteints par les laboratoires d'analyses. Ainsi pour 4 paramètres (carbendazime, chlorfenvinfos, chlorpyrifos-éthyl, deltaméthrine), la valeur du seuil de quantification se trouve dans la fourchette de la classe jaune, et pour 2 paramètres (dinoterbe et parathion éthyl), la valeur du seuil de quantification se situe dans la plage de valeur de la classe orange et rouge. Même si ces substances ne sont pas quantifiées, elles peuvent donc être présentes à un niveau suffisamment fort pour perturber le milieu puisqu'elles peuvent atteindre une classe de qualité jaune à rouge sans pouvoir être quantifiées par l'analyse multi-résidus. La règle adoptée dans ce rapport est de ne pas déclasser le point (qualification en classe bleue) lorsque ces substances ne sont pas quantifiées.

Les règles appliquées pour déterminer la qualité annuelle sur une station sont les suivantes :

- pour un prélèvement, la qualité est déterminée par le paramètre le plus déclassant, c'est-à-dire celui qui donne l'indice de qualité le plus bas,
- l'évaluation de la qualité de la période janvier 2006-décembre 2006 s'est appuyée sur la règle des 90% : ainsi, lorsque 11 prélèvements ou plus ont été réalisés sur une station, le prélèvement le plus déclassant est éliminé. L'objectif de cette méthode est d'éviter de prendre en compte des situations exceptionnelles.

2.2. Le SEQ'Eaux souterraines

Pour les eaux souterraines, le SEQ'Eau permet de représenter la qualité globale en s'appuyant sur deux fonctions : l'usage production d'eau potable et l'état patrimonial. L'annexe IV présente les différents seuils du SEQ'Eaux souterraine pour l'altération pesticides et pour chacune de ces deux fonctions.

Compte tenu du fait que l'aptitude à la production d'eau potable constitue un enjeu majeur pour les eaux souterraines et que l'échelle d'appréciation de l'état patrimonial repose sur des critères très sévères de qualité, nous avons choisi dans ce rapport de représenter les résultats du suivi des eaux souterraines, séparément selon chacune de ces deux fonctions.

L'usage production d'eau potable (AEP) est représenté par le SEQ' Eau par seulement **4 classes** de qualité où les valeurs des seuils reprennent les limites réglementaires, telles que définies au §1. Cependant, pour cette fonction, le SEQ' Eau souterraine distingue deux classes, pour une eau brute destinée à la production d'eau potable : bleu clair (eau de qualité optimale) et bleu foncé (eau de qualité acceptable). Le seuil de passage d'une classe à l'autre est relativement bas et parfois inférieur au seuil de quantification des substances actives. Aussi avons-nous choisi dans ce rapport de ne pas distinguer ces deux classes et de ne représenter qu'une seule classe bleue, correspondant à une eau pouvant être consommée sans aucune nécessité de traitement.

Sont donc représentés dans ce rapport :

- classe bleue : aptitude à la consommation humaine (concentrations inférieures aux seuils de 0,1 µg/l par substance et 0,5 µg/l pour la somme),
- classe jaune : nécessité d'un traitement de potabilisation,
- classe rouge : inaptitude à la production d'eau potable (concentrations supérieures aux seuils de 2 µg/l par substance et 5 µg/l pour la somme).

Classes du SEQ'Eau AEP

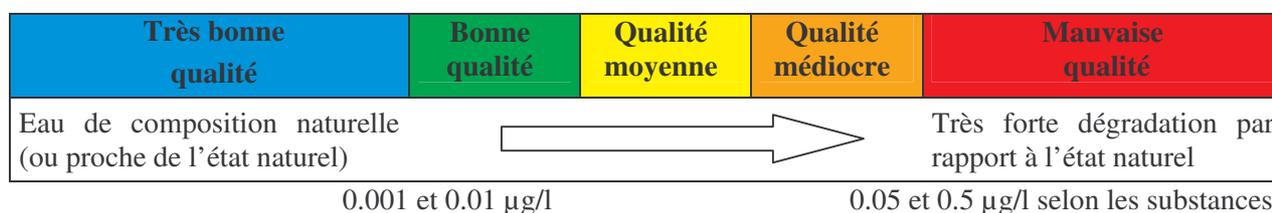
Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Mauvaise qualité
Permet la production d'eau potable après une simple désinfection (aptitude à la consommation)		Traitement nécessaire	Ne peut plus satisfaire la production d'eau potable
		0.1 µg/l	2 µg/l

L'état patrimonial du SEQ'Eaux souterraines s'applique aux paramètres représentatifs d'altérations d'origine anthropique, il permet d'apprécier le degré d'atteinte des nappes par les pollutions résultant de la pression exercée par les activités humaines. Ainsi, pour cette fonction, la première classe de qualité (parmi 5 possibles) correspond à une eau de composition naturelle et, de ce fait, le seuil de passage de la classe bleue à verte correspond au seuil de détection du paramètre considéré. Les premiers seuils correspondant aux classes de qualité sont donc fixés à un niveau très bas 0.01 µg/l pour la plupart des substances, à l'exception de 6 substances dont le seuil est des 0.001 µg/l. A l'opposé, les classes orange et rouge signifient une dégradation importante ou très importante par rapport à l'état naturel.

Dans certains cas le seuil de passage de la classe bleue à verte peut être inférieur au seuil de quantification des laboratoires prestataires des analyses. Dans ce cas, la règle adoptée dans le cadre de ce rapport est de ne pas déclasser le point (qualification en classe bleue).

Pour chacune de ces deux fonctions, les seuils correspondant à l'altération pesticides prennent en compte la totalité des substances actives analysées.

Classes du SEQ'Eau Patrimonial



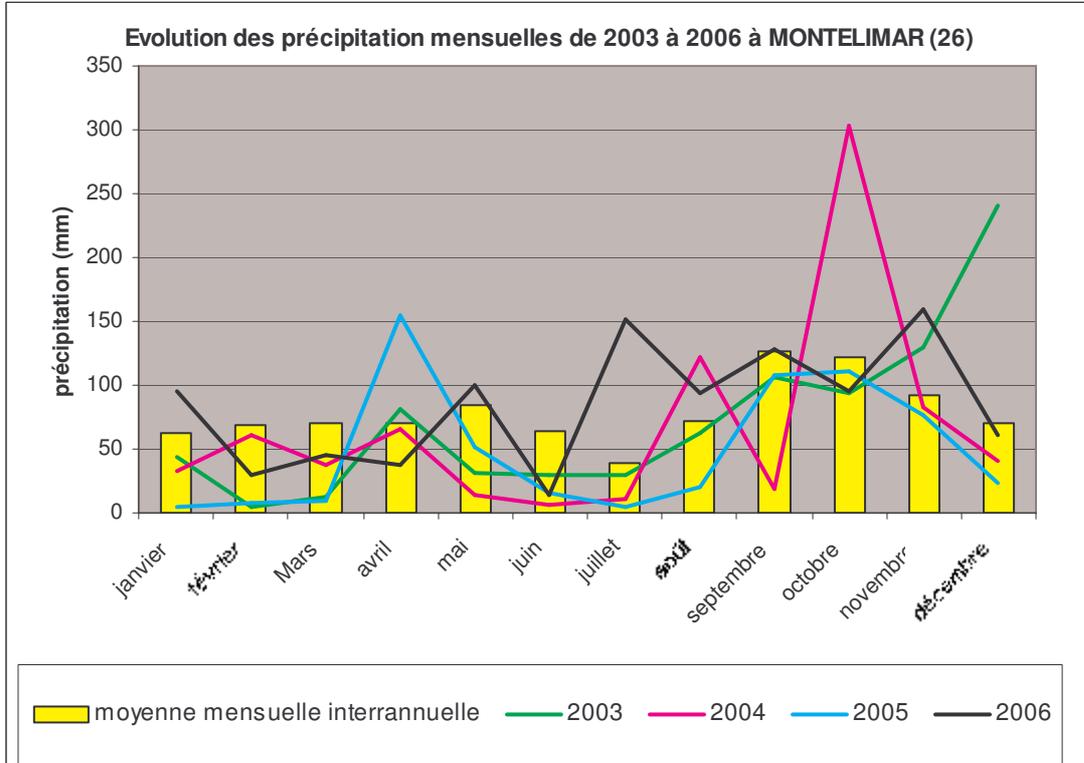
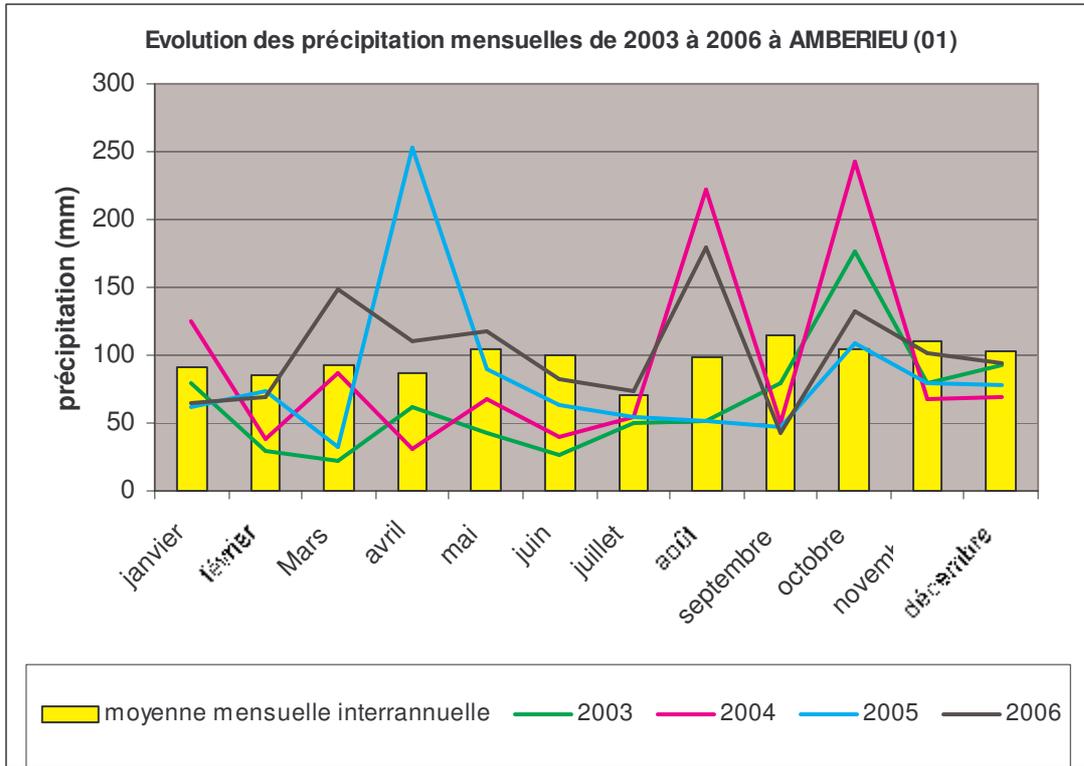
3. Conditions pluviométriques et hydrologiques en 2006

Le début de l'année (janvier et février) a été marqué par une pluviométrie déficitaire sur l'ensemble de la région. La situation s'améliore en mars au cours duquel l'excédent par rapport à la moyenne mensuelle interannuelle est souvent supérieur à 50%. Seule la région de Montélimar présente encore des valeurs inférieures aux moyennes saisonnières. Les précipitations en avril et mai sont de nouveaux déficitaires sauf sur l'Ain et les Alpes. Le mois de juin a été particulièrement sec sur l'ensemble de la région, les déficits par rapport aux moyennes interannuelles sont tous supérieurs à 50% sauf pour la Loire et l'Ain. Après la canicule du mois de juillet et des déficits pluviométriques qui continuent de s'accroître, les précipitations du mois d'août ont permis d'infléchir la situation (à l'exception du Sud-Est) et de réduire les déficits. En septembre et octobre, les précipitations ont été faibles sur la quasi-totalité de Rhône-Alpes comparativement aux moyennes observées pour cette saison. Aux mois de novembre et décembre, la situation est contrastée mais généralement déficitaire.

Globalement, sur l'année 2006, le bilan pluviométrique est contrasté à l'échelle de la région, avec des excédents sur le Sud et l'Ouest (Montélimar, Saint-Etienne) et des déficits sur le Nord et l'Est (Ambérieu, Chambéry). L'année a été globalement plus pluvieuse que l'année 2005 (les déficits sur l'année étaient de l'ordre de 30 à 40% sur la région). La pluie efficace (eau disponible à l'écoulement et à l'infiltration, après évaporation et transpiration des végétaux) a également été plus abondante.

Les graphiques ci-après (figure 3) illustrent l'évolution des précipitations mensuelles de 2003 à 2006 en comparaison des moyennes mensuelles inter-annuelles sur 2 stations de la région : Ambérieu et Montélimar.

figure 3 : évolution des précipitations de 2003 à 2006



En début d'année 2006 (janvier-février) les **écoulements dans les rivières** sont faibles à très faibles pour la saison, à l'exception des cotières du Rhône, de la plaine de Valence et du bassin de la rivière Ardèche où les débits sont conformes aux normales. En mars et avril, les débits des cours d'eau ont augmenté avec les pluies et les écoulements sont majoritairement supérieurs aux normales saisonnières. De mai à juillet, les écoulements sont faibles à très faibles. Le retour de pluies abondantes au mois d'août a permis d'améliorer la situation sur une grande partie de la région qui observe des écoulements normaux ou supérieurs à la normale. Seuls, le centre de la région et les bassins des Préalpes drômoises subissent encore les effets de la sécheresse avec des écoulements faibles à très faibles. A partir du mois d'octobre, la situation devient plus contrastée. En fin d'année, les écoulements observés sur les cours d'eau sont globalement faibles à très faibles.

Pour les **eaux souterraines**, la recharge des nappes intervient traditionnellement au cours des mois de fin d'automne et d'hiver, puis au printemps, lorsque le bilan hydrique s'exprime par des excédents de précipitations par rapport aux besoins de la végétation et des sols. Cette recharge a été faible à l'hiver 2005-2006 et plusieurs nappes ont abordé l'année avec des niveaux plus bas qu'à l'habituel, voire très inférieurs aux normales saisonnières. Les précipitations de printemps ont néanmoins contribué à relativement maintenir ou améliorer ces niveaux jusqu'en été. Quelques disparités régionales ont été observées, avec le constat de nappes très déprimées en fin d'année, sur l'Est lyonnais, la Bièvre-Valloire, le Sud Drôme et Ardèche, la Plaine de Valence et de la Saône. Sur l'ensemble de l'année, la situation des nappes se dégrade ou ne s'améliore pas ; la recharge restant faible (et le lessivage des premiers horizons de sol réduit par faiblesse de l'infiltration) et le battement des nappes relativement réduit (faible amplitude annuelle entre hautes-eaux et basses eaux).

On peut retenir l'évolution annuelle suivante pour les différents milieux aquatiques :

- des **écoulements superficiels** faibles à très faibles par rapport aux moyennes saisonnières sur la quasi totalité de la région en juin et juillet une amélioration significative en août sauf pour le sud est.
- des niveaux de **nappes souterraines** assez déprimés, résultat d'une vidange régulière succédant à une faible recharge sur l'hiver 2005-2006 et tardive sur la fin de l'année 2006...

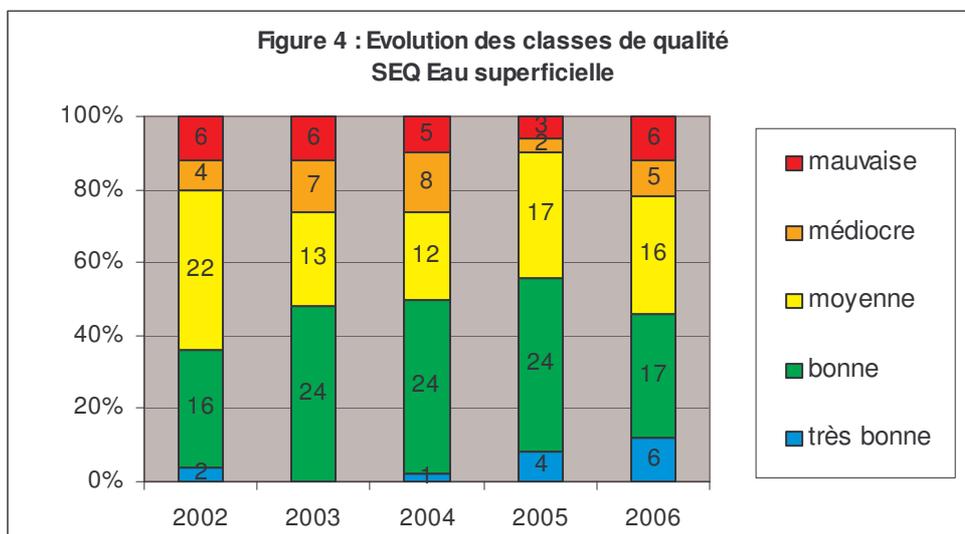
PARTIE C : Résultats de la campagne de suivi 2006

Les résultats de l'année 2006 présentés dans ce chapitre s'appuient sur les **590 prélèvements en eau superficielle** et **262 prélèvements en eau souterraine**. Au total, ont été réalisées, environ 220 000 analyses pour les eaux superficielles et environ 165 000 analyses pour les eaux souterraines.

1. Résultats pour les Eaux superficielles

1.1. La qualité selon le SEQ'Eau (V2)

Globalement, la situation se détériore par rapport à 2005 et rejoint celle des années 2003 et 2004 : 46 % des stations sont de bonne à très bonne qualité contre 56 % en 2005. Par contre, les stations en très bonne qualité sont plus nombreuses en 2006 que les années précédentes. Elles concernent principalement des cours d'eau situés dans le sud de la région (Drôme, Eyrieux, Ouvèze, Doux), ainsi que la Leyse d'Aiguebelette. Ces stations présentaient déjà les années précédentes une qualité bonne à très bonne.



Les chiffres indiqués correspondent au nombre de station concerné par la classe de qualité

Les stations qui présentent la qualité de l'eau la plus dégradée par rapport aux pesticides (qualité mauvaise ou médiocre) restent globalement inchangées par rapport aux années précédentes : parmi les plus perturbées, on retrouve les stations situées dans le quart Nord-Ouest de la région avec des environnements relativement diversifiés : Azergues (vignes), Coise et Gier (céréales, fourrages, le Gier subissant également une pression industrielle et domestique), Garon (arboriculture), la Reyssouze (grandes cultures).

De fortes dégradations sont observées en 2006 sur les stations du Gand, de la Saône à Lyon, de la Reyssouze à Pont de Vaux :

- La qualité du Gand est mauvaise (classe rouge) en 2006 alors que ce cours d'eau se situe les années précédentes en classe verte à jaune (qualité bonne à médiocre). Ce déclassement est lié à une forte teneur en diuron (4,30 µg/l) en mai 2006. Ce prélèvement n'a pas été supprimé par la règle des 90% (cf. page 17) suite à un nombre de prélèvements insuffisant (10 prélèvements sur l'année 2006).
- La Saône à Lyon passe de la classe verte (2003 à 2005) à la classe orange en 2006. Cette évolution est liée à de fortes concentrations en carbofuran (0,36 µg/l en mai 2006) et carbendazime (0,13 µg/l en juin 2006).

Figure 5 : Qualité des eaux superficielles Altération pesticides - Année 2006

Direction régionale de l'environnement
RHÔNE-ALPES



Classes de qualité

Altération pesticides SEQ'Eau version2

- Eau de très bonne qualité (6)
- Eau de bonne qualité (17)
- Eau de qualité moyenne (16)
- Eau de qualité médiocre (5)
- Eau de mauvaise qualité (6)

Sources de données : BdCarthage IGN - DIREN RA
Agence de l'Eau RM&C

Tableau 4 : Résultats SEQ'Eau superficielle pour 2006 et paramètres déclassants

Point de mesure	Dpt.	Code national	qualité globale	paramètres déclassants pour les classes jaune, orange ou rouge (nombre de fois où le paramètre est déclassant)	nombre prélèvs
Reyssouze à Pont de Vaux	01	06047200		Terbutryne (2), Total substances (2)	12
Veyle à Pont de Veyle	01	06049000		Carbofuran, Isoproturon	12
Seymard à St Maurice de Remens	01	06091600		Metolachlore, Chlorpyriphos-éthyl	8
Toison à Villieu-Loyes-Mollon	01	06091625		AMPA (2), Aminotriazole, 2,4,D, Diuron, Bromacil, Carbofuran (2), Dimethenamide, Glyphosate (2), Simazine, Isoproturon, Total substances	12
Ain à Saint Maurice de Gourdans	01	06092000			12
Sereine à Beynost	01	06580502		AMPA , isoproturon (1), glyphosate (1), Métolachlore, Total substances, Prochloraz, Carbofuran, Cyprodinil, Diuron,	12
Reyssouze à Bourg en Bresse	01	06800001		AMPA, Carbofuran, Diuron (2), Hexachlorocyclohexane gamma, Iprodione	12
Chalaronne à Thoissey	01	06800002		Isoproturon, Carbofuran (2), Diuron, Simazine (2), AMPA, Total des substances	12
Doux à Tournon	07	06106000			12
Rhône à Charmes sur Rhône	07	06106600		Carbendazime, Carbofuran, Oxadiazon	11
Eyrieux à Beauchastel	07	06107900			12
Ouvèze au Pouzin	07	06110000			12
Ardèche à Vallon-Pont-D'Arc	07	06115090			12
Rhône à Donzère	26	06113000		Carbofuran *	11
Drôme à Ponet et St Auban	26	06108000			12
Drôme à Livron sur Drôme	26	06109100			12
Eygues à St Maurice sur Eygues	26	06117120			12
Isère à Chateauneuf sur Isère	26	06149500		Carbendazime *	12
Roubion à Montélimar	26	06580316		Simazine*	12
Jabron à Montélimar	26	06580330			12
Véore à Etoile sur Rhône	26	06581012		Propachlore, Carbofuran, Glyphosate, Total des substances	12
Barberolle à St Marcel Les Valence	26	06800004			12
Les Collières à St Rambert-d'Albon	26	06800005		AMPA (2)	12
La Bourbre à Cessieu	38	06080975		AMPA (4), Mécoprop	12
Canal Catelan à la Verpillière	38	06082260			12
Bourbre à Chavanoz	38	06083000		AMPA (4), Glyphosate	12
Gère à Vienne	38	06100000		Simazine, Diuron, Glyphosate, Total des substances	12
Drac à Fontaine	38	06146500		bifénox, oxadiazon, carbendazime (3), total substances (1)	12
Canal Fure-Morge à Poliénas	38	06147160		carbendazime (7)	12
Lignon à Cleppe	42	04011100		Diuron, Glyphosate	10
Coise à Montrond-les-Bains	42	04009855		AMPA (3)	10
Gand à l'Hôpital-sur-Rhins	42	04014082		Diuron, Total des substances	10
Teyssonne à la Benisson-Dieu	42	04015325		Aminotriazole, Diuron	10
Ardières à Saint Jean d'Ardières	69	06051550		total substances (2), diuron (1), Carbendazime, Chlorothalonil	12
Morgon à Gleizé	69	06052930		total substances (2), diuron (1)	12
Brevenne à St Bel	69	06055000		2,4-D, Acétochlore, Glyphosate (3), Mécoprop, 2,4-MCPA, Atrazine, Total des substances (2), Dichlorprop, Dimethenamide, Pendiméthaline, Simazine, AMPA	12
Azergues à Lucenay	69	06057700		AMPA, Alachlore, Total des substances	12
Saône à Lyon	69	06059500		carbofuran, carbendazime	12
Rhône à Jons	69	06092500			12
Ozon à Solaize	69	06094039		glyphosate (2), Acétochlore, Diuron, Total des substances	12
Garon à Brignais	69	06094320		AMPA, 2,4-D, Total des substances	12
Gier à Givors	69	06097000		AMPA (2), Total des substances	12
Azergues à Legny	69	06800009		glyphosate (1)*	12
Leyse au Bourget du Lac	73	06073500			12
Leyse d'Aiguebelette à Nances	73	06077605			12
Bialle à St Pierre d'Albigny	73	06139750			12
Gelon à Chamousset	73	06800011			12
Sierroz à Aix les Bains	73	06800012			12
Usses à Seyssel	74	06069050			12
Foron à Sciez	74	06800013			12

* paramètre déclassant en jaune ou orange une seule fois. Suite à la règle des 90 %, ce prélèvement est éliminé et la classe de qualité est donnée par les 11 autres prélèvements.

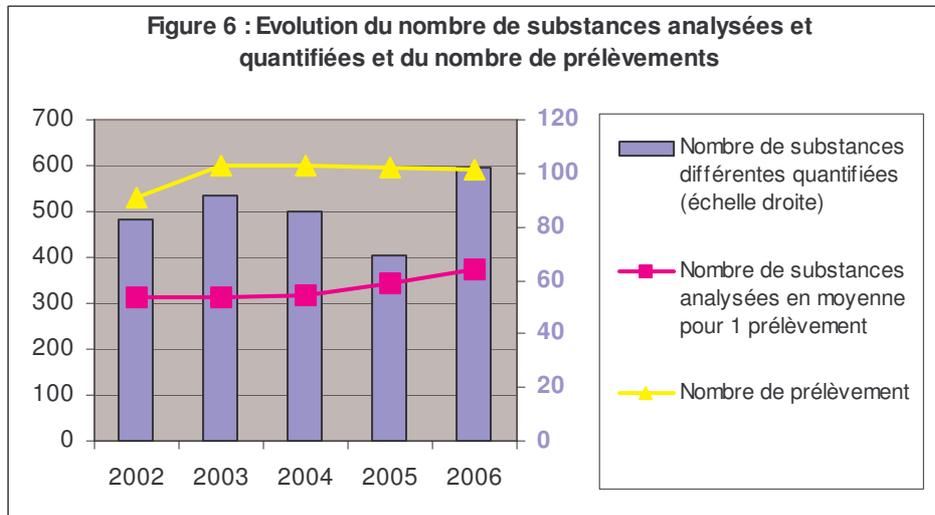
- La Reyssouze à Pont de Vaux passe de la classe jaune (2003 à 2005) à la classe rouge en raison de concentrations élevées en terbutryne (3.3 et 11.8 µg/l) dans les prélèvements de juillet et novembre 2006.

Enfin, le Drac à Fontaine évolue de façon plus contrastée d'une année sur l'autre, la qualité varie de la classe jaune (2004 et 2005) à la classe orange (2003 et 2006) voire rouge en 2002. Cette contamination a pour origine des rejets industriels qui, dans ce secteur, persistent depuis de nombreuses années.

On constate que **30 substances différentes (21 en 2005) sont à l'origine du déclassement des cours d'eau en qualité jaune, orange ou rouge**, auxquelles il faut rajouter le paramètre « total substances ». Les paramètres les plus souvent déclassants sont l'AMPA, le glyphosate, le diuron, la carbendazime, le carbofuran et le total substances (cf. tableau 4).

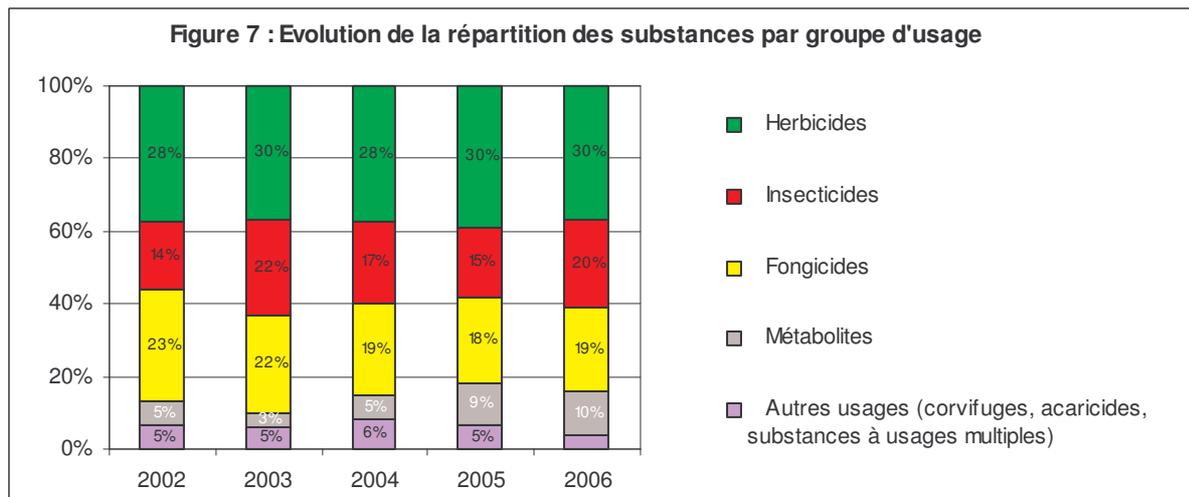
1.2. Substances quantifiées

Au total, 102 substances différentes ont été quantifiées dans les eaux superficielles durant l'année 2006, ce qui représente une hausse de 48 % par rapport à 2005. Certes, le nombre de molécules analysées a augmenté (plus de 380 molécules en 2006 contre 346 en 2005), mais il ne permet pas d'expliquer cette forte hausse : parmi les nouvelles substances analysées, 5 ont été retrouvées dans les eaux superficielles. De plus, le nombre total de prélèvement réalisé chaque année est relativement constant depuis 2003. Enfin, il n'y a pas eu d'abaissement des seuils de quantification en particulier pour toutes les substances quantifiées uniquement en 2006. **L'augmentation du nombre de substances différentes quantifiées peut donc bien traduire une dégradation de la qualité des eaux superficielles en 2006, ce qui confirme les résultats des traitements SEQ'Eau.**



La liste des substances quantifiées en 2006 (complétées de leur usage, de la fréquence de quantification et du nombre de stations contaminées) figure en annexe VI.

Parmi les 102 substances quantifiées, 48 % sont des herbicides (ce qui représente 49 substances herbicides différentes), 20 % des insecticides et 19 % des fongicides. Les métabolites représentent 10 % des substances (cf. figure 7 ci-après). Cette répartition confirme globalement les observations des années précédentes.

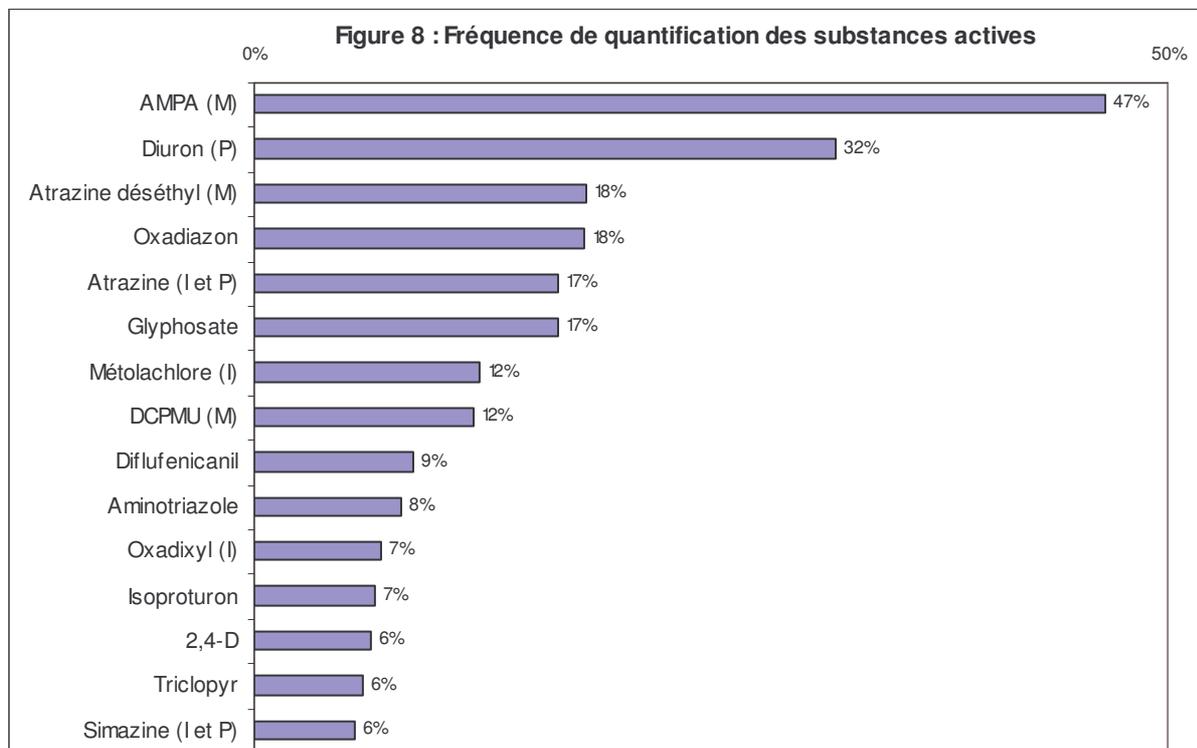


1.3. Niveau de contamination

1.3.1. Contamination par substance individualisée

Les substances les plus quantifiées dans les eaux superficielles sont tous des herbicides ainsi que leurs métabolites (cf. figure 8). Il s'agit en particulier de l'AMPA (dans près d'un prélèvement sur 2) et de sa molécule mère le glyphosate, du diuron, de l'atrazine et de son métabolite l'atrazine-déséthyl, et enfin de l'oxadiazon. La seule substance autre qu'herbicide quantifiée dans plus de 5% des prélèvements est un fongicide (l'oxadixyl).

Ce constat rejoint celui dressé les années précédentes à la différence près que l'aminotriazole marque un net recul en 2006 par rapport aux années antérieures.



I : substance interdite - P : substance prioritaire et dangereuses prioritaires des directives européennes - M : métabolites

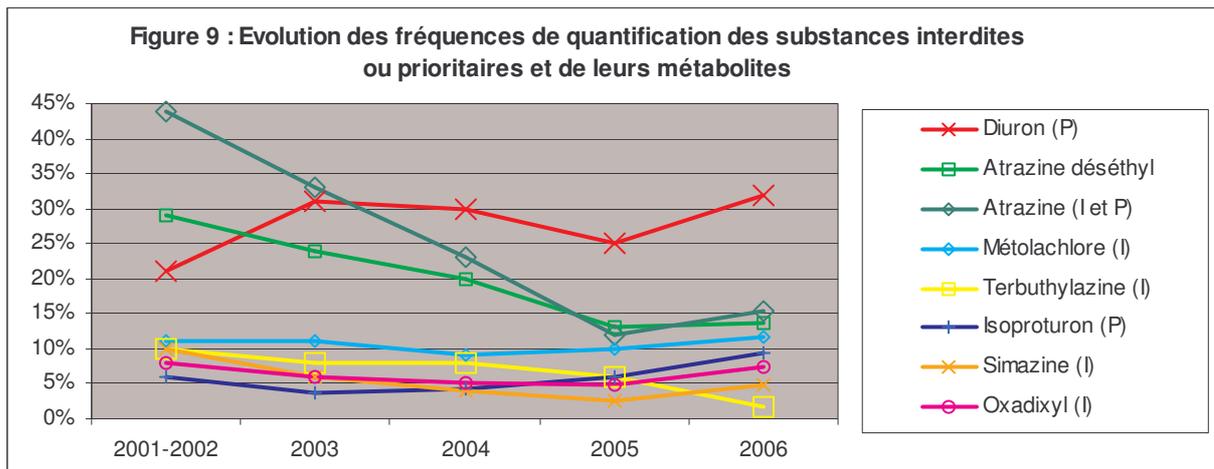
Les herbicides

La baisse des fréquences de quantification des herbicides interdits (depuis fin 2003 et en 2004) observés les années précédente ne se poursuit pas en 2006. Ces herbicides sont même quantifiés plus souvent qu'en 2005 (cf. figure 9). Ainsi, l'atrazine, le métolachlore et la simazine enregistrent des fréquences de quantification légèrement à la hausse. Seule la terbuthylazine marque un net recul par rapport aux années précédentes.

L'atrazine-déséthyl est plus particulièrement retrouvé dans la Drôme (sur les Collières et la Véore la fréquence de quantification est de 100%), ainsi que sur la Bourbre (fréquence de quantification de l'ordre de 80%). Sur les Collières, l'atrazine est également quantifiée dans 80% des prélèvements.

Le Morgon se distingue une nouvelle fois par une quantification quasi-systématique (90 à 100% des prélèvements) de nombreuses substances interdites : terbuthylazine et son métabolite, la terbuthylazine-déséthyl, oxadixyl, simazine.

Le métolachlore analysé par le laboratoire (cumul du métolachlore interdit et du S-métolachlore encore autorisé), est comme les années précédentes, quantifié dans 1 prélèvement sur 10. L'interdiction du métolachlore à partir de 2004 n'a pas permis d'enregistrer des baisses de quantifications sur l'ensemble "métolachlore + S-métolachlore".



I : substance interdite - P : substance prioritaire et dangereuses prioritaires des directives européennes

Concernant les substances prioritaires encore autorisées (diuron et isoproturon), leur évolution est à la hausse en 2006. Pour le diuron, la hausse est significative par rapport à 2005. la contamination par le diuron marque un nombre important de station (42 stations sur les 50 du réseau). Le métabolite du diuron, le DCPMU (1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée), analysé à partir de 2005, confirme sa quantification dans 1 prélèvement sur 10 (fréquence de quantification de 9% en 2005 et 12 % en 2006).

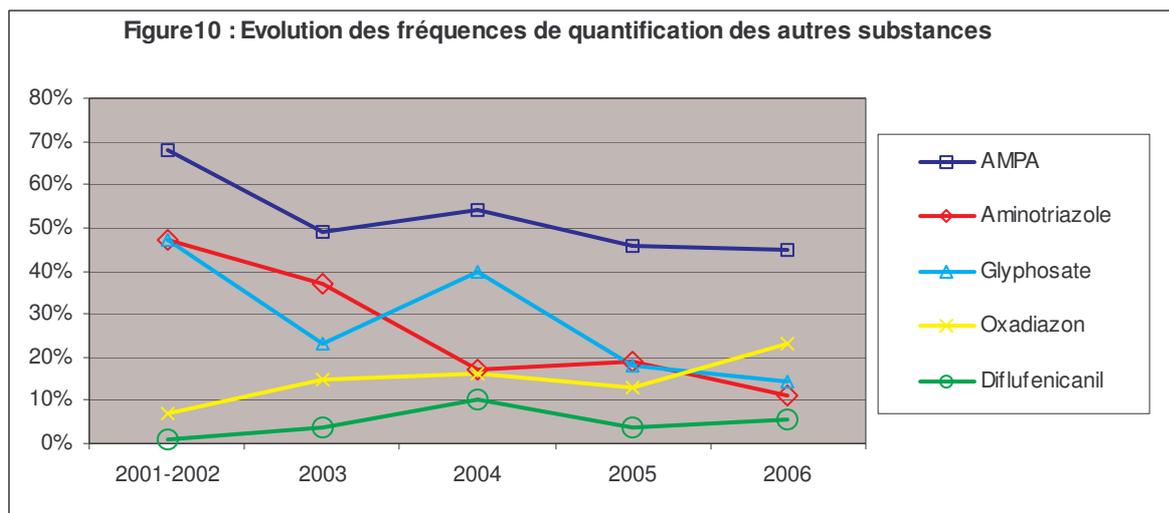
Pour l'isoproturon, la hausse est beaucoup plus modérée (fréquence de quantification de 4% en 2003 et 2004, 6 % en 2005 et 9% en 2006).

L'évolution des autres herbicides les plus fréquemment rencontrés figure sur le graphique de la figure 10 ci-après :

- l'aminotriazole confirme la baisse significative enregistrée en 2004 par rapport aux années antérieures, malgré le fait que cette substance ne soit ni interdite, ni prioritaire,

- le glyphosate marque en 2006 un léger recul par rapport à 2005, son métabolite l'AMPA suit la même tendance. Néanmoins, la contamination des cours d'eau par ces substances est assez généralisée, elle concerne 41 stations du réseau pour l'AMPA et 32 stations pour le glyphosate.

- le diflufenicanil, herbicide qui avait fortement augmenté dans les eaux superficielles entre 2001/2002 et 2004, reste stable par rapport à 2005,
- l'oxadiazon, qui contamine 26 stations du réseau, augmente significativement son taux de quantification dans les eaux superficielles (de 13% en 2005 à 23% en 2006). Comme les années précédentes, cette substance est plus particulièrement retrouvée dans le Drac à Fontaine (quantifié dans 90% des prélèvements, avec des concentrations très élevées dans certains prélèvements : 3.5 µg/l en janvier 2006), qui semble ensuite contaminer l'Isère (contamination dans 80% des prélèvements à Chateauneuf sur Isère en fermeture de bassin versant), puis le Rhône (contamination dans 80 % des prélèvements),



Les insecticides

Comme les années précédentes, **les insecticides** (20 substances différentes rencontrées en 2006) sont **surtout représentés par le piperonyl butoxyde** dont la fréquence de quantification est relativement stable sur ces 4 dernières années (variation entre 4 et 5.2 % entre 2003 et 2006). Le carbofuran est le 2^{ème} insecticide le plus souvent retrouvé dans les eaux superficielles (dans 2.4% des prélèvements). Il est à souligner que le lindane (hexachlorocyclohexane gamma), bien qu'interdit d'utilisation depuis 1998, est également quantifié dans 2.2% des prélèvements. La contamination est cependant nettement moins étendue que pour le piperonyl butoxyde et le carbofuran (qui ont été quantifiés sur respectivement 18 et 11 stations). Le lindane contamine 4 stations de mesures, et plus particulièrement le Drac à Fontaine, l'origine de la contamination étant industrielle (la substance est quantifiée dans plus de 80% des prélèvements pour cette station).

Les fongicides

Parmi les **19 fongicides différents** retrouvés dans les eaux superficielles de la région, **l'oxadixyl et la carbendazime sont comme les années précédentes, les plus représentés en 2006** : ces substances sont quantifiées respectivement dans 6.9% et 3.2% des prélèvements (cf. annexe VI). **Le secteur du Beaujolais semble plus concerné par la contamination par l'oxadixyl**, notamment le Morgon, l'Ardières et l'Azergues où la fréquence de quantification est respectivement de 100%, 75% et 50%. Sur ces cours d'eau, les chiffres sont relativement stables depuis 2002 alors que cette substance est interdite d'utilisation depuis janvier 2004. La carbendazime contamine tout particulièrement le canal Fure-Morge (taux de quantification de 60%). Les autres substances fongicides retrouvées à des fréquences un peu plus faibles sont le métalaxyl (2.7%), la procymidone (2.5%), l'azoxystrobine (2.4%), le tébuconazole (1.9%) et l'iprodione (1.2%). Ce diagnostic rejoint dans l'ensemble celui réalisé les années précédentes, avec une augmentation sensible des taux de quantification (+ 50%).

Globalement, parmi les 102 substances retrouvées dans les eaux superficielles :

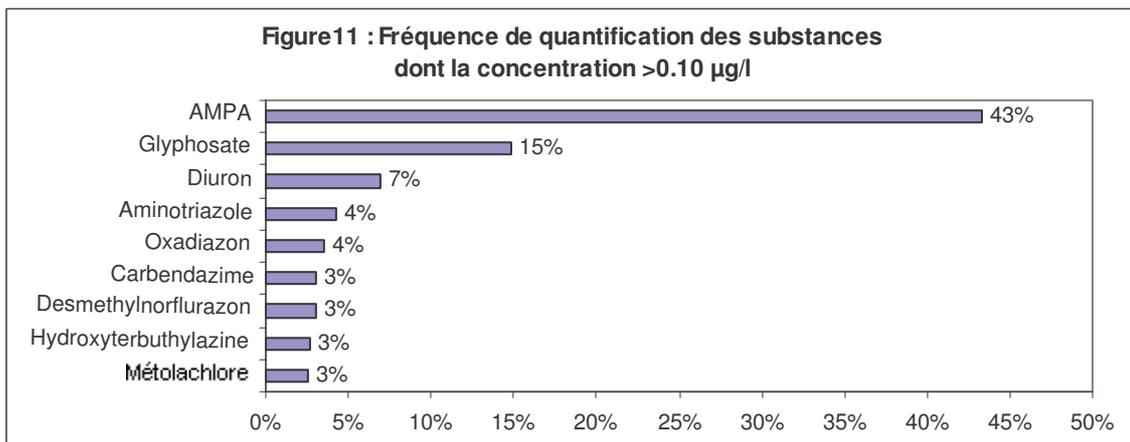
- 13 substances sont classées « substances prioritaires » au titre de la DCE, parmi lesquelles le diuron et l'isoproturon sont les plus fréquents ;
- 20 substances sont actuellement interdites d'utilisation en France (en particulier l'atrazine, le métolachlore, la terbuthylazine, l'oxadixyl et la simazine) et 5 sont des métabolites de substances interdites (principalement des métabolites de l'atrazine de la terbuthylazine et de la simazine).

1.3.2. Contamination par substance individualisée dont concentration >0,1 µg/l

L'analyse des résultats obtenus en 2006 par rapport au seuil réglementaire de 0,1 µg/l permet de relever les points suivants :

- 53 % des prélèvements sont concernés par une concentration supérieure à 0,1 µg/l ;
- 44 stations eaux superficielles sur 50 présentent au moins une fois une substance dont la concentration est supérieure à ce seuil ;
- l'AMPA et le glyphosate sont les 2 substances retrouvées le plus fréquemment à une concentration supérieure à 0,1 µg/l (cf. figure 11 ci-dessous).

Ces éléments sont globalement comparables à ceux obtenus les années précédentes.

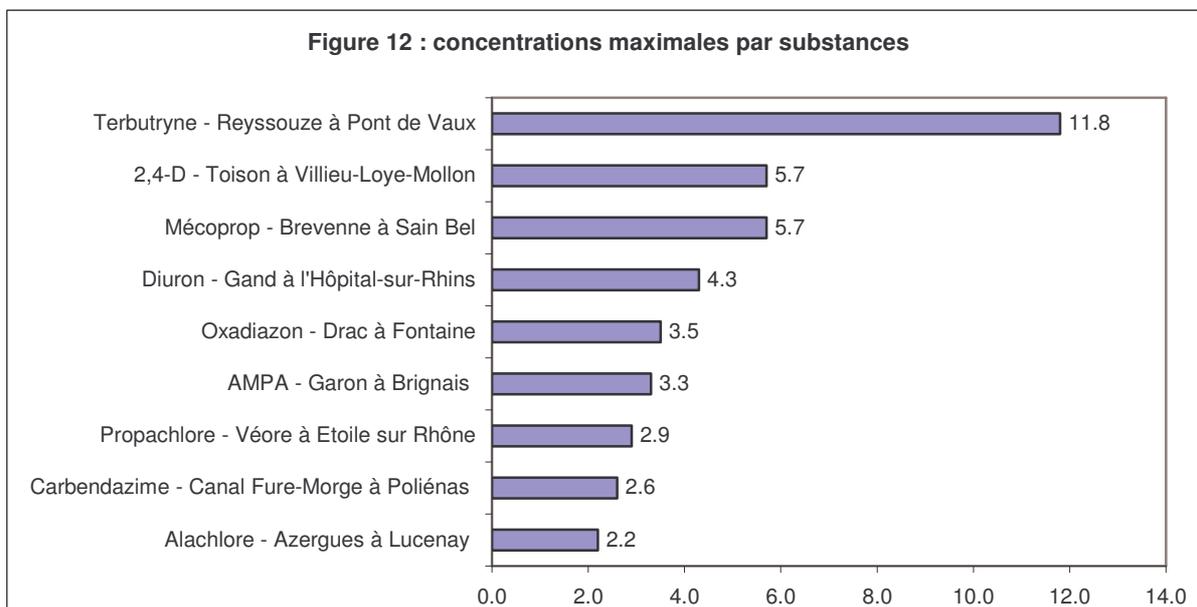


Remarque : le seuil de 0,1 µg/l est un seuil d'aptitude à la consommation humaine par substance active (il n'existe pas de seuils d'aptitude à la biologie pour tous les pesticides). Or, il faut rappeler que les stations du réseau pour les eaux superficielles ne sont pas des points de captage pour l'alimentation en eau potable.

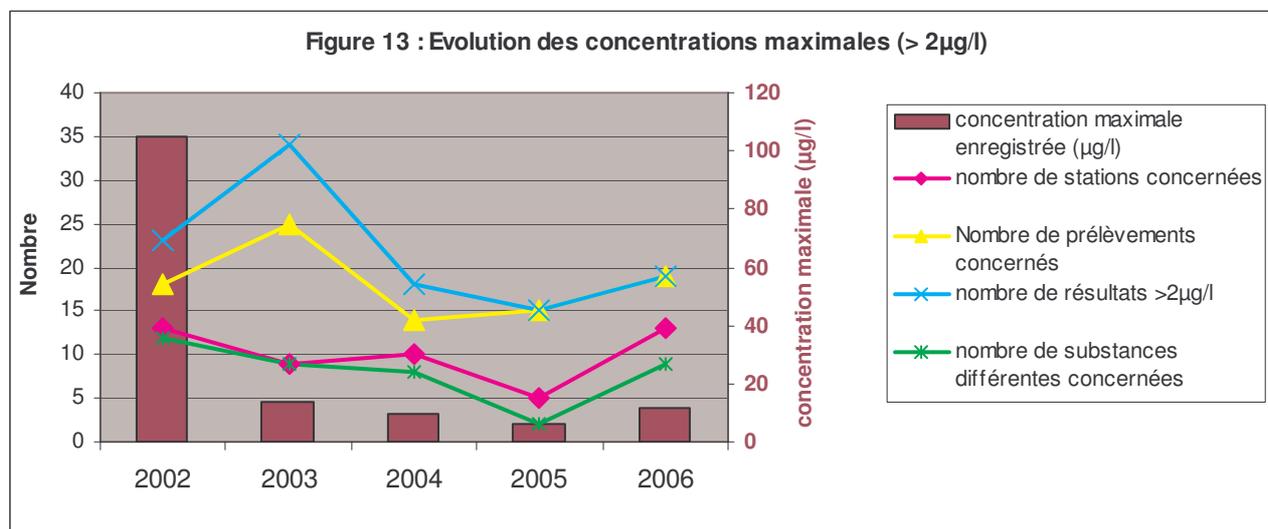
1.3.3. Concentrations maximales par substance

Durant l'année 2006, il y a eu 19 dépassements du seuil de 2 µg/l mettant en jeu 9 substances différentes. Le graphique de la figure 12 ci-après représente la concentration maximale atteinte pour chacune des substances ayant dépassé le seuil de 2 µg/l (cf. en annexe V l'ensemble des prélèvements concernés par au moins un dépassement de ce seuil). Ce type de contamination concerne au total 13 stations et plus particulièrement de façon récurrente depuis 2002 : l'Azergues à Lucenay, la Coise, le Morgon et le Toison.

Le pic de contamination de terbuthyryne (substance interdite d'utilisation depuis le 1^{er} janvier 2004) observé en novembre 2006 sur la Reyssouze, laisse penser à des utilisations illicites.



En 2006, on assiste globalement à une dégradation nette de la qualité des eaux superficielles liées aux pics de contamination : les dépassements du seuil de 2 µg/l sont plus nombreux, mais surtout ils concernent beaucoup plus de substances actives et de stations qu'en 2004 et 2005 (cf. figure 13 ci-dessous).

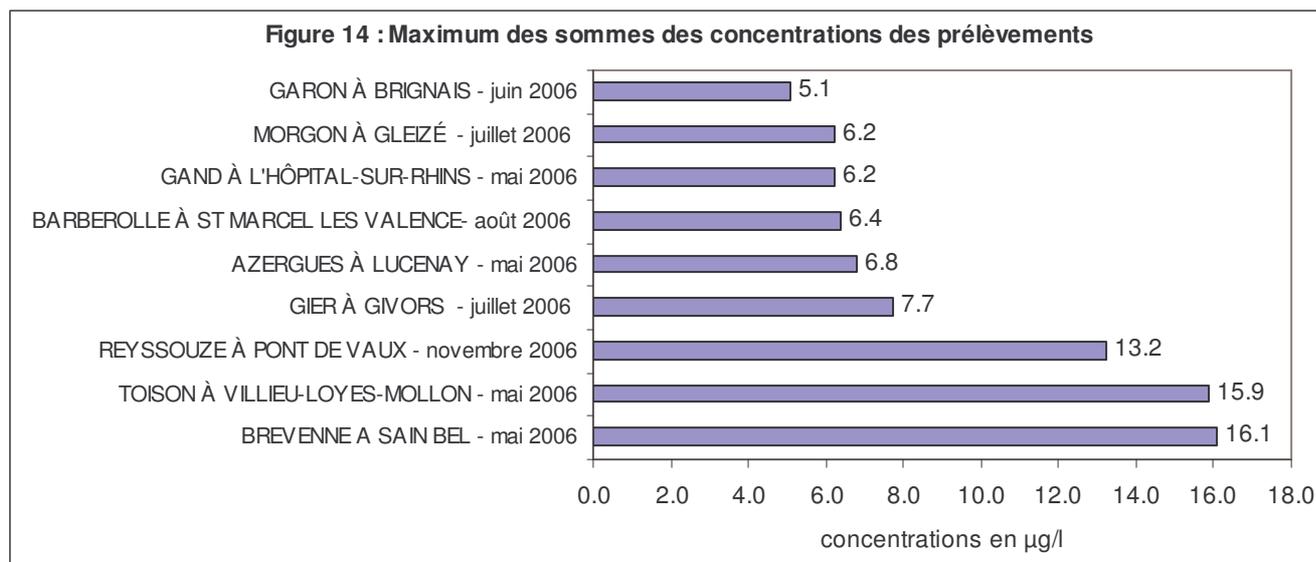


Remarque : Pour les résultats de l'année 2002, les chiffres sont probablement sous-estimé car les analyses de glyphosate, d'AMPA et d'aminotriazole n'avait pas été réalisées à cette époque sur les stations gérées par l'AERM et C. De plus, sur ces mêmes stations, on ne dispose pour l'année 2002 que de 7 mois de données (janvier à juillet 2002).

1.3.4. Somme des substances

La contamination peut également être liée au cumul de nombreuses substances présentes simultanément dans le cours d'eau, même à de faibles concentrations individuelles.

Ainsi, on constate en 2006 que pour 9 stations, la somme des concentrations dépasse le seuil de 5 µg/l (cf. figure 14). A l'échelle de la région, les prélèvements concernés représentent 2% de l'ensemble des prélèvements, ce qui est en hausse par rapport aux résultats de 2005, mais comparables à ceux de 2004.

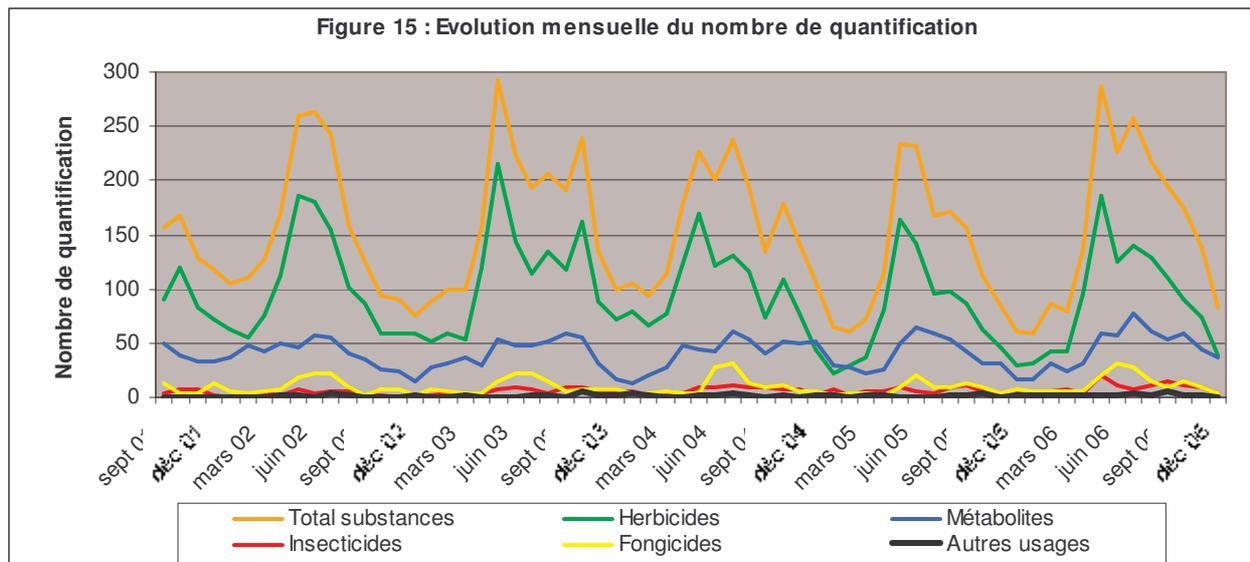


On retrouve logiquement parmi ces stations celles qui enregistrent de fortes teneurs en substances

individuelles (cf. § 1.3.3). Pour certains prélèvements, de 20 à 25 substances différentes ont été quantifiées : c'est notamment le cas sur l'Azergues, la Brevenne, la Morgon et l'Ardières (la somme des concentration sur cette dernière station ne dépasse cependant pas les 5 µg/l mais en est proche).

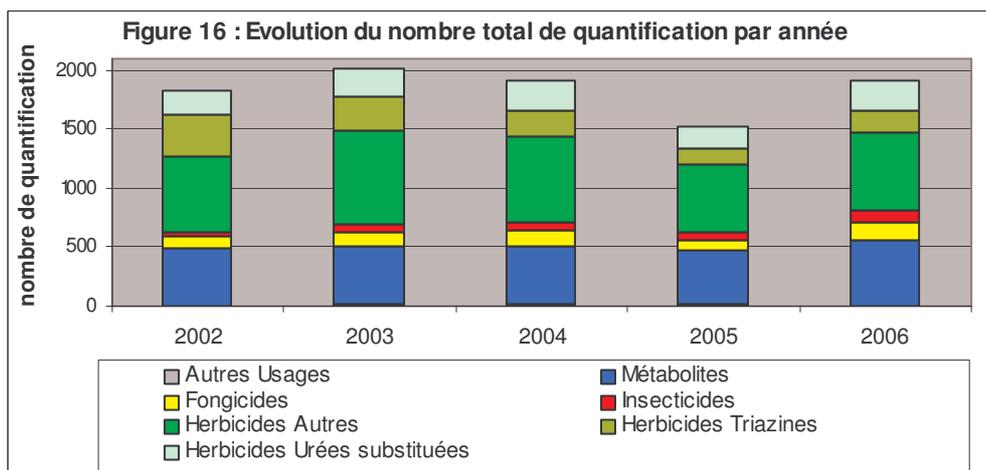
1.4. Evolution de la contamination au cours de l'année

La figure 15 ci-après permet de rendre compte de la variabilité du nombre de quantifications des substances actives dans l'eau depuis la mise en service du réseau régional pesticides (septembre 2001) jusqu'à décembre 2006. L'évolution de la contamination suit, de manière cyclique, une fluctuation saisonnière importante, avec un maximum pendant la période avril-août (correspondant à la période de la majeure partie des traitements agricoles et non agricoles) et un minimum en hiver (décembre à mars). Pendant cette période, les pesticides sont néanmoins toujours présents dans les cours d'eau. Ce « bruit de fond » est alimenté en priorité par les herbicides, ainsi que leurs métabolites.



Globalement, on observe en 2006 une très nette augmentation du nombre de quantification par rapport à 2005. L'histogramme de la figure 16 indique le nombre total de quantifications par année et par groupe d'usage. On observe une variation interannuelle importante avec une situation en 2006 globalement similaire à celle de 2004. Par rapport à 2005, toutes les familles d'usage ont vu le nombre de substances quantifiées augmenter, mais ce sont surtout les herbicides qui enregistrent la plus forte hausse (en 2006, les herbicides et leurs métabolites représentent 85% des quantifications observées sur les 50 stations du réseau régional).

Le retour à des conditions météorologiques plus pluvieuses (lessivage des sols plus important, recours aux herbicides, fongicides et insecticides plus soutenu) ont très probablement été à l'origine de cette évolution en 2006.



2. Résultats pour les Eaux souterraines

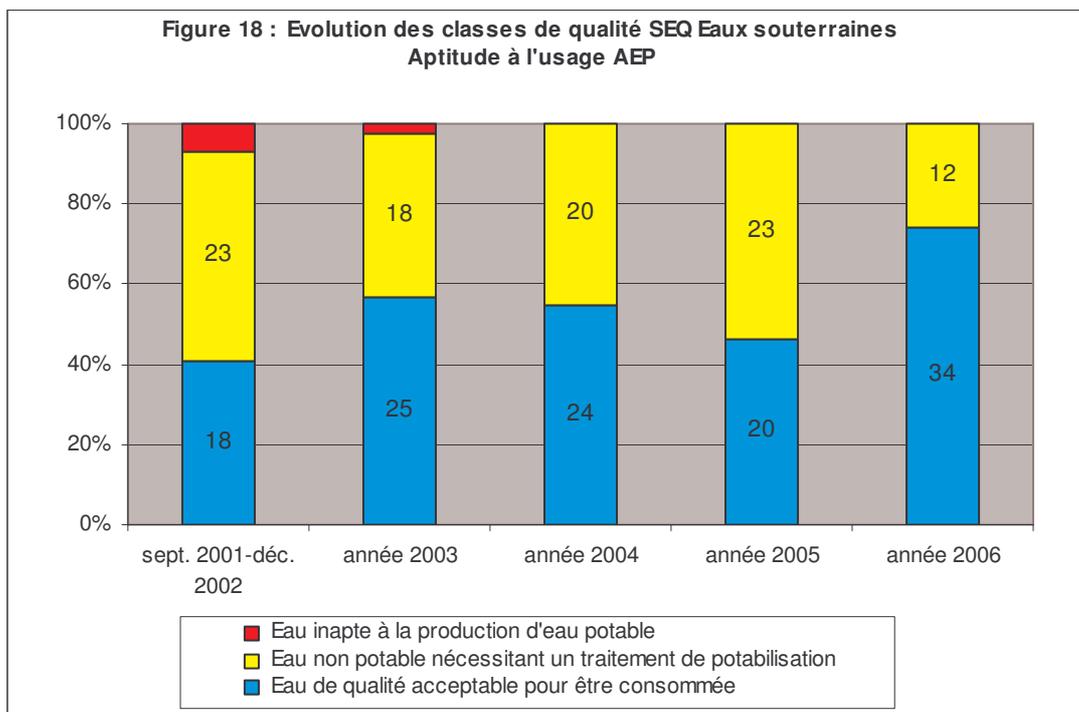
2.1. Les résultats selon le SEQ'Eaux souterraines

2.1.1. SEQ Eau AEP

La carte de la figure 17 présente les résultats du suivi 2006, selon les classes de qualité définies par le SEQ'Eaux souterraines pour l'usage eau potable (AEP).

Il apparaît qu'une majorité de stations (34 sur un total de 46, soit 74% de l'échantillon) présente une eau de bonne qualité pour un usage en consommation (classe bleue), tandis que 12 stations (soit 26% des points) se caractérisent par une eau de qualité moyenne, nécessitant un traitement de potabilisation (classe jaune). Comme en 2004 et 2005, aucun point ne présente une eau brute inapte à la production d'eau potable (classe rouge, qui soulignerait une concentration supérieure à $2\mu\text{g/l}$ pour au moins une substance). Cette absence de point particulièrement dégradé confirme l'amélioration constatée régulièrement par rapport aux premières années de suivi (dans un contexte hydrologique certes légèrement différent).

La tendance est globalement à l'amélioration par rapport à l'année précédente (forte diminution du nombre de points qui nécessiteraient un traitement pour la boisson). Dans le détail, 13 stations voient leur qualité s'améliorer et seul un point montre une dégradation relative par rapport à 2005.



NB : les chiffres indiqués correspondent au nombre de stations concernées par la classe de qualité

Pour l'usage AEP, les paramètres déclassant les stations en jaune selon les règles du SEQ'Eaux souterraines sont principalement la déséthyl-atrazine et le total des substances

Attention, ces résultats statistiques sur tous les points de suivi des eaux souterraines du réseau régional (tous usages confondus) ne préjugent pas des résultats du contrôle sanitaire réglementaire réalisé par les DDASS et pouvant entraîner au cas par cas des mesures d'information et de restrictions. La variabilité saisonnière de certaines substances peut ainsi induire quelques différences analytiques sur un même point (pic ou absence de molécules au moment du prélèvement).

Figure 17 : Qualité des eaux souterraines Aptitude à l'usage en eau potable Altération pesticides - Année 2006

Direction régionale de l'environnement
RHÔNE-ALPES



Classes de qualité - Altération pesticides

SEQ'Eau souterraine (V0) - Aptitude à l'usage AEP (*)

- Eau de qualité acceptable pour être consommée (34)
- Eau non potable nécessitant un traitement de potabilisation (12)
- Eau inapte à la production d'eau potable (0)

• Captage AEP

(*) Ces résultats ne préjugent pas de ceux obtenus dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire réalisé par les DDASS

Sources de données : BdCarthage IGN - DIREN RA
Agence de l'Eau RM&C

2.1.2. SEQ Eau patrimonial

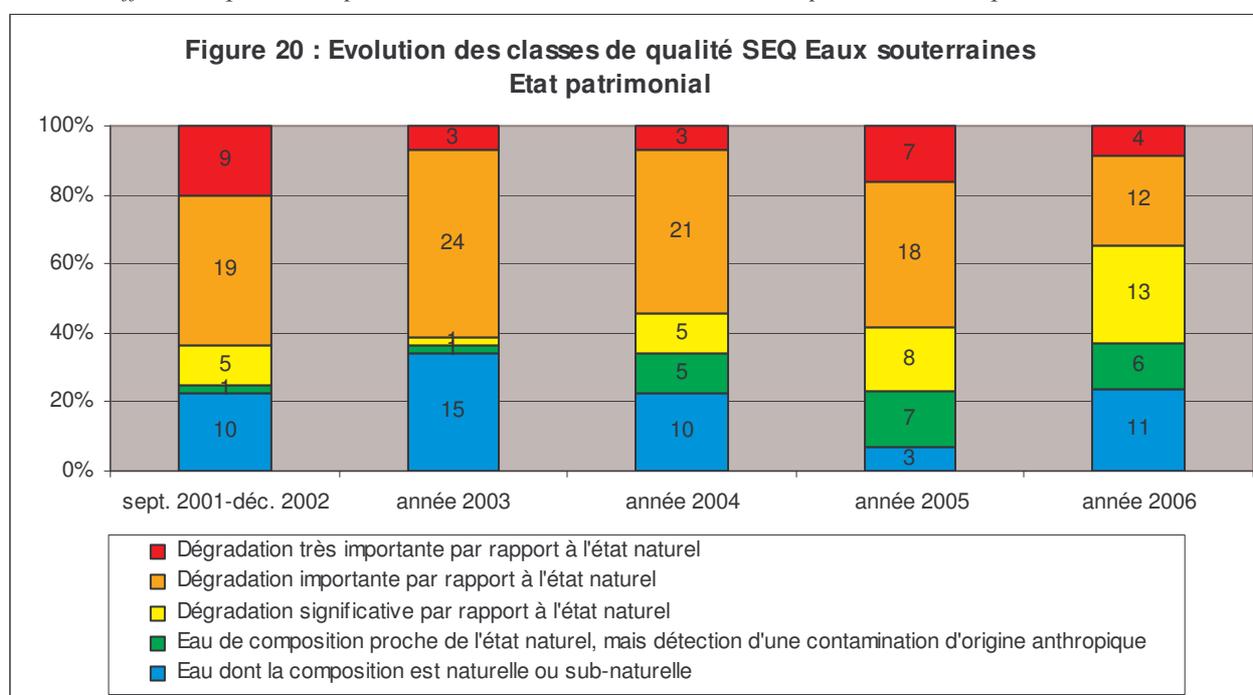
La carte de la figure 19 (ci-après) présente la qualité de ces mêmes points selon l'état **patrimonial** des eaux souterraines.

Selon les critères retenus dans cette classification, seul un tiers des points (17 sur 46) présente une eau de qualité proche de la qualité naturelle, tandis que près de 10% des points se caractérisent par une forte à très forte dégradation de la qualité originelle. La majorité des stations souligne une dégradation significative (classes de couleur jaune et orange).

Dans le détail, 24 points voient leur qualité patrimoniale s'améliorer par rapport à 2005, contre seulement 4 qui montrent une dégradation relative. L'évolution globale montre à une très nette amélioration d'ensemble selon l'état patrimonial des eaux souterraines en 2006.

Les résultats de l'année 2006 pour les eaux souterraines présentent le meilleur bilan depuis la mise en place du suivi, il y a 5 ans.

NB : les chiffres indiqués correspondent au nombre de stations concernées par la classe de qualité



Les paramètres déclassants (usage patrimonial) des stations **en classe jaune et au-delà** (stations présentant au moins une fois un dépassement du seuil de 0,1 µg/l, au-delà duquel un traitement de potabilisation est nécessaire) sont principalement **l'atrazine** et son principal métabolite **l'atrazine-déséthyl** (très majoritairement), **la terbutylazine et le terbuthylazine-déséthyl**, **l'oxadiazon**, **la simazine**, **l'oxadixyl** ainsi que le **total des substances** (cf. tableau 5). La famille des triazines et ses principaux dérivés est donc sureprésentée. De façon générale, les produits de dégradation sont assez fréquents et en quantités parfois importantes : c'est le signe d'un héritage mais aussi d'une certaine rémanence de la pollution (qui se substitue en quantité aux molécules-mères).

Le diuron, **le métolachlore**, **le bromacil**, **l'aminotriazole**, **l'AMPA**, les **HCH** et le **2,6-dichlorobenzamide** apparaissent encore de façon ponctuelle mais récurrente. Ils restent encore à l'origine de déclassements, comme cela était le cas en 2005 (et sur quelques années antérieures), mais en moindres proportions.

Figure 19 : Qualité des eaux souterraines - Etat patrimonial

Altération pesticides - Année 2006



Direction régionale de l'environnement
RHÔNE-ALPES



Classes de qualité - Altération pesticides

SEQ'Eau souterraine (V0) - Etat Patrimonial

- Eau de composition naturelle (11)
- Eau proche de sa qualité naturelle (6)
- Eau moyennement dégradée (13)
- Eau de mauvaise qualité (12)
- Eau très fortement dégradée par rapport à son état naturel (4)

Tableau 5 : Résultats SEQ Eau souterraine et paramètres déclassants

PESTICIDES RESEAU EAUX SOUTERRAINES ©			RESULTATS 2006								
IDENTIFICATION DU POINT			USAGE AEP				ETAT PATRIMONIAL				nombre total prélèvements
Point de mesure	Dpt.	Code national	Classe Qualité	évolution	paramètres déclassants	Classe Qualité	évolution	paramètres déclassants			
SOURCE BLEUE DE DORTAN	01	06277X0084/SO	1	↘		1	↘		6		
FORAGE DE PRÉ CHAPUIS	74	06297X0022/F2105A	1	→		2	↘	atrazine déséthyl (5), total substances (5)	6		
SOURCE DE DRAILLANT	74	06298X0012/VILLA	1	→		1	→		6		
PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5	69	06505X0078/F5	3	→	simazine (1), 2,6 dichlorobenzamide (5)	4	↘	simazine (5), terbutylazine (4), oxadixyl (2), total substances (6), 2,6 dichlorobenzamide (5), Terbutylazine-déséthyl (1)	6		
PUITS DE PERONNAS - P2	01	06512X0023/289A	1	↘		4	↘	atrazine (4), atrazine déséthyl (3), total substances (4)	4		
PUITS DE CRACHE	74	06538X0057/F	1	→		1	↘		5		
CAPTAGE DE BEAUREGARD	69	06741X0008/692A	3	→	Oxadixyl (1)	4	↘	Total substances (5), Oxadixyl (5), Déséthylatrazine (1)	6		
PUITS DU BELLATON NOUVEAU	01	06754X0065/P2	1	↘		3	↘	Total substances (5), Déséthylatrazine (5), Atrazine (2)	6		
SOURCE DE LA DOUAI	74	06774X0046/SCE	1	→		1	↘		6		
PUITS DE MEYZIEU	69	06988B0007/N.1	1	↘		3	↘	atrazine (3), Total substances (6), Bentazone (6), Déséthylatrazine (1)	6		
PUITS DU CAMP DE LA VALBONNE	01	06991D0172/F	3	→	Déséthylatrazine (1)	4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6)	6		
PUITS DE BALAN	01	06991X0179/S2	1	↘		3	↘	Total substances (6), Déséthylatrazine (6)	6		
PUITS DU LUIZARD 1	01	06993X0131/P1	1	→		2	→	Total substances (5), Déséthylatrazine (5)	6		
PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1	69	06995X0137/P2	1	→		1	↘		6		
CAPTAGE INDUSTRIEL DE PONT DE CHERUY	38	06996X0001/F	1	↘		3	↘	Total substances (4), Déséthylatrazine (4), Atrazine (3), Bromacil (1)	6		
PUITS DES FELINS P4	69	07221X0017/P4	1	→		1	↘		6		
PUITS PRIVE DE FEYZIN	69	07222D0216/A26-1	3	↗	Total substances (2), Bromacil (1), Aminotriazole (2), Diuron (3)	5	↗	Total substances (3), Bromacil (1), Aminotriazole (2), Diuron (3), Diflufenicanil (1)	5		
PUITS DES ROMANETTES	69	07223C0089/S	1	→		1	↘		6		
FORAGE DE LA RONTA	38	07232X0029/F2	1	↘		3	↘	Total substances (6), Simazine (5), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6)	6		
SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU	38	07234X0019/HY	1	→		1	↘		4		
FORAGE DU VERNAY NORD	38	07238X0043/F3	1	↘		3	↘	Total substances (5), Déséthylatrazine (4), Atrazine (4)	6		
FORAGE LA FONTAINE-LES PRAIRIES	38	07463X0037/318A	1	→		3	↗	Total substances (4), Déséthylatrazine (4), Atrazine (2)	6		
GALERIE DE LA GERE	38	07463X0054/F	1	→		3	→	total substances (3), Déséthylatrazine (3), AMPA (1)	6		
PUITS LES ILES P4	38	07466X0050/P	1	→		2	↘	Total substances (1), Déséthylatrazine (1)	6		
FORAGE DE FARAMANS F2	38	07476X0021/S	3	→	Déséthylatrazine (3)	4	→	Total substances (3), Déséthylatrazine (3), Atrazine (3)	5		
PUITS DES TERRES CARRÉES SUD	07	07702X0068/P2S	1	↘		3	↘	Total substances (6), Déséthylatrazine (5), Atrazine (5)	6		
PUITS DU MOULIN DE GOLLEY	38	07702X0129/P	1	→		4	↗	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), 2,6-dichlorobenzamide, Imidaclopride (1)	6		
FORAGE DE L'ILE QUATERNAIRE	26	07704X0082/F	3		Déséthylatrazine (1), Total Substances (1)	5		Atrazine (2), Déséthylatrazine (2), Total Substances (2)	3		
PUITS DES PRES NOUVEAUX	26	07706X0091/S1	3	→	Métolachlore (5)	4	↘	Total substances (6), Métolachlore (6), Déséthylatrazine (5)	6		
FORAGE DU RIVAL	38	07713X0020/F	1	→		3	→	Total substances (3), Déséthylatrazine (3)	6		
FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU	38	07732X0051/38214C	1	→		1	→		6		
CAPTAGE DES CHATAIGNIERS	07	07942X0287/F	3	→	oxadiazon (1)	4	→	Total substances (6), oxadiazon (6)	6		
PUITS PRIVE LES CHASSIS	26	07947X0045/PUITS	1	↘		3	↘	Total substances (3), Oxadixyl (3), Déséthylatrazine	6		
DRAIN LES ECANCIÈRES	26	07956X0037/D	1	↘		4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), Métolachlore (1)	6		
FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX	38	07964X0335/F	3	→	Total substances (6), HCH bêta (6), HCH epsilon (4), Oxadiazon (6)	5	→	Total substances (6), HCH alpha (6), HCH bêta (6), HCH delta (3), HCH epsilon (5), HCH gamma (3), diuron (3), Oxadiazon (6)	6		
SOURCE DES MALCONTENTS	26	08183X0242/SMAL01	1	↘		4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (2)	6		
GALERIE NORD DE CHABEUIL	26	08184X0066/DRAIN	3	→	Total substances (1), Déséthylatrazine (6), Atrazine (1)	5	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6)	6		
SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE	26	08187X0223/S	1	→		3	→	Total substances (5), Déséthylatrazine (5), Atrazine (3)	6		
PUITS DE LA DAME - SUD	26	08661X0152/P	1	→		3	↘	Total substances (6), Oxadiazon (6)	6		
PUITS DES REYNIERES	26	08663X0050/P	1	↘		2	↘	Total substances (1), Déséthylatrazine (1)	4		
PEYRAOU DU MOULIN	07	08888X0003/F	1			1			2		
FORAGE DE GERIGE	07	08898X0011/F	1			1			2		
CAPTAGE DE LA TOUR	26	08663X0123/D	3	→	Déséthylatrazine (1)	4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (5)	6		
FORAGE DU QUARTIER DE LINGTIER (LA-GARDE-ADHEMAR)	26	08901X0119/F1	1	→		2	↗	Total substances (1), Déséthylatrazine (1)	6		
CAPTAGE SMARD	26	08905X1063/P	1	→		2	↘	Total substances (5), Déséthylatrazine (5), Atrazine (4)	6		
CAPTAGE SAMSON	26	08908X0006/D	3	→	Terbutylazine déséthyl (5)	4	→	Total substances (6), Terbutylazine déséthyl (6), Terbutylazine (5)	6		

Evolution des altérations : → qualité stable par rapport à la campagne 2005

↘ amélioration relative par rapport à la précédente campagne

Le nombre de substances actives à l'origine du déclassement varie peu, oscillant entre 2 et 3 et dépassant rarement 4 molécules (ne pas confondre avec le nombre de substances retrouvées qui peut parfois dépasser 6).

Le contexte environnemental des stations contaminées est également très variable, marqué par le type de molécules: on retrouve ainsi des contaminations en milieux agricoles divers (cultures de maïs, céréales, grandes cultures, vignes ou vergers) mais aussi dans un cadre plus industriel. De façon générale, les contaminations les plus marquées sont récurrentes et touchent les mêmes points, avec les mêmes types de produits, que les années précédentes

Le nombre de stations en classe rouge (selon le SEQ-Eau usage patrimonial) est modéré et en amélioration : sur 4 stations atteignant cette limite (contre 7 en 2005), 2 stations présentaient déjà cette mauvaise qualité.

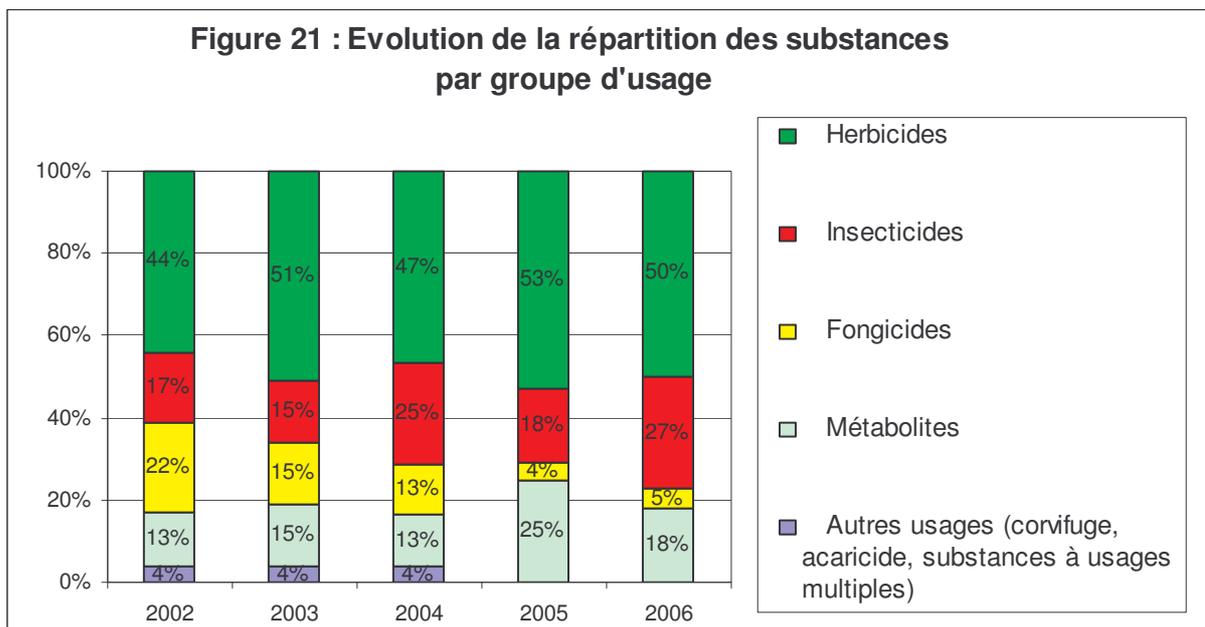
Le nombre de stations exemptes de toute contamination est également en voie d'amélioration : 11 stations présentent un profil de qualité d'eau identique à son état naturel, auxquelles s'ajoutent 6 stations faiblement altérées et proche de cet état. Cela représente au total plus du tiers des stations (contre moins d'un quart en 2005)

Ce bon résultat relatif reflète peu les modalités de choix des nouvelles stations de mesures, alors que l'échantillon dans son ensemble concerne des stations volontairement placées dans des secteurs sensibles vis-à-vis de leur environnement agricole ou industriel. L'influence de ces activités sur la qualité des eaux souterraines sous-jacentes est marquée, mais s'exprime plus modérément sur l'année 2006. Cette tendance devra être confirmée dans les prochains exercices, pour illustrer une amélioration structurelle et non liée à un contexte hydroclimatique particulier (faiblesse de la recharge annuelle et du lessivage en zone non saturée, avant atteinte de la nappe).

2.2. Substances quantifiées

Un total de **22 substances actives différentes a été retrouvé en 2006** (cf. tableau de l'annexe VI - matières actives retrouvées). Ce nombre est en diminution par rapport à 2004 et 2005. Quelques confirmations mais aussi des évolutions sont constatées sur le type de substances rencontrées.

La répartition par groupes d'usages (figure 21) montre que **les herbicides représentent toujours la majorité des substances** (sur les 22 substances quantifiées, 11 sont des herbicides), **suivies par les insecticides** (6 substances quantifiées dont 5 HCH), **des métabolites** (issus d'herbicides) puis **des fongicides** (à travers son unique représentant l'oxadixyl). Les autres types de substances n'ont pas été retrouvés.



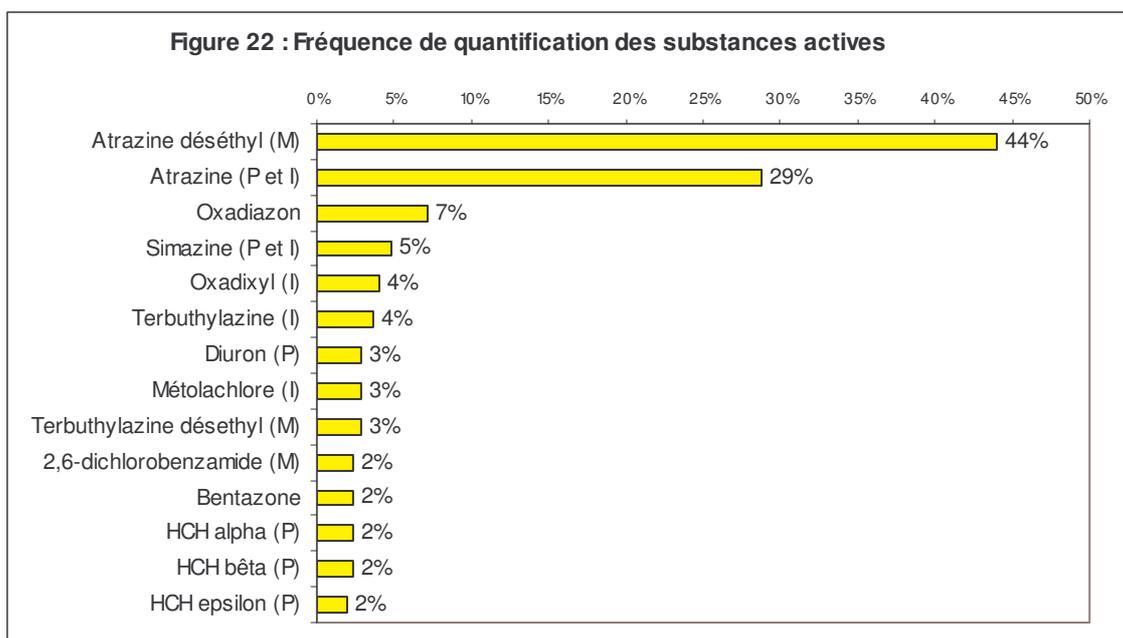
Dans le détail, cette répartition reste analogue à celle de la campagne précédente, à savoir :

- les herbicides sont en faible baisse ;
- les insecticides se positionnent à un niveau comparativement élevé (plus du quart des substances en 2006). Ces chiffres sont à relativiser, car un grand nombre d'insecticides sur la seule station de Pont-de-Claix (dans un contexte industriel très particulier) contribue à déséquilibrer le bilan ;
- les fongicides sont retrouvés en proportion quasi-constante, confirmant une présence discrète depuis 2 ans et en nette diminution depuis 5 ans ;
- la part des métabolites reste relativement invariante, bien qu'en diminution relative, si l'on fait abstraction de l'évolution des analyses (dont l'introduction en 2005 de nouvelles molécules par le laboratoire CARSO : 2-hydroxy atrazine, hydroxyterbutylazine et simazine hydroxy notamment) ;
- la part des corvifuges, acaricides et substances à usages multiples reste insignifiante.

2.3. Niveau de contamination

2.3.1. Contamination par substance individualisée

La figure 22 (fréquence de quantification des substances actives) montre que la majorité des substances retrouvées au-dessus d'une fréquence de 2 % sont des herbicides ou dérivés. Les substances les plus fréquemment quantifiées sont, comme les années précédentes, **l'atrazine-déséthyl et sa molécule mère, l'atrazine.**



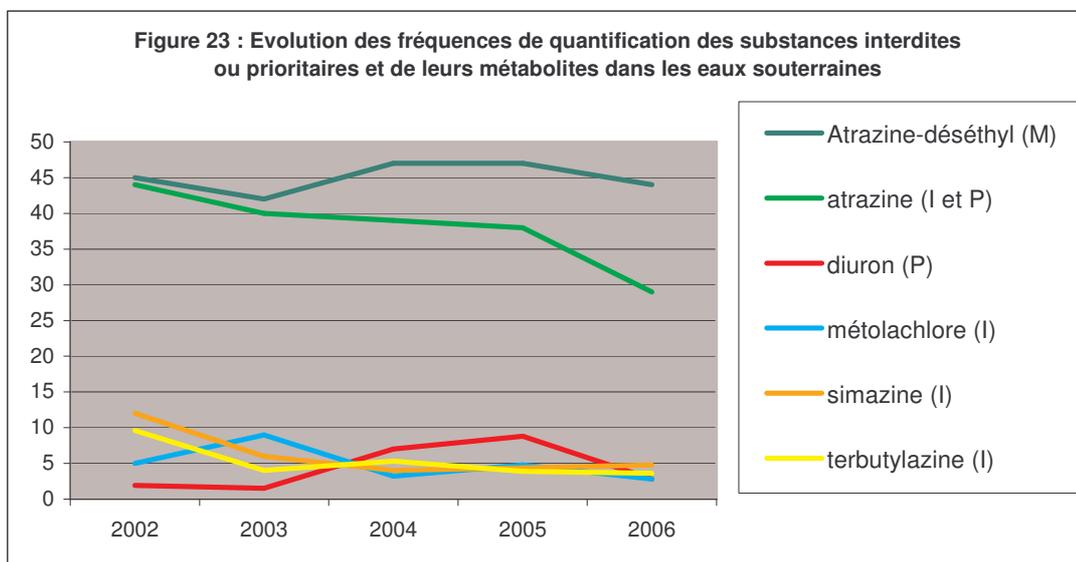
I : substance interdite - P : substance prioritaire et dangereuses prioritaires des directives européennes - M : métabolites

Les substances interdites les plus rencontrées dans les eaux souterraines sont quasiment les mêmes qu'en 2005 et très similaires aux résultats analytiques sur les eaux superficielles.

L'arrêt théorique de l'utilisation de la plupart de ces molécules ne se traduit pas encore dans la majorité des aquifères, en raison d'une dynamique lente de ces systèmes : les processus d'infiltration à travers la zone non saturée, puis la vitesse de propagation de l'eau au sein même de l'aquifère sont à l'origine de l'inertie plus ou moins grande de la disparition de ces substances dans les eaux les plus profondes.

Les évolutions constatées sont les suivantes en fréquence de prélèvements (cf. tableau en annexe VI) :

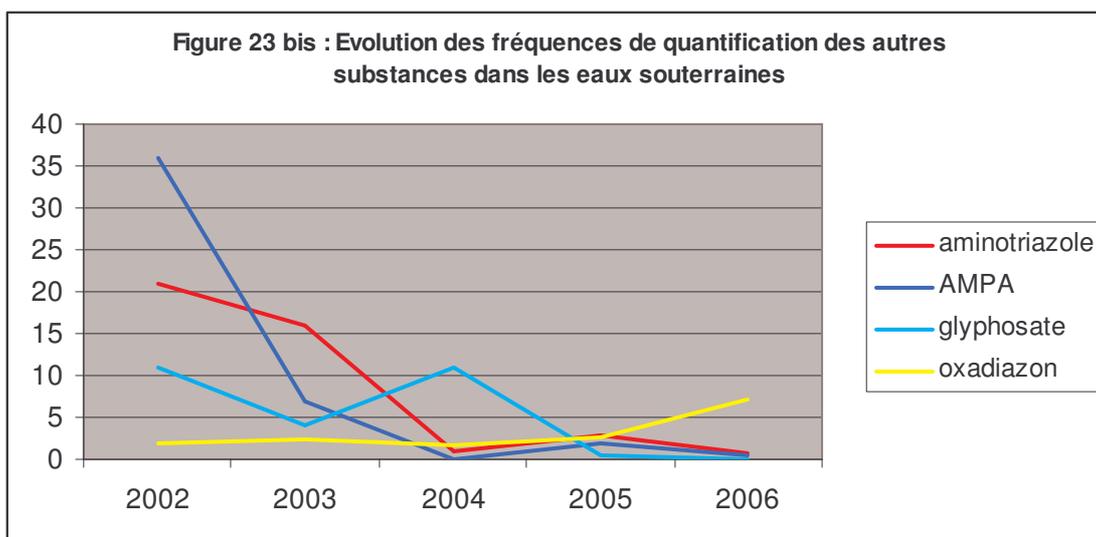
- **l'atrazine et l'atrazine-déséthyl** apparaissent moins que les années précédentes (ce qui pourrait apparaître logique, du fait de leur interdiction et abandon ces dernières années). Leur lente dégradation confère à les retrouver dans les sols pendant quelque temps encore (contamination encore récente par rapport à l'inertie de certains sols et systèmes aquifères) ;
- le **diuron** tend à diminuer dans les eaux souterraines : il n'apparaît désormais qu'en 7^e position des substances les plus retrouvées en 2006 (mais concerne encore 3 stations), après une forte hausse en 2004, confirmée en 2005 ;
- le **métolachlore** est encore bien présent (comme pour les eaux superficielles). A noter que ce résultat s'explique car l'analyse comprend non seulement le métolachlore (interdit d'utilisation depuis le 1^{er} janvier 2004), mais aussi le S-métolachlore, toujours autorisé ;
- la **simazine** confirme sa fréquence d'apparition des années précédentes : elle constitue avec l'**atrazine** et le **terbuthylazine** les triazines les plus représentées ;
- le **terbuthylazine et son principal métabolite** se retrouvent toujours parmi les substances les plus retrouvées (presque 7% en cumul, en diminution relative) ;



I : substance interdite - P : substance prioritaire et dangereuses prioritaires des directives européennes - M : métabolites

Concernant les substances encore autorisées (cf. figure 23 bis) :

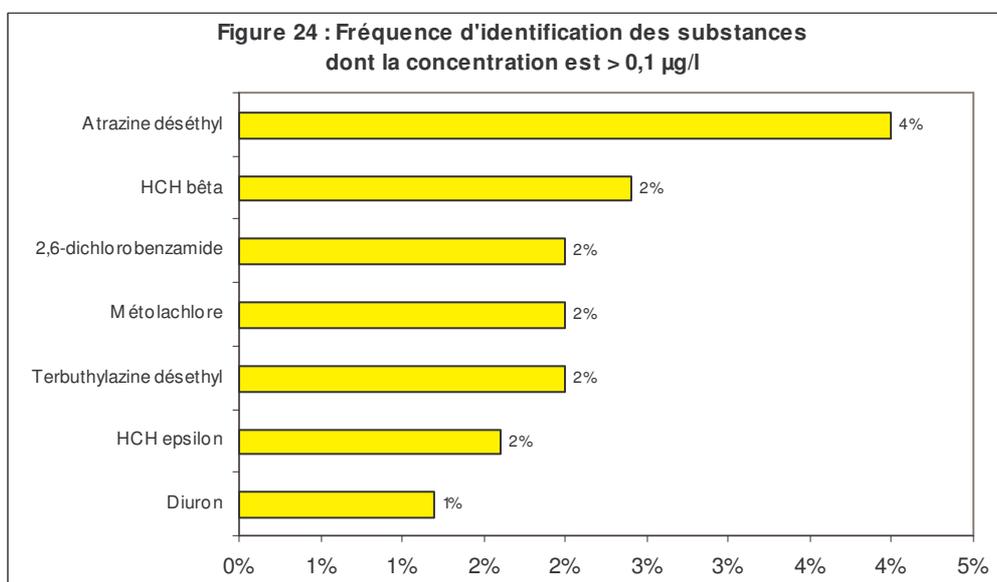
- l'**oxadiazon** remplace le **2-6-dichlorobenzamide** (en régression) dans le trio de tête, en très nette progression : il reste cependant peu représentatif d'une contamination d'ensemble car principalement révélé par des teneurs et fréquences élevées sur un faible nombre de points (3 stations : forage de pont de claix, captage des chataigniers en Ardèche et Puits de la Dame dans la Drôme) ;
- l'**aminotriazole** confirme une fréquences de quantification très faible observée depuis 2004 ;
- le **glyphosate n'apparaît plus** en 2006 et confirme le résultat obtenu en 2005. Sa présence antérieure est néanmoins encore révélée par celle de son principal métabolite, l'AMPA (quantification en baisse, sur moins de 1% des échantillons en 2006), ce qui conforte la chute enregistrée depuis 2002 ;
- le **diflufenicanil** est par contre à nouveau repéré, mais en de très faibles proportions.



On notera que, parmi les substances retrouvées dans les eaux souterraines, 8 sont classées substances prioritaires de la Directive Cadre Européenne et 5 sont désormais interdites d'utilisation en France (atrazine, bromacil, métolachlore, oxadixyl et terbuthylazine).

2.3.2. Contamination par substance dont concentration > 0,1 µg/l

L'examen de la nature des substances actives retrouvées à une concentration supérieure au seuil de **0,1 µg/l** (figure 24) montre que les **dépassements les plus fréquents** sont liés à la présence de l'**atrazine-déséthyl** (en grande majorité), l'**hexachlorocyclohexane** (béta et epsilon), le **Métolachlore**, la **terbuthylazine-déséthyl**, la **2,6-dichlorobenzamide** et le **Diuron**.

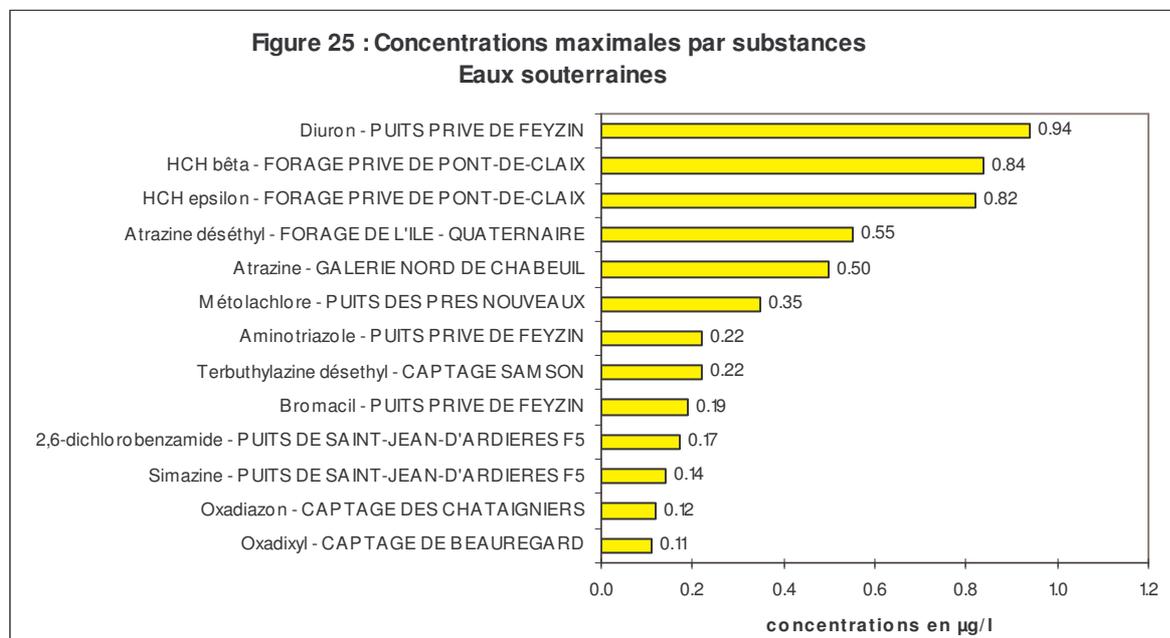


Moins de la moitié des stations présente au moins une fois une substance dont la concentration est supérieure à 0.1 µg/l : cela représente un cinquième des prélèvements sur l'ensemble des stations. Ces proportions reflètent une amélioration d'ensemble sur 2006 par rapport aux années antérieures.

2.3.3. Concentrations maximales par substances

Aucune substance n'a été retrouvée avec une concentration supérieure à 1 µg/l (cf. figure 25 ci-après)¹. Le diuron et l'HCH (bêta et epsilon) restent néanmoins très proches de cette valeur. Ces fortes concentrations sont dues respectivement aux puits privés de Feyzin et de Pont de Claix (comme en 2004 et 2005 pour ce dernier), situés en environnement industriel. Ces fortes contaminations correspondent à des substances que l'on ne retrouve pas sur les autres stations.

A l'exception de l'Atrazine et déséthylatrazine dépassant ou atteignant le seuil de 0,5 µg/l, les autres substances actives présentent des concentrations inférieures ou égales à ce seuil. On retrouve ainsi des métabolites de molécules autrefois très utilisées (atrazine-déséthyl et terbuthylazine-déséthyl, 2,6-dichlorobenzamide) mais aussi des molécules-mères (métolachlore, aminotriazole, simazine, oxadiazon et oxadixyl), qui apparaissent parmi les substances retrouvées avec les plus fortes concentrations. Le bromacil refait également surface dans ce groupe, alors qu'il était en retrait en 2005.



Le tableau de l'annexe V dresse la liste des stations les plus contaminées, c'est à dire présentant au moins pour un prélèvement, une concentration maximale par substance supérieure à 0,1 µg/l. Cette situation se rencontre sur 12 stations régionales (contre 25 en 2005), dont quelques-unes accusant des dépassements quasi-systématiques de ce seuil.

On note une nette amélioration pour les stations de l'Ain (majoritairement concernées en 2005 par ces dépassements), et dans une moindre mesure, sur les stations des départements de la Drôme et de l'Isère (globalement les plus touchées en fréquence et en quantité de substances rencontrées), suivies par celles du Rhône.

¹ On remarque que l'hexachlorocyclohexane epsilon (une molécule synthétique utilisée comme insecticide) n'est plus retrouvé selon les concentrations marquées de l'année précédente.

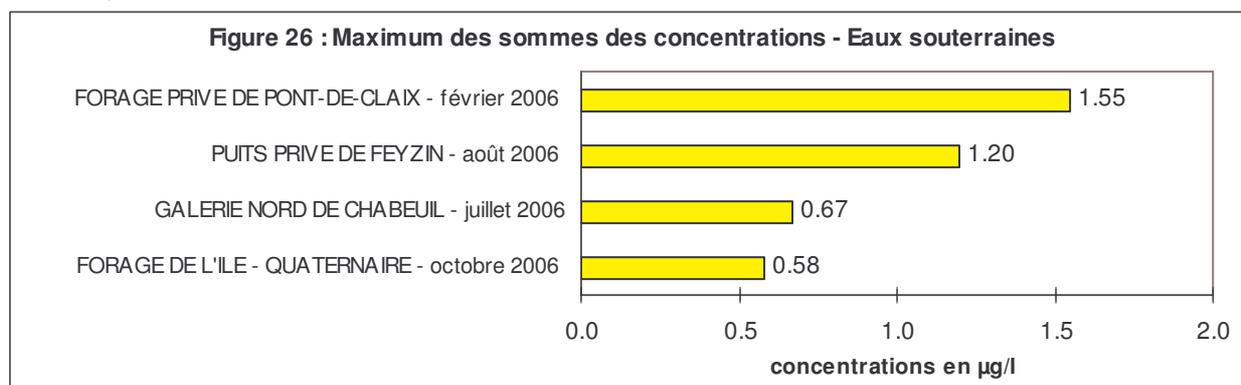
2.3.4. Somme des substances

22 substances différentes ont été quantifiées dans les eaux souterraines au cours de l'année 2006. Les sommes des concentrations pour les stations les plus contaminées (somme des substances supérieures à 0,5 µg/l) sont présentées dans la figure 26.

Quatre stations dépassent le seuil de 0,5 µg/l en cumul en 2006 (contre 5 en 2005). Parmi elles, on retrouve logiquement les 2 stations présentant les plus fortes concentrations individuelles : le forage privé de Pont de Claix en vallée du Grésivaudan (comme en 2002, 2003 et 2004), et le puits privé de Feyzin. La Galerie Nord de Chabeuil, dans la plaine de Valence (déjà présente en 2002, 2004 et 2005) et le forage de l'Île Quaternaïre, au centre de la Plaine de Bièvre-Valloire (Bas-Dauphiné) complètent cet inventaire des cumuls de concentrations les plus importants.

Le nombre de captages approchant ce seuil en cumuls des substances est en repli par rapport aux années précédentes.

Seuls 2 points présentent au moins 5 substances différentes quantifiées au cours de l'année, dont seulement un d'entre eux atteignant ce nombre lors d'un unique prélèvement (forage privé de Pont de Claix).



2.4. Evolution de la contamination au cours de l'année

Pour les eaux souterraines, l'évolution de la contamination au cours de l'année pose des difficultés d'interprétation à plusieurs titres car les résultats observés à un instant t résultent de multiples facteurs, tels que :

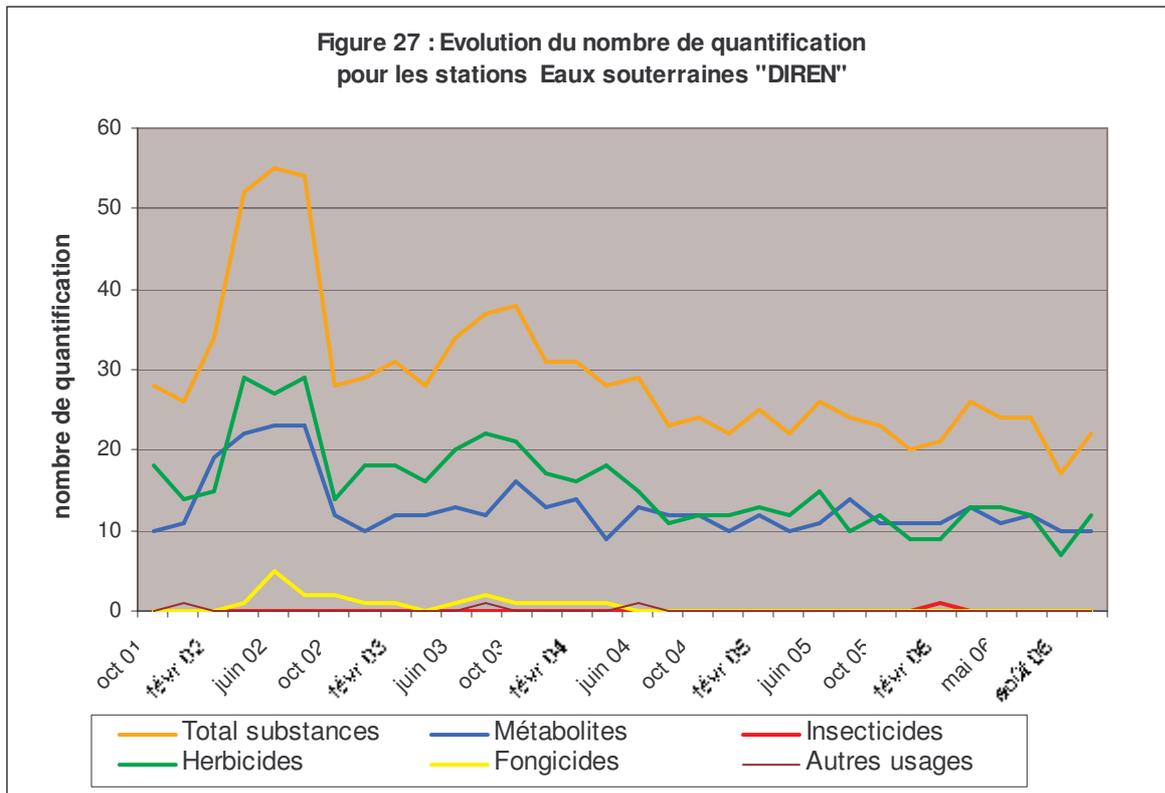
- les conditions de transfert dans le sol et le sous-sol (flux d'infiltration privilégiés ou non, efficacité d'utilisation de la molécule par les végétaux, etc.),
- la réactivité des molécules avec le milieu traversé (dynamique de dégradation des substances actives, interactions des molécules entre elles),
- les conditions climatiques récentes (température, pluviométrie),
- l'historique de la parcelle concernée (traitements appliqués, travail du sol)...

La variabilité intersaisonnière est également liée à l'utilisation plus ou moins récente, ponctuelle et temporaire, des molécules rencontrées. De plus, les analyses se situant à des taux de détection et quantification très bas, le franchissement ou non du seuil analytique peut contribuer à la détection chronique d'une molécule. Ce n'est donc qu'au bout de plusieurs années d'observation que des grandes tendances peuvent éventuellement se dessiner.

L'analyse de l'évolution temporelle des teneurs en pesticides (figure 27) s'appuie sur les résultats établis à partir des points du réseau régional complémentaire (15 points sur les 46 du réseau

régional). Le suivi sur ce réseau s'effectue sans interruption depuis septembre 2001, grâce à des prélèvements réguliers et synchrones tous les 2 mois.

Attention : le graphe suivant n'illustre l'évolution que d'une partie des points constituant le réseau régional (les points du réseau de bassin n'y figurant pas) – cette tendance est néanmoins jugée représentative de l'ensemble de l'échantillon.



Les variations de contamination au cours de l'année 2006 restent faibles mais plus contrastées qu'en 2004 et 2005, laissant transparaître des pics de contamination printaniers et estivaux, par rapport aux analyses d'hiver et d'automne.

La contamination des eaux souterraines s'observe cependant tout au long de l'année. Le niveau de contamination est stable et en légère baisse par rapport aux années antérieures. Sur l'ensemble de la période d'observation, la tendance confirmée est celle d'un tassement du nombre de substances quantifiées dans les eaux souterraines. Cette évolution est à mettre en relation avec de moindres niveaux de recharge de nappe et de lessivage des premiers horizons de sols, relativement moins marqués sur ces dernières années.

La situation actuelle est liée à plusieurs facteurs, hérités pour partie de la situation hydroclimatique des mois précédents :

- d'une part les conditions climatiques des années 2003 à 2005 ont été marquées par des forts épisodes de sécheresse, limitant le transfert des eaux pluviales (et des produits dissous liés) vers les nappes. Cette tendance globale a persisté en 2006, mais les précipitations ont été plus fortes en mars, août et novembre, entraînant des écoulements de surface plus conséquents au printemps et à l'automne (lessivage plus importants des sols à ces périodes). Cette répartition des pluies peut avoir eu un impact lors des applications de produits en territoires agricoles ou un décalage dans le temps (au détriment des eaux superficielles) des transferts de produits issus du lessivage sur sols secs (et peu infiltrants).

- d'autre part, les limitations d'utilisation des produits pesticides (par effort d'application pour une efficacité maximale des traitements ou par diminution relative des applications) peuvent logiquement réduire la contamination par les pesticides des sols et des eaux, et donc mener à l'élimination ou la présence réduite des substances détectées (si elles sont recherchées) dans les eaux souterraines.

Ces hypothèses sont à confronter au constat dressé pour les eaux superficielles : la contamination générale des eaux de surface ayant évolué significativement à la hausse en 2006, elle pourrait traduire une répartition des transferts de pesticides essentiellement marquée par l'hydrologie et l'occurrence des périodes pluvieuses. Elle ne traduirait donc pas une réduction d'emploi de produits pesticides, comme le laissait supposer le bilan 2005.

Il aurait été intéressant , en parallèle, d'avoir les quantités annuelles de produits utilisés, ce qui permettrait d'infirmer ou de confirmer cette dernière supposition.

3. Résultats détaillés par stations et par départements

Afin de ne pas alourdir le corps du texte, le rapport a été complété par la présentation par station et par département des résultats statistiques, sous la forme de fiches stations et de fiches départements (annexes VII et VIII). En effet, il a semblé important de pouvoir apporter des éléments plus précis aux lecteurs intéressés par les résultats sur un secteur donné avec la fiche station donnant une synthèse des résultats sur le point de suivi. De même, la présentation des résultats par département permettra aux structures départementales (conseils généraux, services de l'Etat réunis au niveau départemental au sein de la mission inter-services de l'eau, associations départementales, chambres consulaires,...) d'avoir une lecture globale des principaux résultats sur leur département.

3.1. Les fiches stations

Les informations disponibles sur ce recto de format A4 en annexe VII, volontairement synthétiques mais suffisamment précises pour pouvoir être étudiées séparément de l'ensemble du rapport, sont :

- L'extrait de carte IGN (Scan 100 – échelle : 1cm pour 500 m) avec l'emplacement du point et sa couleur en terme de qualité SEQ'Eau vis-à-vis des pesticides (version 0 – aptitude à l'usage AEP pour les eaux souterraines et version 2 – qualité globale pour les eaux superficielles). Il est à noter que pour la diffusion grand public, cette carte ne figurera pas sur les fiches pour les points de suivi eaux souterraines, pour des raisons de confidentialité.
- Les principales caractéristiques identitaires du point avec son codage dans les bases de données nationales (BSS pour les eaux souterraines et code national pour les eaux superficielles), le département, la commune, la petite région agricole, la fréquence des prélèvements, les coordonnées Lambert (non renseignées pour les documents grand public sur les points à usage d'eau potable pour des raisons de confidentialité). Pour les eaux souterraines, les éléments complémentaires suivants sont ajoutés : profondeur du point, nom de l'aquifère concerné et l'usage du point. Pour les eaux superficielles, les éléments suivants sont renseignés : cours d'eau concerné et surface approximative du bassin versant. Cependant, cette dernière information a été calculée à partir d'un logiciel de traitement automatique qui peut être approximatif, notamment sur les secteurs de plaine.
- Une fenêtre donne les informations sur la période où a été effectuée la campagne de prélèvement, le nombre de prélèvements effectués, le nombre de substances analysées et le nombre de substances différentes quantifiées lors des analyses.
- Un camembert présente la répartition des résultats obtenus par groupe d'usage (insecticides, herbicides urées substituées, herbicides triazines, autres herbicides, fongicides, métabolites et autres fonctions). Il s'agit du nombre de substances différentes retrouvées dans une fonction d'usage/nombre total de substances différentes.
- Deux graphes apportent des informations quantitatives et qualitatives sur la contamination de la station. L'un représente, pour chaque prélèvement effectué, la concentration totale en pesticides ainsi que le nombre de substances quantifiées. Le second graphe indique, pour les substances actives les plus retrouvées, la fréquence d'identification, au maximum 9 molécules étant représentées.
- Ces informations graphiques sont complétées par : la liste exhaustive des molécules retrouvées sur la station pour la période d'étude et une synthèse reprenant les chiffres clés des 2 graphiques et indiquant :
 - la fréquence à laquelle la somme des concentrations est supérieure au seuil de qualité de 0,1 µg/l (pour les eaux souterraines) et de 0,5 µg/l pour les eaux superficielles (nombre de prélèvements où la somme des concentrations est supérieure à un seuil / nombre total de prélèvements)

- la fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés pour au moins une des substances analysées par une concentration supérieure ou égale à 0,5 µg/l (pour les eaux souterraines) et de 0,1 µg/l pour les eaux superficielles (nombre de prélèvements où la concentration d'une substance est supérieure à un seuil / nombre total de prélèvements).
- Un commentaire a été rédigé pour chacun des points. Ce commentaire s'intéresse essentiellement à l'environnement général du point, à sa qualité en terme de pesticides et à son évolution par rapport à la précédente période d'étude.

Remarque : dans certains commentaires, il est fait référence à la petite région agricole. La petite région agricole est établie en fonction de la vocation agricole dominante du secteur. La région Rhône-Alpes en compte 62. Les dominantes agricoles reportées sont celles de la petite région agricole et non celles l'environnement immédiat du point. On y retrouve les grandes catégories suivantes : les céréales (avoine, blé, orge, maïs grain et semence, riz, seigle, sorgho grain, triticales, autres), les cultures industrielles (oléagineux - colza, tournesol, soja, autres -, plantes textiles - lin et autres -, houblon, tabac, plantes aromatiques à parfums, médicinales et condimentaires, semences grainières et autres) et le fourrage (maïs fourrage et ensilage, prairies de graminées semées depuis automne 1994, prairies artificielles, prairies semées depuis automne 1994, plantes sarclées fourragères), la viticulture, l'arboriculture,

3.2. Les fiches départementales

Ces fiches format A3 (cf. annexe VIII) ont aussi été élaborées de manière à pouvoir être éventuellement extraites du rapport en donnant une information synthétique sur les principaux résultats sur chaque département. Les informations disponibles sont :

- Une carte du département comprenant : l'emplacement des points de suivi et leur qualité vis-à-vis des pesticides selon la présentation SEQ'Eau (version 0 pour les eaux souterraines et version 2 pour les eaux superficielles).
- La liste des substances quantifiées sur les eaux souterraines et sur les eaux superficielles.
- Une synthèse statistique présentant pour les eaux souterraines comme pour les eaux superficielles, la substance la plus quantifiée toutes analyses confondues, la fréquence de quantification de cette substance, le nombre maximum et le nombre minimum de substances quantifiées par prélèvement.
- Un bloc d'information statistique cartographique présentant pour les eaux souterraines comme pour les eaux superficielles : un camembert de répartition des groupes d'usage des substances retrouvées, un histogramme représentant le nombre de substances différentes retrouvées par station tous prélèvements confondus, un histogramme représentant la fréquence de quantification des substances les plus quantifiées, au maximum 7 molécules étant représentées.
- Un commentaire a été rédigé pour expliciter les résultats obtenus en terme qualitatif.

Plus généralement, si l'on compare les 8 départements entre eux, on notera que les principaux problèmes (récurrents par ailleurs) se rencontrent :

- pour les eaux superficielles sur le département du Rhône, et dans une moindre mesure dans la Loire, l'Ain et l'Isère ;
- pour les eaux souterraines, sur les départements de la Drôme, de l'Isère et du Rhône.

Ce constat s'explique largement notamment du fait de la spécificité agricole de ces départements que l'on retrouve sur les données du recensement agricole.

Ces départements font particulièrement l'objet de plans d'actions, dans le cadre du groupe de travail régional, la CROPPP, visant à réduire les pollutions par les phytosanitaires dans les secteurs prioritaires.

Conclusion

Le 5^{ème} bilan pesticides des eaux superficielles et souterraines de la région Rhône-Alpes pour l'année 2006 témoigne :

- d'une **dégradation** de la qualité générale **des eaux superficielles** par rapport à 2005,
- d'une **amélioration** relative de la qualité générale des **eaux souterraines** par rapport aux précédents exercices.

La qualité générale des eaux superficielles, évaluée à partir de l'outil SEQ'Eau **est en nette dégradation par rapport à 2005 et est similaire à celle des années 2003 et 2004**. Pour les eaux superficielles, moins de la moitié des stations (46%) est en classe de qualité bonne à très bonne contre 56 % en 2005. **Pour les eaux souterraines, les résultats issus du traitement par le SEQ'Eau reflètent une amélioration significative de la qualité** : 74 % des stations présentent une eau de qualité acceptable pour la consommation (contre environ 50% les années précédentes). Les eaux souterraines de très bonne qualité patrimoniale représentent de façon logique une part plus importante que l'année 2005 (24 % en 2006 contre 7 % en 2005).

Le nombre de substances quantifiées a augmenté très nettement pour les eaux superficielles (102 substances quantifiées en 2006 contre, 69 en 2005 et 86 en 2004) contrairement aux eaux souterraines pour lesquelles on observe une diminution plus ou moins sensible du nombre de substances quantifiées (22 molécules différentes retrouvées en 2006 contre 28 en 2005 et 24 en 2004).

Néanmoins, la répartition par groupe d'usage reste relativement stable depuis la mise en place du réseau. **Les herbicides représentent toujours la moitié des substances**. L'autre moitié des substances est représentée par des fongicides, des insecticides puis des métabolites. Parmi les substances identifiées, les points marquants en 2006 sont les suivants :

- Pour les eaux superficielles, la baisse des triazines (principalement l'atrazine et la déséthyl atrazine) observées les années précédentes ne se poursuit pas en 2006. L'atrazine déséthyl est la 3^{ème} substance la plus quantifiée dans les eaux superficielles. Comme les années précédentes, l'AMPA (métabolite du glyphosate) reste la molécule la plus quantifiée (dans près d'un prélèvement sur 2). Le diuron (substance prioritaire de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau) est en nette progression ainsi que l'oxadiazon.
- Pour les eaux souterraines, l'atrazine et son métabolite l'atrazine-déséthyl (dans une moindre mesure la terbuthylazine et son produit de dégradation) restent toujours significativement présentes, malgré une baisse relative. Les triazines, et dans une moindre mesure certaines molécules industrielles, se présentent encore comme les substances les plus souvent retrouvées en 2006. Par contre, on note une évolution à la baisse du glyphosate et de l'AMPA, tandis que l'aminotriazole et le diuron se maintiennent.

La dégradation des eaux superficielles en 2006 est probablement à relier aux conditions hydrologiques plus défavorables que les années précédentes : les précipitations plus abondantes ont en effet très certainement accrus les traitements et favorisé le transfert des substances vers les eaux superficielles.

A l'inverse, l'amélioration de la qualité des **eaux souterraines** vis-à-vis des pesticides est vraisemblablement à lier à un contexte hydrologique particulier ou une dynamique spécifique du transfert des substances à la nappe (faiblesse du lessivage ou absence de reprise de produits résiduels dans la Zone Non Saturée, voire transferts tardifs à la nappe à vérifier en 2007).

La très forte contamination des eaux par les pesticides est une nouvelle fois confirmée sur la Coise, le Gier, l'Azergues), le Garon ainsi que sur certaines nappes (plaine de Valence et alluvions du Drac).

Liste des annexes

Annexe I	Listes des points de suivi eaux superficielles et eaux souterraines
Annexe II	Liste des substances analysées et seuils de quantification
Annexe III	Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées
Annexe IV	Seuils SEQ'Eau pour les eaux superficielles (Version 2) et pour les eaux souterraines (Version 0)
Annexe V	Stations les plus contaminées
Annexe VI	Substances actives retrouvées et principaux usages
Annexe VII	Fiches stations
Annexe VIII	Fiches départements

Annexe I : Liste des points de suivi

EAUX SUPERFICIELLES

Département de l'AIN

Code station	Type réseau	Cours d'eau	Localisation	Code INSEE commune	Commune	Coord. X LII Etendu (m)	Coord. Y LII Etendu (m)
06092000	réseau de bassin	AIN	Ain à Saint Maurice de Gourdans	01378	SAINT MAURICE DE GOURDANS	823465	2094780
06800002	réseau regional complémentaire	CHALARONNE	Chalaronne à Thoissey	01420	THOISSEY	790471	2132940
06047200	réseau de bassin	REYSSOUZE	Reyssouze à Pont de Vaux	01305	PONT DE VAUX	799905	2162010
06800001	réseau regional complémentaire	REYSSOUZE	Reyssouze à Bourg en Bresse à la Gravière	01053	BOURG-EN-BRESSE	826265	2136775
06580502	réseau regional complémentaire	SEREINE	Sereine à Beynost au lieu-dit la Tuilerie	01043	BEYNOST	806716	2094452
06091600	réseau regional complémentaire	SEYMARD	Seynard à St Maurice de Remens au Hyeron	01379	SAINT-MAURICE-DE-REMENS	827140	2111695
06091625	réseau regional complémentaire	TOISON	Toison à Villieu-Loyes-Mollon	01450	VILLIEU-LOYES-MOLLON	824840	2106224
06049000	réseau de bassin	VEYLE	Veyle à Pont de Veyle	01306	PONT DE VEYLE	794390	2144575

Département de l'ARDECHE

06115090	réseau regional complémentaire	ARDÈCHE	Ardèche à Vallon-Pont-D'Arc camping les Tunnels	07330	VALLON-PONT-D'ARC	764769	1934197
06106000	réseau de bassin	DOUX	Doux à Tournon sur Rhône	07324	TOURNON SUR RHONE	794193	2010927
06107900	réseau de bassin	EYRIEUX	Eyrieux à Beauchastel	07027	BEAUCHASTEL	794836	1983490
06110000	réseau regional complémentaire	OUVÈZE	Ouvèze au Pouzin au lieu-dit les Clos	07181	LE POUZIN	790024	1975865
06113000	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Donzère		DONZERE	788079	1941818
06106600	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Charmes sur Rhône	07055	CHARMES SUR RHONE	797938	1986852

Département de LA DROME

06800004	réseau regional complémentaire	BARBEROLLE	Barberolle à St Marcel Les Valence à Thodure	26313	SAINT-MARCEL-LES-VALENCE	806768	1998498
06109100	réseau de bassin	DROME	Drôme à Livron sur Drôme	26165	LIVRON SUR DROME	797219	1977302
06108000	réseau regional complémentaire	DRÔME	Drôme à Ponet et St Auban	26246	PONET-ET-SAINT-AUBAN	836654	1978628
06117120	réseau regional complémentaire	EYGUES	Eygues à St Maurice Sur Eygues au pont de la D20	26317	SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES	811895	1924112
06149500	réseau de bassin	ISERE	Isère à Chateauneuf sur Isère	26084	CHATEAUNEUF SUR ISERE	804965	2005372
06580330	réseau de bassin	JABRON	Jabron à Montélimar	26198	MONTELIMAR	791747	1953012
06800005	réseau regional complémentaire	COLLIERES	Collières à St Rambert-d'Albon	26325	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	794892	2036381
06580316	réseau de bassin	ROUBION	Roubion à Montélimar	26198	MONTELIMAR	791804	1953096
06581012	réseau regional complémentaire	VÉORE	Véore à Etoile Sur Rhône au lieu-dit Fumat	26124	ETOILE-SUR-RHONE	798888	1985323

Département de L'ISERE

06080975	réseau regional complémentaire	BOURBRE	Bourbre à Cessieu au lieu-dit la Madeleine	38064	CESSIEU	838121	2067397
06083000	réseau de bassin	BOURBRE	Bourbre à Chavanoz	38097	CHAVANOZ	821625	2089815
06082260	réseau regional complémentaire	CANAL CATELAN	Canal Catelan à la Verpillière lieu-dit ferme de Cabale	38537	LA VERPILLIERE	820416	2075642
06147160	réseau regional complémentaire	CANAL FURE-MORGE	Canal Fure-Morge à Poliénas sud-est des Glières	38310	POLIENAS	847163	2030365
06146500	réseau de bassin	DRAC	Drac à Fontaine	38169	FONTAINE	864427	2026937
06100000	réseau de bassin	GERE	Gère à Vienne	38544	VIENNE	798405	2062000

Code station	Type réseau	Cours d'eau	Localisation	Code INSEE commune	Commune	Coord. X LII Etendu (m)	Coord. Y LII Etendu (m)
--------------	-------------	-------------	--------------	--------------------	---------	-------------------------	-------------------------

Département de LA LOIRE

04009855	réseau regional complémentaire	COISE	Coise à Montrond-les-Bains à la Gravière	42149	MONTROND-LES-BAINS	747700	2072570
04014082	réseau regional complémentaire	GAND	Gand à l'Hôpital-sur-Rhins	42212	SAINT-CYR-DE-FAVIERES	739287	2109547
04011100	réseau regional complémentaire	LIGNON	Lignon à Cleppe au pont de la D112	42066	CLEPPE	744178	2085091
04015325	réseau regional complémentaire	TEYSSONNE	Teyssonne à la Benisson-Dieu au sud du Barrage	42016	BENISSON-DIEU (LA)	733986	2131827

Département du RHONE

06055000	réseau regional complémentaire	BREVENNE	Brenne, gué au nord de St Bel	69171	SAIN-BEL	776340	2093195
06051550	réseau de bassin	ARDIERES	Ardières à Saint Jean d'Ardières	69211	SAINT JEAN D'ARDIERES	783625	2128035
06057700	réseau de bassin	AZERGUES	Azergues à Lucenay	69122	LUCENAY	785225	2104925
06800009	réseau regional complémentaire	AZERGUES	Azergues à Legny à la côte 243	69111	LEGNAY	774225	2102650
06094320	réseau regional complémentaire	GARON	Garon à Brignais Passerelle Bois d'Arnaud	69027	BRIGNAIS	786850	2079450
06097000	réseau regional complémentaire	GIER	Gier à Givors au pont de la D2	69091	GIVORS	789201	2068153
06052930	réseau regional complémentaire	MORGON	Morgon à Gleizé au lieu-dit les Grands Moulins	69092	GLEIZE	783380	2112345
06094039	réseau regional complémentaire	OZON	Ozon à Solaize au pont de la D12	69296	SOLAIZE	793767	2073393
06092500	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Jons	69280	JONS	814106	2093919
06059500	réseau de bassin	SAONE	Saône à Lyon	69123	LYON	793980	2091549

Département de la SAVOIE

06139750	réseau regional complémentaire	BIALLE	Bialle à St Pierre d'Albigny Pré du Séminaire	73270	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	899842	2069571
06800011	réseau regional complémentaire	GELON	Gelon à Chamousset au pont de la D204	73068	CHAMOUSSET	901905	2069465
06077605	réseau regional complémentaire	LEYSSE d'Aiguebelette	Leyse d'Aiguebelette à Nances Sud de Bellemin	73184	NANCES	869850	2070148
06073500	réseau regional complémentaire	LEYSSE du Bourget	Leyse au Bourget du Lac Pont chemin Pailleret	73051	LE BOURGET-DU-LAC	874755	2078445
06800012	réseau regional complémentaire	SIERROZ	Sierroz à Aix les Bains au nord de la Fin	73008	AIX-LES-BAINS	877810	2084794

Département de la HAUTE-SAVOIE

06800013	réseau regional complémentaire	FORON de Sciez	Foron à Sciez au lieu-dit le Domaine de Coudrée	74263	SCIEZ	910784	2156926
06069050	réseau regional complémentaire	USSES	Usses à Seyssel au Nord du Pont de Bassy	74269	SEYSSEL	872150	2115940

Annexe I : Liste des points de suivi

EAUX SOUTERRAINES

Département de l'AIN

Type réseau	Code BSS	Localisation	Code INSEE commune	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. ouvrage (m)	Date début gestion
Réseau de Bassin	06754X0065/P2	PUITS DU BELLATON NOUVEAU à AMBRONAY	01007	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain	094D	LIBRE	243	21	07/09/2000
Réseau de Bassin	06991X0179/S2	PUITS DE BALAN à BALAN	01027	Alluvions du Rhône	151F	LIBRE	184	22	14/05/2001
Réseau régional complémentaire	06991D0172/F	PUIT DU CAMP DE LA VALBONNE à BALAN	01027	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain	151A	LIBRE		16	01/10/2001
Réseau régional complémentaire	06993X0131/P1	PUIT DU LUIZARD 1 à CHAZEY-SUR-AIN	01099	Alluvions fluviatiles de la plaine de l'Ain	94B	LIBRE		24	01/10/2001
Réseau de Bassin	06512X0023/289A	PUITS DE PERONNAS - P2 à PERONNAS	01289	Pliocène de Bresse (Intercalation de cailloutis dans les marnes de Bresse)	151A	LIBRE/ CAPTIF	245	40	24/11/1987
Réseau de Bassin	06277X0084/SO	SOURCE BLEUE DE DORTAN	1148	Calcaires jurassiques et crétaqués du Jura méridional	094A		365		

Département de l'ARDECHE

Réseau de Bassin	07942X0287/F	CAPTAGE DES CHATAIGNIERS à ARRAS-SUR-RHONE	07015	Alluvions du Rhône	603F	LIBRE	130		28/05/2001
Réseau de Bassin	08898X0011/F	FORAGE DE GERIGE à BOURG-SAINT-ANDEOL	07042	Calcaires urgoniens du Bas-Vivarais - Système Fontaine de Tourne	148A	LIBRE	110	150	12/02/1990
Réseau de Bassin	08888X0003/F	PEYRAOU DU MOULIN à SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES	07211	Calcaires jurassiques - Dépression de Saint-André-de-Cruzières	548C	LIBRE	150	0	23/09/1997
Réseau régional complémentaire	07702X0068/P2S	PUIT DES TERRES CARREES SUD à PEYRAUD	07174	Alluvions du Rhône	603A	LIBRE			01/10/2001

Département de la DROME

Réseau de Bassin	07706X0091/S1	PUITS DES PRES NOUVEAUX à ALBON	26002	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire	152K	LIBRE	147	43	07/06/2001
Réseau régional complémentaire	08663X0123/D	CAPTAGE DE LA TOUR à LA-BATIE-ROLLAND	26031	Alluvions fluviatiles et fluvio-glaciaires de la Plaine de la Valdaine	544E	LIBRE			01/10/2001
Réseau régional complémentaire	08187X0223/S	SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE à BEAUMONT-LES-VALENCE	26037	Alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence	154A	LIBRE		0	01/10/2001
Réseau de Bassin	08663X0050/P	PUITS DES REYNIERES à BONLIEU SUR-ROUBION	26052	Alluvions ancienne plaine du Roubion	369	LIBRE	145	8	21/09/2000
Réseau de Bassin	08184X0066/DRAIN	GALERIE NORD DE CHABEUIL à CHABEUIL	26064	Cailloutis calcaires d'Alixan - Plaine de Valence	154A	LIBRE	205		28/05/2001

Annexe I : Liste des points de suivi

Type réseau	Code BSS	Localisation	Code INSEE commune	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. ouvrage (m)	Date début gestion
Réseau régional complémentaire	07956X0037/D	DRAIN DE L'ECANCIERE à EYMEUX	26129	Alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence	154A	LIBRE			01/10/2001
Réseau de Bassin	07704X0082/F	FORAGE DE L'ILE - QUATERNAIRE à MANTHES	26172	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire	152K	LIBRE	240	22	01/09/2000
Réseau de Bassin	08661X0152/P	PUITS DE LA DAME - SUD à MONTELIMAR	26198	Alluvions du Rhône	327A	LIBRE	70	8	03/11/1987
Réseau régional complémentaire	08905X1063/P	CAPTAGE SMARD à PIERRELATTE	26235	Alluvions fluviales et fluvioglaciaires de la Plaine de Pierrelatte	327C	LIBRE		8	01/10/2001
Réseau de Bassin	07947X0045/PUITS	PUITS PRIVE LES CHASSIS à ROCHE-DE-GLUN	26271	Alluvions au confluent Isère-Rhône	152M	LIBRE		30	28/05/2001
Réseau régional complémentaire	08908X0006/D	CAPTAGE SAMSON à TULETTE	26357	Alluvions de l'Aygues	155A	LIBRE		4	01/10/2001
Réseau de Bassin	08183X0242/SMAL01	SOURCE DES MALCONTENTS à VALENCE	26362	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valence	154A	LIBRE	120		19/09/2000
Réseau de Bassin	08901X0119/F1	FORAGE DE LINGTIER A LA GARDE- ADHEMAR		Alluvions fluviales et Fluvio-glaciaires de la Plaine de Pierrelatta	542				

Département de l'ISERE

Réseau régional complémentaire	07702X0129/P	PUIT DU MOULIN GOLLEY à AGNIN	38003	Alluvions Fluvio-glaciaires de la plaine de la Valloire	152K	LIBRE			01/10/2001
Réseau de Bassin	07713X0020/F	FORAGE DU RIVAL à LA COTE-SAINT-ANDRE	38130	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre	152K	LIBRE	350	39.2	06/05/2001
Réseau de Bassin	07463X0054/F	GALERIE DE LA GERE à ESTRABLIN	38157	Alluvions de la Gère	152P	LIBRE	190		06/05/2001
Réseau de Bassin	07476X0021/S	FORAGE DE FARAMANS F2 à FARAMANS	38161	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine du Liers	152K	LIBRE	368	83	06/05/2001
Réseau régional complémentaire	07732X0051/38214C	FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU à LUMBIN	38214	Cône de déjection dans la vallée de l'Isère - Grésivaudan	543A	LIBRE		15	01/10/2001
Réseau de Bassin	07466X0050/P	PUITS LES ILES P4 à PEAGE-DU-ROUSSILLON	38298	Alluvions du Rhône	152J	LIBRE	138	15	06/05/2001
Réseau de Bassin	07964X0335/F	FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX à PONT-DE-CLAIX	38317	Alluvions du Drac - Aval confluence Romanche	325C	LIBRE	235	20	12/06/2001
Réseau régional complémentaire	07463X0037/318A	FORAGE LA FONTAINE-LES PRAIRIES à PONT-EVEQUE	38318	Alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Véga	152O	LIBRE			01/10/2001
Réseau de Bassin	07238X0043/F3	FORAGE DU VERNAY NORD à RUY	38348	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de la Bourbre	152I	LIBRE		12	11/06/2001
Réseau régional complémentaire	07232X0029/F2	FORAGE DE LA RONTA à SATOLAS ET-BONCE	38475	Alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Bourbre, plaine de Chesnes	152H	LIBRE		32	01/10/2001
Réseau de Bassin	07234X0019/HY	SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU à SOLEYMIEU	38494	Calcaires du plateau de l'île Crémieu + moraines quaternaires	153A	LIBRE	272		03/08/2001

Annexe I : Liste des points de suivi

Type réseau	Code BSS	Localisation	Code INSEE commune	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. ouvrage (m)	Date début gestion
Réseau de Bassin	06996X0001/F	CAPTAGE INDUSTRIEL DE PONT DE CHERUY	38316	Alluvions de la plaine de la Bourbre	152H		200		

Département du RHONE

Réseau de Bassin	06505X0078/F5	PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5 à SAINT-JEAN-	69211	Pliocène sous alluvions quaternaires	233	CAPTIF	178	78	05/06/2001
Réseau de Bassin	06741X0008/692A	CAPTAGE DE BEAUREGARD à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	69264	Alluvions de la Saône	540C	LIBRE	170		15/03/1988
Réseau de Bassin	07221X0017/P4	PUITS DES FELINS P4 à VOURLES	69268	Alluvions du Garon	621D	LIBRE	205	46	18/05/2001
Réseau de Bassin	07223C0089/S	PUITS DES ROMANETTES à CORBAS	69273	Alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Mions	152E	LIBRE	192	17	18/05/2001
Réseau de Bassin	07222D0216/A26-1	PUITS PRIVE DE FEYZIN à FEYZIN	69276	Alluvions du Rhône	152B	LIBRE	160	19	23/07/2001
Réseau de Bassin	06995X0137/P2	PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1 à GENAS	69277	Alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Meyzieux	152C	LIBRE	217	50	30/05/2001
Réseau régional complémentaire	06988B0007/N.1	PUITS DE MEYZIEU à MEYZIEU	69282	Alluvions du Rhône, île de miribel Jonage (canal de Jonage)	152A	LIBRE	177		01/10/2001

Département de la HAUTE-SAVOIE

Réseau de Bassin	06774X0046/SCE	SOURCE DE LA DOUAI à CRUSEILLES	74096	Calcaires urgoniens du massif de Salève	542	LIBRE	500		17/05/2001
Réseau régional complémentaire	06297X0022/F2105A	FORAGE LES PRES CHAPUIS à DOUVAIN	74105	Complexe fluvioglaciaire et morainique des terrasses de Thonon	177	CAPTIF		10	01/10/2001
Réseau régional complémentaire	06298X0012/VILLA	SOURCE DE DRAILLANT à PERRIGNIER	74210	Complexe fluvioglaciaire et morainique des terrasses de Thonon	177	CAPTIF		39	01/10/2001
Réseau de Bassin	06538X0057/F	PUITS DE CRACHE à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	74243	Formations fluvio-glaciaires profondes du Genevois "aval"	177	CAPTIF	438	115	17/05/2001

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Intitulé de la substance	Seuil de quantification (µg/l)
1,2,3,4-Tétrachlorobenzène	0.05
1-(4-IsopropylPhényl) Urée	0.02
2,4,5-T	0.02
2,4-D	0.02
2,4-D isopropyl ester	0.05
2,4-DB	0.04
2,4-Dichlorophenoxyacetic acid methyl ester	0.05
2,4-MCPA	0.02
2,4-MCPB	0.04
2,6-dichlorobenzamide	0.02
2-hydroxy atrazine	0.1
3,4-dichlorophénylurée	0.02
3-hydroxy-carbofuran	0.02
Acétochlore	0.02
acifluorfen	0.04
Aclonifène	0.05
Acrinathrine	0.02
Alachlore	0.04
Aldicarbe	0.05
Aldicarbe sulfoné	0.02
Aldicarbe sulfoxyde	0.02
Aldrine	0.01
Alpha-cyperméthrine	0.02
Amétryne	0.02
Amidosulfuron	0.1
Aminotriazole	0.05
Amitraze	0.02
AMPA	0.1
Anthraquinone	0.02
asulame	0.1
Atrazine	0.02
Atrazine déisopropyl	0.1
Atrazine déséthyl	0.02
Azaconazole	0.04
Azamétiphos	0.01
Azinphos éthyl	0.04
Azinphos méthyl	0.04
Azoxystrobine	0.01
Benalaxyl	0.01
Bendiocarbe	0.02
Benfluraline	0.02
Benfuracarbe	0.1
Bénomyl	0.08
Benoxacor	0.02
Bentazone	0.02
Benthiocarbe	0.02
Betacyfluthrine	0.02
Bifénox	0.05
Bifenthrine	0.02
Bioresméthrine	0.04
Bitertanol	0.04
Bromacil	0.05
Bromadiolone	0.1

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Bromophos éthyl	0.04
Bromophos méthyl	0.04
Bromopropylate	0.02
Bromoxynil	0.04
Bromoxynil octanoate	0.05
Bromuconazole	0.02
Bupirimate	0.02
Buprofézine	0.05
Butraline	0.04
Buturon	0.05
Cadusafos	0.02
Captafol	0.02
Captane	0.04
Carbaryl	0.05
Carbendazime	0.1
Carbétamide	0.04
Carbofuran	0.05
Carbophénouthion	0.04
Carbosulfan	0.02
Chinométhionate	0.02
Chlorbromuron	0.01
Chlorbufame	0.04
Chlordane	0.02
Chlordane alpha	0.02
Chlordane bêta	0.02
Chlordane gamma	0.02
Chlordécone	0.01
Chlorfenvinphos	0.02
Chlorfluazuron	0.05
Chloridazone	0.05
Chlorméphos	0.04
Chloronèbe	0.04
Chlorophacinone	0.05
Chlorothalonil	0.04
Chloroxuron	0.05
Chlorprophame	0.02
Chlorpyriphos-éthyl	0.02
Chlorpyriphos-méthyl	0.02
Chlorsulfuron	0.04
Chlorthal	0.04
Chlorthiamide	0.01
Chlortoluron	0.05
Clomazone	0.04
Clopyralide	0.1
Cloquintocet-mexyl	0.1
Coumaphos	0.05
Coumatétralyl	0.04
Cyanazine	0.04
Cycluron	0.02
Cyfluthrine	0.02
Cymoxanil	0.1
Cyperméthrine	0.02
Cyproconazole	0.05
Cyprodinil	0.04
DCPMU	0.02
DDD 24'	0.01

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

DDD 44'	0.01
DDE 24'	0.01
DDE 44'	0.01
DDT 24'	0.01
DDT 44'	0.01
Deltaméthrine	0.02
Déméton	0.1
Déméton-S-Méthyl	0.1
Déméton-S-méthylsulfone	0.1
Depalléthrine	0.01
Desmethylnorflurazon	0.05
Desmétryne	0.02
Diallate	0.05
Diazinon	0.04
Dicamba	0.04
Dichlobenil	0.05
Dichlofluanide	0.04
Dichlorofenthion	0.02
Dichlorprop	0.02
Dichlorvos	0.04
Diclofop-méthyl	0.04
Dicofol	0.02
Dieldrine	0.01
Diéthofencarbe	0.04
Difénoconazole	0.05
Diflubenzuron	0.05
Diffufenicanil	0.02
Diméfuron	0.02
Dimétachlore	0.05
Dimethenamide	0.04
Diméthoate	0.1
Diméthomorphe	0.1
Dimétilan	0.04
Diniconazole	0.04
Dinitrocrésol	0.05
Dinocap	0.05
Dinosébe	0.05
Dinoterbe	0.05
Diquat	0.1
Disulfoton	0.05
dithianon	0.05
Diuron	0.02
Endosulfan	0.02
Endosulfan alpha	0.02
Endosulfan bêta	0.02
Endosulfan sulfate	0.02
Endrine	0.01
Epoxiconazole	0.02
EPTC	0.04
Esfenvalerate	0.04
Ethidimuron	0.05
Ethiofencarbe	0.05
Ethion	0.02
Ethofumésate	0.04
Ethoprophos	0.04
Famoxadone	0.02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Fénamidone	0.05
Fénarimol	0.04
Fénazaquin	0.02
Fenbuconazole	0.1
Fenclorphos	0.05
Fenhexamid	0.05
Fénitrothion	0.04
fénoxaprop-éthyl	0.04
fénoxycarbe	0.04
Fenpropathrine	0.02
Fenpropidine	0.05
Fenpropimorphe	0.05
Fenthion	0.04
Fénuron	0.04
Ferbame	0.08
Fipronil	0.01
Flazasulfuron	0.1
Fluazifop-P-butyl	0.05
Fludioxonil	0.04
Flufenoxuron	0.05
Flumioxazine	0.02
Flupyrsulfuron methyle	0.1
Fluquinconazole	0.01
fluridone	0.05
Flurochloridone	0.04
Fluroxypyr	0.04
Fluroxypyr-meptyl	0.05
Flurprimidol	0.02
Flurtamone	0.02
Flusilazole	0.05
Flutriafol	0.05
Fluvalinate-tau	0.04
Folpel	0.02
Fomesafen	0.05
Fonofos	0.02
Formothion	0.04
Furalaxyl	0.05
Furathiocarbe	0.02
Glufosinate-ammonium	0.1
Glyphosate	0.1
Haloxypop	0.1
Haloxypop-méthyl (R)	-1
HCH alpha	0.01
HCH bêta	0.01
HCH delta	0.01
HCH epsilon	0.01
HCH gamma	0.01
Heptachlore	0.01
Heptachlore époxyde	0.01
Heptenophos	0.02
Hexachlorobenzène	0.01
Hexaconazole	0.1
Hexaflumuron	0.04
Hexazinone	0.05
Hexythiazox	0.05
Hydroxyterbuthylazine	0.1

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Imazalil	0.02
Imazaméthabenz-méthyl	0.05
Imidaclopride	0.05
Iodofenphos	0.02
Iodosulfuron	0.07
Ioxynil	0.04
Ioxynil methyl ether	0.05
Ioxynil octanoate	0.05
Iprodione	0.04
Iprovalicarb	0.1
isazofos	0.04
Isodrine	0.02
Isofenphos	0.04
Isoproturon	0.04
Isoxaben	0.04
Isoxaflutole	0.02
Kresoxim-méthyl	0.01
Lambda-cyhalothrine	0.02
Lénacile	0.1
Linuron	0.02
Lufénuron	0.02
Malathion	0.04
MCPA-1-butyl ester	0.05
MCPA-2-ethylhexyl ester	0.05
MCPA-butoxyethyl ester	0.05
MCPA-ethyl-ester	0.05
MCPA-methyl-ester	0.05
Mécoprop	0.02
Mecoprop-1-octyl ester	0.05
Mecoprop-2,4,4-trimethylpentyl ester	0.05
Mecoprop-2-butoxyethyl ester	0.05
Mecoprop-2-ethylhexyl ester	0.05
Mecoprop-2-octyl ester	0.05
Mecoprop-methyl ester	0.05
Mecoprop-n iso-butyl ester	0.05
mefenacet	0.04
Mépronil	0.04
Mercaptodiméthur	0.05
Mesosulfuron methyle	0.1
Métalaxyl	0.02
Métamitrone	0.05
Métazachlore	0.05
Méthabenzthiazuron	0.04
Methamidophos	0.1
Méthidathion	0.04
Méthomyl	0.1
Méthoxychlore	0.02
Métobromuron	0.02
Métolachlore	0.02
Métosulame	0.1
Métoxuron	0.04
Métribuzine	0.05
Metsulfuron méthyle	0.1
Mévinphos	0.04
Molinate	0.02
Monolinuron	0.02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Monuron	0.02
Myclobutanil	0.05
Naled	0.04
Napropamide	0.02
Naptalame	0.02
Néburon	0.04
Nicosulfuron	0.05
Norflurazone	0.05
Nuarimol	0.04
Ofurace	0.01
Ométhoate	0.1
Oryzalin	0.05
Oxadiazon	0.02
Oxadixyl	0.02
Oxamyl	0.1
Oxydéméton-méthyl	0.1
Oxyfluorène	0.1
Paraquat	0.1
Parathion éthyl	0.04
Parathion méthyl	0.04
Penconazole	0.05
Pencycuron	0.05
Pendiméthaline	0.02
Pentachlorobenzène	0.05
Pentachlorophénol	0.05
Perméthrine	0.02
Phenmédiphame	0.1
Phorate	0.04
Phosalone	0.04
phosmet	0.02
Phosphamidon	0.05
Ploxime	0.1
Piperonyl butoxyde	0.04
Pirimicarbe	0.02
Pretilachlore	0.02
Prochloraz	0.05
Procymidone	0.04
Profenofos	0.04
Promécarbe	0.05
Prométone	0.04
Prométryne	0.05
Propachlore	0.04
Propanil	0.04
propaquizafop	0.04
Propargite	0.05
Propazine	0.02
Propétamphos	0.04
Propiconazole	0.1
Propoxur	0.04
Propyzamide	0.04
Prosulfocarbe	0.04
Pyraclostrobine	0.05
Pyrazophos	0.02
Pyridabène	0.04
Pyridate	0.05
Pyrifénox	0.02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Pyriméthanil	0.04
Pyrimiphos-éthyl	0.04
Pyrimiphos-méthyl	0.04
Quinalphos	0.04
Quinoxifen	0.01
Quintozène	0.01
Quizalofop	0.05
Quizalofop éthyl	0.02
Roténone	0.04
S-Métolachlore	0.05
Sébuthylazine	0.02
Secbuméton	0.04
Simazine	0.02
Simazine-hydroxy	0.1
Spiroxamine	0.1
Sulcotrione	0.04
Sulfotep	0.05
Tébuconazole	0.06
Tébufénozide	0.04
Tébufenpyrad	0.04
Tébutame	0.02
Téflubenzuron	0.05
Téméphos	0.1
Terbacil	0.04
Terbuméton	0.02
Terbuphos	0.02
Terbuthylazine	0.02
Terbuthylazine déséthyl	0.02
Terbutryne	0.04
Tétrachlorobenzène	0.05
Tétrachlorvinphos	0.04
Tetraconazole	0.1
Tétradifon	0.1
Thiabendazole	0.02
Thiazafluron	0.08
Thifensulfuron méthyl	0.1
Thiodicarbe	0.06
Thiofanox	0.05
Thiométon	0.1
Tolyfluanide	0.04
Toxaphène	0.1
Tralométhrine	0.02
Triadiméfone	0.05
Triadiménol	0.1
Triallate	0.04
Triasulfuron	0.1
Triazamate	0.1
Triazophos	0.1
Trichlorfon	0.1
Triclopyr	0.02
Trifloxystrobine	0.05
Triflumuron	0.1
Trifluraline	0.02
Vinclozoline	0.02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Les nouveaux paramètres analysés à partir de 2006 sont signalés en caractère gras

Annexe III

Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

N°	Substance	Situation réglementaire en France des substances actives	date limite d'utilisation
1	1,2,3,4-Tétrachlorobenzène	Interdit (inexistant dans les bases de données)*	-
2	2,4,5-T	Interdit	31/12/2003
3	acifluorfène	Interdit	31/12/2003
4	aldicarbe	Interdit (maintien pour quelques spécialités de l'autorisation sur betteraves et vigne jusqu'au 31/12/2007)	30/06/2004
5	aldrine	Interdit	01/01/1973
6	alléthrine	Interdit	25/07/2003
8	amétryne	Interdit	31/12/2003
9	amitraze	Interdit	31/07/2005
10	atrazine	Interdit	ZNA = 1997 - ZA = 30/09/2003
11	azaconazole	Interdit	31/12/2003
12	azaméthipos	Interdit	31/12/2003
13	azinphos éthyl	Interdit	13/01/1996, à confirmer
14	bendiocarbe	Interdit	31/12/2003
15	bénomyl	Interdit	31/12/2003
16	bioresméthrine	Interdit	31/12/2003
17	bromacil	Interdit sauf sur lavandes, lavandins et plantes assimilées jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
18	bromophos éthyl	Interdit	1991
19	bromophos méthyl	Interdit	1991
20	bromopropylate	Interdit	31/12/2003
21	buturon	inexistant dans les bases de données*	-
22	carbophénouthion	Interdit	25/07/2003
23	captafol	Interdit	1991
24	chinométhionate	Interdit	31/12/2003
25	chlorbromuron	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
26	chlorbufame	Interdit	1993
27	chlordane	Interdit	01/01/1973
28	chlordécone	Interdit	30/09/1993 : pour utilisation des stocks 01/02/1990 : retrait autorisation de vente
29	chlorfenvinphos	Interdit sauf qqs usages légumes autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
30	chlorméphos	Interdit	31/12/2003
31	chloronèbe	inexistant dans les bases de données*	-
32	chloroxuron	Interdit	31/12/2003
33	chlorthiamide	Interdit	31/12/2003
35	coumaphos	Interdit *	-
36	cyanazine	Interdit	30/09/2003, à confirmer
37	cycluron	Interdit	1993
38	DDD op'	Interdit	1972
39	DDT pp'	Interdit	1972
40	déméton	inexistant dans les bases de données*	-
41	déméton-S-Méthyl	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
42	déméton-S-méthylsulfone	Interdit	1996
43	desmétryne	Interdit	1999
44	diallate	Interdit	1995
45	dichlofluanide	Interdit	31/12/2003
46	dichlorofenthion	Interdit	31/12/2003

Annexe III

Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

N°	Substance	Situation réglementaire en France des substances actives	date limite d'utilisation
47	dichlorprop	Interdit	31/12/2003
48	dieldrine	Interdit	1972 ?
49	diméfuron	Interdit	31/12/2003
50	dimétilan	inexistant dans les bases de données*	-
51	dinitrocrésol (DNOC)	Interdit	31/03/2000, à confirmer
52	dinosèbe	Interdit	1991
53	dinoterbe	Interdit	30/09/1997
54	disulfoton	Interdit	31/12/2003
55	endrine	Interdit	avant 1985
56	EPTC	Interdit	31/12/2003
57	ethidimuron	Interdit	31/12/2003
58	ethiofencarbe	Interdit	31/12/2003
59	ethion = diéthion	Interdit * maintien de l'autorisation pour qqes usages légumes jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
60	fenpropathrine	Interdit	31/12/2003
61	fenthion	Interdit	31/07/2005
62	fénuron	Interdit *	-
63	ferbame	Interdit	13/01/1996, à confirmer
64	fipronil	Suspension de l'autorisation de vente pour les usages "Traitement de semences" et "Traitements de sols/taupins et charançons" jusqu'à l'achèvement de la procédure communautaire d'évaluation de la substance active ; les autres usages restent autorisés	autorisation de semis des semences traitées avec un produit à base de fipronil jusqu'au 31 mai 2004
65	fluridone	Interdit	31/12/2003
66	fonofos	Interdit	31/12/2003
67	formothion	Interdit	31/12/2003
68	furalaxyl	Interdit	31/12/2003
69	heptachlore	Interdit	01/01/1973
70	heptenophos	Interdit	31/12/2003
71	hexachlorobenzène	Interdit	01/01/1973
72	hexachlorocyclohexane gamma (lindane)	Interdit	01/07/1998
73	hexazinone	Interdit sauf maintien de quelques usages jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
74	imidaclopride	Suspension de l'usage "Tournesol-traitement de semences" et retrait de l'usage "maïs-traitement de semences", les autres usages restent autorisés	autorisation d'utilisation de semences de maïs traitées avec un produit à base d'imidaclopride jusqu'au 30 juin 2004
75	iodofenphos	Interdit	01/12/2000 pour les biocides
76	isazofos	Interdit	31/12/2003
77	isodrine	inexistant dans les bases de données*	-
78	isofenphos	Interdit	31/12/2003
79	méfénacet	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
80	mépronil	Interdit	31/12/2003
81	méthidathion	Interdit sauf certains usages cochenilles autorisés jusqu'au 30/06/2007	31/12/2004
82	méthoxychlore	Interdit *	-
83	métobromuron	Interdit sauf deux usages desherbage autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
84	métolachlore	Interdit	31/12/2003

Annexe III

Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

N°	Substance	Situation réglementaire en France des substances actives	date limite d'utilisation
85	métoxuron	Interdit sauf un usage autorisé jusqu'au 31/12/2007(désherbage carotte)	31/12/2003
86	mévinphos	Interdit	31/12/2003
87	monolinuron	Interdit	09/09/2001, à confirmer
88	monuron	Interdit *	-
89	naphtalène	Interdit *	
90	naptalam	Interdit	31/12/2003
91	néburon	Interdit	31/12/1998
92	norflurazon	Interdit	31/12/2003
93	nuarimol	Interdit	31/12/2004, à confirmer
94	Ofurace	Interdit	31/12/2003
95	oxadixyl	Interdit	31/12/2003
96	parathion éthyl	Interdit	30/09/2002
97	parathion méthyl	Interdit	31/12/2003
98	pentachlorobenzène	inexistant dans les bases de données*	-
99	pentachlorophénol	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
100	phorate	Interdit	31/12/2003
101	phosphamidon	Interdit	31/12/2003
102	profenofos	Interdit	31/12/2003
103	promécarbe	Interdit	1992
104	prométone	inexistant dans les bases de données*	-
105	prométryne	Interdit sauf qqs usages autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
106	propazine	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
107	propétamphos	Interdit	2000
108	pyrazophos	Interdit	09/09/2001, à confirmer
109	pyrifenox	Interdit	31/12/2003
110	pyrimiphos-éthyl	Interdit	2001
111	quinalphos	Interdit	31/12/2003
112	quintozène	Interdit	27/06/2001, à confirmer
113	quizalofop	Interdit	31/12/2003
114	sébuthylazine	Interdit (inexistant dans les bases de données)*	-
115	secbuméton	Interdit	1992
116	simazine	Interdit	ZNA = 1997 - ZA = 30/09/2003
117	sulfotep	Interdit	31/12/2003
118	tébutame	Interdit	31/12/2003, à confirmer
119	terbacile	Interdit sauf qqs usages autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
120	terbuméton	Interdit	1999
121	terbuphos	Interdit	31/12/2003
122	terbuthylazine	Interdit (sauf en vigne jusqu'au 30/06/2004)	30/09/2003
123	terbutryne	Interdit	31/12/2003
124	tétrachlorvinphos	Interdit	avant 1985
125	tétradifon	Interdit	31/12/2003
126	thiazafluron	Interdit	31/12/2003
127	thiométon	Interdit	31/12/2003
128	tralométhrine	Interdit	31/12/2003
129	triadiméfon	Interdit	31/12/2004, à confirmer
130	triazophos	Interdit	1992

Légende

* : bases de données disponibles depuis 1985

Annexe IV : Seuils SEQ EAU

Seuils SEQ'Eau superficielle - Version 2 (février 2003)								
Altération Pesticides sur eaux brutes - Qualité Globale								
<i>Classes d'aptitude</i>	<i>Bleu</i>		<i>Vert</i>		<i>Jaune</i>		<i>Orange</i>	<i>Rouge</i>
Aclonifène		0.007		0.07		0.7		2
Aldicarbe		0.005		0.05		0.5		2
Aldrine		0.001		0.05		0.2		0.3
Atrazine		0.02		0.2		1		2
Atrazine déséthyl		0.02		0.2		1		2
Bifénox		0.007		0.07		0.7		2
Carbendazime		0.0007		0.007		0.07		2
Carbofuran		0.0015		0.015		0.15		2
Chlorfenvinphos		0.0003		0.003		0.03		2
Chlorothalonil		0.0004		0.004		0.04		2
Chlorpyrifos-éthyl		0.00005		0.0005		0.005		0.05
Cymoxanil		0.006		0.06		0.6		2
Cyprodinil		0.01		0.1		1		2
DDD op'		0.0006		0.006		0.06		0.6
DDD pp'		0.0006		0.006		0.06		0.6
DDE op'		0.03		0.3		1.6		2
DDE pp'		0.03		0.3		1.6		2
DDT op'		0.0002		0.002		0.02		0.2
DDT pp'		0.0002		0.002		0.02		0.2
Deltaméthrine		0.00002		0.0002		0.002		0.02
Dichlorprop		0.05		0.5		1.2		2
Dieldrine		0.0005		0.005		0.05		0.3
Dinitrocrésol		0.07		0.7		1.4		2
Dinoterbe		0.0003		0.003		0.03		0.3
Diquat		0.02		0.2		1		2
Diuron		0.02		0.2		1		2
Endosulfan		0.002		0.02		0.2		0.3
Endrine		0.0003		0.003		0.03		0.3
Ethofumésate		0.08		0.8		1.4		2
Fenpropidine		0.0006		0.006		0.06		2
Folpel		0.002		0.02		0.2		2
Glyphosate		0.04		0.4		1.2		2
Hexachlorocyclohexane gamma		0.001		0.01		0.1		1.1
Ioxynil		0.04		0.4		1.2		2
Iprodione		0.02		0.2		1		2
Isodrine		0.0003		0.003		0.03		2
Isoproturon		0.02		0.2		1		2
Linuron		0.05		0.5		1.3		2
Mancozèbe		0.1		1		1.5		2
Manèbe		0.01		0.1		1		2
Méthomyl		0.03		0.3		1.1		2
Norflurazone		0.01		0.1		1.2		2
Oxydéméton-méthyl		0.003		0.03		0.3		2
Parathion éthyl		0.000003		0.00003		0.0003		0.03
Parathion méthyl		0.0002		0.002		0.02		2
Pendiméthaline		0.03		0.3		1.1		2
Prochloraz		0.01		0.1		1		2
Prosulfocarbe		0.01		0.1		1		2
Simazine		0.002		0.02		0.2		2
Tébuconazole		0.1		1		1.5		2
Terbutylazine		0.02		0.2		1		2
Terbutryne		0.03		0.3		1.1		2
Total des substances		0.5		2		3.5		5
Tridémorphe		0.1		1.3		1.6		2
Trifluraline		0.02		0.2		1		2
Autres substances		0.1		0.7		1.4		2

Source : Système d'évaluation de la qualité de l'eau des cours d'eau (version2), MEDD et Agences de l'Eau, février 2003.

Annexe IV : Seuils SEQ EAU

SEQ 'Eau souterraine - Version 0 Altération Pesticides

Usage Eau potable							
Classes d'aptitude	Bleu clair	bleu foncé	Jaune	Rouge			
Aldrine (µg/l)		0,01		0,03		2,0	
Atrazine (µg/l)		0,05		0,10		2,0	
Atrazine déséthyl (µg/l)		0,05		0,1		2,0	
Dieldrine (µg/l)		0,01		0,03		2,0	
Diuron (µg/l)		0,05		0,1		2,0	
Isoproturon (µg/l)		0,05		0,1		2,0	
Heptachlore (µg/l)		0,01		0,03		2,0	
Heptachlore époxyde (µg/l)		0,01		0,03		2,0	
Lindane (µg/l)		0,05		0,1		2,0	
Simazine (µg/l)		0,05		0,1		2,0	
Simazine déséthyl		0,05		0,1		2,0	
Terbuthylazine (µg/l)		0,05		0,1		2,0	
Total Parathion ⁽¹⁾ (µg/l)		0,05		0,1		2,0	
Pesticides (autres) (µg/l)		0,05		0,1		2,0	
Total pesticides ⁽²⁾ (µg/l)		0,1		0,5		5	

(1) Total Parathion = somme des concentrations en parathion éthyl et parathion méthyl

(2) Total pesticides = somme de tous les pesticides individualisés, détectés et quantifiés

Etat patrimonial									
Classes d'aptitude	Bleu	Vert		Jaune	Orange		Rouge		
Indices d'aptitude		80	60		40	20			
Aldrine (µg/l)		0,001		0,005		0,01		0,05	
Atrazine (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	
Atrazine déséthyl (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	
Dieldrine (µg/l)		0,001		0,005		0,01		0,05	
Diuron (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	
Isoproturon (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	
Heptachlore (µg/l)		0,001		0,005		0,01		0,05	
Heptachlore époxyde (µg/l)		0,001		0,005		0,01		0,05	
Lindane (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	
Simazine (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	
Simazine déséthyl (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	
Terbuthylazine (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	
Parathion éthyl (µg/l)		0,001		0,005		0,01		0,05	
Parathion méthyl (µg/l)		0,001		0,005		0,01		0,05	
Pesticides (autres) ⁽²⁾ (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	
Total pesticides ⁽¹⁾ (µg/l)		0,01		0,05		0,1		0,5	

(1) Total pesticides = somme de tous les pesticides individualisés, détectés et quantifiés

(2) A titre de référence : liste des pesticides à rechercher préférentiellement dans les eaux souterraines d'après le protocole pour la mise en place du réseau national de connaissance des eaux souterraines

Annexe 5: Stations les plus contaminées Eaux superficielles

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 2.00 µg/l)
------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	---

AZERGUES À LUCENAY

17-mai-06	20	6.80	Alachlore (2.20 µg/l).
19-juil-06	15	3.21	AMPA (2.04 µg/l).

BARBEROLLE À ST MARCEL LES VALENCE À THODURE

16-août-06	8	6.40	2,4-D (4.00 µg/l).
------------	---	------	--------------------

BREVENNE, GUÉ AU NORD DE SAIN BEL

17-mai-06	19	16.10	Mécoprop (5.70 µg/l).
-----------	----	-------	-----------------------

CANAL FURE-MORGE À POLIÉNAS SUD-EST DES GLIÈRES

17-juil-06	5	3.01	Carbendazime (2.60 µg/l).
------------	---	------	---------------------------

COISE À MONTROND-LES-BAINS À LA GRAVIÈRE

19-juil-06	7	2.91	AMPA (2.30 µg/l).
30-août-06	5	3.23	AMPA (2.90 µg/l).
20-sept-06	2	2.23	AMPA (2.20 µg/l).

DRAC À FONTAINE

16-janv-06	7	4.83	Oxadiazon (3.50 µg/l).
------------	---	------	------------------------

GAND À L'HÔPITAL-SUR-RHINS

17-mai-06	10	6.23	Diuron (4.30 µg/l).
-----------	----	------	---------------------

GARON À BRIGNAIS PASSERELLE BOIS D'ARNAUD

08-juin-06	9	5.07	2,4-D (2.70 µg/l).
14-sept-06	6	3.82	AMPA (3.30 µg/l).

GIER À GIVORS AU PONT DE LA D2

17-août-06	7	3.91	AMPA (2.40 µg/l).
14-sept-06	10	4.86	AMPA (2.60 µg/l).

MORGON À GLEIZÉ AU LIEU-DIT LES GRANDS MOULINS

20-juil-06	19	6.20	Diuron (3.00 µg/l).
------------	----	------	---------------------

REYSSOUZE À PONT DE VAUX

18-juil-06	13	7.11	Terbutryne (3.30 µg/l).
14-nov-06	14	13.24	Terbutryne (11.80 µg/l).

TOISON À VILLIEU-LOYES-MOLLON

09-mai-06	16	15.87	2,4-D (5.70 µg/l), Diuron (3.10 µg/l).
-----------	----	-------	--

VÉORE À ÉTOILE SUR RHÔNE AU LIEU-DIT FUMAT

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 2.00 µg/l)
13-sept-06	5	3.13	Propachlore (2.90 µg/l).

Annexe 5: Stations les plus contaminées

Eaux souterraines

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 0.10 µg/l)
---------------------	--------------------------	---------------------------------	---

CAPTAGE DE BEAUREGARD

07-août-06	2	0.14	Oxadixyl (0.11 µg/l).
------------	---	------	-----------------------

CAPTAGE DE LA TOUR

03-avr-06	2	0.14	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l).
-----------	---	------	--------------------------------

CAPTAGE DES CHATAIGNIERS

20-févr-06	1	0.12	Oxadiazon (0.12 µg/l).
------------	---	------	------------------------

CAPTAGE SAMSON

02-févr-06	2	0.18	Terbutylazine déséthyl (0.15 µg/l).
03-avr-06	2	0.18	Terbutylazine déséthyl (0.15 µg/l).
02-mai-06	2	0.19	Terbutylazine déséthyl (0.16 µg/l).
04-juil-06	3	0.27	Terbutylazine déséthyl (0.21 µg/l).
02-oct-06	3	0.27	Terbutylazine déséthyl (0.22 µg/l).

FORAGE DE FARAMANS F2

21-août-06	2	0.15	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l).
------------	---	------	--------------------------------

FORAGE DE L'ILE - QUATERNAIRE

16-oct-06	2	0.58	Atrazine déséthyl (0.55 µg/l).
-----------	---	------	--------------------------------

FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX

21-févr-06	4	1.55	Hexachlorocyclohexane bêta (0.60 µg/l), Hexachlorocyclohexane epsilon (0.82 µg/l).
04-avr-06	6	0.85	Hexachlorocyclohexane bêta (0.64 µg/l).
15-mai-06	4	0.86	Hexachlorocyclohexane bêta (0.69 µg/l).
26-juil-06	7	1.27	Hexachlorocyclohexane bêta (0.84 µg/l), Hexachlorocyclohexane epsilon (0.13 µg/l), Oxadiazon (0.12 µg/l).
21-août-06	7	1.13	Hexachlorocyclohexane bêta (0.78 µg/l), Hexachlorocyclohexane epsilon (0.11 µg/l).
12-oct-06	4	1.03	Hexachlorocyclohexane bêta (0.76 µg/l), Hexachlorocyclohexane epsilon (0.13 µg/l).

GALERIE NORD DE CHABEUIL

20-févr-06	2	0.35	Atrazine déséthyl (0.29 µg/l).
19-avr-06	2	0.21	Atrazine déséthyl (0.17 µg/l).
16-mai-06	2	0.20	Atrazine déséthyl (0.17 µg/l).
18-juil-06	2	0.67	Atrazine (0.50 µg/l), Atrazine déséthyl (0.17 µg/l).
23-août-06	2	0.35	Atrazine déséthyl (0.29 µg/l).
18-oct-06	2	0.29	Atrazine déséthyl (0.25 µg/l).

PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5

21-févr-06	3	0.30	Simazine (0.14 µg/l).
06-avr-06	3	0.25	2,6-dichlorobenzamide (0.15 µg/l).
22-mai-06	4	0.29	2,6-dichlorobenzamide (0.16 µg/l).
25-juil-06	2	0.15	2,6-dichlorobenzamide (0.12 µg/l).
07-août-06	1	0.12	2,6-dichlorobenzamide (0.12 µg/l).
05-oct-06	4	0.30	2,6-dichlorobenzamide (0.17 µg/l).

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 0.10 µg/l)
------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	---

PUITS DES PRES NOUVEAUX

22-févr-06	1	0.35	Métolachlore (0.35 µg/l).
22-mai-06	2	0.33	Métolachlore (0.29 µg/l).
17-juil-06	2	0.24	Métolachlore (0.20 µg/l).
16-août-06	2	0.39	Métolachlore (0.31 µg/l).
16-oct-06	2	0.21	Métolachlore (0.16 µg/l).

PUITS DU CAMP DE LA VALBONNE

10-juil-06	2	0.15	Atrazine déséthyl (0.13 µg/l).
------------	---	------	--------------------------------

PUITS PRIVE DE FEYZIN

26-avr-06	2	0.73	Aminotriazole (0.22 µg/l), Diuron (0.51 µg/l).
01-août-06	3	1.20	Bromacil (0.19 µg/l), Diuron (0.94 µg/l).
05-sept-06	2	0.26	Aminotriazole (0.14 µg/l), Diuron (0.12 µg/l).

Annexe VI : Substances actives retrouvées Eaux superficielles

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée	Métabolites	12.0%	26
2,4,5-T	Herbicides Autres	0.2%	1
2,4-D	Herbicides Autres	6.4%	21
2,4-MCPA	Herbicides Autres	3.4%	15
2,6-dichlorobenzamide	Métabolites	3.6%	3
2-hydroxy atrazine	Métabolites	2.0%	7
3,4-dichlorophénylurée	Métabolites	1.7%	3
Acétochlore	Herbicides Autres	4.7%	18
Alachlore	Herbicides Autres	1.0%	5
Amétryne	Herbicides Triazines	0.2%	1
Aminotriazole	Herbicides Autres	8.1%	23
AMPA	Métabolites	46.6%	41
Anthraquinone	Autres Fonctions	0.8%	5
Atrazine	Herbicides Triazines	16.8%	34
Atrazine déisopropyl	Métabolites	1.0%	1
Atrazine déséthyl	Métabolites	18.3%	21
Azoxystrobine	Fongicides	2.4%	9
Benalaxyl	Fongicides	0.2%	1
Bentazone	Herbicides Autres	2.5%	7
Bifénox	Herbicides Autres	0.7%	1
Bromacil	Herbicides Autres	0.2%	1
Carbaryl	Insecticides	1.0%	5
Carbendazime	Fongicides	3.2%	8
Carbofuran	Insecticides	2.4%	11
Chloridazone	Herbicides Autres	0.2%	1
Chlorothalonil	Fongicides	0.2%	1
Chlorprophame	Herbicides Autres	1.0%	2
Chlorpyrifos-éthyl	Insecticides	0.2%	1
Chlortoluron	Herbicides Urées substituées	3.1%	14
Clopyralide	Herbicides Autres	0.2%	1
Cyprodinil	Fongicides	1.0%	4
Desmethylnorflurazon	Herbicides Autres	3.9%	2
Dichlorprop	Herbicides Autres	2.2%	12
Diflufenicanil	Herbicides Autres	8.8%	21
Dimétachlore	Herbicides Autres	0.2%	1
Dimethenamide	Herbicides Autres	3.2%	16
Diméthoate	Insecticides	0.2%	1
Diméthomorphe	Fongicides	0.8%	2
Dinitrocrésol	Autres Fonctions	2.5%	6
Diuron	Herbicides Urées substituées	31.7%	42

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
Endosulfan alpha	Insecticides	0.2%	1
Endosulfan bêta	Insecticides	0.2%	1
Epoxiconazole	Fongicides	0.2%	1
Ethion	Insecticides	1.0%	2
Ethoprophos	Insecticides	0.3%	2
Fénitrothion	Insecticides	0.2%	1
Fludioxonil	Fongicides	0.3%	1
Fluroxypyr	Herbicides Autres	0.2%	1
Flusilazole	Fongicides	0.2%	1
Glufosinate-ammonium	Herbicides Autres	1.9%	10
Glyphosate	Herbicides Autres	16.8%	32
Hexachlorocyclohexane alpha	Insecticides	2.0%	1
Hexachlorocyclohexane bêta	Insecticides	0.7%	1
Hexachlorocyclohexane delta	Insecticides	1.4%	1
Hexachlorocyclohexane gamma	Insecticides	2.2%	4
Hexazinone	Herbicides Autres	0.2%	1
HYDROXYTERBUTHYLAZINE	Métabolites	3.1%	5
Imidaclopride	Insecticides	0.2%	1
Iprodione	Fongicides	1.2%	5
Isoproturon	Herbicides Urées substituées	6.6%	18
Isoxaben	Herbicides Autres	0.2%	1
Linuron	Herbicides Urées substituées	0.3%	2
Lufénuron	Insecticides	0.2%	1
Mécoprop	Herbicides Autres	3.4%	15
Métalaxyl	Fongicides	2.7%	9
Métazachlore	Herbicides Autres	0.3%	2
Méthabenzthiazuron	Herbicides Urées substituées	0.2%	1
Methamidophos	Insecticides	0.2%	1
Méthomyl	Insecticides	1.0%	4
Métobromuron	Herbicides Urées substituées	0.2%	1
Métolachlore	Herbicides Autres	12.4%	26
Métoxuron	Herbicides Urées substituées	0.2%	1
Monolinuron	Herbicides Urées substituées	0.2%	1
Monuron	Herbicides Urées substituées	1.7%	3
Nicosulfuron	Herbicides Autres	0.2%	1
Norflurazone	Herbicides Autres	3.1%	2
Oxadiazon	Herbicides Autres	18.0%	26
Oxadixyl	Fongicides	6.9%	10
Pencycuron	Fongicides	0.2%	1
Pendiméthaline	Herbicides Autres	0.8%	5
Phenmédiophame	Herbicides Autres	0.5%	3
Piperonyl butoxyde	Insecticides	4.7%	18
Prochloraz	Fongicides	0.2%	1
Procymidone	Fongicides	2.5%	5

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
Propachlore	Herbicides Autres	0.5%	3
Propiconazole	Fongicides	0.2%	1
Propoxur	Insecticides	0.3%	2
Propyzamide	Herbicides Autres	0.2%	1
Prosulfocarbe	Herbicides Autres	0.3%	2
Pyriméthanil	Fongicides	0.8%	4
Simazine	Herbicides Triazines	5.6%	13
Simazine-hydroxy	Métabolites	1.5%	3
Spiroxamine	Fongicides	1.0%	2
Sulcotrione	Herbicides Autres	0.2%	1
Tébuconazole	Fongicides	1.9%	3
Terbuméton	Herbicides Triazines	1.9%	2
Terbuthylazine	Herbicides Triazines	4.6%	5
Terbuthylazine déséthyl	Métabolites	3.9%	6
Terbutryne	Herbicides Triazines	1.9%	5
Tétrachlorobenzène	Autres Fonctions	0.2%	1
Thiodicarbe	Insecticides	0.2%	1
Triclopyr	Herbicides Autres	5.9%	19

Annexe VI : Substances actives retrouvées Eaux souterraines

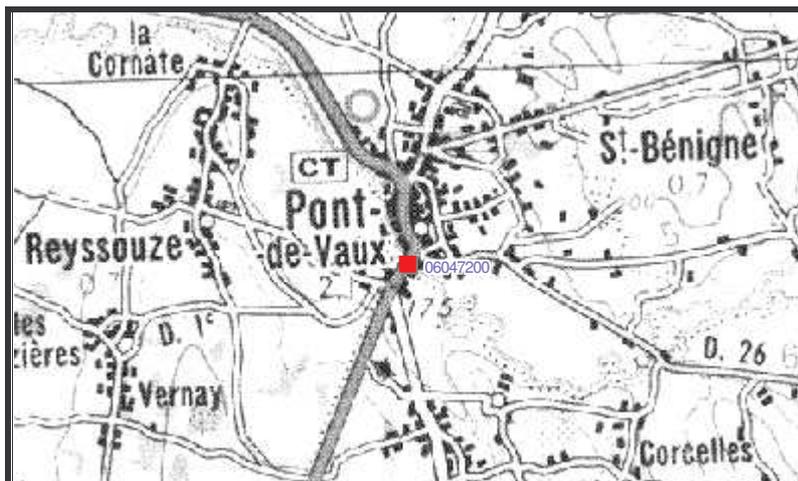
Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
2,6-dichlorobenzamide	Métabolites	2.4%	2
Aminotriazole	Herbicides Autres	0.8%	1
AMPA	Métabolites	0.4%	1
Atrazine	Herbicides Triazines	28.8%	18
Atrazine déséthyl	Métabolites	44.0%	28
Bentazone	Herbicides Autres	2.4%	1
Bromacil	Herbicides Autres	0.8%	2
Diflufenicanil	Herbicides Autres	0.4%	1
Diuron	Herbicides Urées substituées	2.8%	3
Hexachlorocyclohexane alpha	Insecticides	2.4%	1
Hexachlorocyclohexane bêta	Insecticides	2.4%	1
Hexachlorocyclohexane delta	Insecticides	1.2%	1
Hexachlorocyclohexane epsilon	Insecticides	2.0%	1
Hexachlorocyclohexane gamma	Insecticides	1.2%	1
Imidaclopride	Insecticides	0.4%	1
Métolachlore	Herbicides Autres	2.8%	2
Oxadiazon	Herbicides Autres	7.2%	3
Oxadixyl	Fongicides	4.0%	3
Simazine	Herbicides Triazines	4.8%	3
Terbuméton	Herbicides Triazines	0.4%	1
Terbuthylazine	Herbicides Triazines	3.6%	2
Terbuthylazine déséthyl	Métabolites	2.8%	2

Annexe VII

Fiches stations

Information sur la station

Code national:	06047200
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	REYSSOUCHE
Bassin versant (km ²):	485
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	PONT DE VAUX
Coord. X Lambert 2 étendu:	799905
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2162010
Petite région agricole:	Bresse

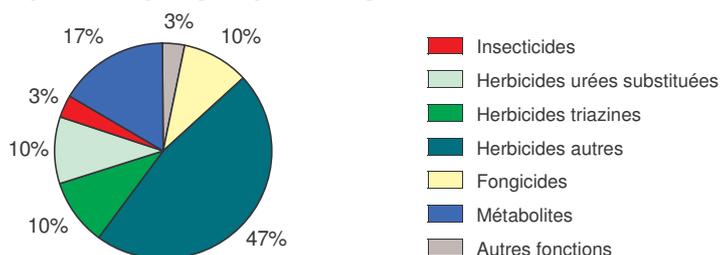


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

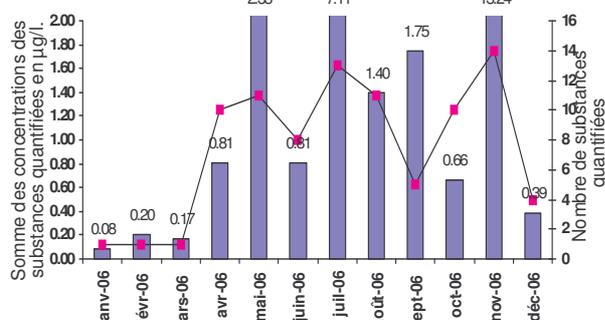
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	30		

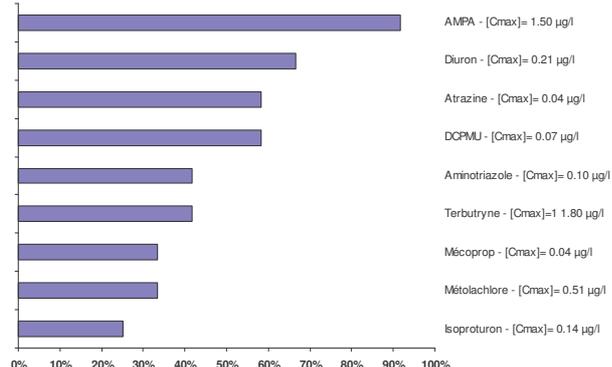
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture de bassin versant. Dominante grandes cultures.

Eau de qualité mauvaise (classe rouge du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : Terbutryne et total des substances). Pics de contamination de novembre et juillet 2006 lié à des teneurs élevées en terbutryne (respectivement 11.8 et 3.3 µg/l).

Dégradation de 2 classes de qualité par rapport aux années précédentes (qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau de 2003 à 2005).

Liste des substances retrouvées:

Hydroxyterbutylazine, DCPMU, AMPA, 2-hydroxy atrazine, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Méthabenzthiazuron, Diuron, Isoproturon, Amétryne, Atrazine, Terbutryne, Oxadiazon, Aminotriazole, Diflufenicanil, Dimethenamide, Chloridazone, Métolachlore, Dichlorprop, 2,4-MCPA, Mécoprop, Alachlore, Glyphosate, Glufosinate-ammonium, Triclopyr, 2,4-D, Oxadixyl, Pyriméthanol, Epoxiconazole, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	13.24 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.08 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	14
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	66.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Information sur la station

Code national:	06049000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	VEYLE
Bassin versant (km ²):	650
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	PONT DE VEYLE
Coord. X Lambert 2 étendu:	794390
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2144575
Petite région agricole:	Bresse

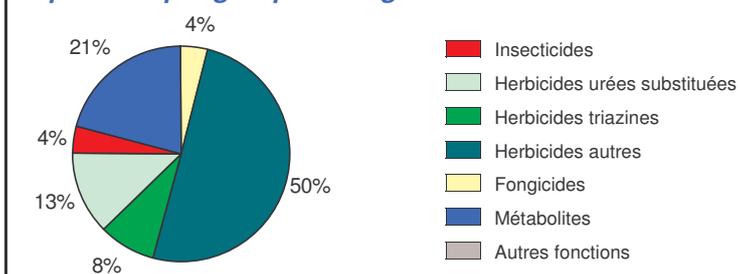


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

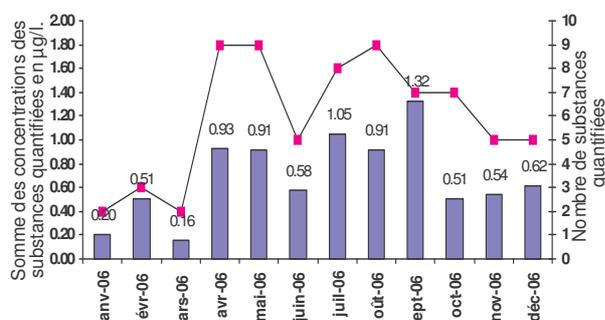
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	24		

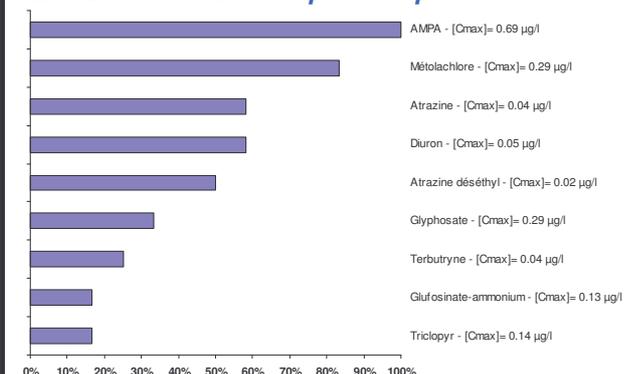
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : carbofuran et isoproturon). A noter que l'AMPA est quantifié dans tous les prélèvements (cf. histogramme ci-contre).

Classe de qualité stable par rapport à 2005 (classe jaune), en amélioration d'une classe par rapport à 2003 et 2004 (qualité médiocre - classe orange du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

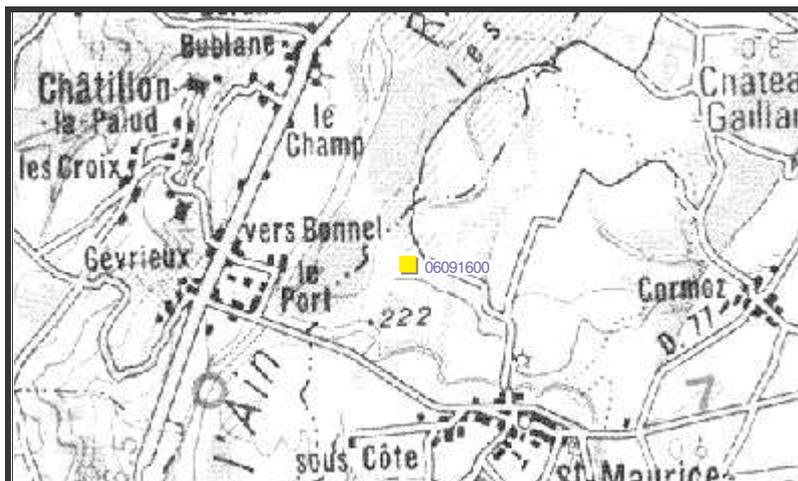
Hydroxyterbutylazine, DCPMU, AMPA, 2-hydroxy atrazine, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Terbutryne, Atrazine, Bentazone, 2,4-D, 2,4-MCPA, Aminotriazole, Triclopyr, Glufosinate-ammonium, Glyphosate, Métazachlore, Dimethenaméide, Diflufenicanil, Acétochlore, Métolachlore, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.32 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.16 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	83.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Information sur la station

Code national:	06091600
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	SEYMARD
Bassin versant (km ²):	345
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	SAINT-MAURICE-DE-REMENS
Coord. X Lambert 2 étendu:	827140
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2111695
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

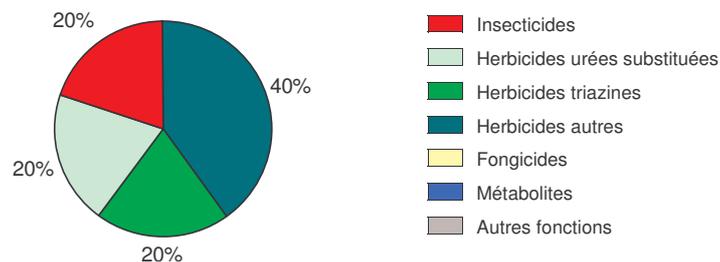


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	5		

Répartition par groupe d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zone boisée et prairiale à proximité.

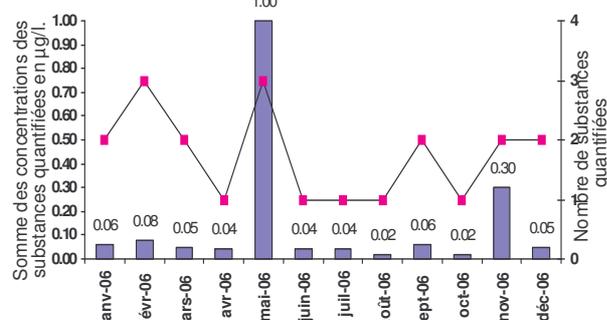
Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : métolachlore, chlorpyrifos-éthyl).

Dégradation de 2 classes de qualité par rapport à 2005 (eau de très bonne qualité - classe bleue du SEQ'Eau) et d'une classe par rapport à 2003 et 2004 (eau de bonne qualité - classe verte).

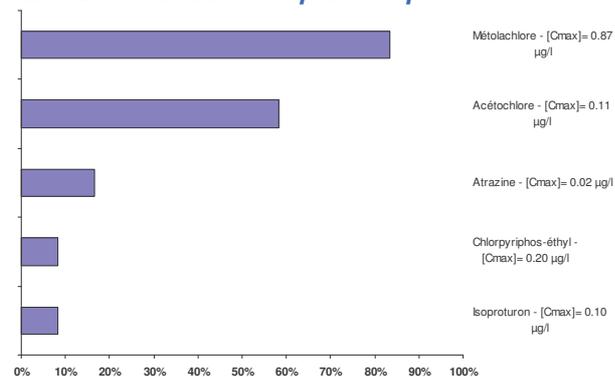
Liste des substances retrouvées:

Chlorpyrifos-éthyl, Isoproturon, Atrazine, Acétochlore, Métolachlore.

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Code national:	06091625
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	TOISON
Bassin versant (km ²):	42
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	VILLIEU-LOYES-MOLLON
Coord. X Lambert 2 étendu:	824840
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2106224
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

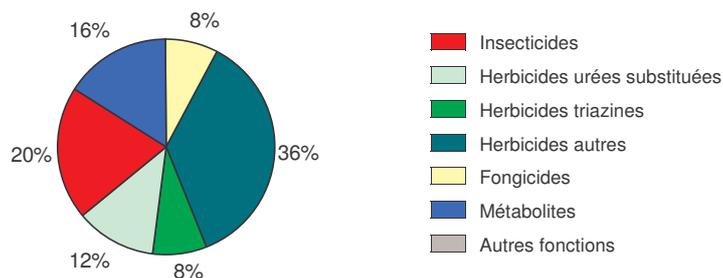


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

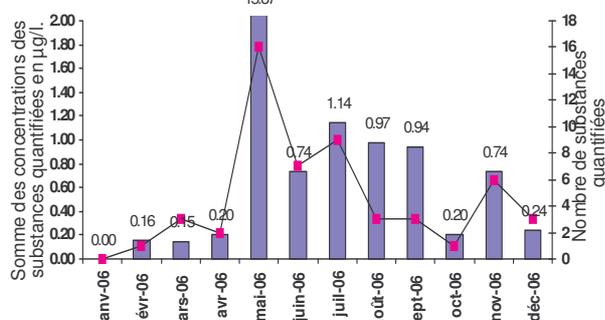
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	25		

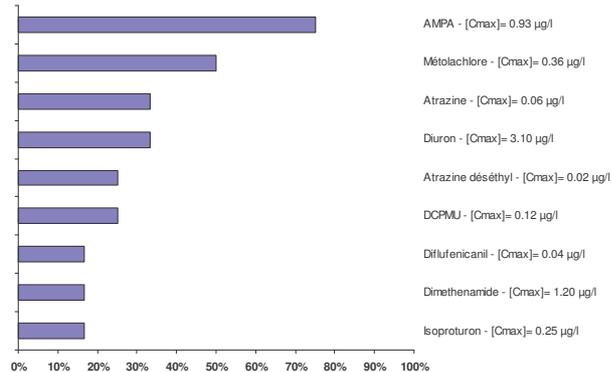
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Point situé en début de zone boisée, à l'aval de Villieu. Plan d'actions CROPPP pour réduire les pollutions phytosanitaires sur le bassin versant du Toison de 2003 à 2005 (maîtrise d'ouvrage : commune de Villieu, maîtrise d'œuvre : CDA01).

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). 11 paramètres déclassants. Pic de mai 2006 lié à la présence simultanée de 16 substances dont certaines à des teneurs très élevées (2,4D (5.7 µg/l), diuron (3.1 µg/l), bromacil 1.5 µg/l), dimethenamido (1.2 µg/l), carbofuran (1.2 µg/l).

Situation globalement stable par rapport à 2005, en amélioration par rapport à 2003 (eau de mauvaise qualité - classe rouge du SEQ'Eau) et 2004 (eau de qualité médiocre - classe orange).

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, AMPA, Atrazine déséthyl, 2-hydroxy atrazine, Piperonyl butoxyde, Lufénuron, Methamidophos, Carbofuran, Carbaryl, Isoproturon, Diuron, Chlortoluron, Atrazine, Simazine, Bentazone, 2,4-D, Métolachlore, Aminotriazole, Glyphosate, Dimethenamido, Bromacil, Diflufenicanil, Acétochlore, Azoxystrobine, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	15.87 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	16
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	50.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Information sur la station

Code national:	06092000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	AIN
Bassin versant (km ²):	1525
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	SAINT MAURICE DE GOURDANS
Coord. X Lambert 2 étendu:	823465
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2094780
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

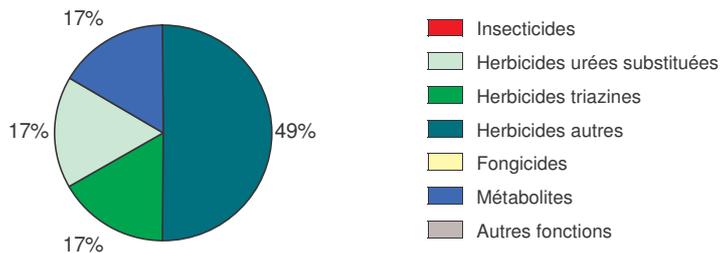


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

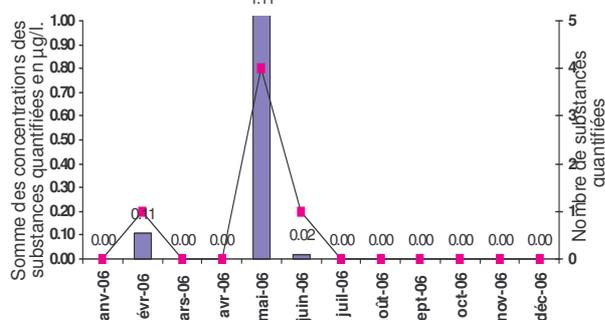
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	6		

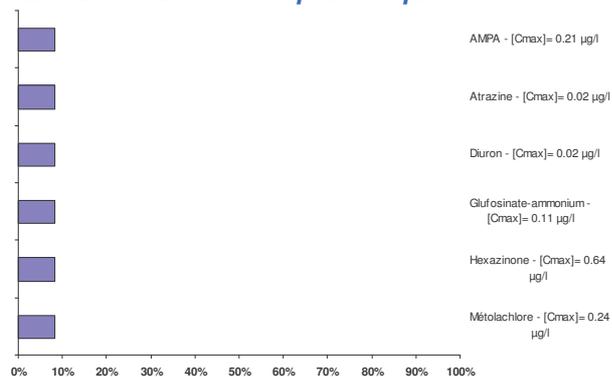
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Bassin versant peu concerné par l'agriculture intensive, à l'exception de la basse vallée, où domine la culture du maïs.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau). A noter, comme en 2005, l'absence de substances quantifiées pendant 9 mois de l'année. Le pic de contamination en mai 2006 est lié à la présence simultanés de 4 substances parmi lesquelles l'hexazinone (0.64 µg/l). Situation stationnaire depuis septembre 2001.

Liste des substances retrouvées:

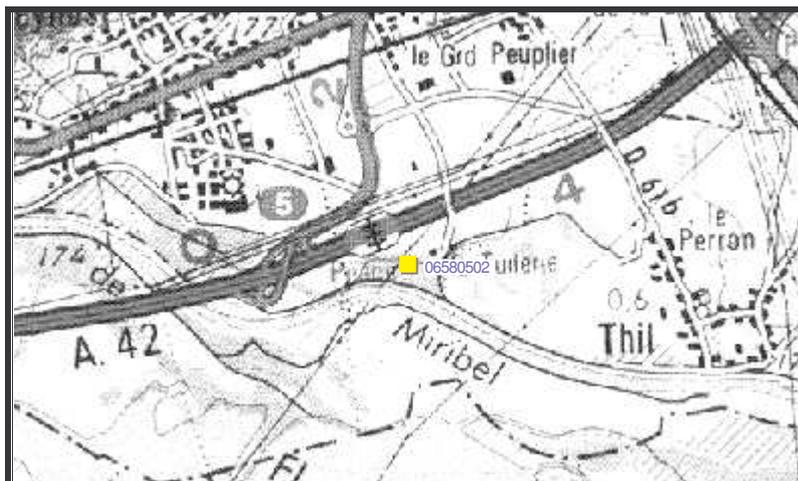
AMPA, Diuron, Atrazine, Glufosinate-ammonium, Hexazinone, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.11 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Code national:	06580502
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	SEREINE
Bassin versant (km ²):	12
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	BEYNOST
Coord. X Lambert 2 étendu:	806716
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2094452
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

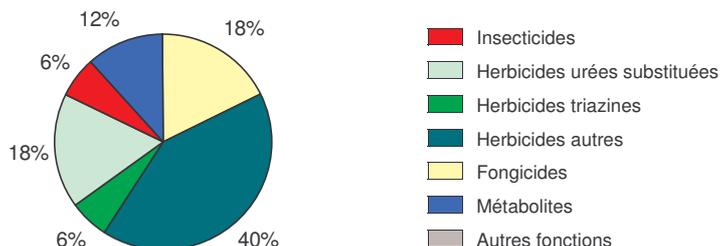


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

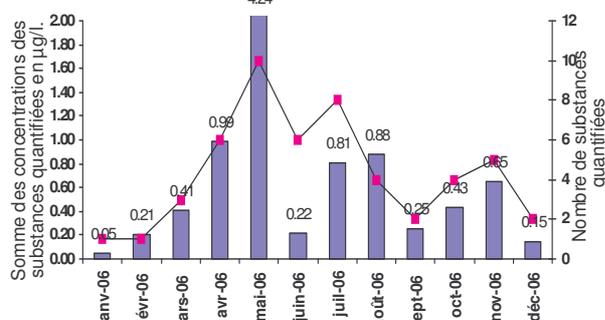
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	17		

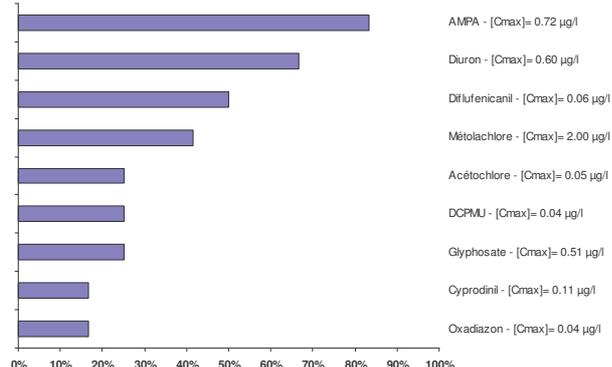
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Environnement immédiat boisé, à l'aval de Beynost. Influence probable du maraîchage et des cultures industrielles.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). 9 paramètres déclassants. Pic de mai 2006 lié à la présence simultanée de 10 substances, parmi lesquelles le métolachlore (2 µg/l), l'AMPA (0.72 µg/l) et le diuron (0.51 µg/l).

Situation stable par rapport à 2005 et 2004 (classe jaune), en dégradation par rapport à 2003 (eau de bonne qualité - classe verte du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, DCPMU, Carbofuran, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Atrazine, Glyphosate, Métolachlore, Triclopyr, Oxadiazon, Dimethenamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Prochloraz, Pencycuron, Cyprodinil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	4.24 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Code national:	06800001
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	REYSSOUZE
Bassin versant (km ²):	101
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	BOURG-EN-BRESSE
Coord. X Lambert 2 étendu:	826265
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2136775
Petite région agricole:	Bresse

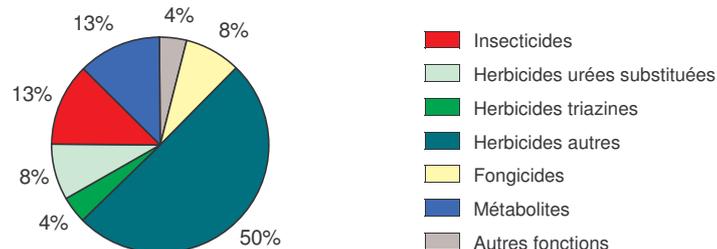


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

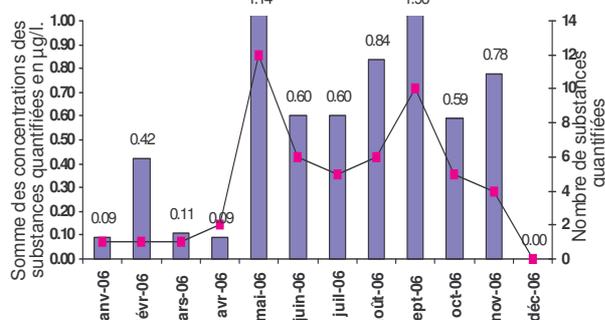
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	24		

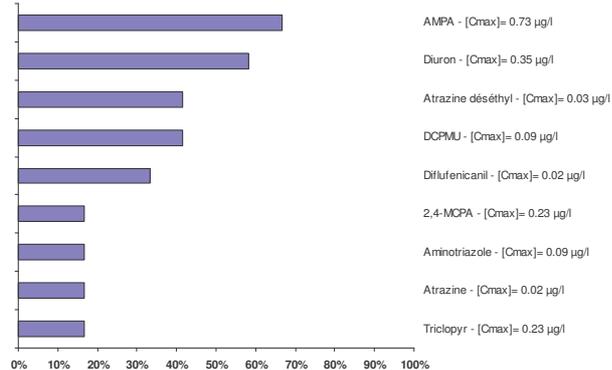
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire. Point situé à l'amont de Bourg-en-Bresse. Dominante céréales sur la petite région agricole.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'eau). 5 Paramètres déclassants : AMPA, carbofuran, diuron, HCH gamma (lindane) et iprodione. Pic de septembre 2006 lié à la présence simultanée de 10 substances parmi lesquelles l'AMPA (0.73 µg/l), le diuron (0.35 µg/l) et l'iprodione (0.32 µg/l).

Classe de qualité stable par rapport à 2005 (classe jaune), en dégradation d'une classe de qualité par rapport à 2003 et 2004 (eau de bonne qualité - classe verte du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, DCPMU, Piperonyl butoxyde, Carbofuran, HCH gamma, Diuron, Isoproturon, Atrazine, 2,4,5-T, Aminotriazole, 2,4-D, Alachlore, Métolachlore, Triclopyr, Glyphosate, Oxadiazon, Propachlore, Diflufenicanil, Acétochlore, 2,4-MCPA, Iprodione, Métalaxyl, Dinitrocrésol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.96 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	58.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Information sur la station

Code national:	06800002
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	CHALARONNE
Bassin versant (km ²):	325
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	THOISSEY
Coord. X Lambert 2 étendu:	790471
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2132940
Petite région agricole:	Vallée de la Saône

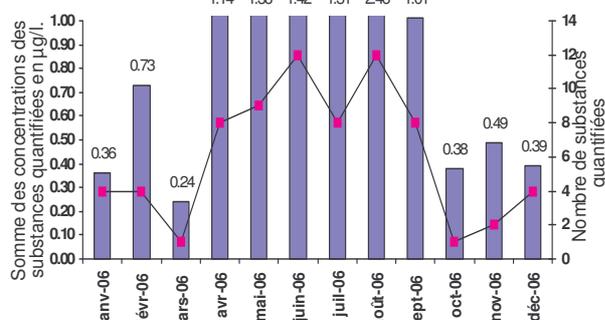


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

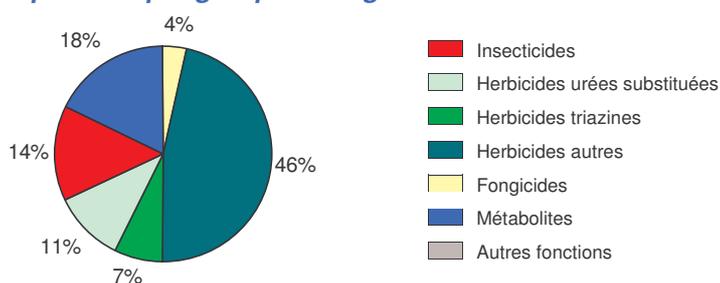
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	28		

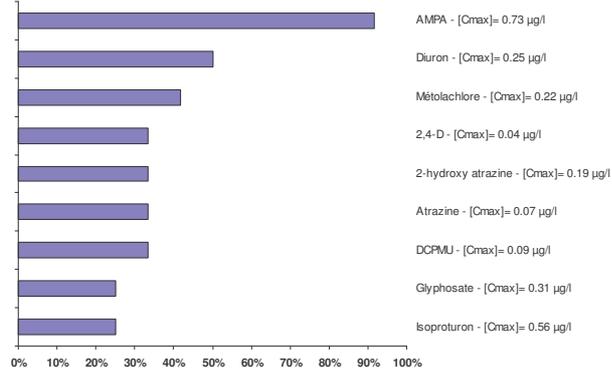
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Point situé à l'aval de Thoissey, à quelques kms de l'exutoire à la Saône. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Influence probable des cultures industrielles, des collectivités et des jardiniers amateurs.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau) - Paramètres déclassants : isoproturon, carbofuran, diuron, simazine, AMPA et total substances. Pic d'août 2006 lié à la présence simultanée de 12 substances parmi lesquelles l'AMPA (0.66 µg/l) et la simazine (0.42 µg/l).

A noter (comme en 2005) la quantification quasi systématique de l'AMPA dans les prélèvements. (cf. histogramme ci-contre).

Situation en dégradation par rapport à 2005 (eau de bonne qualité - classe verte du SEQ'Eau), mais similaire à la qualité observée en 2003 et 2004 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

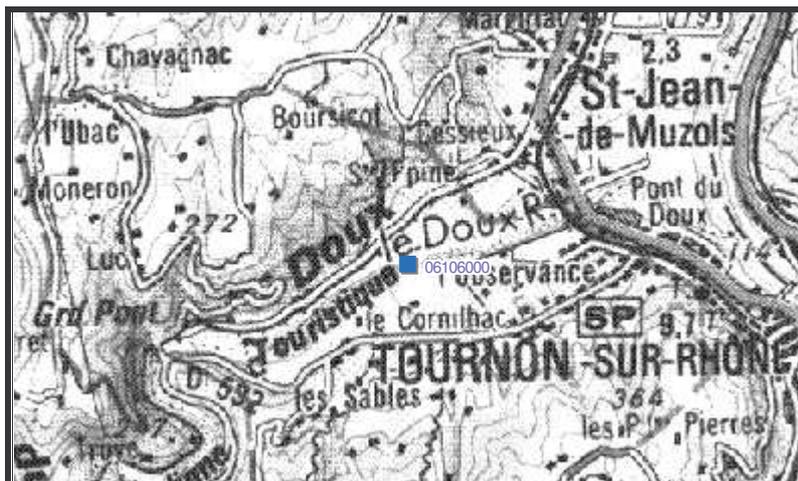
DCPMU, AMPA, 2-hydroxy atrazine, Simazine-hydroxy, Atrazine déséthyl, Carbaryl, Piperonyl butoxyde, Carbofuran, Ethoprophos, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Atrazine, Simazine, Glufosinate-ammonium, Alachlore, Métolachlore, Mécoprop, Glyphosate, Oxadiazon, 2,4-D, Isoxaben, Dimethenamide, Bentazone, Acétochlore, Aminotriazole, Triclopyr, Métalaxyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.46 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.24 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	58.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06106000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DOUX
Bassin versant (km ²):	655
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	TOURNON SUR RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	794193
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2010927
Petite région agricole:	Vallée du Rhône



la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	-		

Répartition par groupe d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant.

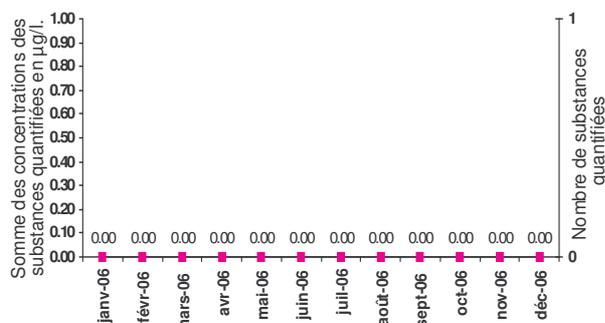
Eau de très bonne qualité (classe bleue du SEQ'Eau). Aucune substance n'a été quantifiée sur les 12 prélèvements réalisés au cours de l'année 2006.

Classe de qualité stable par rapport à 2005, en amélioration d'une classe de qualité par rapport à 2003 et 2004 (qualité verte).

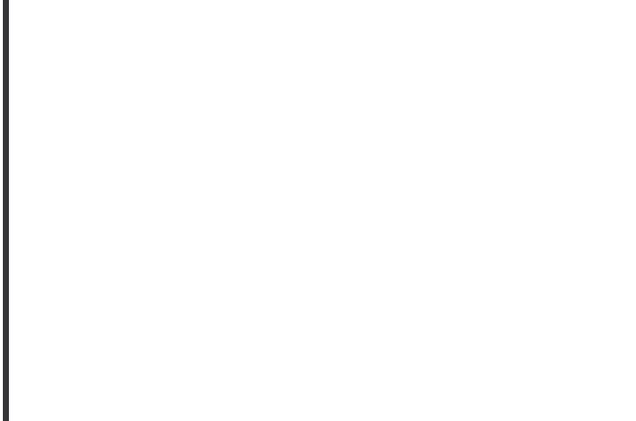
Liste des substances retrouvées:

-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Code national:	06106600
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHONE
Bassin versant (km ²):	24
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	CHARMES SUR RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	797938
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1986852
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

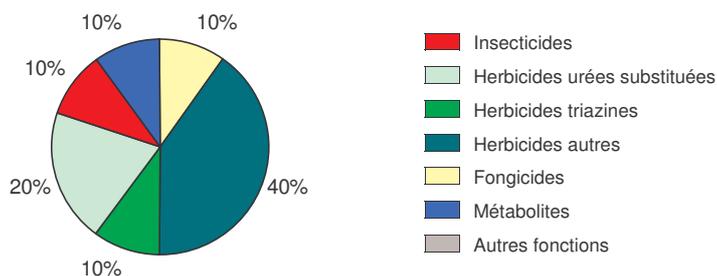


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

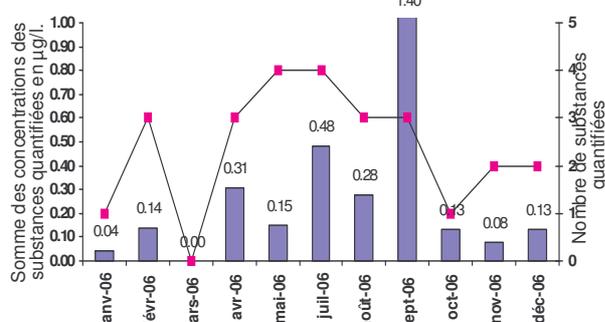
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	11		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	10		

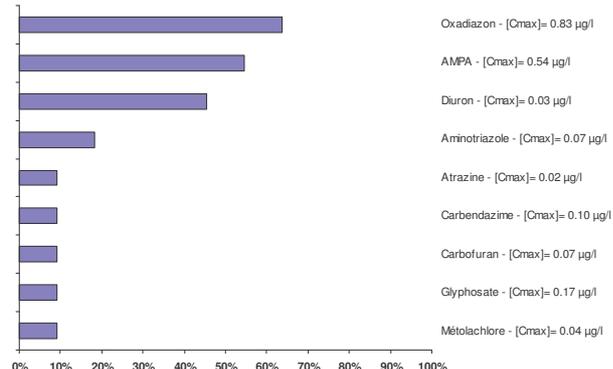
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur le Rhône située à l'aval de la confluence avec l'Isère.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : carbendazime, carbofuran, oxadiazon. A noter, comme les années précédentes, le fort taux de quantification de l'oxadiazon (dans un peu plus de 60% des prélèvements). Cette substance pourrait provenir du Drac où elle est quantifiée dans 100% des prélèvements. L'oxadiazon atteint dans le Rhône, en septembre 2006 une concentration non négligeable de 0.83 µg/l.

Situation en dégradation par rapport aux années précédentes : de 2002 à 2005, l'eau était en bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Carbofuran, Diuron, Chlortoluron, Atrazine, Oxadiazon, Glyphosate, Métolachlore, Aminotriazole, Carbendazime.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.40 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	9.09%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	45.45%

Information sur la station

Code national:	06107900
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	EYRIEUX
Bassin versant (km ²):	856
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	BEAUCHASTEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	794836
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1983490
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

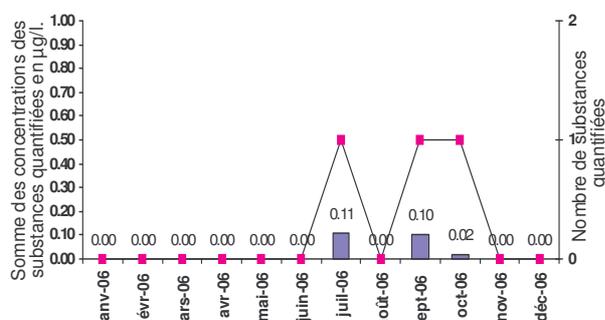


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

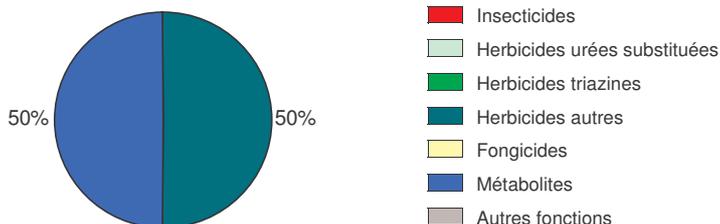
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	2		

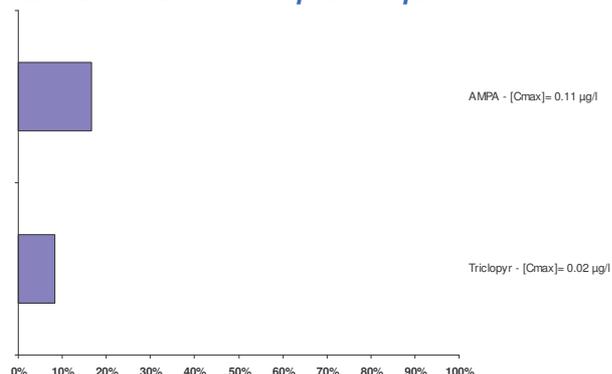
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Occupation du sol fortement agricole.

Eau de très bonne qualité (classe bleue du SEQ'Eau). A noter, comme en 2005, l'absence de substances quantifiées une partie de l'année (9 mois en 2006, 8 mois en 2005).

Classe de qualité en amélioration par rapport aux années précédentes (classe verte de 2003 à 2005).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Triclopyr.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.11 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Information sur la station

Code national:	06110000
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	OUVÈZE (Ardèche)
Bassin versant (km ²):	123
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	LE POUZIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	790024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1975865
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

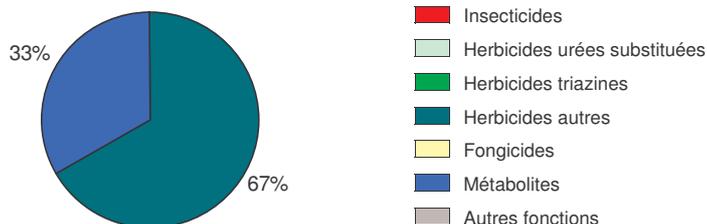


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

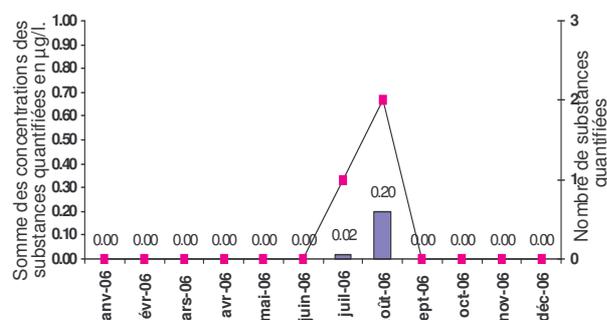
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	3		

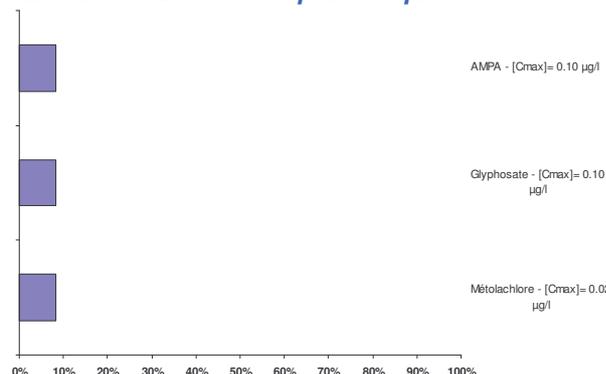
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Coteaux rocheux de part et d'autre du point. Part importante des cultures industrielles.

Eau de très bonne qualité (classe bleue du SEQ'Eau). A noter, comme en 2005, l'absence de substances quantifiées pendant une partie de l'année (10 mois en 2006).

Classe de qualité en amélioration par rapport aux années précédentes : eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau) de 2002 à 2005.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Glyphosate, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.20 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Code national:	06113000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHÔNE
Bassin versant (km ²):	
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	DONZERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	788079
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1941818
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

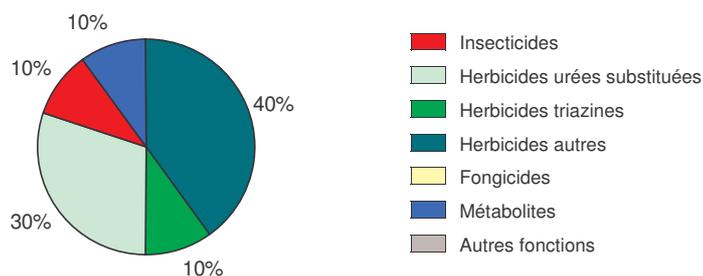


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

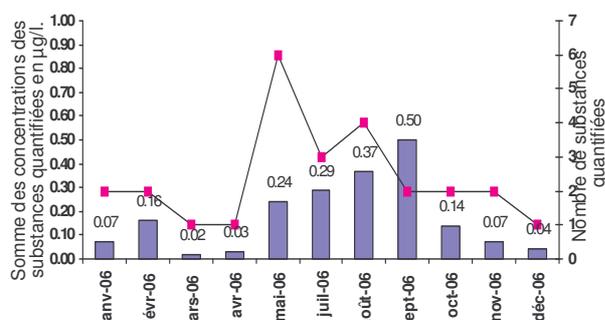
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	11		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	10		

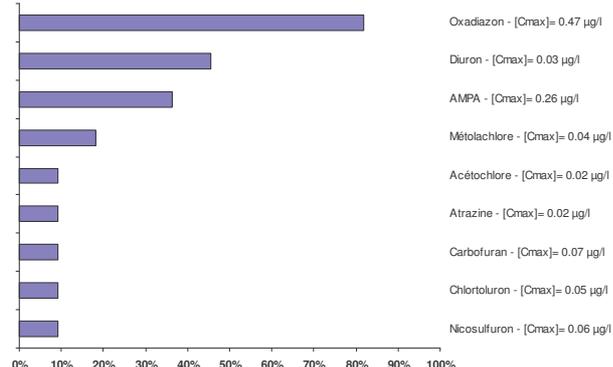
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur le Rhône située en amont de la dérivation du canal de Donzère.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). De même que pour le Rhône à Charmes sur Rhône, la fréquence de quantification de l'oxadiazon est particulièrement élevée et atteint 80% des prélèvements.

Liste des substances retrouvées:

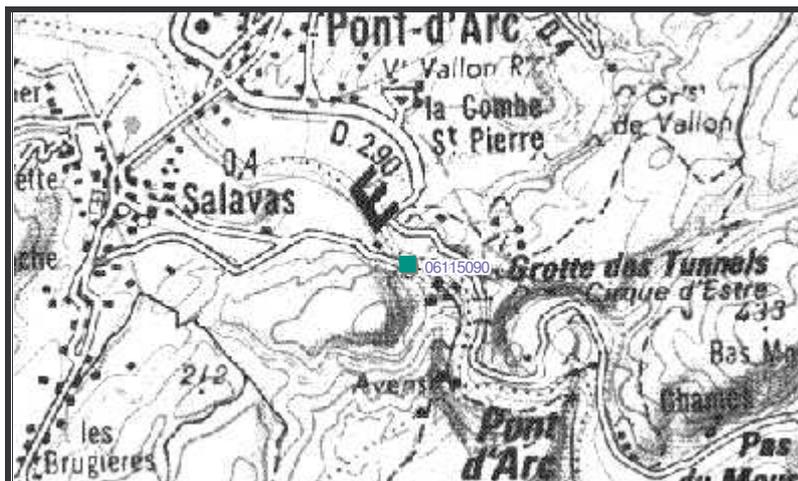
AMPA, Carbofuran, Isoproturon, Diuron, Chlortoluron, Atrazine, Acétochlore, Nicosulfuron, Oxadiazon, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.50 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	36.36%

Information sur la station

Code national:	06115090
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	ARDÈCHE
Bassin versant (km ²):	1897
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	VALLON-PONT-D'ARC
Coord. X Lambert 2 étendu:	764769
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1934197
Petite région agricole:	Bas-Vivarais

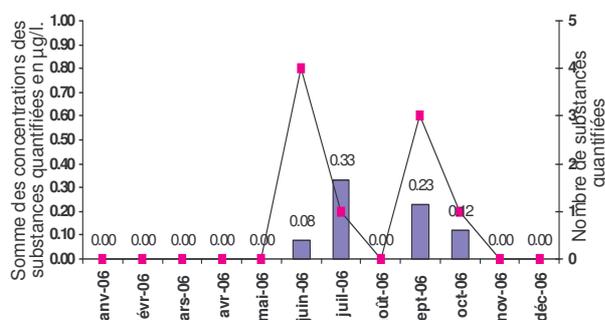


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

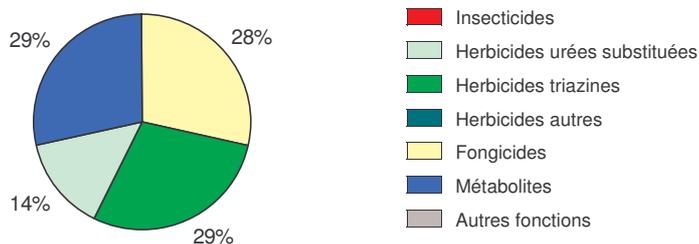
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	7		

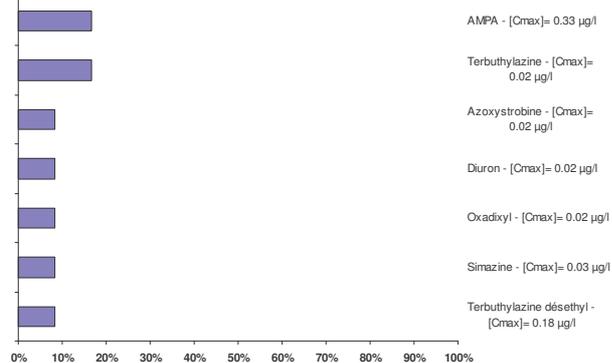
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur l'Ardèche. Dominante vigne sur la petite région agricole. Nette influence de la viticulture; influence probable des collectivités et campings à l'amont immédiat du point. Pentes rocheuses et boisées de part et d'autre du point.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau). A noter, comme en 2005, l'absence de substances quantifiées pendant une partie de l'année. (8 mois en 2006).

Dégradation d'une classe de qualité par rapport à 2005 (classe bleue). Classe de qualité similaire à celle observée en 2003 et 2004 (classe verte). Pour rappel classe jaune en 2002.

Liste des substances retrouvées:

Terbuthylazine déséthyl, AMPA, Diuron, Terbuthylazine, Simazine, Azoxystrobine, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.33 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	25.00%

Information sur la station

Code national:	06108000
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	DRÔME
Bassin versant (km ²):	736.5
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	PONET-ET-SAINT-AUBAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	836654
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1978628
Petite région agricole:	Diois



la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

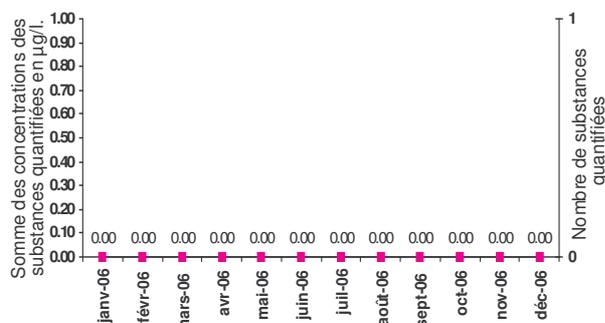
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	-		

Répartition par groupe d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur la Drôme. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Environnement boisé en coteaux. Présence de vignes.

Eau de très bonne qualité (classe bleue du SEQ'eau). Aucune substance n'a été quantifiée lors des 12 prélèvements réalisés au cours de l'année 2006.

Classe de qualité en amélioration par rapport à 2003 à 2005 (classe verte) et 2002 (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

-

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Code national:	06109100
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DROME
Bassin versant (km ²):	1641
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	LIVRON SUR DROME
Coord. X Lambert 2 étendu:	797219
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1977302
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

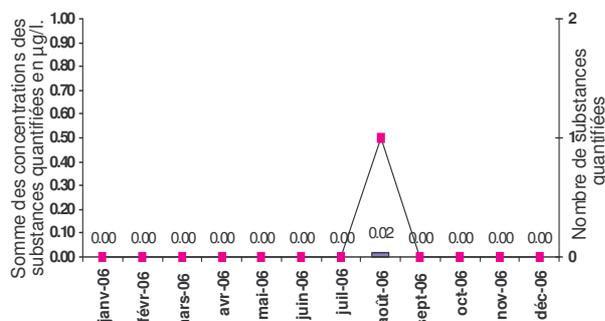


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

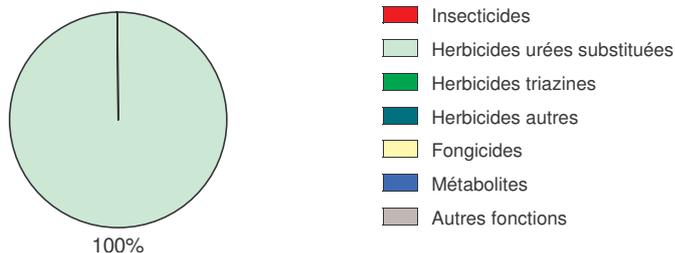
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	1		

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

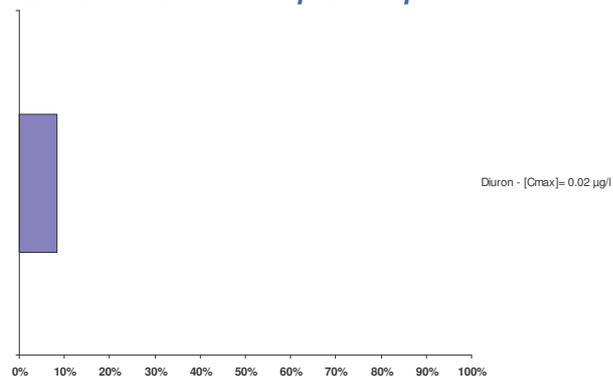
Station située à la fermeture du bassin versant. BV peu agricole (pas de cultures intensives). Présence de vignes et de vergers sur le bassin versant.

Eau de très bonne qualité (classe bleue du SEQ'Eau). Une seule substance a été quantifiée au cours de l'année (dans le prélèvement d'août 2006). Situation comparable à celle des années 2005, 2004 et 2002 (classe bleue), en amélioration par rapport à 2003 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

Diuron.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.02 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Code national:	06117120
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	EYGUES
Bassin versant (km ²):	862
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES
Coord. X Lambert 2 étendu:	811895
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1924112
Petite région agricole:	Serrois et Baronnies

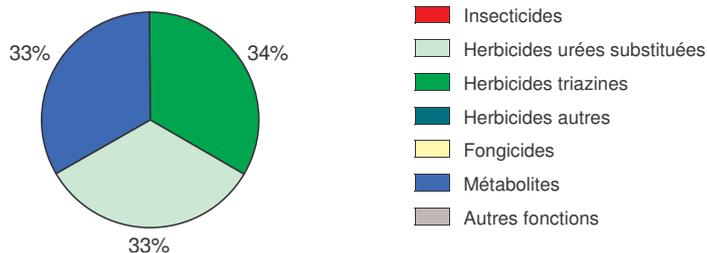


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

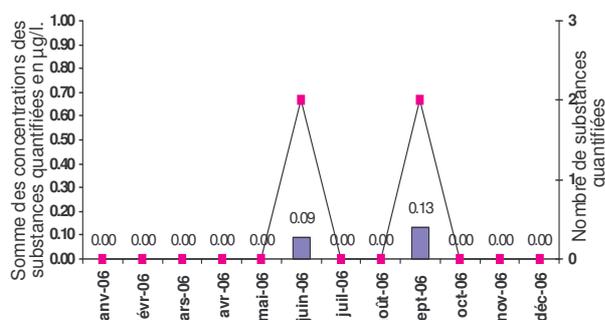
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	3		

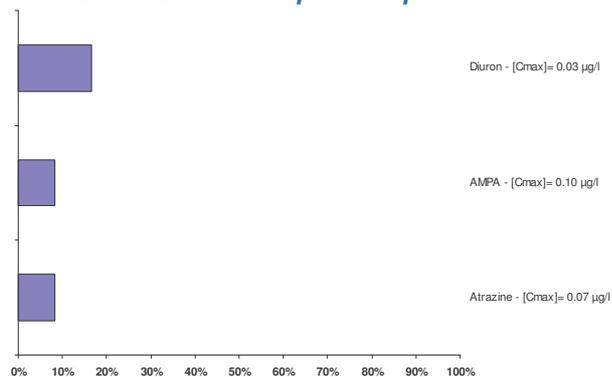
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur l'Eygues. Dominante vigne sur la petite région agricole. Point situé en zone « tampon » (zone boisée, couverte, protégée) de l'Eygues.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter, comme les années précédentes, l'absence de substances quantifiées pendant une grande partie de l'année. Situation stationnaire par rapport à 2003, 2004 et 2005 (classe verte), en amélioration par rapport à 2002 (qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Diuron, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0,13 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0,00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0,5 µg/l	0,00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0,1 µg/l pour au moins une substance	0,00%

Information sur la station

Code national:	06149500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ISERE
Bassin versant (km ²):	11164
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	CHATEAUNEUF SUR ISERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	804965
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2005372
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

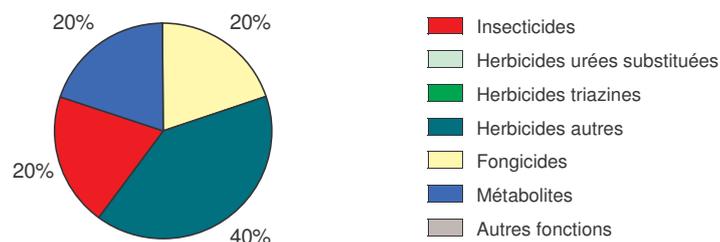


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

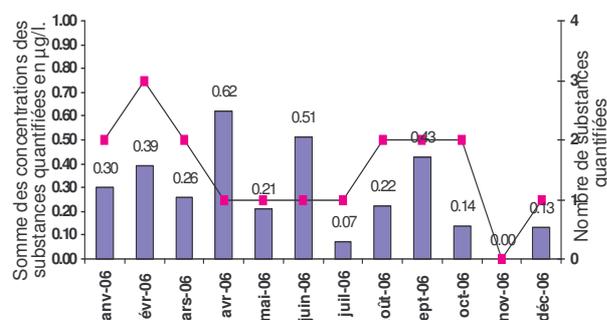
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	5		

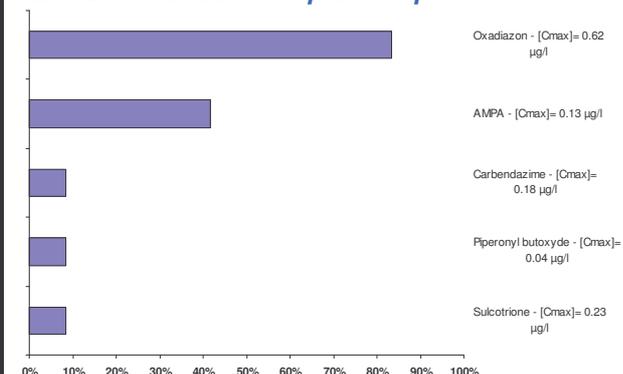
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Station très peu influencée par l'activité agricole.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter, comme les années précédentes, la fréquence de quantification élevée de l'oxadiazon (plus de 80%). Cette substance provient probablement du Drac où elle est quantifiée dans tous les prélèvements.

Situation stationnaire depuis 2002 (classe de qualité verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Piperonyl butoxyde, Oxadiazon, Sulcotrione, Carbendazime.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.62 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Code national:	06580316
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ROUBION
Bassin versant (km ²):	400
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	MONTÉLIMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	791804
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1953096
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

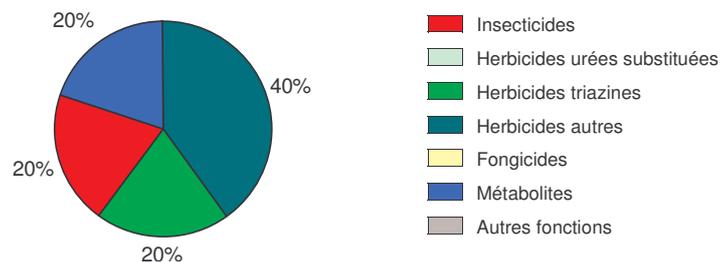


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	10		

Répartition par groupe d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

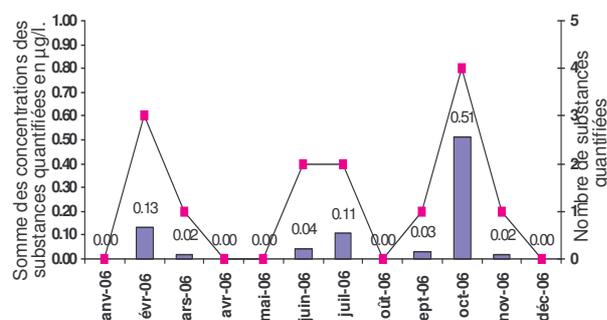
Station située à la fermeture du bassin versant. Influence des grandes cultures céréalières.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). Situation globalement stationnaire par rapport aux années antérieures (classe verte en 2002, 2004 et 2005), en amélioration par rapport à 2003 (qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau).

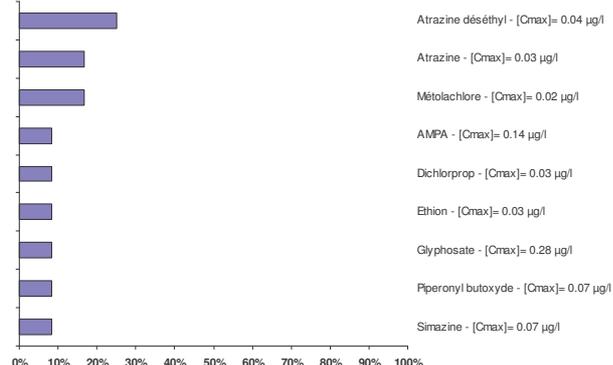
Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Ethion, Simazine, Atrazine, Glyphosate, Métolachlore, 2,4-MCPA, Dichlorprop.

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0,51 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0,00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0,5 µg/l	8,33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0,1 µg/l pour au moins une substance	8,33%

Information sur la station

Code national:	06580330
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	JABRON
Bassin versant (km ²):	202
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	MONTELMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	791747
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1953012
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

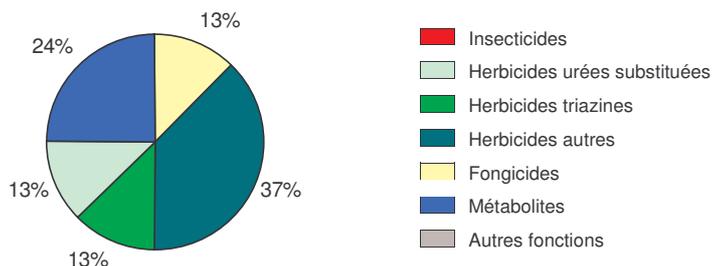


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

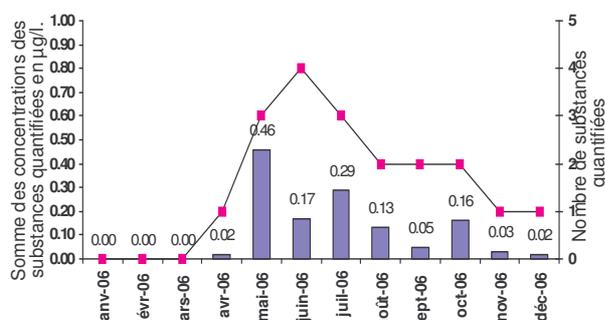
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	8		

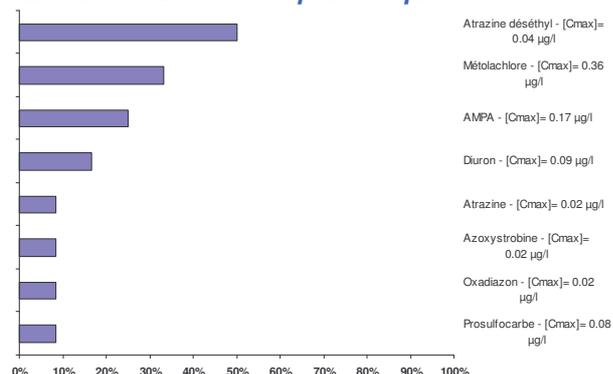
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence des grandes cultures céréalières.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter le taux de quantification encore élevé (50 %) de l'atrazine déséthyl, métabolite de l'atrazine interdite depuis octobre 2003.

Situation globalement stationnaire par rapport aux années antérieures (classe verte de 2002 à 2005).

Liste des substances retrouvées:

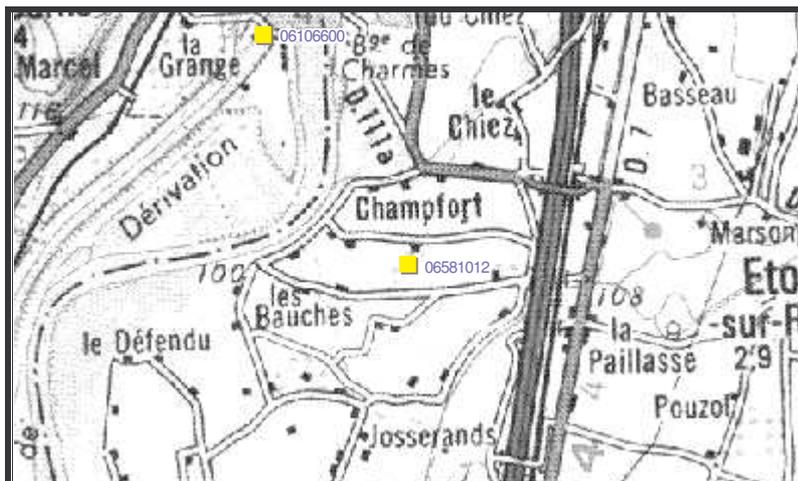
AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Oxadiazon, Métolachlore, Prosulfocarbe, Azoxystrobine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.46 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Code national:	06581012
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	VÉORE
Bassin versant (km ²):	616
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	ETOILE-SUR-RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	798888
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1985323
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

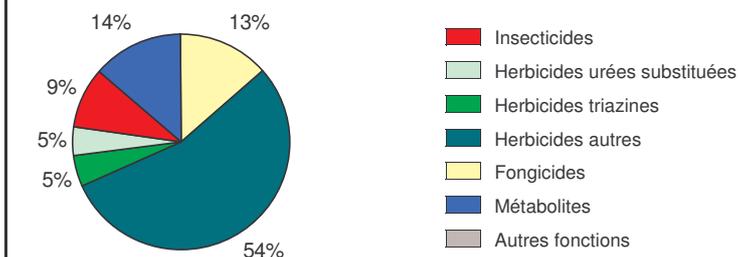


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

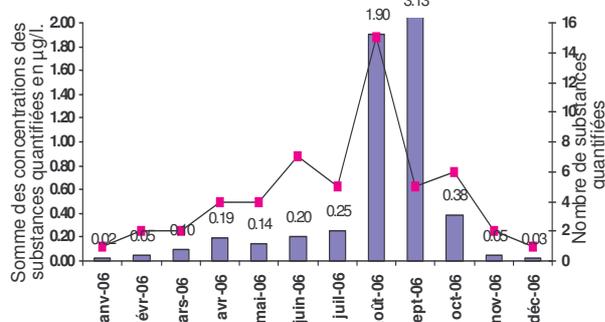
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	22		

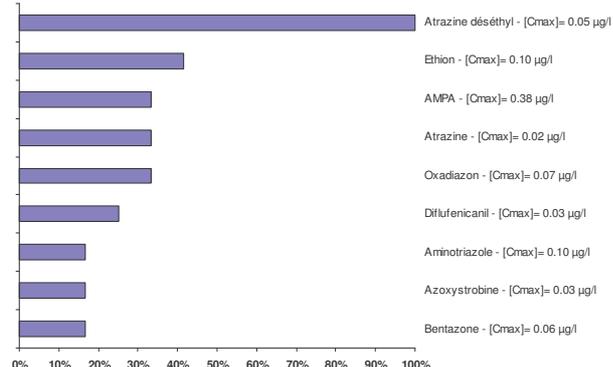
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Influence probable de l'arboriculture et des communes à l'amont (+ cultures industrielles ?).

Eau de qualité moyenne (classe jaune selon le SEQ'Eau). Paramètres déclassants : propachlore, carbofuran, glyphosate et total substances. A noter comme les années précédentes la contamination systématique par l'atrazine déséthyl, métabolite de l'atrazine, alors que cette dernière substance est interdite d'utilisation depuis octobre 2003. Les pics de contamination sont liés, en septembre à une forte teneur en propachlore (2.9 µg/l) et en août 2006 à la présence simultanée dans les eaux de 15 substances différentes dont le glyphosate (0.74 µg/l) et l'AMPA (0.38 µg/l). La qualité de l'eau évolue beaucoup d'une année sur l'autre : classe jaune en 2002, 2003 et 2006, orange en 2004, verte en 2005.

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, AMPA, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Ethion, Diuron, Atrazine, Métolachlore, Bentazone, 2,4-D, Dichlorprop, Aminotriazole, Mécoprop, Pendiméthaline, Glyphosate, Oxadiazon, Propachlore, Diflufenicanil, Acétochlore, Azoxystrobine, Benalaxyl, Iprodione.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.13 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	15
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Code national:	06800004
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	BARBEROLLE
Bassin versant (km ²):	20
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	806768
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1998498
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

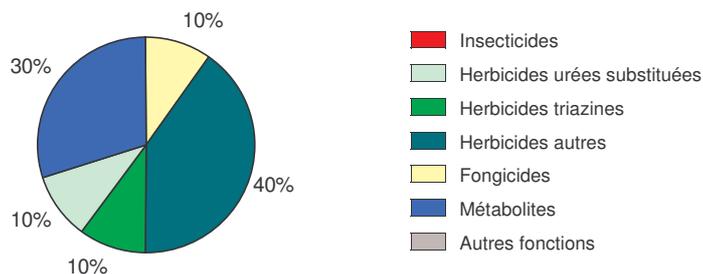


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

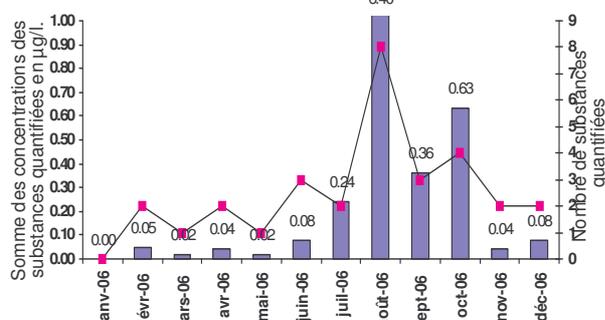
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	10		

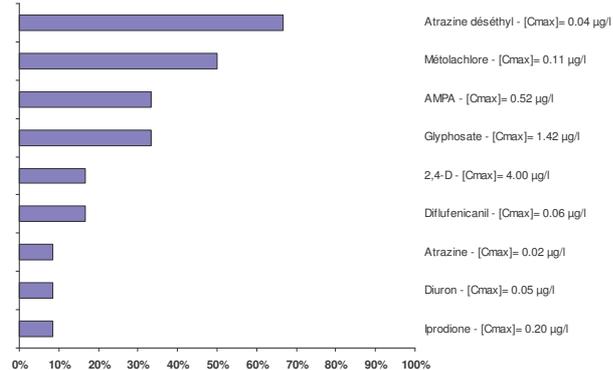
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur la Barberolle. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zones rurale, habitations nouvelles (jardins) et arboriculture à proximité.

La qualité selon le SEQ'Eau est bonne (classe verte). Le pic de contamination d'août 2006 est lié à de fortes concentrations en 2,4 D (4 µg/l), glyphosate (1.42 µg/l) et AMPA (0.52 µg/l). A noter comme les années précédentes, la contamination très fréquente par l'atrazine déséthyl (cf. histogramme ci-contre), produit de dégradation de l'atrazine, malgré l'interdiction d'utiliser cette dernière substance depuis le 01/10/2003.

La qualité annuelle selon le SEQ varie globalement entre la bonne qualité (classe verte en 2003, 2004 et 2006) et la qualité moyenne (classe jaune en 2002 et 2005).

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Diflufenicanil, Glyphosate, Métolachlore, 2,4-D, Iprodione.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	6.40 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Code national:	06800005
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	COLLIÈRES
Bassin versant (km ²):	632
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-RAMBERT-D'ALBON
Coord. X Lambert 2 étendu:	794892
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2036381
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse

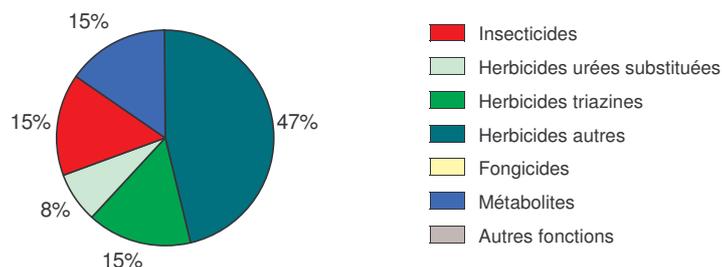


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

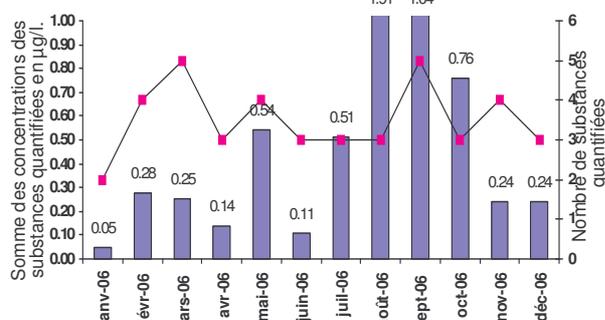
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	13		

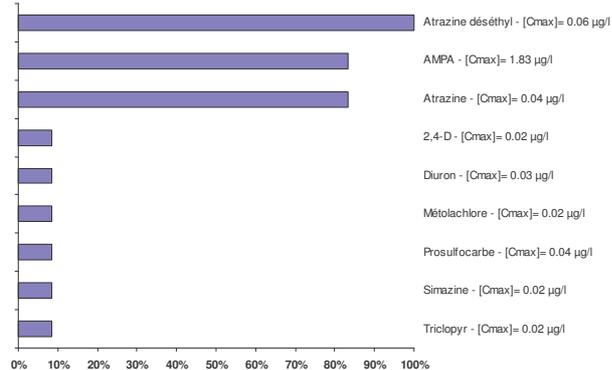
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole mais forte influence de l'arboriculture à proximité. En amont des zones urbaines.

Eau de qualité moyenne (classe jaune selon le SEQ'Eau - paramètres déclassants : AMPA). A noter, comme les années précédentes, la contamination quasi-systématique (80 à 100 % des prélèvements) par l'atrazine et son métabolite l'atrazine déséthyl (cf. histogramme ci-contre), alors que l'atrazine est interdite d'utilisation depuis octobre 2003. Les pics de contamination en août et septembre 2006 sont liés à une forte teneur en AMPA (respectivement 1.83 µg/l et 0.94 µg/l).

De 2002 à 2006, la qualité annuelle varie de la bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau en 2003 et 2004) à la qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau en 2002, 2005 et 2006).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Carbaryl, Méthomyl, Diuron, Simazine, Atrazine, Clopyralide, Glyphosate, Triclopyr, Métolachlore, 2,4-D, Prosulfocarbe.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.91 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Information sur la station

Code national:	06069050
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	USSES
Bassin versant (km ²):	305
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SEYSSEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	872150
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2115940
Petite région agricole:	Vallée des Ussets

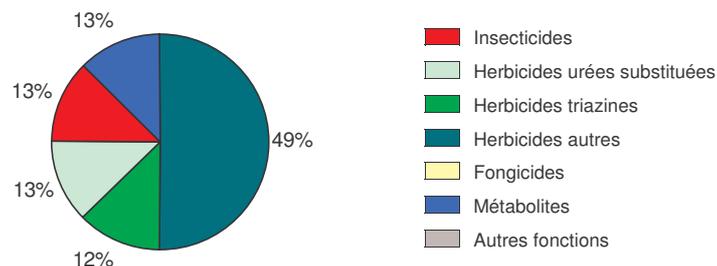


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

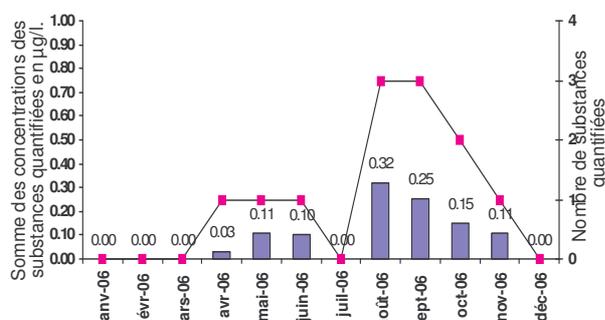
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	8		

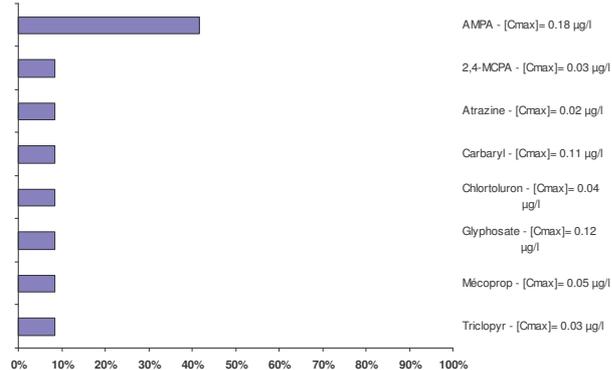
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Environnement rural et boisé. Pas d'influence directe particulière.

Eau de bonne qualité (classe verte selon le SEQ'Eau). A noter, comme les années précédentes, l'absence de substances quantifiées une partie de l'année.

De 2002 à 2006, la qualité annuelle reste stable et affiche chaque année une bonne qualité de l'eau (classe verte du SEQ'eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Carbaryl, Chlortoluron, Atrazine, Glyphosate, Triclopyr, Mécoprop, 2,4-MCPA.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.32 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	41.67%

Information sur la station

Code national:	06800013
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	FORON de Sciez
Bassin versant (km ²):	55
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SCIEZ
Coord. X Lambert 2 étendu:	910784
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2156926
Petite région agricole:	Bas-Chablais

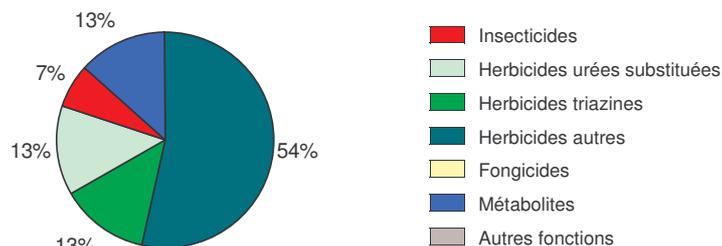


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

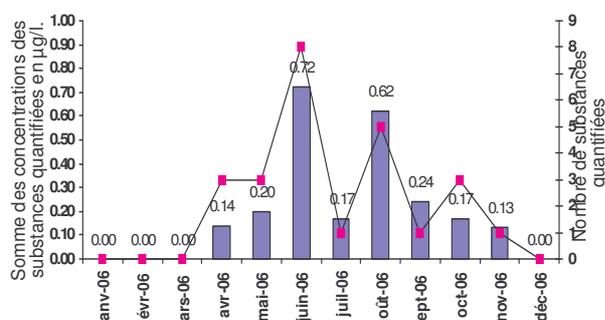
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	15		

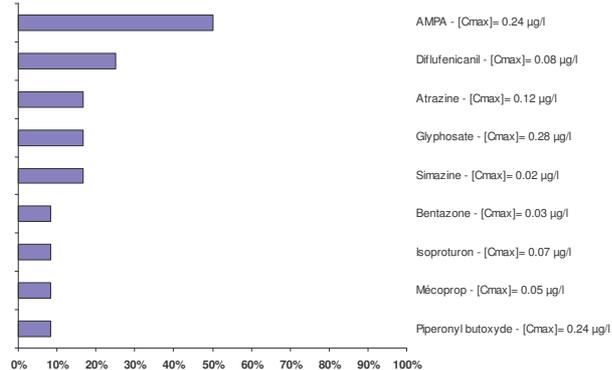
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole mais point situé en pleine zone pavillonnaire, à l'aval de la commune de Sciez.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau). Aucune substance n'a été quantifiée pendant la période hivernale.

De 2002 à 2006, la qualité annuelle varie de la bonne qualité (2002, 2005 et 2006) à la qualité moyenne (classe jaune selon le SEQ'Eau en 2003 et 2004).

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, AMPA, Piperonyl butoxyde, Isoproturon, Diuron, Simazine, Atrazine, Diflufenicanil, Oxadiazon, Glyphosate, Mécoprop, 2,4-MCPA, Dichlorprop, Bentazone, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.72 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	58.33%

Information sur la station

Code national:	06080975
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	BOURBRE
Bassin versant (km ²):	53
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	CESSIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	838121
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2067397
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

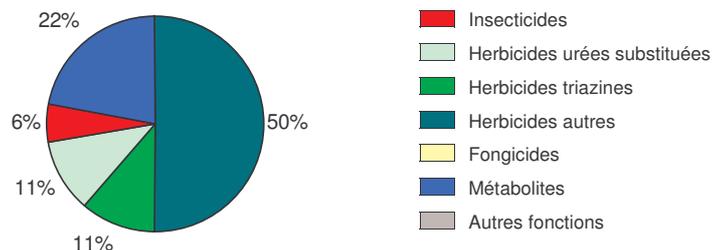


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

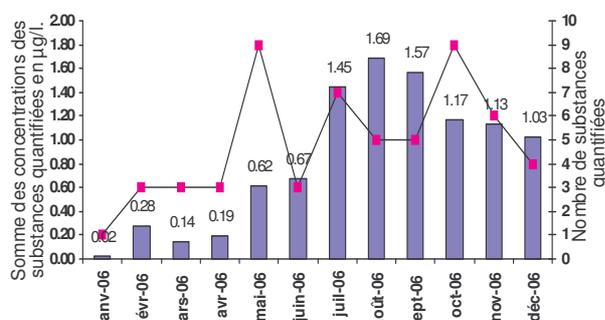
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	18		

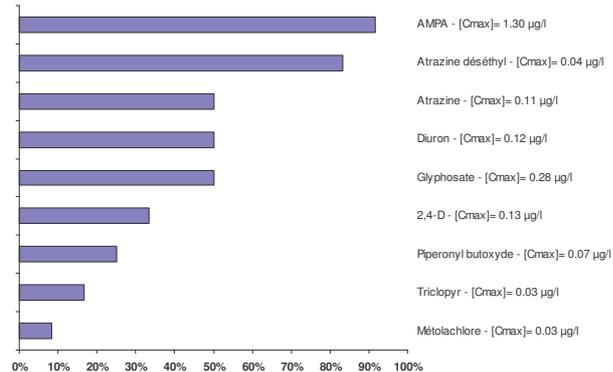
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Influence probable de l'agglomération de la Tour-du-Pin à l'amont. La Bourbre alimente de nombreux captages AEP de la nappe alluviale.

Eau de qualité moyenne. Paramètres déclassants : AMPA et mécoprop. Comme en 2005, on observe pendant la période estivale (juillet à septembre 2006), de fortes valeurs de concentrations en AMPA (de 1 à 1,3 µg/l) à l'origine des pics de concentration cumulées. A noter également le très fort taux de quantification de l'AMPA (environ 90%). Les résultats de 2006 semblent confirmer l'amélioration générale de la qualité de l'eau depuis 2002 : la qualité selon le SEQ'Eau est passée successivement de la classe rouge (qualité mauvaise en 2002 et 2003), à la classe orange (qualité médiocre en 2004), puis à la qualité jaune (qualité moyenne) en 2005 et 2006.

Liste des substances retrouvées:

3,4-dichlorophénylurée, DCPMU, AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Isoproturon, Terbutryne, Atrazine, 2,4-D, 2,4-MCPA, Mécoprop, Triclopyr, Glufosinate-ammonium, Glyphosate, Dimethenamide, Diflufenicanil, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.69 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	66.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Code national:	06082260
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	CANAL CATELAN
Bassin versant (km ²):	445
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	LA VERPILLIERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	820416
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2075642
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

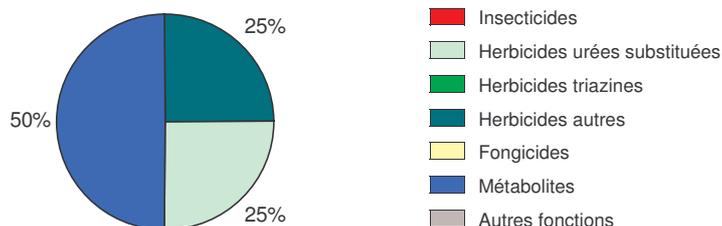


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

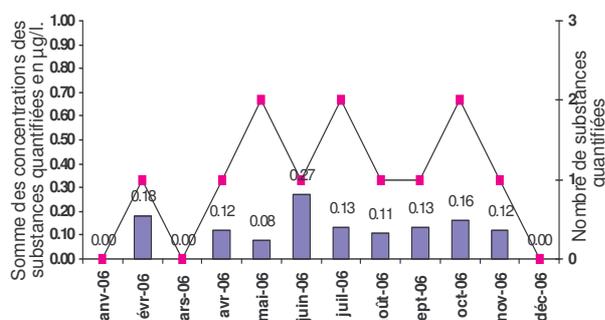
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	4		

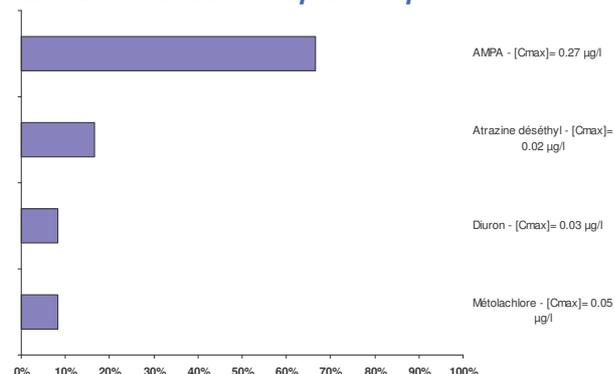
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zones cultivées tout le long du canal.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). L'AMPA est très régulièrement quantifié (fréquence de quantification de plus de 60%). De 2002 à 2006, la qualité annuelle est stable et se situe en classe verte selon le SEQ'Eau.

Liste des substances retrouvées:

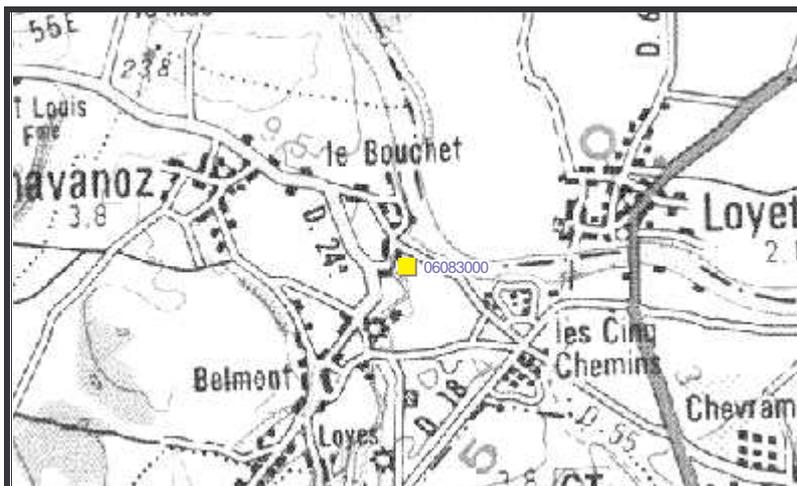
AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0,27 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0,00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0,5 µg/l	0,00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0,1 µg/l pour au moins une substance	66,67%

Information sur la station

Code national:	06083000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	BOURBRE
Bassin versant (km ²):	599
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	CHAVANOZ
Coord. X Lambert 2 étendu:	821625
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2089815
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

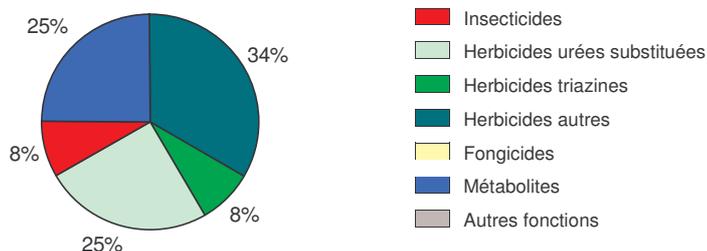


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

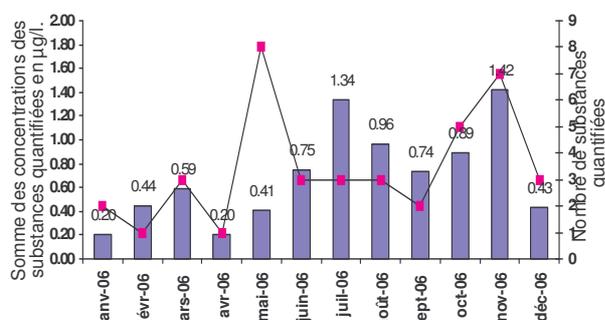
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	12		

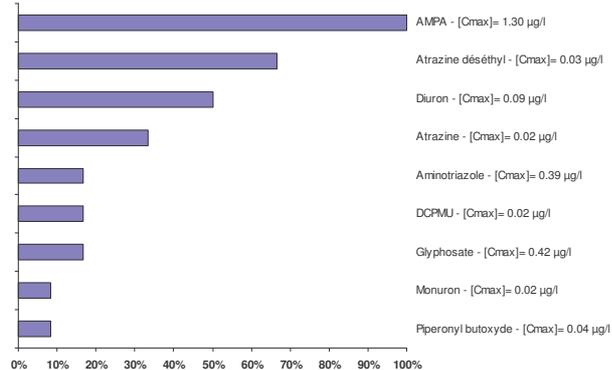
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'eau). Paramètres déclassants : AMPA et glyphosate. Comme sur la Bourbre à Cessieu, la Bourbre à Chavanoz subit une forte pression par l'AMPA, métabolite du glyphosate. Comme les années précédentes, l'AMPA est quantifié dans tous les prélèvements réalisés en 2006, à des concentrations qui peuvent être importantes (1.3 µg/l en juillet et 0.7 µg/l en novembre 2006).

La situation observée en 2006 est stable par rapport à 2005 (qualité moyenne selon le SEQ'Eau), en amélioration par rapport à 2003 et 2004 (qualité médiocre - classe orange selon le SEQ'eau), mais en dégradation par rapport à 2002 (eau de bonne qualité - classe verte).

Liste des substances retrouvées:

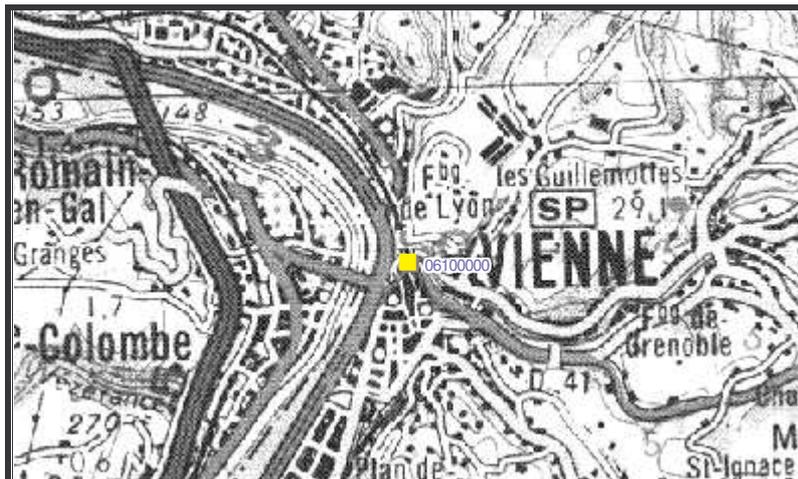
DCPMU, AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Monuron, Isoproturon, Diuron, Atrazine, Dimethenamide, Glyphosate, Métolachlore, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.42 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.20 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	58.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06100000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	GERE
Bassin versant (km ²):	383
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	VIENNE
Coord. X Lambert 2 étendu:	798405
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2062000
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

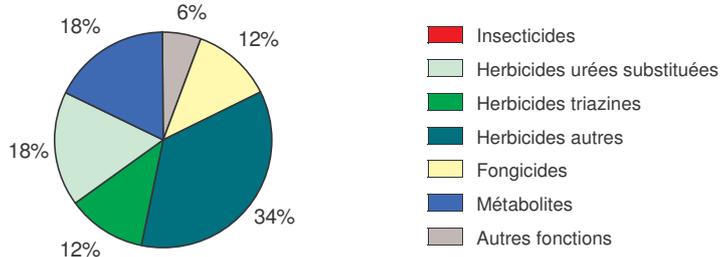


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

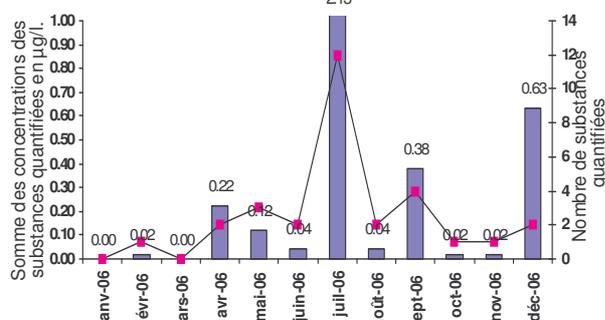
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	17		

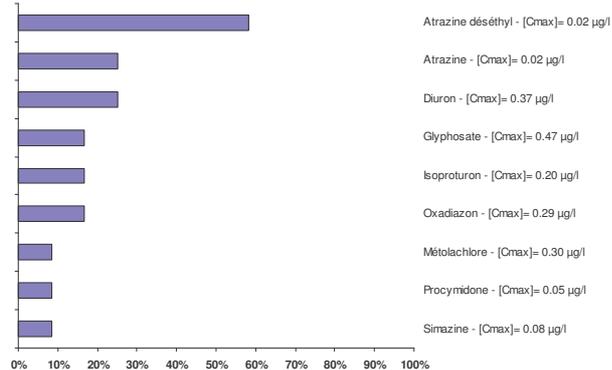
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : simazine, diuron, glyphosate et total substances. Le pic de juillet 2006 est lié au cumul des concentrations des 12 substances quantifiées dans ce prélèvement parmi lesquelles l'AMPA (0.42 µg/l), le glyphosate (0.47 µg/l), l'oxadiazon (0.29 µg/l) et le diuron (0.37 µg/l) présentent les plus fortes teneurs.

Situation en dégradation par rapport aux années antérieures pour lesquelles la qualité était bonne (classe verte du SEQ'eau de 2002 à 2005).

Liste des substances retrouvées:

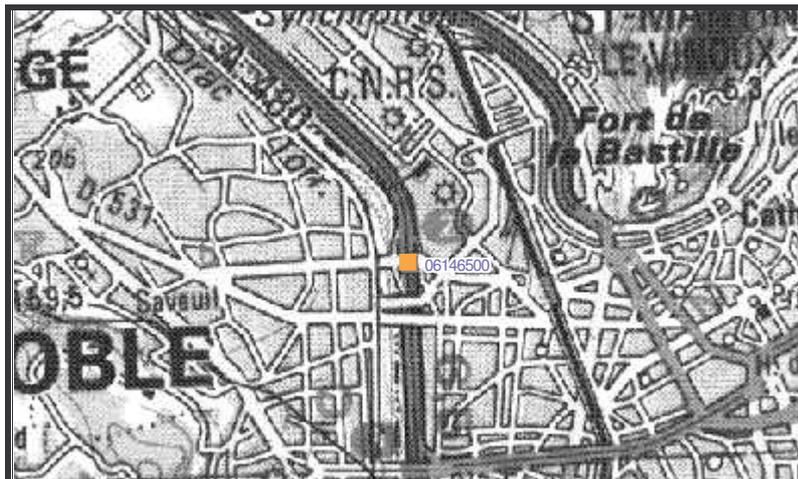
DCPMU, AMPA, Atrazine déséthyl, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Simazine, Atrazine, Bentazone, 2,4-D, Glyphosate, Oxadiazon, Diflufenicanil, Métolachlore, Procymidone, Métalaxyl, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.13 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Code national:	06146500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DRAC
Bassin versant (km ²):	2920
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	FONTAINE
Coord. X Lambert 2 étendu:	864427
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2026937
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan

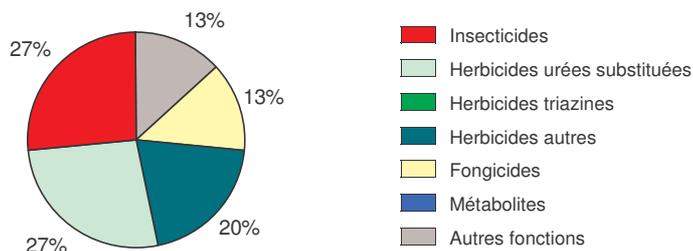


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

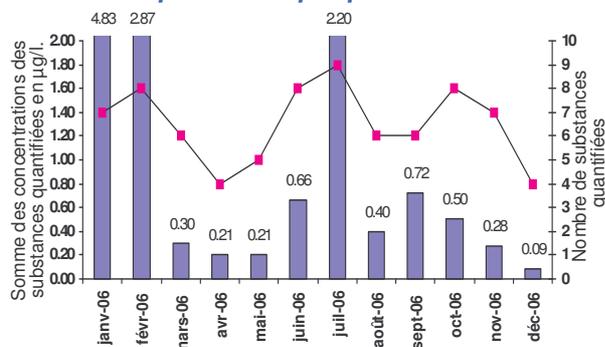
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	15		

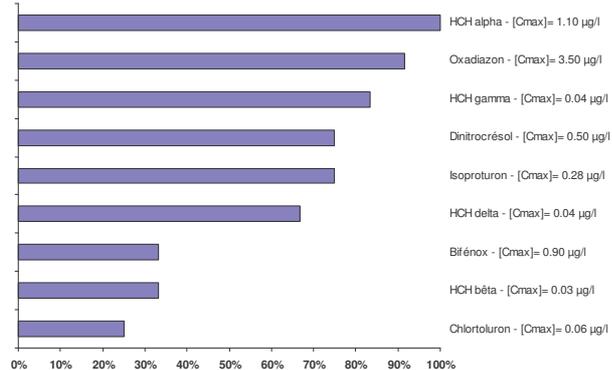
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. BV non agricole.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : bifénox, oxadiazon, carbendazime, total substances). La majorité des substances actives retrouvées provient de Rhône-Poulenc Pont-de-Claix. Les pics de contamination observés en janvier et juillet 2006 sont liés à de fortes teneurs en oxadiazon. En février le pic est lié à une forte teneur en HCH alpha (1,1 µg/l).

A noter le taux de quantification élevé de certaines substances (HCH alpha, oxadiazon, ...)

De 2002 à 2006, la qualité annuelle varie de la classe jaune (qualité moyenne en 2004 et 2005), à la classe orange (2003 et 2006) voire rouge (qualité mauvaise en 2002).

Liste des substances retrouvées:

HCH gamma, HCH delta, HCH bêta, HCH alpha, Métoxuron, Isoproturon, Diuron, Chlortoluron, Oxadiazon, Phenmédiophame, Bifénox, Flusilazole, Carbendazime, Tétrachlorobenzène, Dinitrocrésol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	4.83 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.09 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	4
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	50.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Information sur la station

Code national:	06147160
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	CANAL FURE-MORGE
Bassin versant (km ²):	9348
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	POLIENAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	847163
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2030365
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan

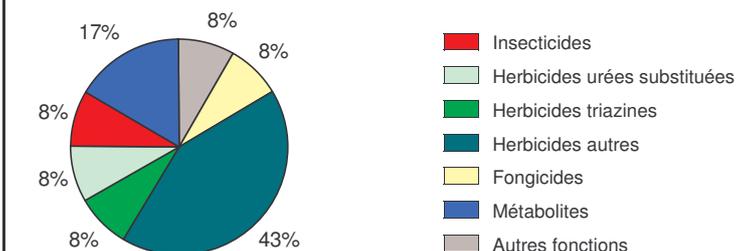


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

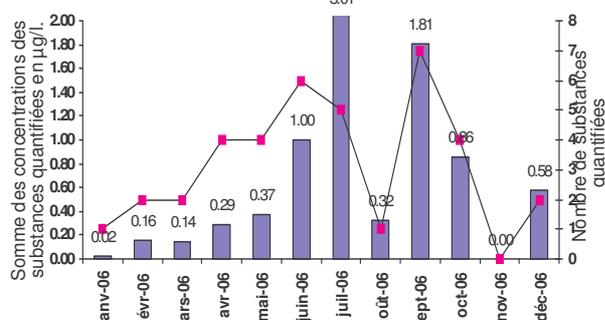
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	12		

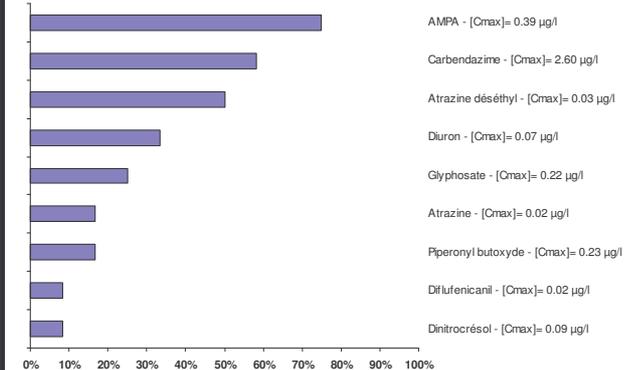
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante polyculture sur la petite région agricole, avec nette influence de la nuciculture (culture de noix) au nord du canal, et une forte présence de la culture du maïs.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètre déclassant : carbendazime.

Les pics de juillet et septembre 2006 sont liés à de fortes teneurs en carbendazime (respectivement 2.6 µg/l et 0.9 µg/l). On observe également comme les années précédentes, une quantification quasi systématique de l'AMPA dans les prélèvements.

Situation stationnaire par rapport aux 3 années précédentes (qualité médiocre de 2003 à 2006), en dégradation par rapport à 2002 (qualité moyenne - classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Atrazine, Diflufenicanil, Glyphosate, Triclopyr, 2,4-D, Aminotriazole, Carbendazime, Dinitrocrésol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.01 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Code national:	04009855
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	COISE
Bassin versant (km ²):	355
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	MONTROND-LES-BAINS
Coord. X Lambert 2 étendu:	747700
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2072570
Petite région agricole:	Plaine du Forez

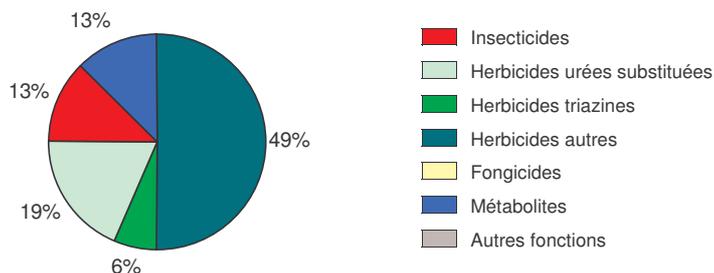


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

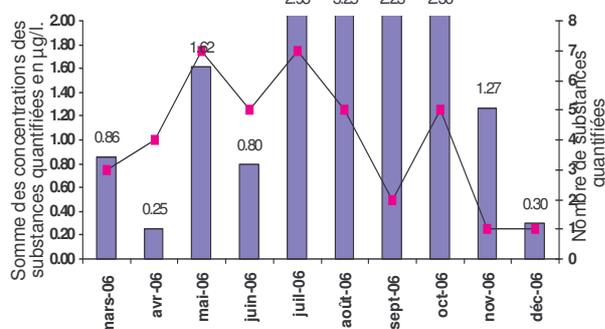
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	10		
Nombre de substances analysées	370		
Nombre de substances quantifiées	16		

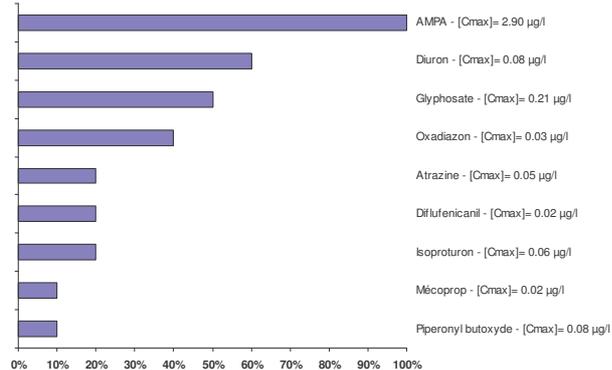
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Influence des céréales. Influence probable de la commune de Montrond-les-Bains à l'est.

Eau de mauvaise qualité (classe rouge du SEQ'Eau). Paramètre déclassant : AMPA. A noter, comme les années précédentes, la quantification systématique de cette substance dans tous les prélèvements. Les pics de contamination en mai et de juillet à novembre 2006 sont d'ailleurs tous liés à de fortes teneurs en AMPA (jusqu'à 2,9 µg/l en août). Situation globalement stationnaire par rapport à 2003, 2004 et 2005 (qualité mauvaise), en dégradation par rapport à 2002 (qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, AMPA, Piperonyl butoxyde, HCH gamma, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Atrazine, Oxadiazon, Aminotriazole, Glyphosate, Glufosinate-ammonium, Dimethenamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Mécoprop.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.25 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.25 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	80.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	90.00%

Information sur la station

Code national:	04011100
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	LIGNON
Bassin versant (km ²):	681
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	CLEPPE
Coord. X Lambert 2 étendu:	744178
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2085091
Petite région agricole:	Plaine du Forez

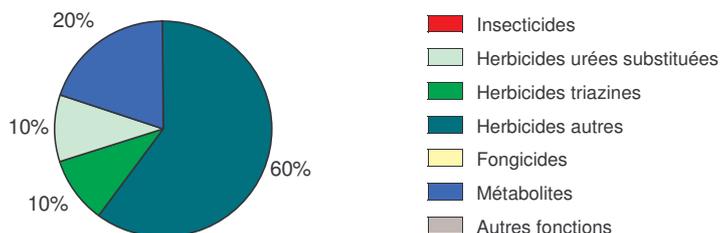


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

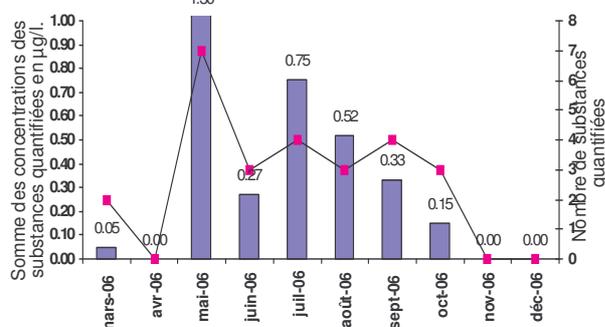
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	10		
Nombre de substances analysées	369		
Nombre de substances quantifiées	10		

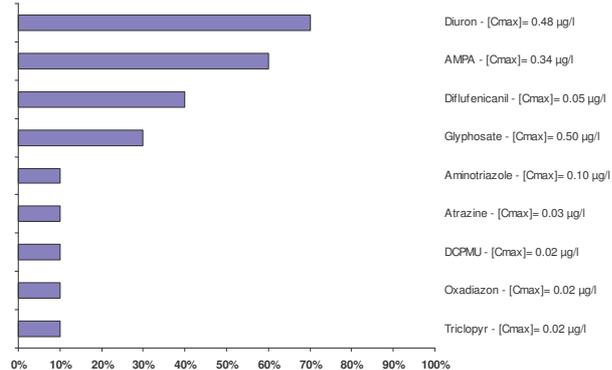
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage avec influence céréales sur la petite région agricole. Point de prélèvement situé dans une bande boisée dense. A72 et N89 à l'amont du point.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : diuron, glyphosate. Le pic de mai 2006 est lié à la présence simultanée de 7 substances différentes, parmi lesquelles le diuron est retrouvé avec la plus forte concentration (0.48 µg/l).

Situation en dégradation par rapport aux années précédentes (eau de bonne qualité en 2003, 2004 et 2005). En 2002, la qualité était médiocre (classe orange).

Liste des substances retrouvées:

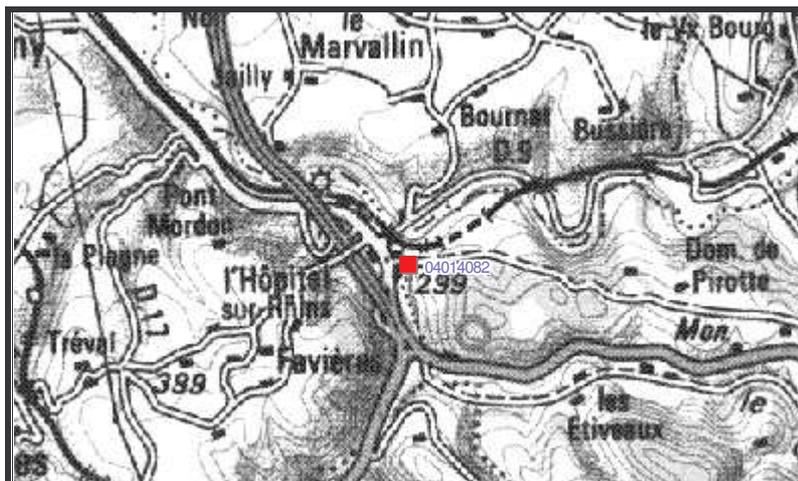
DCPMU, AMPA, Diuron, Atrazine, Glufosinate-ammonium, Diflufenicanil, Oxadiazon, Glyphosate, Triclopyr, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.30 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	20.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Information sur la station

Code national:	04014082
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	GAND
Bassin versant (km ²):	105
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	SAINT-CYR-DE-FAVIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	739287
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2109547
Petite région agricole:	Plateau de Neulise

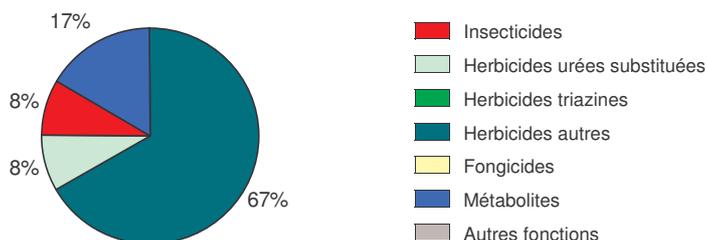


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

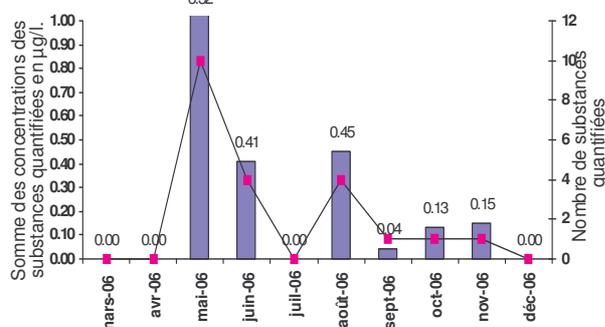
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	10		
Nombre de substances analysées	370		
Nombre de substances quantifiées	12		

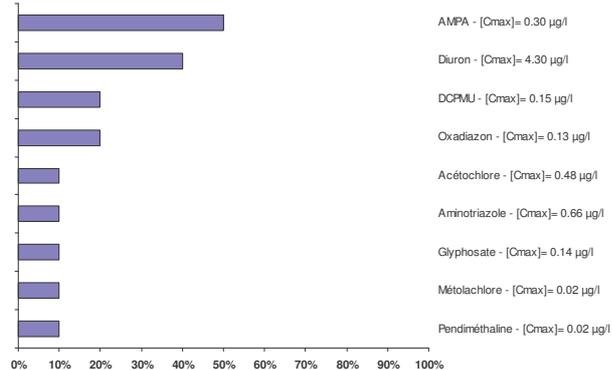
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Bois et routes à proximité.

Eau de mauvaise qualité (classe rouge du SEQ'Eau). Le déclassement en rouge est lié à la très forte teneur en diuron (concentration = 4.3 µg/l) dans le prélèvement de mai 2006. Cette station n'ayant fait l'objet que de 10 prélèvements en 2006, le prélèvement de mai n'a pas été supprimé dans le calcul de la qualité annuelle.

Dégradation de la qualité de l'eau par rapport aux résultats antérieurs : bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau) en 2002, 2003 et 2005, qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau) en 2004.

Liste des substances retrouvées:

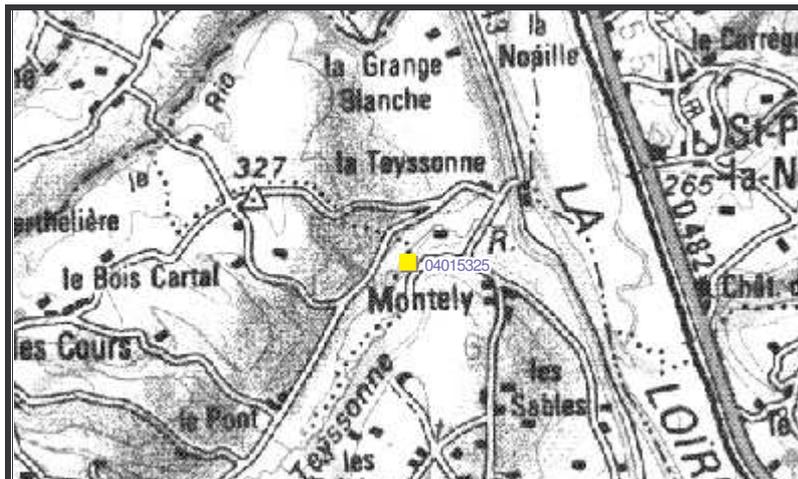
DCPMU, AMPA, Piperonyl butoxyde, Diuron, Acétochlore, Dimethenamide, Oxadiazon, Glyphosate, Pendiméthaline, Métolachlore, 2,4-D, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	6.32 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	10.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Information sur la station

Code national:	04015325
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	TEYSSONNE
Bassin versant (km ²):	160
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	BENISSON-DIEU (LA)
Coord. X Lambert 2 étendu:	733986
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2131827
Petite région agricole:	Plaine roannaise

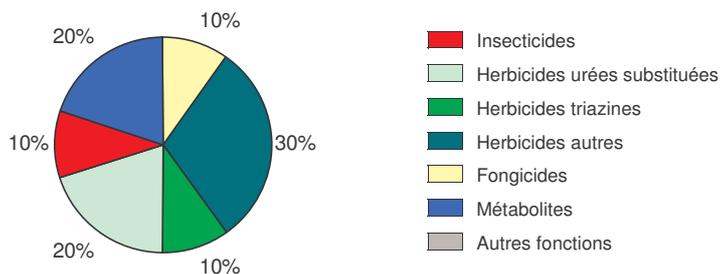


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

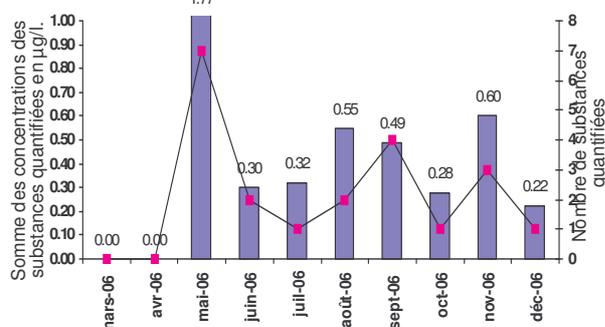
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	10		
Nombre de substances analysées	370		
Nombre de substances quantifiées	10		

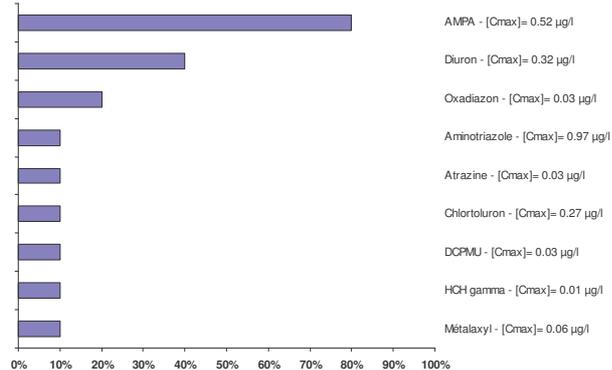
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Zone boisée le long du cours d'eau.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : aminotriazole et diuron. Pic de contamination de mai 2006 lié à la présence simultanée de 7 substances parmi lesquelles l'aminotriazole (0.97 µg/l), le diuron (0.32 µg/l) et l'AMPA (0.16 µg/l).

La qualité oscille depuis la mise en place du réseau pesticide entre la classe de qualité verte (2003, 2005) et jaune (2002, 2004 et 2006).

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, AMPA, HCH gamma, Diuron, Chlortoluron, Atrazine, Dimethanamide, Oxadiazon, Aminotriazole, Métalaxyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.77 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	30.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	80.00%

Information sur la station

Code national:	06051550
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ARDIERES
Bassin versant (km ²):	144
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SAINT JEAN D'ARDIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	783625
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2128035
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

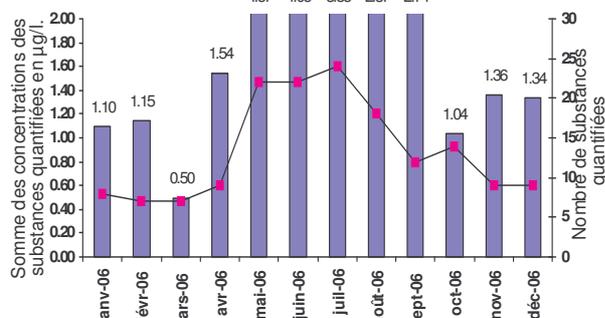


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

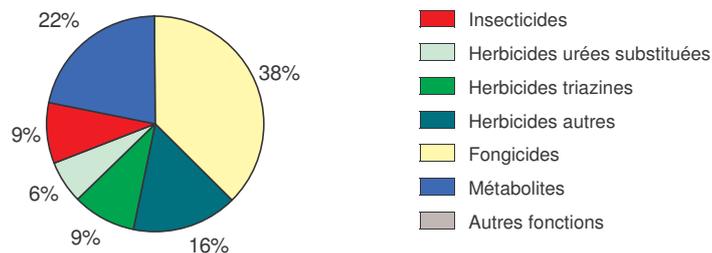
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	32		

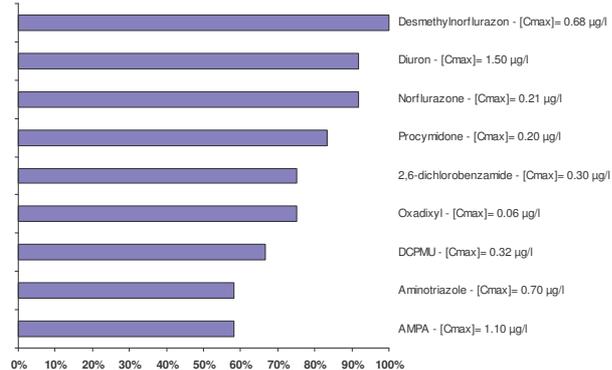
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence très marquée de la viticulture.

Eau de qualité médiocre (classe orange selon le SEQ'Eau). Paramètres déclassants : total substances, diuron, carbendazime et chlorothalonil. Les très nombreuses substances différentes rencontrées dans chacun des prélèvements sont responsables de concentrations cumulées particulièrement élevées (>2 µg/l pendant 5 mois de l'année). A noter que les substances spécifiques de la vigne (norflurazone et son métabolite le desméthylnorflurazon, oxadixyl, 2,6-dichlorobenzamide (métabolite du dichlobénil)) sont quantifiées dans 80 à 100 % des prélèvements. La qualité annuelle varie de la qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau en 2005) à la qualité médiocre (en 2006), voire mauvaise (classe rouge du SEQ'Eau en 2002, 2003 et 2004).

Liste des substances retrouvées:

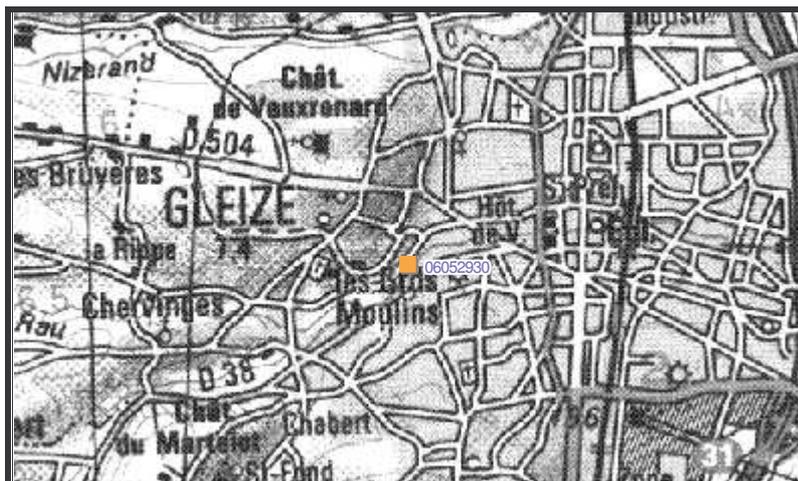
DCPMU, AMPA, 3,4-dichlorophénylurée, Hydroxyterbutylazine, 2,6-dichlorobenzamide, Terbutylazine déséthyl, Simazine-hydroxy, Endosulfan bêta, Méthomyl, Endosulfan alpha, Diuron, Monuron, Terbutylazine, Simazine, Terbuméon, Glyphosate, Glufosinate-ammonium, Desmethylnorflurazon, Aminotriazole, Norflurazone, Carbendazime, Cyprodinil, Diméthomorphe, Pyriméthanol, Chlorothalonil, Oxadixyl, Tébuconazole, Métalaxyl, Azoxystrobine, Fludioxonil, Spiroxamine, Procymidone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	4.57 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.50 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	24
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	7
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	91.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06052930
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	MORGON
Bassin versant (km ²):	64
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	GLEIZE
Coord. X Lambert 2 étendu:	783380
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2112345
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

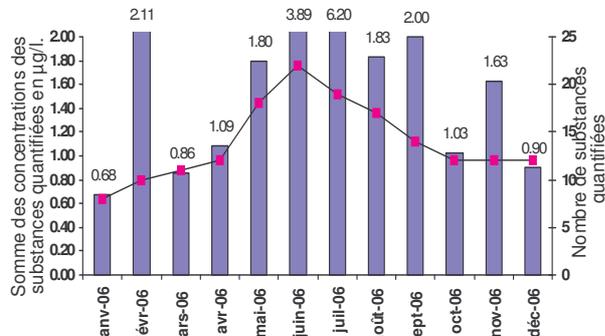


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

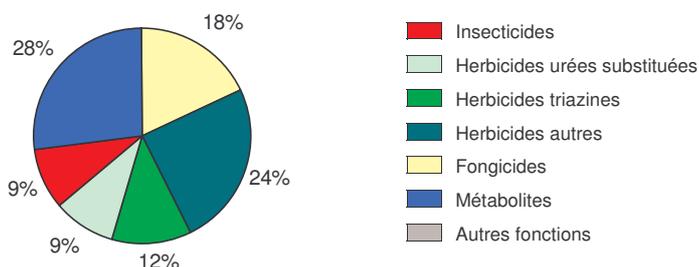
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	33		

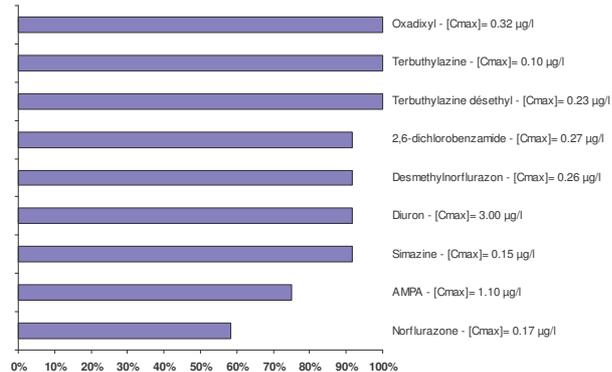
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante vigne sur la petite région agricole. Point situé en pleine zone urbaine de Gleizé à l'aval immédiat des dernières parcelles de vigne. Transfert rapide des intrants viticoles.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : diuron et Total substances. A noter, comme les années précédentes, que de très nombreuses substances sont quantifiées, certaines de façon systématique : oxadixyl, terbutylazine et son métabolite, la terbutylazine déséthyl, Ces substances, ainsi que le 2,6 dichlorobenzamide (métabolite du dichlobenil) soulignent l'influence de la viticulture sur ce BV.

De 2002 à 2006, la qualité varie de la classe orange (en 2003 et 2006) à la classe rouge (en 2002, 2004, 2005).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Simazine-hydroxy, DCPMU, 3,4-dichlorophénylurée, Atrazine déisopropyl, 2,6-dichlorobenzamide, Terbutylazine déséthyl, Atrazine déséthyl, Hydroxyterbutylazine, Piperonyl butoxyde, Thiodicarbe, Féntiothion, Diuron, Monolinuron, Monuron, Terbutylazine, Atrazine, Simazine, Terbuméton, Norflurazon, Mécoprop, Triclopyr, Glyphosate, Oxadiazon, Desmethylnorflurazon, Diflufenicanil, Glufosinate-ammonium, Procymidone, Tébuconazole, Métalaxyl, Azoxystrobine, Spiroxamine, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	6.20 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.68 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	22
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	8
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	100.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06055000
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	BREVENNE
Bassin versant (km ²):	232
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SAIN-BEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	776340
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2093195
Petite région agricole:	Monts du Lyonnais

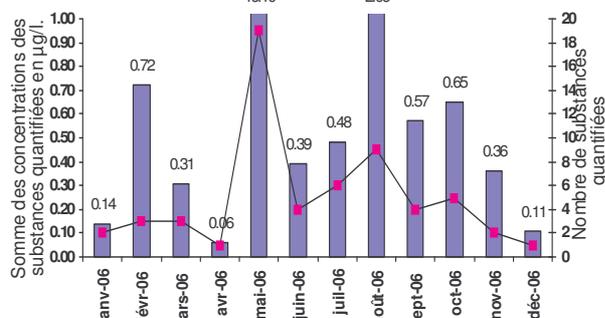


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

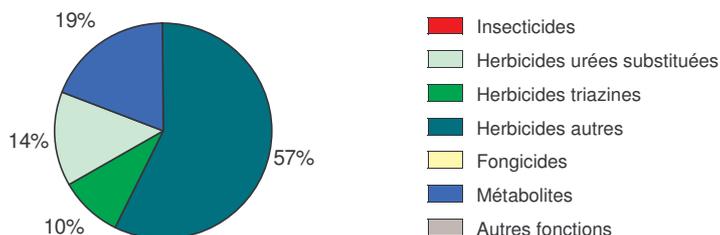
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	21		

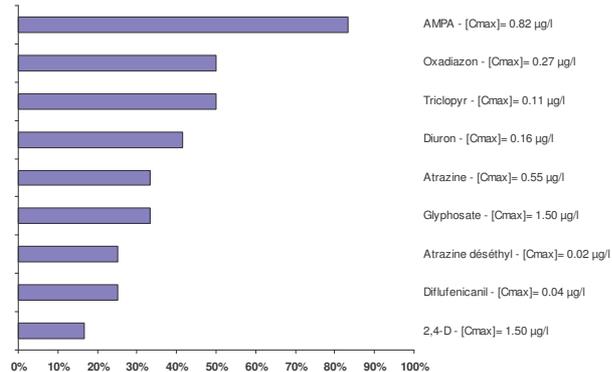
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage avec influence céréales et arboriculture sur la petite région agricole. Sur rive gauche en amont du point de mesure, de nombreux vergers. Zone pavillonnaire et légèrement boisée à proximité. La N89 longe la Brévenne. Point à l'aval de St-Bel.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau) - 12 paramètres déclassants. De nombreuses substances sont retrouvées dans les eaux superficielles. Le pic de contamination de mai 2006 est lié à la présence simultanée de 19 substances différentes dont certaines à des concentrations importantes (mécoprop : 5.7 µg/l, acétochlore : 1.9 µg/l, glyphosate et 2,4-D : 1.5 µg/l). La situation s'est dégradée en 2006 d'une classe de qualité : de 2002 à 2005, la qualité annuelle était moyenne (classe jaune du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

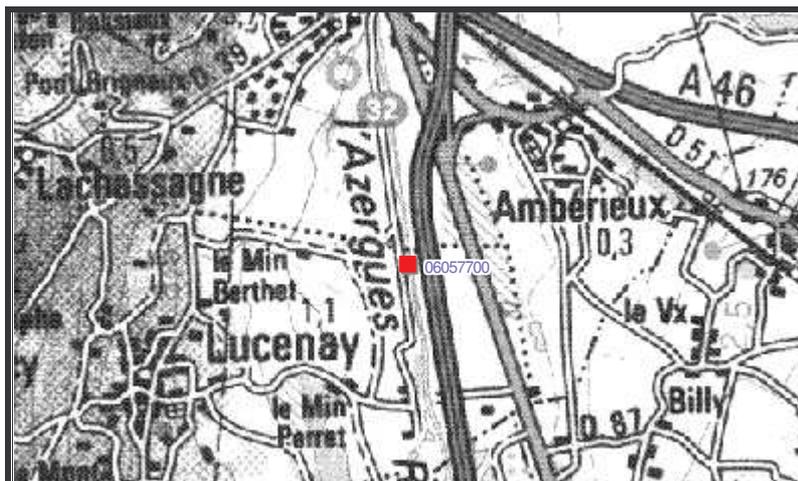
AMPA, 2-hydroxy atrazine, Atrazine déséthyl, DCPMU, Métobromuron, Diuron, Isoproturon, Simazine, Atrazine, 2,4-D, Dichlorprop, 2,4-MCPA, Mécoprop, Alachlore, Triclopyr, Glyphosate, Oxadiazon, Dimethenamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Pendiméthaline.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	16.10 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.06 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	19
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Information sur la station

Code national:	06057700
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	AZERGUES
Bassin versant (km ²):	858
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LUCENAY
Coord. X Lambert 2 étendu:	785225
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2104925
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

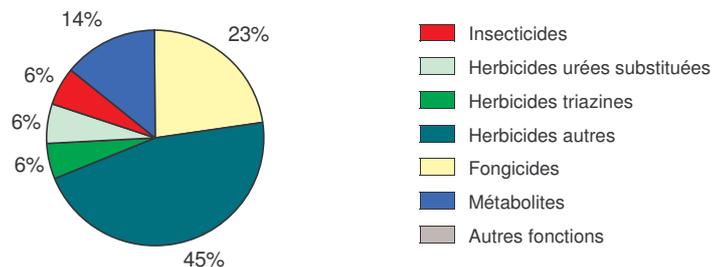


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

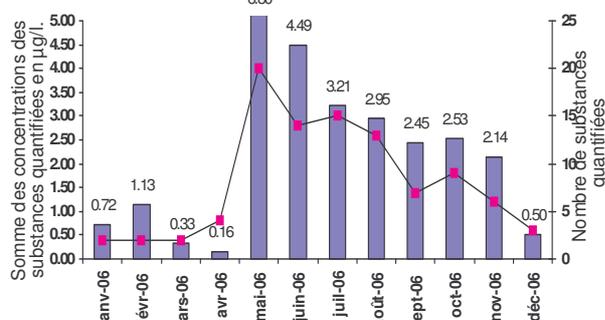
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	35		

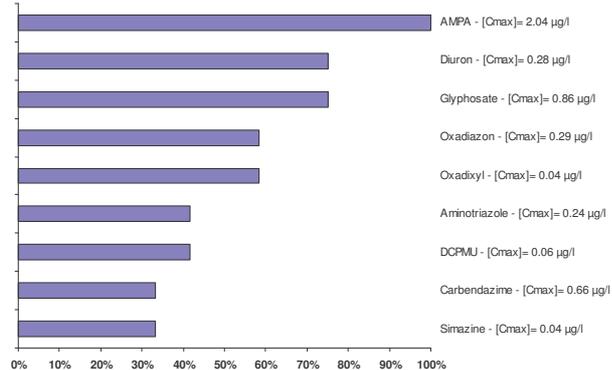
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante viticulture et culture maraîchère dans la plaine des Chères.

Eau de mauvaise qualité (classe rouge du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : AMPA, alachlore (2,2 µg/l en mai 2006) et total substances. De très nombreuses substances (35) ont été quantifiées dans le cours d'eau. A noter, comme les années précédentes, la quantification dans tous les prélèvements de l'AMPA qui est rencontré à des concentrations élevées (de 1 à 2 µg/l) sur les prélèvements de juin à novembre 2006. L'Azergues à Lucenay se maintient en qualité mauvaise (classe rouge du SEQ'Eau) depuis 2002.

Liste des substances retrouvées:

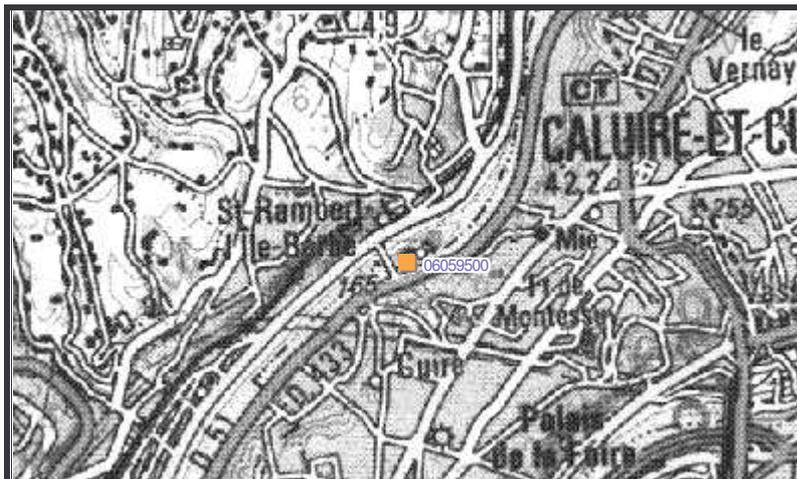
Atrazine déséthyl, Terbutylazine déséthyl, DCPMU, AMPA, 2-hydroxy atrazine, Méthomyl, Piperonyl butoxyde, Isoproturon, Diuron, Simazine, Atrazine, Mécoprop, Métazachlore, 2,4-MCPA, Alachlore, Pendiméthaline, Triclopyr, Dichlorprop, 2,4-D, Glufosinate-ammonium, Oxadiazon, Glyphosate, Dimethenamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Aminotriazole, Diméthachlore, Carbendazime, Diméthomorphe, Procymidone, Oxadixyl, Tébuconazole, Métalaxyl, Azoxystrobine, Pyriméthanal.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	6.80 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.16 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	20
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	83.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Information sur la station

Code national:	06059500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	SAONE
Bassin versant (km ²):	1695
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LYON
Coord. X Lambert 2 étendu:	793980
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2091549
Petite région agricole:	Zone maraîchère de Lyon

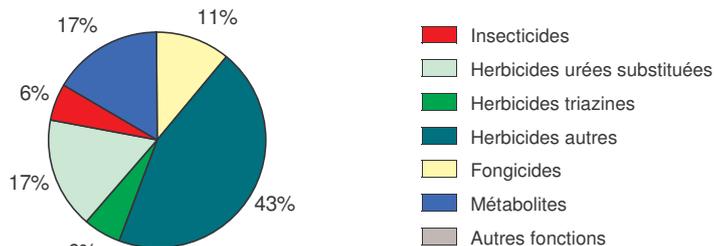


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

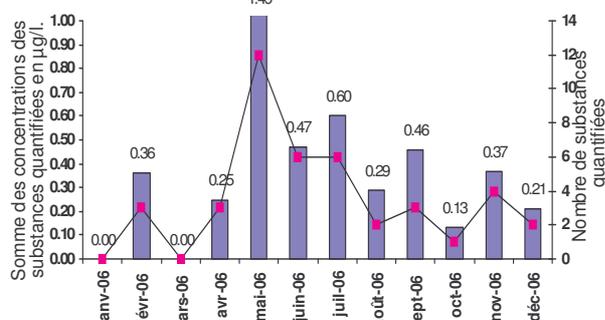
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	18		

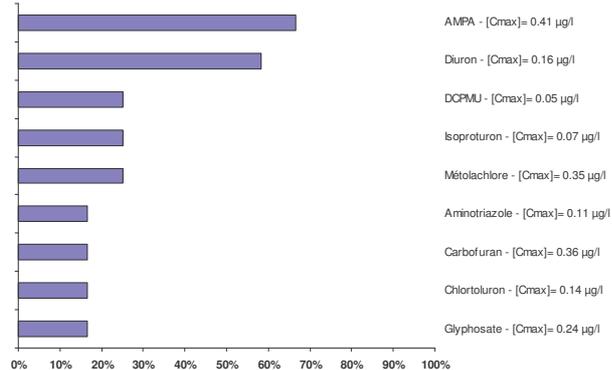
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : carbofuran, carbendazime. Situation en nette dégradation par rapport aux années précédentes (de 2003 et 2005, la Saône à Lyon est en bonne qualité (classe verte), en 2002, en qualité moyenne (classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, DCPMU, Carbofuran, Isoproturon, Chlortoluron, Diuron, Atrazine, Aminotriazole, Mécoprop, Métolachlore, Chlorprophame, Glyphosate, Dimethenamide, Acétochlore, 2,4-MCPA, Carbendazime, Métalaxyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.49 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Code national:	06092500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHONE
Bassin versant (km ²):	7514
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	JONS
Coord. X Lambert 2 étendu:	814106
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2093919
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

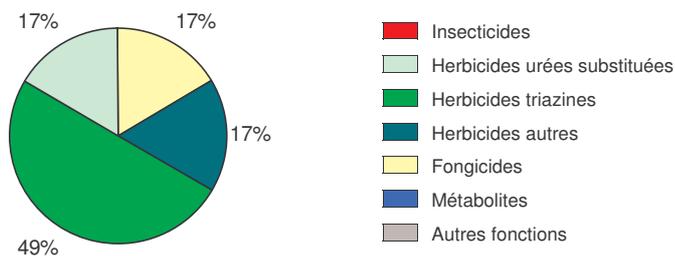


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

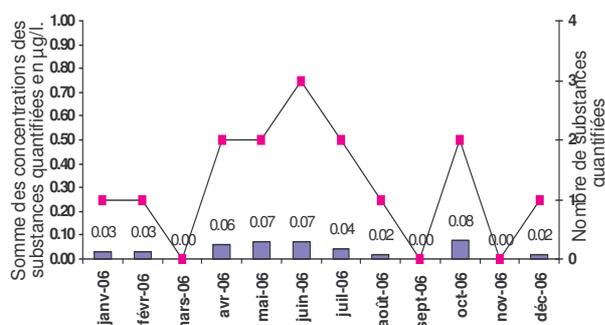
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	6		

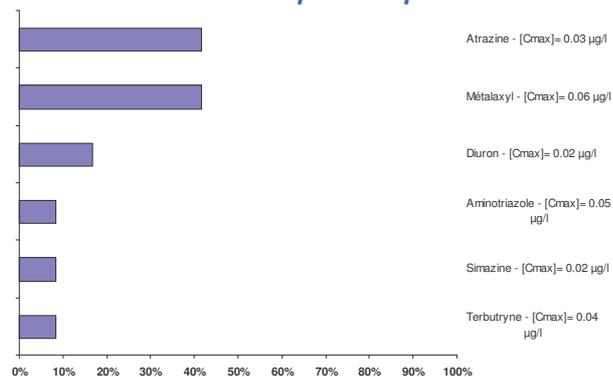
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à l'amont de la confluence avec la Saône. La céréaliculture est dominante (surtout maïs).

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau).

Situation relativement stable par rapport aux années précédentes (classe verte en 2005, 2004 et 2002), qui confirme l'amélioration constatée par rapport à l'année 2003 (eau de qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

Diuron, Terbutryne, Simazine, Atrazine, Aminotriazole, Métalaxyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Code national:	06094039
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	OZON
Bassin versant (km ²):	88
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SOLAIZE
Coord. X Lambert 2 étendu:	793767
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2073393
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

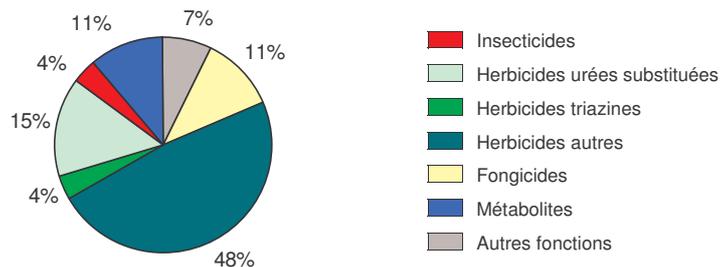


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

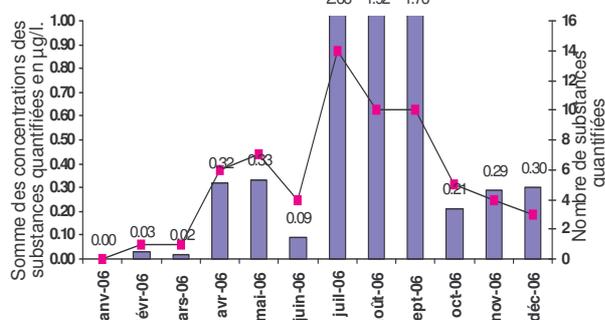
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	27		

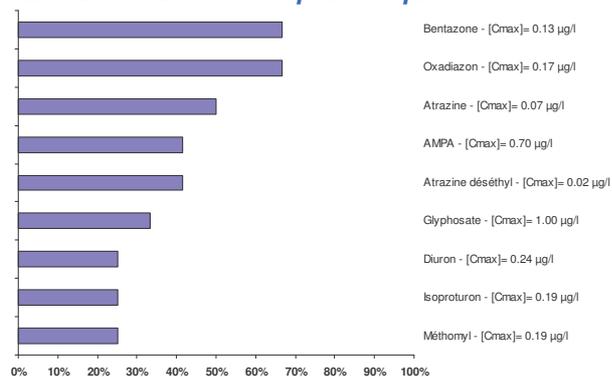
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Proximité d'une zone assez urbanisée à l'amont et zones pavillonnaires. Source issue d'une résurgence de nappe.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : glyphosate, acétochlore, diuron et total substances. Les pics de contamination de juillet, août et septembre 2006 sont liés à la quantification de nombreuses substances (de 10 à 14) dans le même prélèvement, dont certaines à des concentrations élevées (acétochlore : 0.93µg/l en juillet, glyphosate : 1µg/l en septembre). A noter le fort taux de quantification (70%) de la bentazone et de l'Oxadiazon.

Situation similaire à celle de 2002, 2004 et 2005, en dégradation par rapport à la qualité observée en 2003 (eau de bonne qualité - classe verte du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, DCPMU, AMPA, Méthomyl, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Linuron, Atrazine, 2,4-MCPA, Métolachlore, 2,4-D, Dichlorprop, Bentazone, Propyzamide, Oxadiazon, Dimethenamide, Propachlore, Fluroxypyr, Diflufenicanil, Acétochlore, Glyphosate, Cyprodinil, Oxadixyl, Azoxystrobine, Anthraquinone, Dinitrocrésol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.66 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	14
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Information sur la station

Code national:	06094320
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	GARON
Bassin versant (km ²):	78
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	BRIGNAIS
Coord. X Lambert 2 étendu:	786850
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2079450
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais

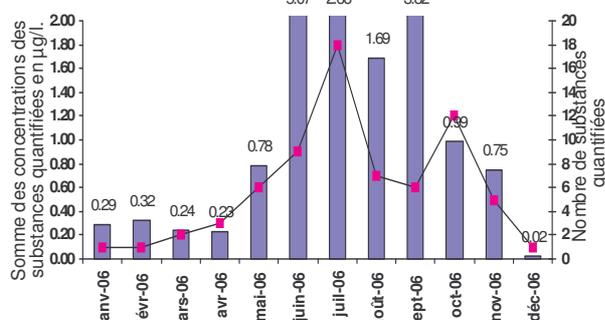


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

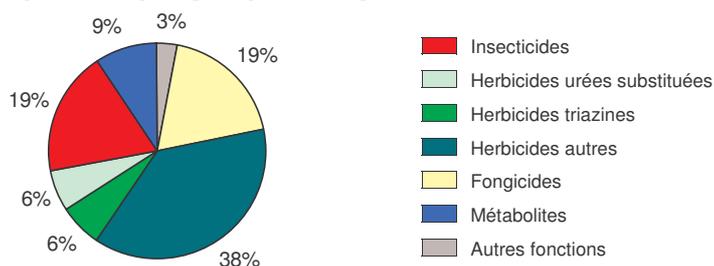
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	32		

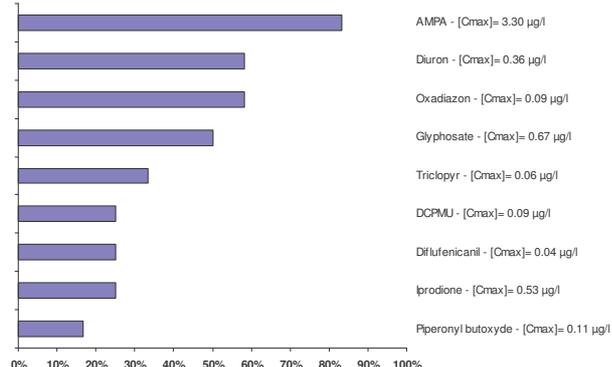
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située un peu en amont de la fermeture du BV. Dominante arboriculture sur la petite région agricole. Zone immédiate boisée.

Eau de mauvaise qualité (classe rouge du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : AMPA, 2,4D, total substances. Pics de concentrations cumulées liés à de fortes teneurs en 2,4D (2.7 µg/l en juin), AMPA (1.4 µg/l en août et 3.3 µg/l en septembre) ainsi qu'à la quantification simultanée de nombreuses substances (18 substances différentes dans le prélèvement de juillet 2006). A noter le fort taux de quantification (80%) de l'AMPA. Situation en dégradation par rapport aux années précédentes : eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau) de 2003 à 2005, eau de qualité moyenne en 2002 (classe jaune du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, DCPMU, AMPA, Diméthoate, Carbofuran, Imidaclopride, Ethoprophos, Piperonyl butoxyde, Propoxur, Linuron, Diuron, Simazine, Terbutryne, 2,4-MCPA, 2,4-D, Mécoprop, Métolachlore, Pendiméthaline, Dichlorprop, Aminotriazole, Triclopyr, Glyphosate, Oxadiazon, Dimethenamide, Diflufenicanil, Procymidone, Iprodione, Oxadixyl, Azoxystrobine, Carbendazime, Pyriméthaniol, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	5.07 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	18
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	58.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Information sur la station

Code national:	06097000
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	GIER
Bassin versant (km ²):	416
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	GIVORS
Coord. X Lambert 2 étendu:	789201
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2068153
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais

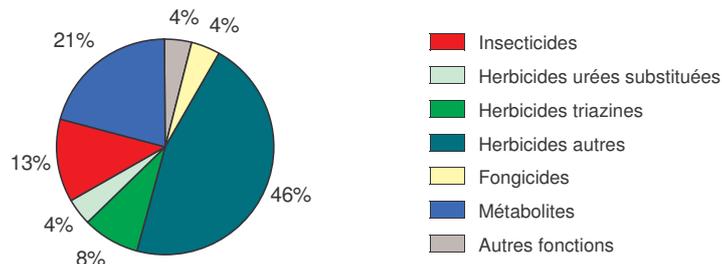


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

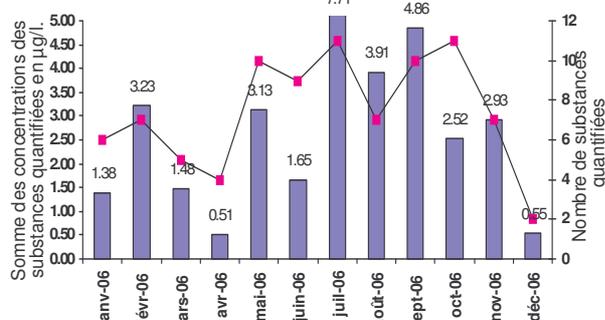
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	24		

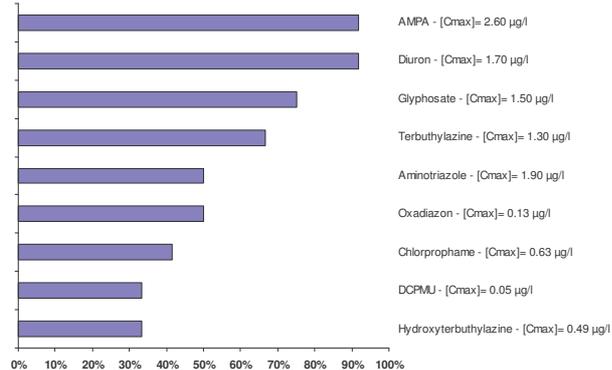
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Point situé en pleine zone urbaine. Les abords immédiats sont urbains ou cultivés en coteaux, présence de maraîchage et d'arboriculture.

Eau de mauvaise qualité (classe rouge du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : AMPA et Total substances. A noter la présence soutenue de l'AMPA et du diuron dans les prélèvements. Les pics de concentrations cumulées observés au cours de l'année 2006 sont liés à de fortes teneurs en AMPA (pour 8 prélèvements, teneurs comprises entre 1.1 et 2,6 µg/l), en terbutylazine (1.3 µg/l en février), en 2,4D, aminotriazole, diuron et glyphosate (de 1.1 à 1.9 µg/l en juillet).

Situation stationnaire depuis 2003 (classe rouge), en dégradation par rapport à la qualité observée en 2002 (eau de qualité médiocre - classe orange du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

Hydroxyterbutylazine, DCPMU, AMPA, 2-hydroxy atrazine, Terbutylazine déséthyl, Carbaryl, Piperonyl butoxyde, Propoxur, Diuron, Atrazine, Terbutylazine, 2,4-D, Dichlorprop, 2,4-MCPA, Mécoprop, Triclopyr, Aminotriazole, Chlorprophame, Glyphosate, Oxadiazon, Dimethenamide, Diflufenicanil, Iprodione, Dinitrocrésol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	7.71 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.51 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	11
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	100.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06800009
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	AZERGUES
Bassin versant (km ²):	304
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LEGNY
Coord. X Lambert 2 étendu:	774225
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2102650
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

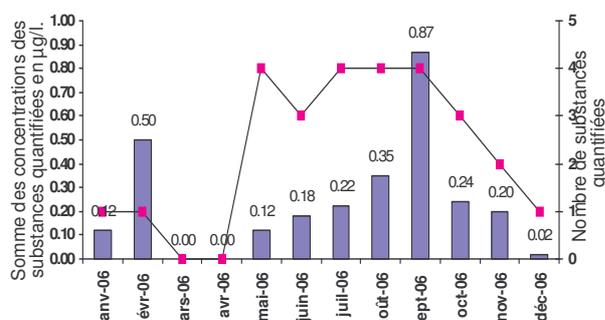


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

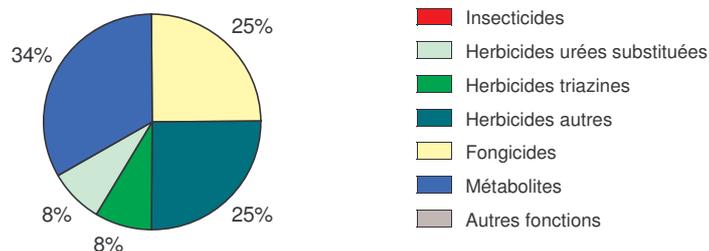
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	12		

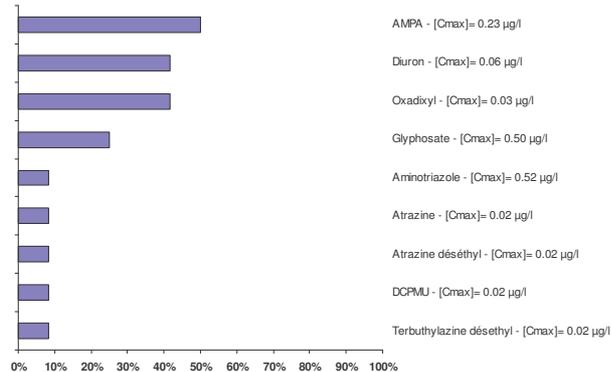
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en aval de la plus grande partie du bassin versant viticole, en amont de la confluence avec le Nizy. Dominante vigne sur la petite région agricole. Point situé en partie (sur une rive) en zone boisée (zone tampon de l'Azergues).

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau).

Amélioration de la qualité par rapport aux années antérieures : qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau) en 2003 et 2005, qualité médiocre (classe orange du SEQ'eau) en 2002 et 2004.

Liste des substances retrouvées:

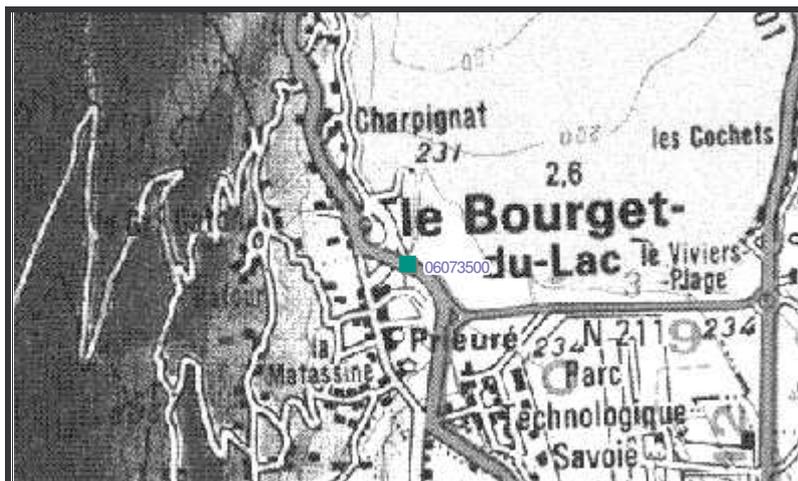
Terbutylazine déséthyl, DCPMU, AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Glyphosate, Triclopyr, Aminotriazole, Oxadixyl, Cyprodinil, Propiconazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.87 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Information sur la station

Code national:	06073500
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	LEYSSE du Bourget
Bassin versant (km ²):	16
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	LE BOURGET-DU-LAC
Coord. X Lambert 2 étendu:	874755
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2078445
Petite région agricole:	Cluse de Chambéry

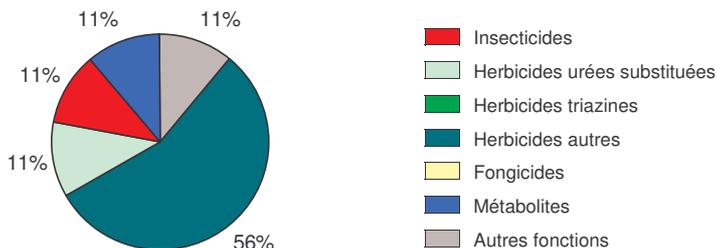


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

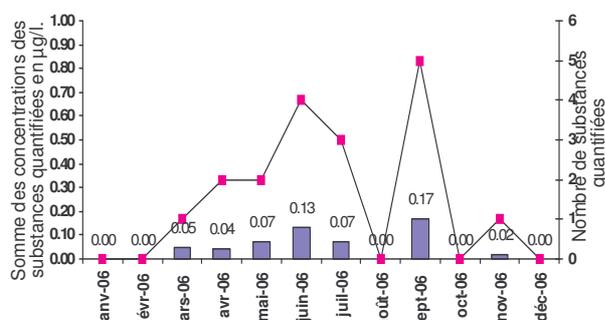
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	9		

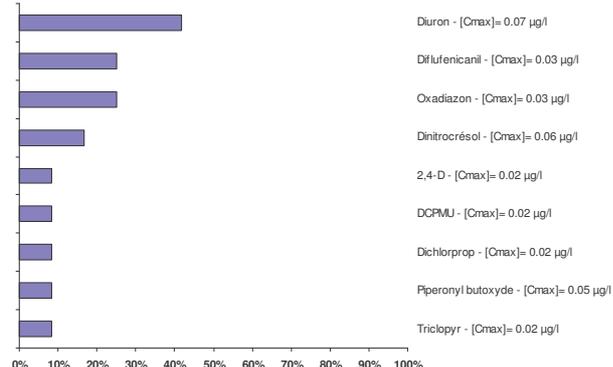
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Le point est situé en aval de l'agglomération chambérienne. Dominante polyculture sur la petite région agricole. Le bassin de la Leysse draine une surface mixte : agricole, urbaine et rurale.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau).

A noter l'absence de substances quantifiées sur 5 mois de l'année. Globalement, la qualité oscille entre la classe jaune (2002, 2004) et la classe verte (2003, 2005 et 2006).

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, Piperonyl butoxyde, Diuron, Diflufenicanil, Oxadiazon, Triclopyr, Dichlorprop, 2,4-D, Dinitrocrésol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0,17 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0,00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0,5 µg/l	0,00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0,1 µg/l pour au moins une substance	0,00%

Information sur la station

Code national:	06077605
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	LEYSSE d'Aiguebelette
Bassin versant (km ²):	23
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	NANCES
Coord. X Lambert 2 étendu:	869850
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2070148
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons

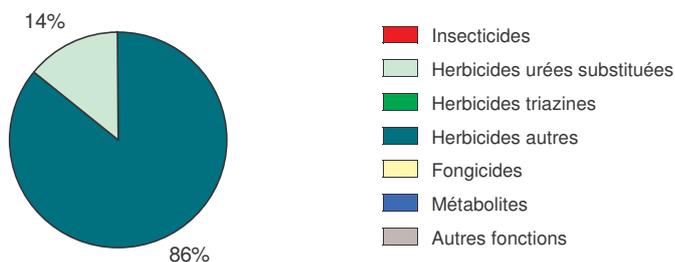


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

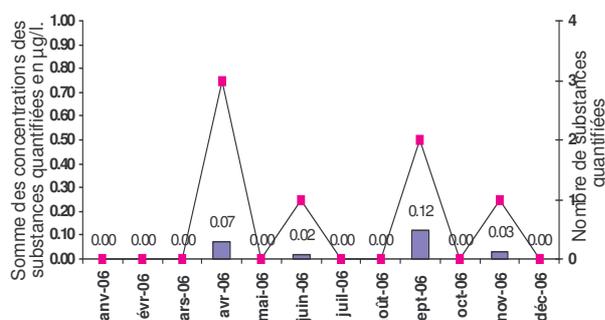
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	7		

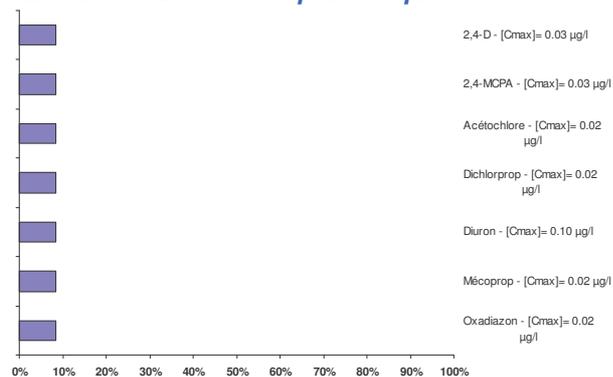
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Prélèvement réalisé à l'amont de l'autoroute (donc pas d'influence). Zones cultivées et boisées aux abords immédiats.

Eau de très bonne qualité (classe bleue du SEQ'eau). A noter, comme en 2005, l'absence de substances quantifiées pendant 8 mois de l'année. Situation en amélioration par rapport aux années précédentes : eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau) en 2002, 2004 et 2005, eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'eau) en 2003.

Liste des substances retrouvées:

Diuron, Acétochlore, Oxadiazon, Mécoprop, 2,4-MCPA, Dichlorprop, 2,4-D.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.12 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Code national:	06139750
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	BIALLE
Bassin versant (km ²):	4868
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Coord. X Lambert 2 étendu:	899842
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2069571
Petite région agricole:	Combe de Savoie

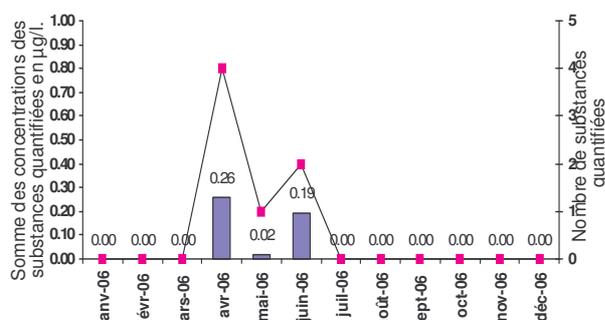


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

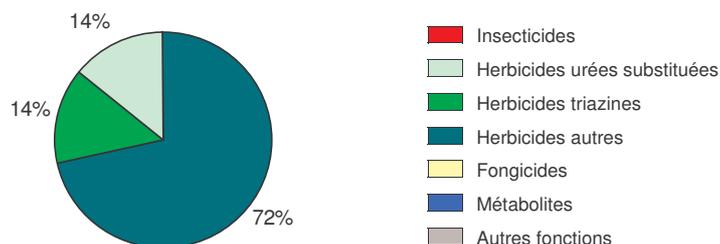
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	7		

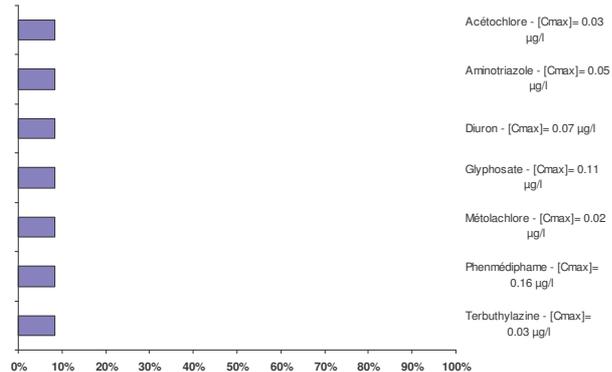
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole mais point situé en zone viticole. Zone boisée en abord immédiat. Voie ferrée à l'amont.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter, comme les années précédentes, l'absence de substances quantifiées pendant une partie de l'année. Situation stationnaire depuis 2002 (eau de bonne qualité).

Liste des substances retrouvées:

Diuron, Terbutylazine, Acétochlore, Glyphosate, Phenméthiphame, Métolachlore, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.26 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Code national:	06800011
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	GELON
Bassin versant (km ²):	112
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	CHAMOUSSET
Coord. X Lambert 2 étendu:	901905
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2069465
Petite région agricole:	Combe de Savoie

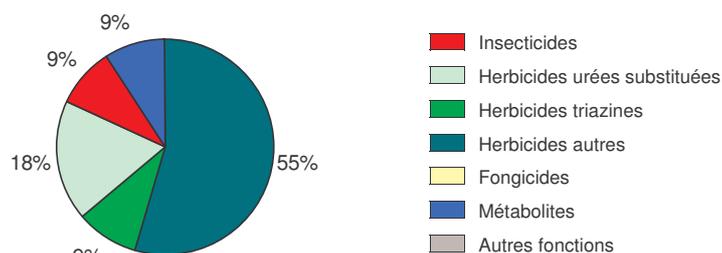


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

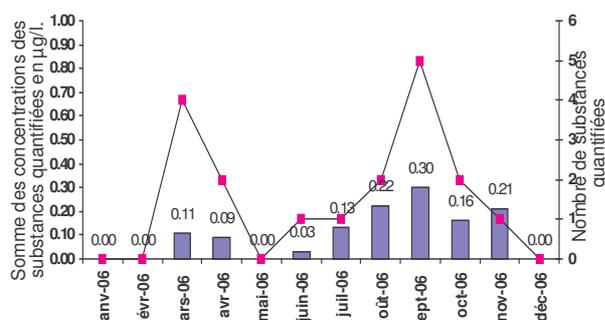
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	11		

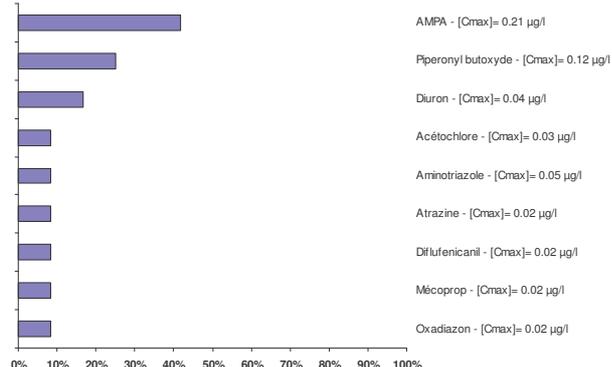
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin verant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Départementale longeant le Gelon et voie ferrée à l'amont du point. Abords ruraux puis montagneux.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau).

A noter l'absence de substances quantifiées sur certains prélèvements.

Situation stable depuis 2002 (eau de bonne qualité).

Liste des substances retrouvées:

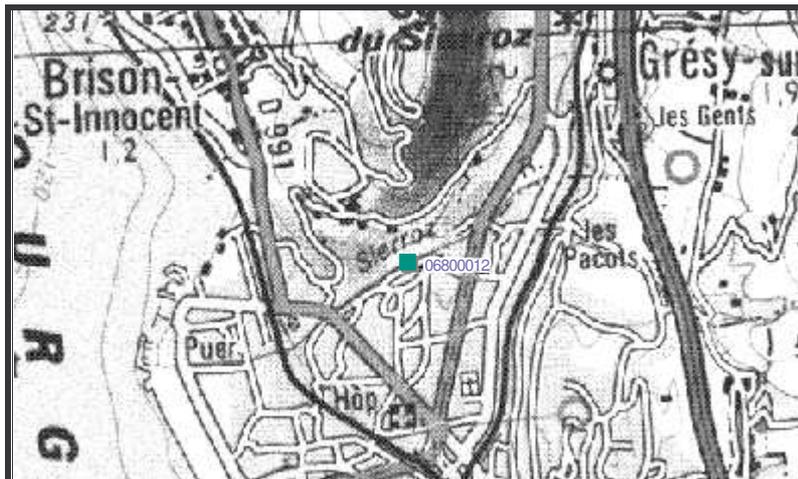
AMPA, Piperonyl butoxyde, Diuron, Chlortoluron, Atrazine, Acétochlore, Diflufenicanil, Oxadiazon, Mécoprop, 2,4-D, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0,30 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0,00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0,5 µg/l	0,00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0,1 µg/l pour au moins une substance	41,67%

Information sur la station

Code national:	06800012
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	SIERROZ
Bassin versant (km ²):	135
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	AIX-LES-BAINS
Coord. X Lambert 2 étendu:	877810
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2084794
Petite région agricole:	Cluse de Chambéry

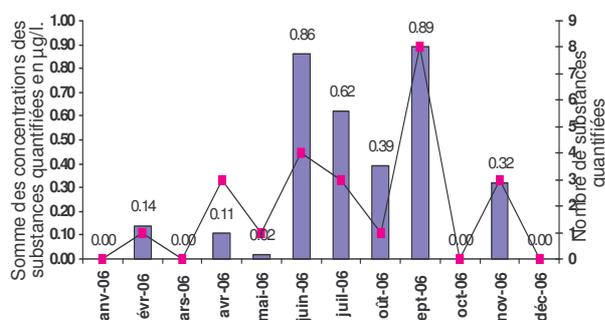


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

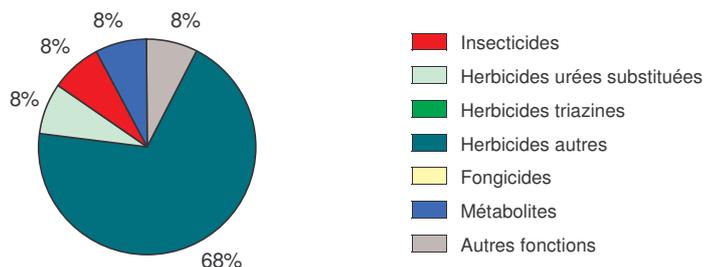
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006	au	31/12/2006
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	373		
Nombre de substances quantifiées	13		

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Zone urbaine d'Aix-les-Bains immédiatement au sud.

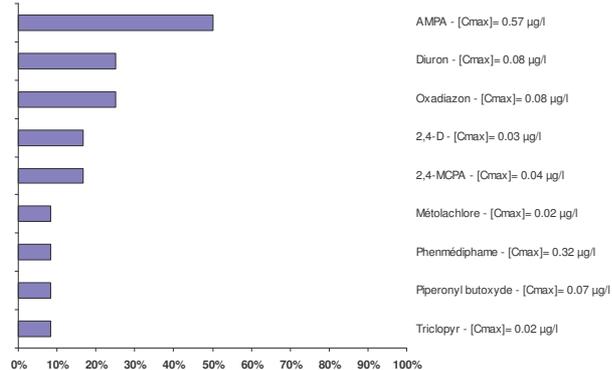
Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau).

De 2002 à 2006, la qualité annuelle de l'eau varie de la classe verte (2002, 2003 et 2006) à la classe jaune (2004 et 2005).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Piperonyl butoxyde, Diuron, Acétochlore, Oxadiazon, Glyphosate, Triclopyr, Phenmédiaphame, Métolachlore, 2,4-MCPA, Dichlorprop, 2,4-D, Anthraquinone.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.89 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06277X0084/SO
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	DORTAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	856125
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2150962
Profondeur:	
Aquifère:	Calcaires jurassiques et crétacés du Jura méridional
Petite région agricole:	Montagne du Jura
Usage du point:	aucun

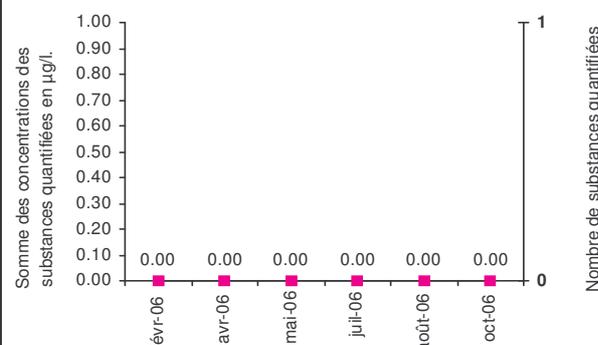


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et

liste des substances quantifiées

Commentaires :

Cette source est une exurgence karstique du Jura méridional, sur un bassin à dominante forestière regroupant quelques industries. Le point apparaît presque indemne de toute contamination, pour la première fois depuis le début de son suivi (initié en 2004). Le Diuron, paramètre récurrent, n'y est plus déclassant. Le point atteint donc les classes de qualité optimales (bleue) selon le SEQ Eau potable (jaune en 2005) et pour l'état patrimonial (auparavant Orange, qualité médiocre).

Liste des substances retrouvées:

-

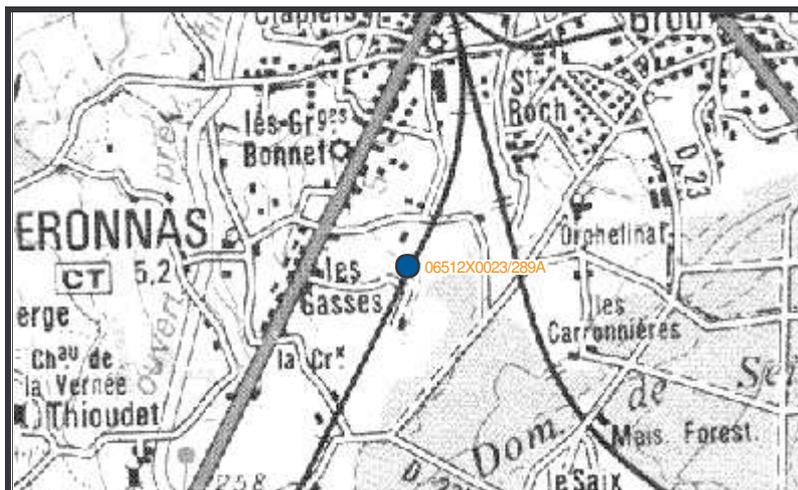
Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06512X0023/289A
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	PERONNAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	821950
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2135000
Profondeur:	-31
Aquifère:	Pliocène de Bresse (Intercalation de cailloutis dans les marnes de Bresse)
Petite région agricole:	Bresse
Usage du point:	AEP

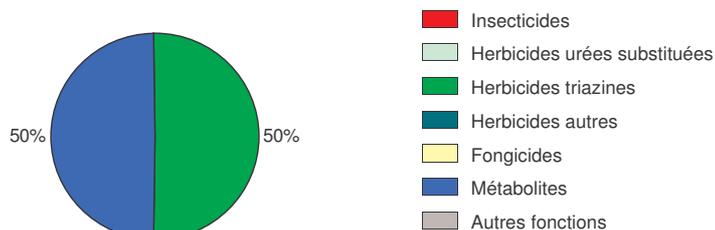


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

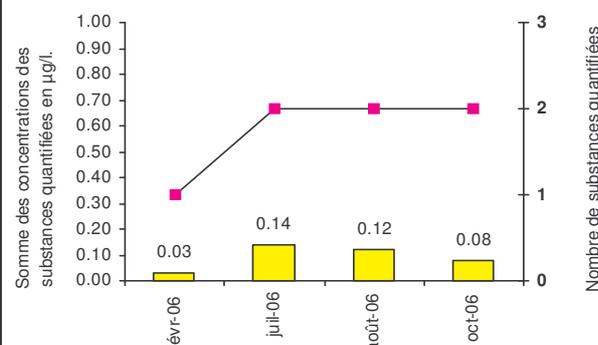
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	4
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

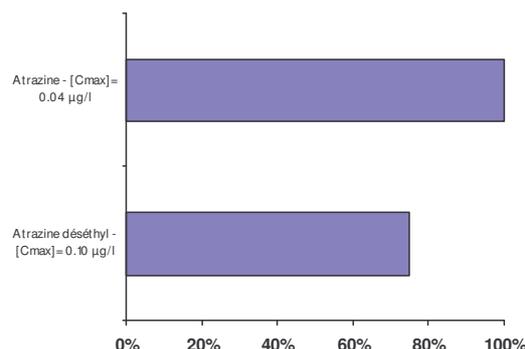
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage de Peronnas exploite des cailloutis pliocènes (plioquaternaire de la Dombes Sud) intercalés dans les marnes de Bresse, protégés des infiltrations au droit du site de captage par une épaisse couche argileuse. Ce point, situé en zone péri-urbaine (lotissements), pourrait être alimenté par la nappe des alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Certines (depuis le sud ouest), correspondant à une zone de grandes cultures avec une forte proportion de maïs. Cette dernière est en grande partie déjà affectée par une pollution en nitrates et en pesticides assez importante et généralisée. Les résultats 2006 confirment la présence de 5 substances, dont principalement l'atrazine et son métabolite (DTA) toute l'année, à des concentrations parfois importantes (dont cumul des substances). La qualité s'améliore cependant par rapport à 2005, en raison de moindres concentrations de ces substances déclassantes. Elle revient désormais en classe Bleue selon le SEQ Eau potable (contre Jaune en 2005) et Orange selon le SEQ Patrimonial (Rouge en 2005).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.03 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06754X0065/P2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	AMBRONAY
Coord. X Lambert 2 étendu:	833240
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2117030
Profondeur:	-21
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons
Usage du point:	AEP

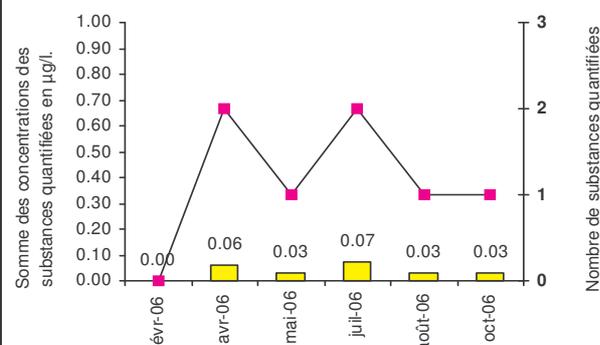


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

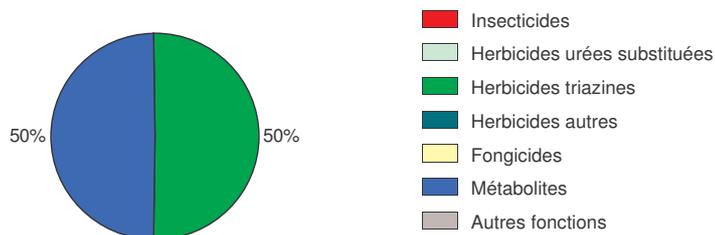
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

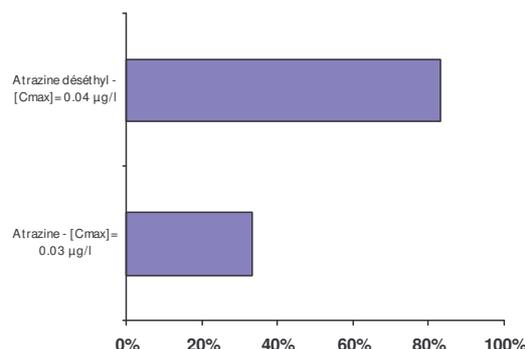
Commentaires :

Le puits (AEP) se situe dans la zone Nord de la nappe de la basse vallée de l'Ain (implanté sur alluvions). Il s'agit d'un secteur de grande plaine agricole avec une forte prédominance de la culture du maïs. La nappe est alimentée essentiellement par les précipitations, les massifs calcaires jurassiques à l'Est et l'Ain à l'extrémité Nord de la nappe. La couverture superficielle des terrains est constituée de terre végétale et de limons bruns argileux, d'une épaisseur moyenne inférieure au mètre. Ces limons de surface ne constituent pas une véritable barrière imperméable. L'Atrazine et la Déséthylatrazine sont encore responsables du déclassement de ce point (encore au-dessus du seuil de 0,1 µg/l). La qualité SEQ Eau potable s'améliore cependant en 2006 : la qualité redevient bonne (Bleue contre classe Jaune en 2005). La qualité patrimoniale reste médiocre (classe Jaune contre Orange en 2005 et 2004).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

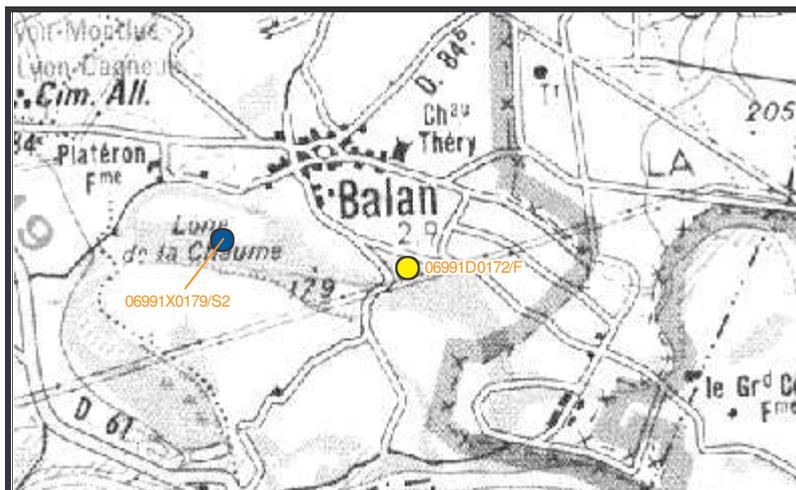


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.07 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06991D0172/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	BALAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	815070
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2095645
Profondeur:	-16
Aquifère:	alluvions Fluvio-glaciaires de la Plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	privé

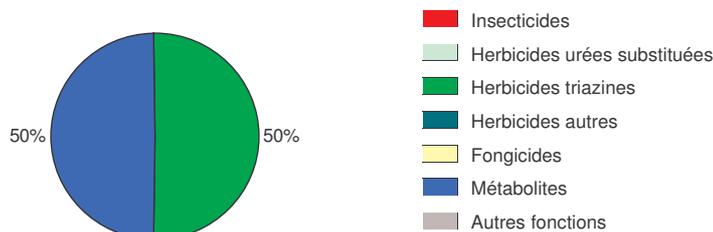


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

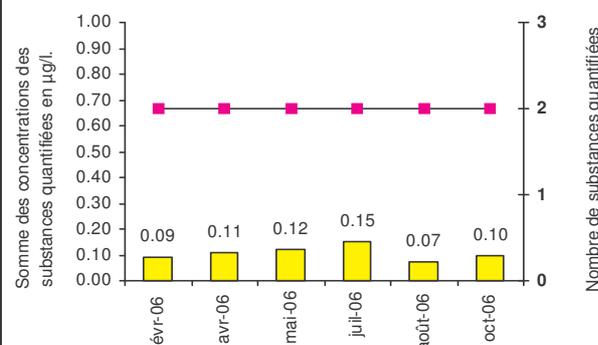
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	2

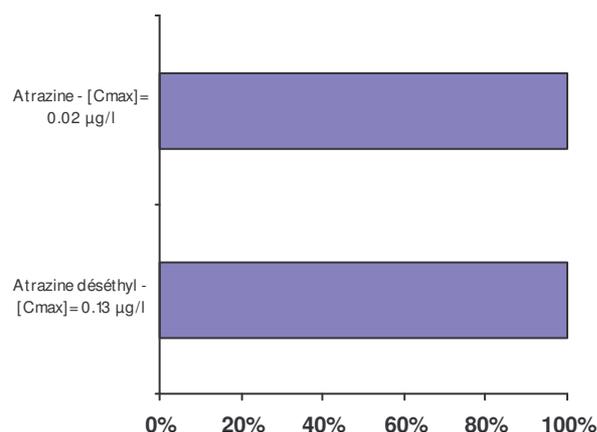
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits est situé dans la zone sud-ouest de la nappe de la Basse Vallée de l'Ain, à proximité du captage AEP de Balan. L'occupation du sol est dominée localement par les grandes cultures peu diversifiées, en particulier le maïs et le blé. Ce point, utilisé en irrigation, est implanté en amont d'une zone boisée et en aval du camp militaire de la Valbonne.

Plusieurs molécules y sont retrouvées en 2006, principalement l'atrazine-déséthyl, systématique, et l'atrazine (sur la moitié des prélèvements), comme en 2005.

La qualité de l'eau y reste mauvaise, en classe Jaune selon le SEQ Eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial, comme les 2 années précédentes).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.15 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.07 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Indice BSS:	06991X0179/S2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	BALAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	813854
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2095825
Profondeur:	-22
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	AEP

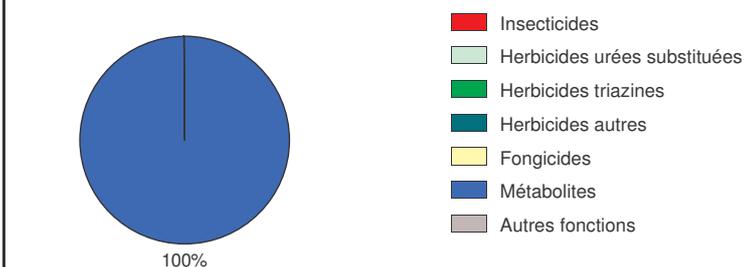


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

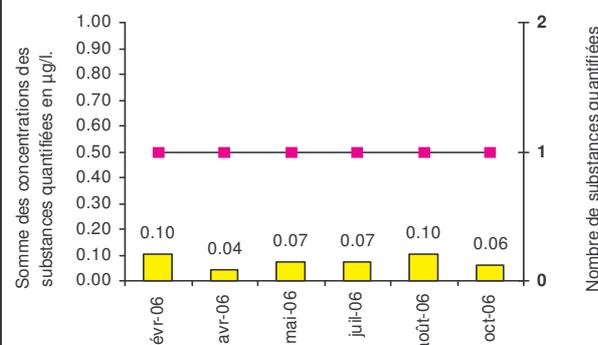
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	1

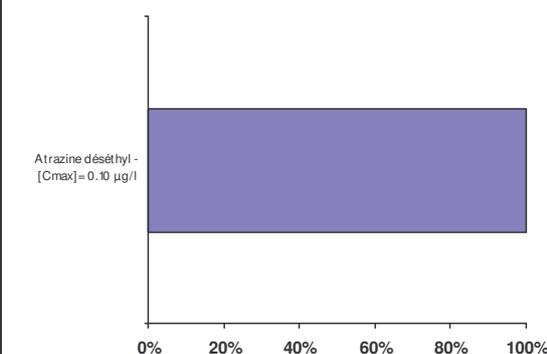
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage est implanté dans la partie sud-ouest de la nappe de la basse vallée de l'Ain, où elle est drainée par le Rhône sur sa limite sud. Il exploite des sables moyens grossiers et graviers sur une épaisseur de 20 m sans couverture. Le point est situé en bordure d'une zone boisée encadrée par des îlons, en aval hydraulique de la commune de Balan. D'importantes surfaces cultivées en maïs et blé sont présentes au Nord et à l'Est de cette zone naturelle. L'importante usine chimique ATO est située environ 1 km au Nord.

Les résultats soulignent encore en 2006 la présence d'atrazine déséthyl (constante depuis la mise en place du suivi), au-dessus du seuil de 0,1 µg/l. La qualité SEQ Eau potable s'améliore pourtant par rapport à 2005, avec une classe Bleue selon le SEQ Eau Potable (contre Jaune les 2 années précédentes) et Jaune selon SEQ patrimonial en 2006 (eau toujours de mauvaise qualité).

Liste des substances retrouvées:

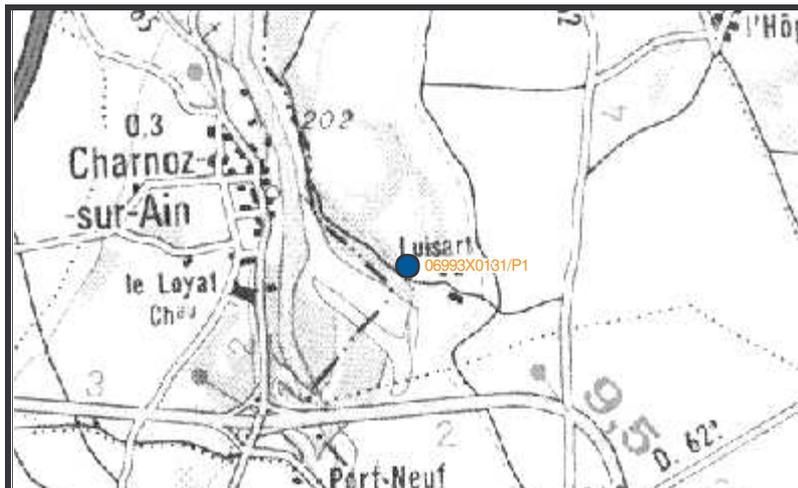
Atrazine déséthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.10 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06993X0131/P1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	CHAZEY-SUR-AIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	825070
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2100350
Profondeur:	-23.5
Aquifère:	alluvions fluviales de la Plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	AEP

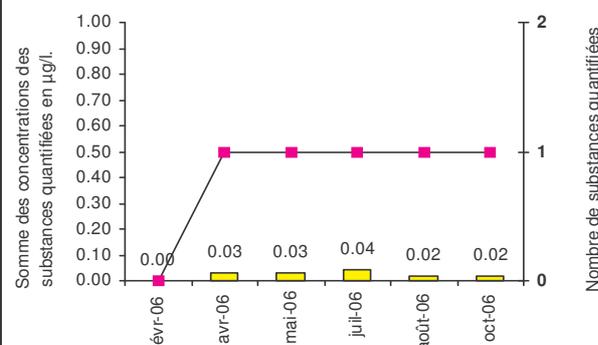


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

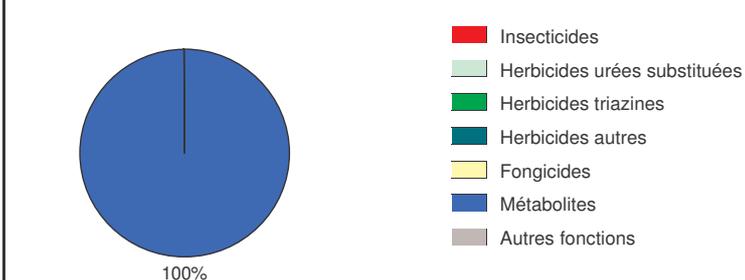
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	1

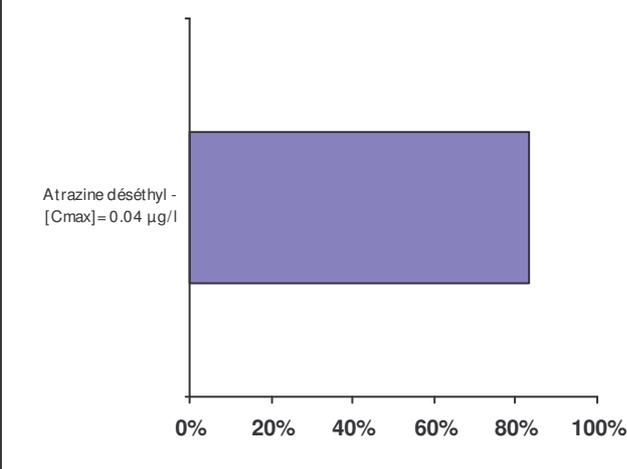
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et

liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe à l'amont du secteur sud-est de la nappe de la basse vallée de l'Ain, développée dans des alluvions récentes. Celle-ci est alimentée dans ce secteur par l'Ain au niveau du méandre de Chaisey-sur-Ain, ainsi que par les précipitations. Il est implanté dans une zone boisée du lit de l'Ain, dominée dans sa zone d'alimentation (au nord-est) par des cultures de maïs. La qualité de l'eau relevée en 2006 reste identique à celle des années précédentes, avec la présence de l'atrazine déséthyl, en concentration toujours assez faible. La qualité se maintient en classe Bleue selon le SEQ Eau potable et Verte selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.04 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07702X0068/P2S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ardèche
Commune:	PEYRAUD
Coord. X Lambert 2 étendu:	793209.235
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2035468.784
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

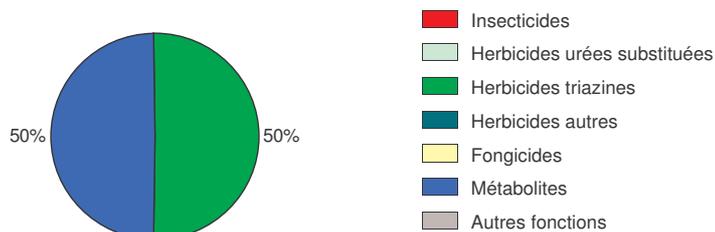


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

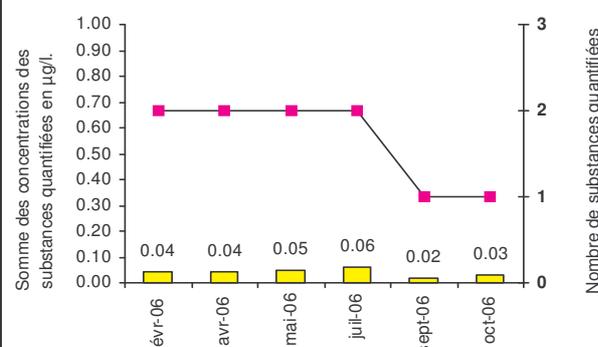
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	2

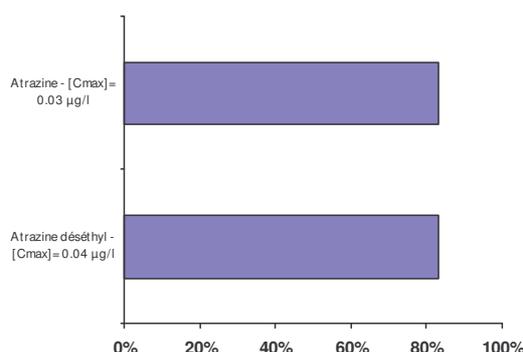
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans un secteur de la nappe alluviale en rive droite du Rhône, bien circonscrit au niveau de la Plaine de Champagne. L'occupation du sol y est dominée par l'arboriculture (abricots), avec, au niveau des parcelles directement à proximité du captage : quelques vignes, un peu de maïs (influence probable) et des cultures légumières (courgettes de plein champ).

La présence quasi-systématique de l'atrazine et de la déséthylatrazine contribue toujours à déclasser ce point en 2006. Sa qualité s'améliore pourtant, en raison de moindres concentrations des substances retrouvées. Il atteint la classe de qualité Bleue (contre Jaune en 2005) selon le SEQ Eau potable et Jaune (contre Orange en 2005) selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

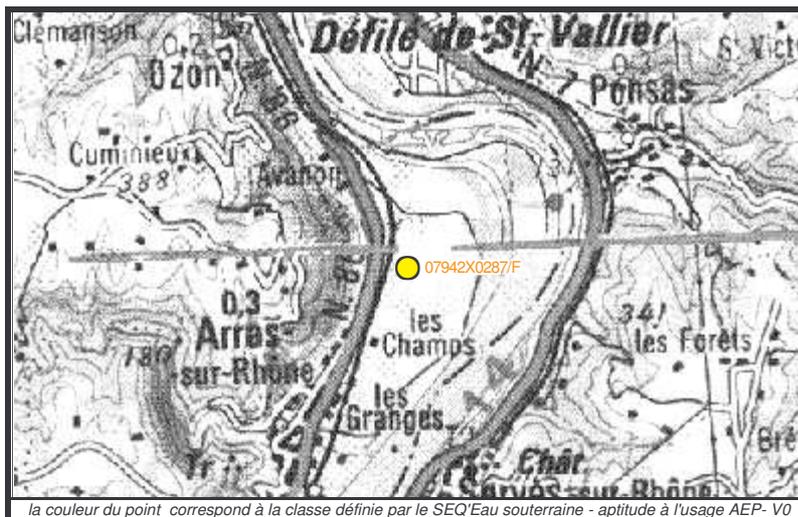
Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.06 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

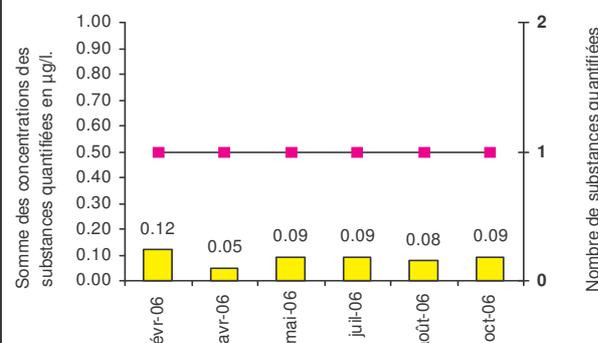
Indice BSS:	07942X0287/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ardèche
Commune:	ARRAS-SUR-RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	795117
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2020020
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP



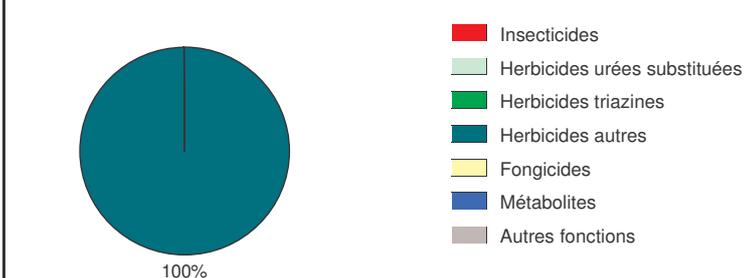
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	1

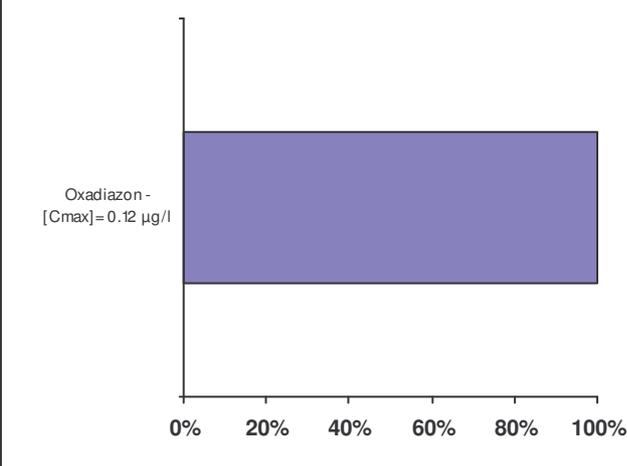
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La station se situe en bordure de la plaine alluviale du Rhône (à 300 m environ en rive droite du fleuve), au pied d'un coteau occupé par des taillis et des vignes, en bordure de la RN86. De l'autre côté de la route, la voie ferrée borde la plaine du Rhône couverte de plantations d'arbres fruitiers. Comme en 2004 et 2005, l'oxadiazon constitue la substance déclassante, en étant systématiquement présent dans tous les prélèvements (dépassement fréquent du seuil des 0,1 µg/l). Ce point conserve donc en 2006 une mauvaise qualité, caractérisée par la classe Jaune selon le SEQ Eau potable (égale depuis le début du suivi en sept.2001) et Orange selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Oxadiazon.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.12 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Indice BSS:	08888X0003/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ardèche
Commune:	SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	751038
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1924678
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires jurassiques - Dépression de Saint-André-de-Cruzières
Petite région agricole:	Bas-Vivarais
Usage du point:	aucun



la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

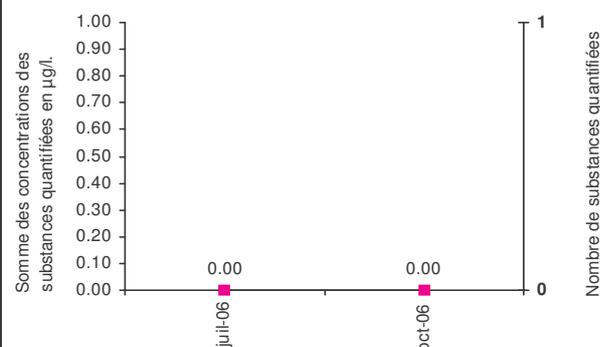
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	2
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	-

Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Ce nouveau point de suivi caractérise l'aquifère des calcaires jurassiques de la bordure des Cévennes, dans un environnement rural.

La qualité de l'eau souterraine y est bonne en 2006, aucune substance ne contribuant à la dégradation du point. La classe de qualité est Bleue selon le SEQ Eau potable et selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

-

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08898X0011/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ardèche
Commune:	BOURG-SAINT-ANDEOL
Coord. X Lambert 2 étendu:	783449
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1932459
Profondeur:	-150
Aquifère:	calcaires urgoniens du Bas-Vivarais - Système Fontaine de la Tourne
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP



la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

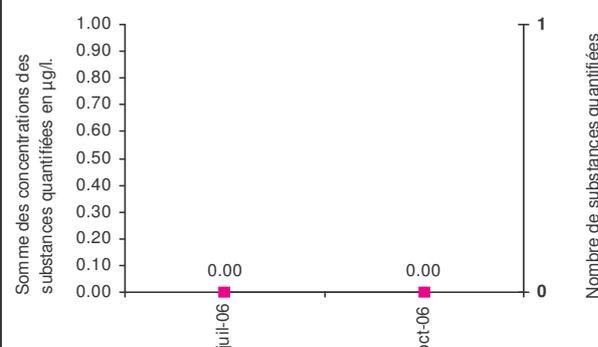
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	2
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	-

Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Ce nouveau point caractérise l'aquifère karstique des calcaires du Bas-Vivarais en amont de Bourg St-Andéol. L'eau provient d'un bassin d'alimentation rural.

La qualité de l'eau souterraine y est bonne en 2006, aucune substance ne contribuant à la dégradation du point. La classe de qualité est Bleue selon le SEQ Eau potable et selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

-

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07704X0082/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	MANTHES
Coord. X Lambert 2 étendu:	809818
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2038368
Profondeur:	-22
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire
Petite région agricole:	Valloire
Usage du point:	AEP

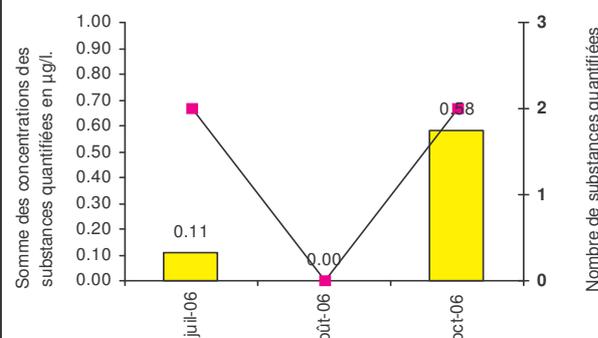


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

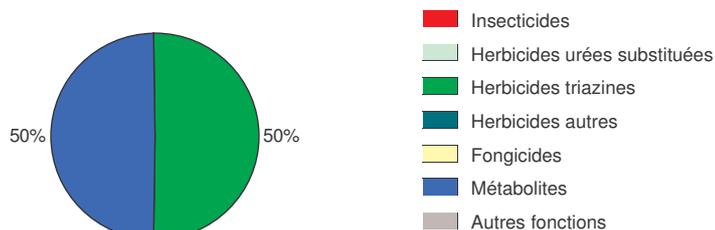
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	3
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

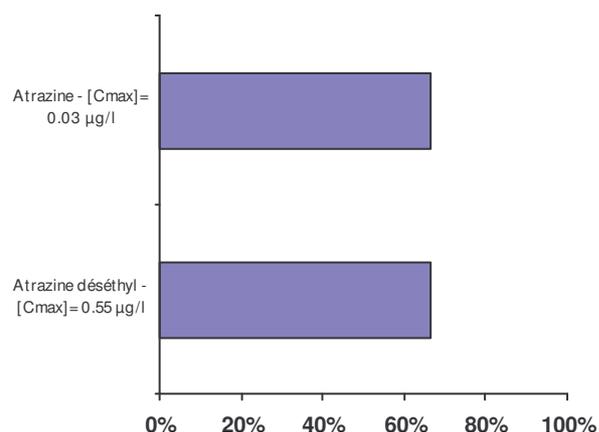
Le forage est situé dans la partie médiane de la Plaine de Bièvre-Valloire, dans un secteur de grandes cultures.

Après la suspension du suivi en 2005 (les prélèvements n'ayant pas été effectués au bon endroit), cette station présente en 2006 une mauvaise qualité d'eau, dégradée par la présence quasi-systématique de l'Atrazine et son principal métabolite (DTA), en des concentrations importantes (supérieures au seuil de 0,1 µg/l). De fait, le point présente en 2006 une classe de qualité Jaune selon le SEQ Eau Potable et Rouge selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.58 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Indice BSS:	07706X0091/S1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	ALBON
Coord. X Lambert 2 étendu:	795880
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2029797
Profondeur:	-43
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse
Usage du point:	AEP

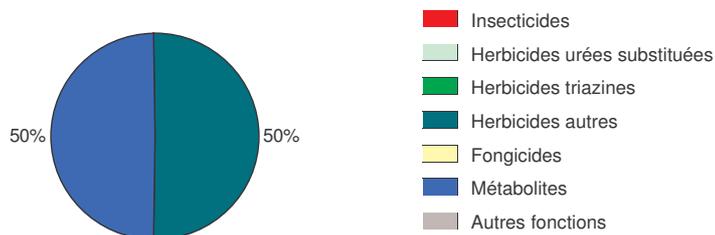


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

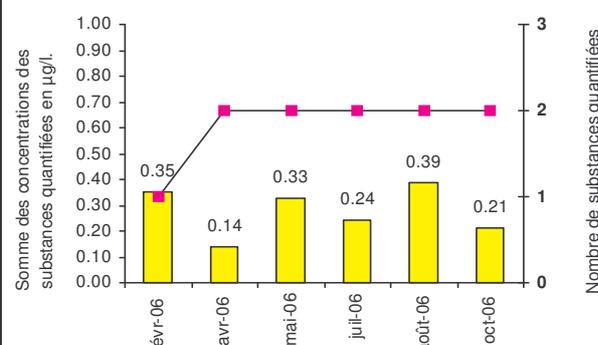
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

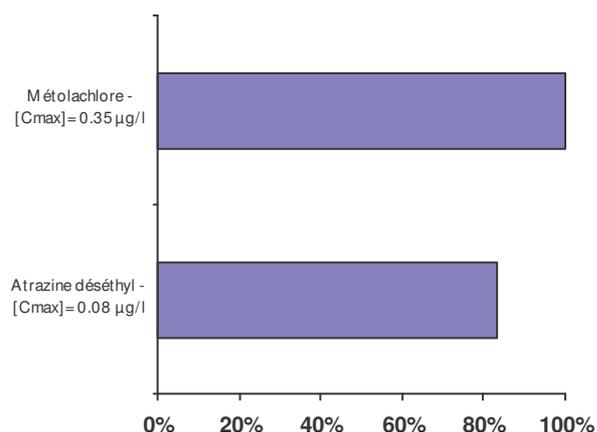
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe en aval de la plaine de Bièvre-Valloire, en limite méridionale. L'environnement agricole est majoritairement représenté par la grande culture et le maïs.

La présence de plusieurs substances, à des concentrations importantes contribuent à déclasser ce point : le métolachlore y est systématiquement présent (en quantité) et la déséthylatrazine relevée 5 fois sur 6, en des concentrations déclassantes (dépassement du seuil de 0,1 µg/l). Le point améliore pourtant très légèrement sa qualité par rapport à l'année précédente, sans retrouver la qualité plus ancienne. La classe de qualité de l'eau reste Jaune en 2006 selon le SEQ eau potable, et Orange (contre Rouge en 2005) selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.39 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.14 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Indice BSS:	07947X0045/PUITS
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	ROCHE-DE-GLUN
Coord. X Lambert 2 étendu:	799640
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2006581
Profondeur:	-30
Aquifère:	alluvions au confluent Isère-Rhône
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse
Usage du point:	aucun

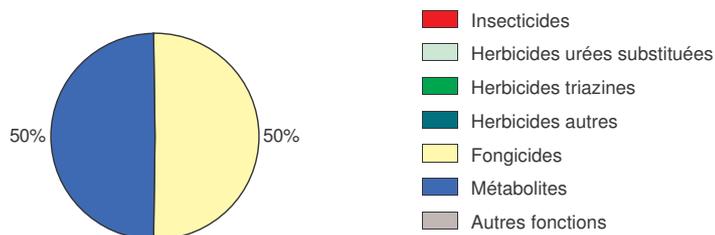


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

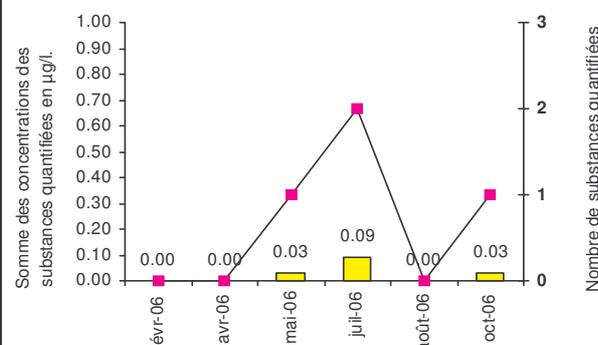
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

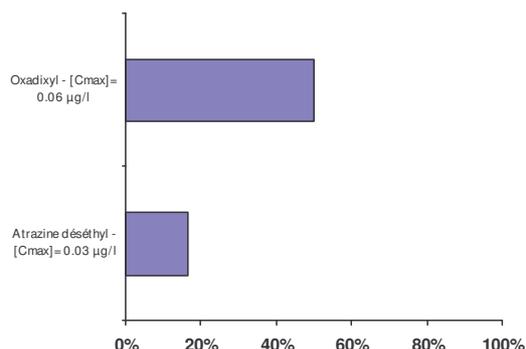
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions des terrasses de la Basse Vallée de l'Isère, au nord de la confluence Isère-Rhône, dans un environnement de grandes cultures et de vergers.

La qualité du point s'améliore en 2006, comparativement à l'année précédente (où, pour la première fois, ce point a présenté une nette dégradation). L'oxadixyl (la moitié du temps) et l'atrazine déséthyl (1 fois sur 6 prélèvements) sont les substances déclassantes, parmi celles retrouvées : toutes deux étaient apparues récemment.

En raison de moindres concentrations en ces substances en 2006, le point retrouve une meilleure qualité : Bleue selon le SEQ eau potable et Jaune selon le SEQ patrimonial (contre Orange en 2005).

Liste des substances retrouvées:

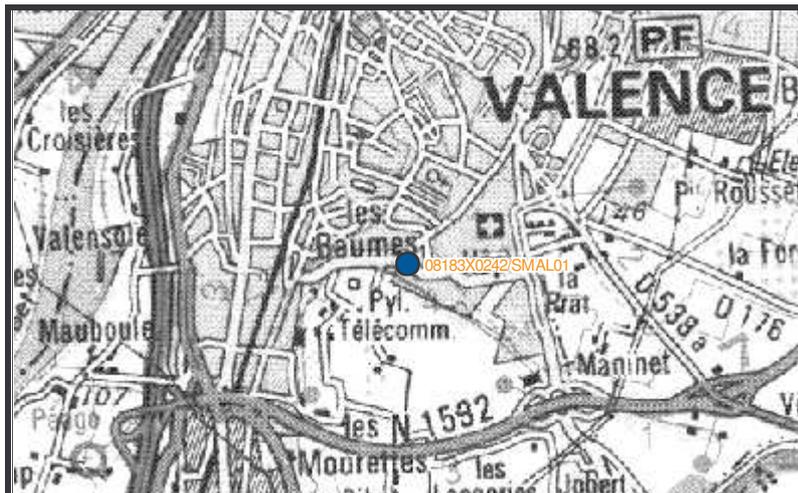
Atrazine déséthyl, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.09 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08183X0242/SMAL01
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	802384
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1993500
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	aucun

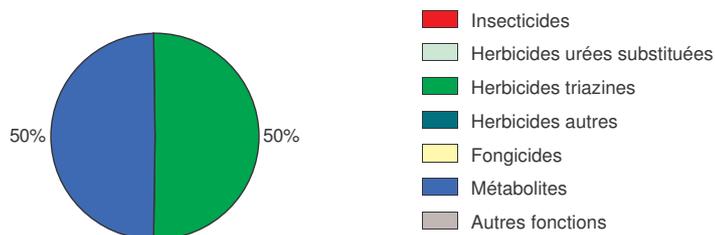


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

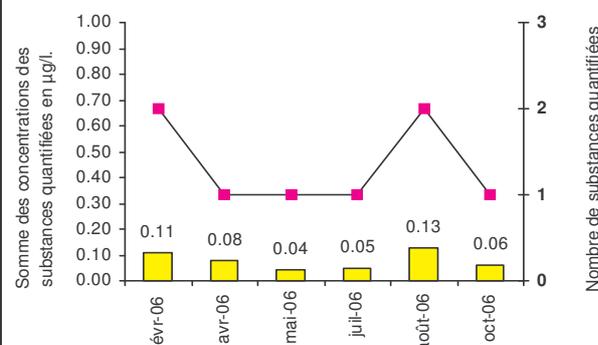
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

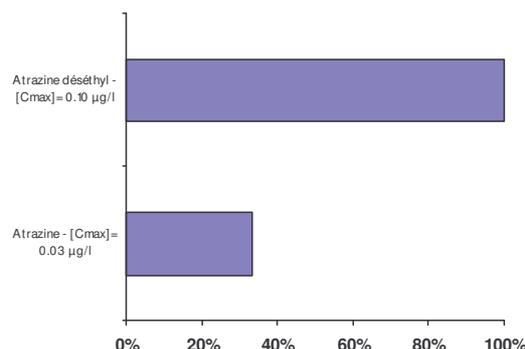
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La source des Malcontentes est une émergence de trop-plein de la partie est de la nappe de la Plaine de Valence (circulant dans les alluvions de l'ancienne Isère). Elle est bien représentative de la plaine située au sud-est de l'agglomération Valentinoise, avec un bassin d'alimentation qui s'étend jusqu'à Chabeuil. L'occupation du sol y est dominée par les grandes cultures céréalières, avec quelques vergers et des élevages (volailles).

Comme les 2 années précédentes, les analyses révèlent la quantification systématique de l'atrazine déséthyl et, dans une moindre mesure, de l'atrazine (paramètres déclassants) ainsi que quelques substances récurrentes. Avec une diminution relative des concentrations relevées en 2006, la qualité du point s'améliore selon le SEQ Eau potable (classe de qualité Bleue contre Jaune en 2005) mais non selon le SEQ patrimonial (toujours Orange).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.13 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08184X0066/DRAIN
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	CHABEUIL
Coord. X Lambert 2 étendu:	811386
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1994684
Profondeur:	
Aquifère:	cailloutis calcaires d'Alixan - Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	aucun

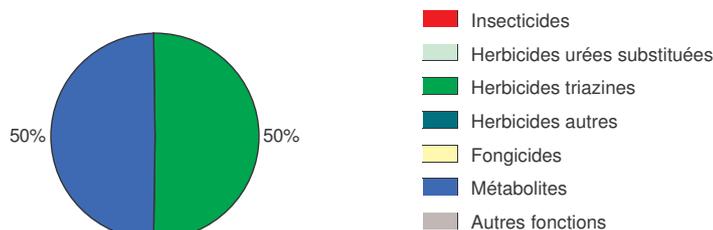


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

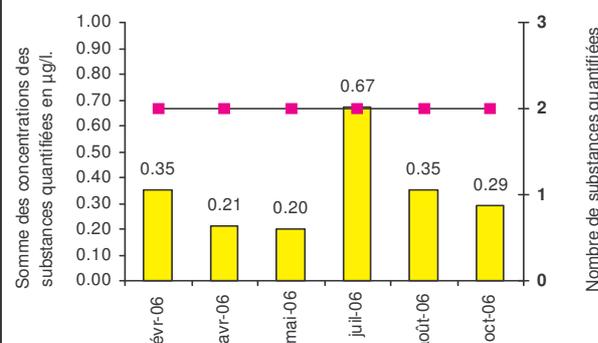
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

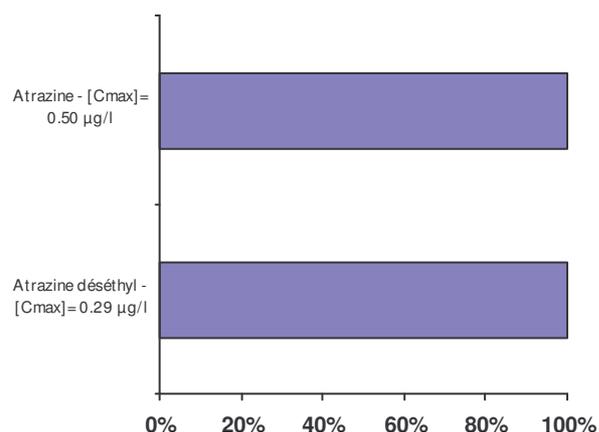
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi est représentatif de la partie ouest de la nappe de la Plaine de Valence, constituée par des cailloutis calcaires d'Alixan. Il se situe dans un environnement agricole dominé par les cultures de blé et de maïs. Au nord-est, des gravières sont présentes. Il n'existe qu'une seule habitation à 150 m et une voie ferrée à plus de 200 m.

Ce point révèle, de façon systématique depuis la mise en place du suivi, la présence soutenue de l'atrazine et de son métabolite, la déséthyl Atrazine. Les concentrations toujours importantes relevées en 2006 contribuent à la mauvaise qualité de l'eau. Le classement se maintient en Jaune selon le SEQ Eau potable (qualité constante) et Rouge selon le SEQ patrimonial (notamment en raison du total des substances).

Liste des substances retrouvées:

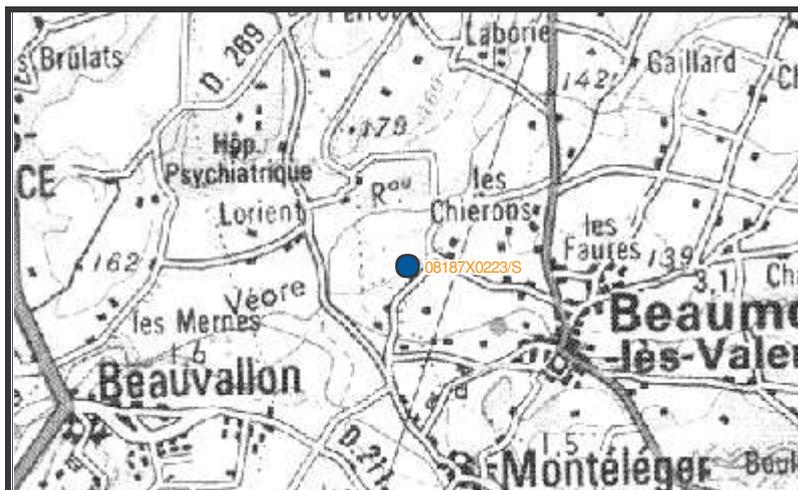
Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.67 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.20 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08187X0223/S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	BEAUMONT-LES-VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	804980
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1988420
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	aucun

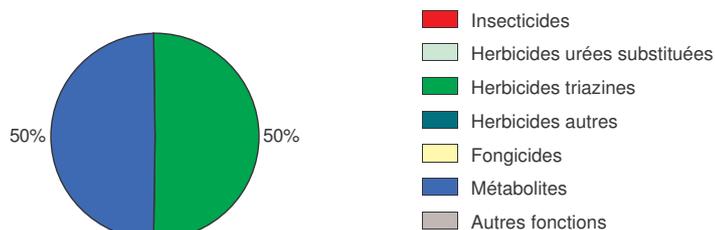


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

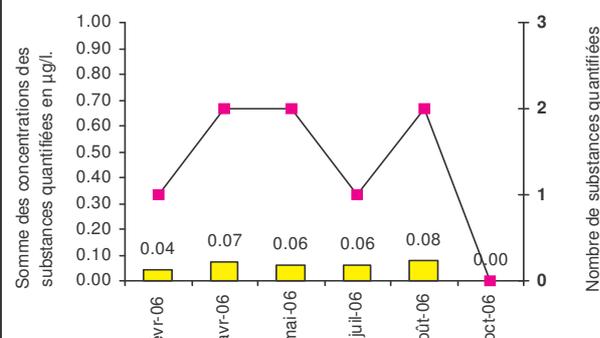
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	2

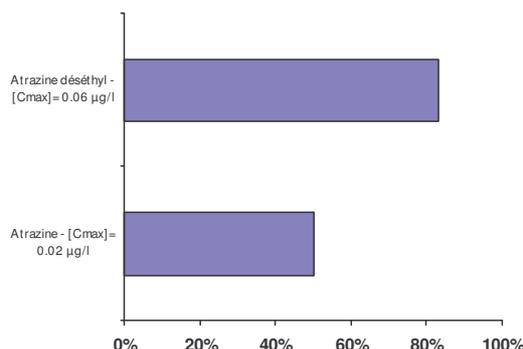
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La source correspond à une émergence de trop-plein de la nappe de la plaine de Valence, très étendue, qu'elle draine dans sa partie sud-ouest. Globalement la plaine de Valence est à dominante de culture de maïs, mais les parcelles situées à proximité de la source elle-même présentent une occupation plus complexe, avec des vergers (10 %), du blé (10 %), du tournesol (10 %), d'autres cultures (10 %) et des bois (10 %). Les résultats obtenus en 2006 confirment ceux des années précédentes, avec la présence quasi-systématique de l'atrazine déséthyl et moindre de l'atrazine. Après une amélioration continue, la qualité du point se maintient en classe Bleue selon le SEQ Eau potable et Jaune selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

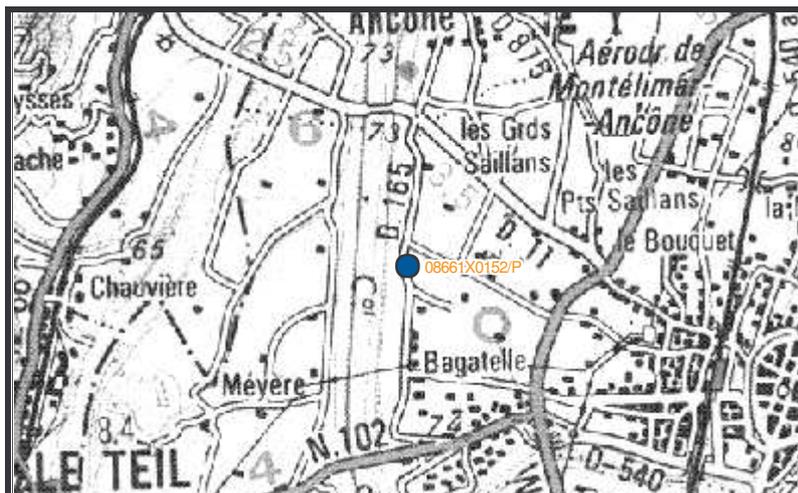
Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08661X0152/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	MONTELMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	789432
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1954604
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	AEP

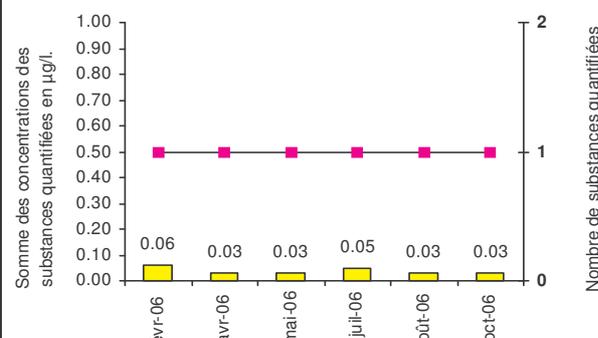


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

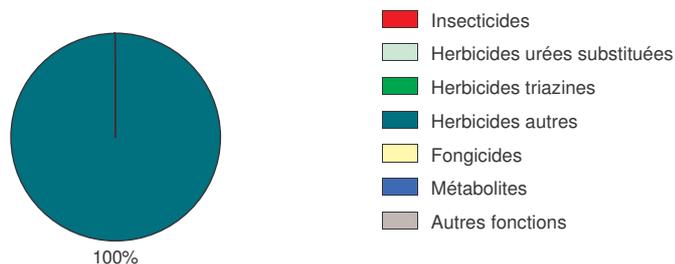
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



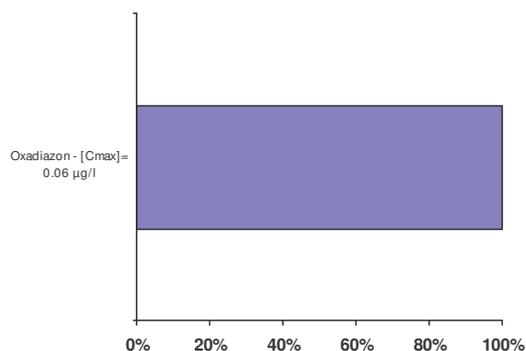
Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions du Rhône au niveau de la plaine de Montélimar, immédiatement à l'est du canal de Montélimar. Ce secteur correspond à une zone agricole et de vergers, avec dans le périmètre de protection du captage la présence d'une pépinière et d'un plan de vigne. L'oxadiazon s'y retrouve de façon systématique, confirmant les observations de 2005. Sa concentration relativement modérée contribue en 2006 à une classification du point en Bleu selon le SEQ Eau potable et Jaune (en amélioration) selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:
Oxadiazon.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0,06 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0,03 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0,5 µg/l	0,00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0,1 µg/l pour au moins une substance	0,00%

Information sur la station

Indice BSS:	08663X0050/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	BONLIEU-SUR-ROUBION
Coord. X Lambert 2 étendu:	801335
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1958574
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions anciennes Plaine du Roubion
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	AEP

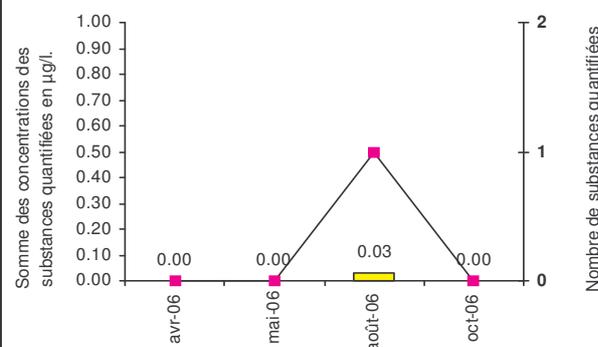


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

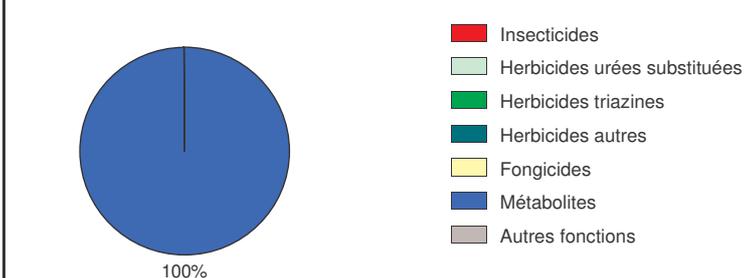
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	4
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

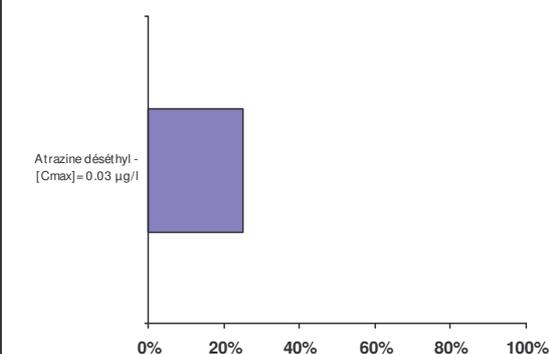
Le captage est situé dans les alluvions anciennes du Roubion, à environ 1 km du centre de Bonlieu-sur-Roubion. Le puits est situé au voisinage exacte des émergences de la nappe à l'origine d'un ruisseau à débit raisonnable. Il existe une voie TGV et une ligne à haute tension à proximité, ainsi que des cultures de blés et des zones de friches.

En 2006, seule l'atrazine déséthyl y est déclassante (1 fois sur 6 prélèvements) mais le total des autres substances contribuent à une qualité toujours légèrement dégradée, bien qu'en amélioration relative depuis 3 ans. Le point atteint ainsi la classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable (contre Jaune en 2005) et Verte selon le SEQ patrimonial (contre Orange l'année précédente).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08663X0123/D
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	LA BATIE-ROLLAND
Coord. X Lambert 2 étendu:	800792
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1954045
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluviales et fluvio-glaciaires de la Plaine de la Valdaine
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	AEP (secours)

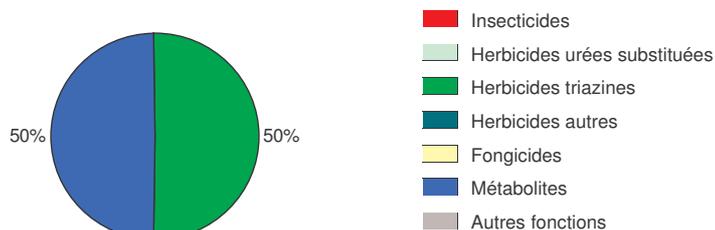


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

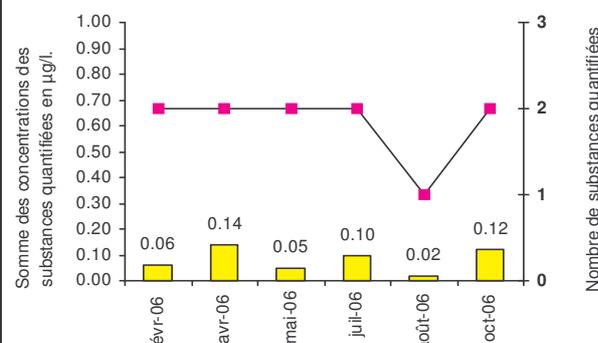
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	2

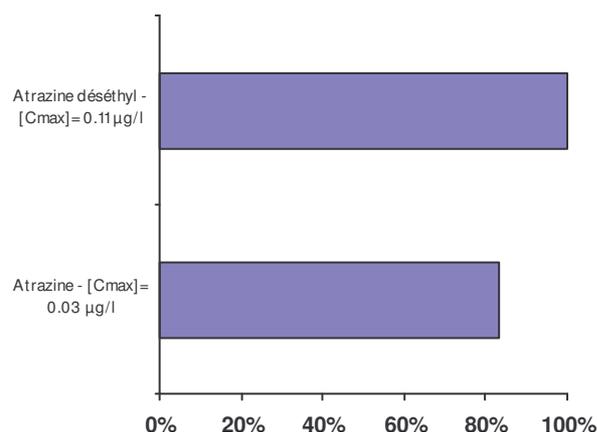
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage est implanté dans les alluvions anciennes de la vallée du Jabron. L'occupation du sol y est dominée par les grandes cultures.

L'atrazine et déséthylatrazine y sont encore quasi-systématiquement présentes, à des concentrations déclassantes. Aucune évolution significative n'est observable sur ce point. En 2006, la classification du point selon le SEQ Eau potable se maintient en qualité Jaune (stabilité remarquable depuis la mise en place du réseau) et en classe Orange pour le SEQ patrimonial (idem).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Indice BSS:	08901X0119/F1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	LA-GARDE-ADHEMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	792024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1933717
Profondeur:	-9.8
Aquifère:	Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance + alluvions basse vallée Ardèche et
Petite région agricole:	Rhône moyen / Plaine de Pierrelatte
Usage du point:	domestique

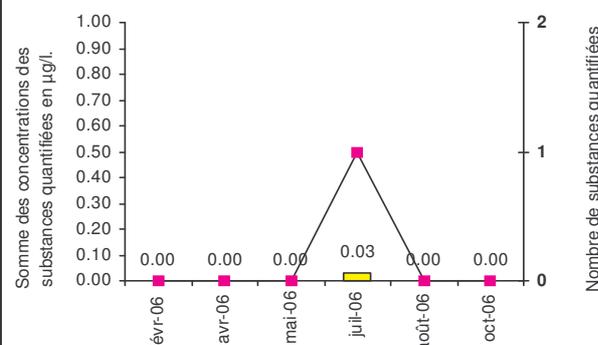


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

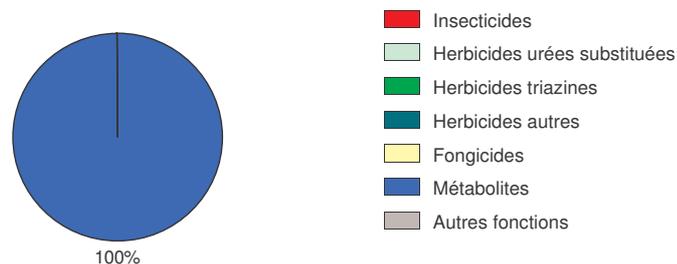
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



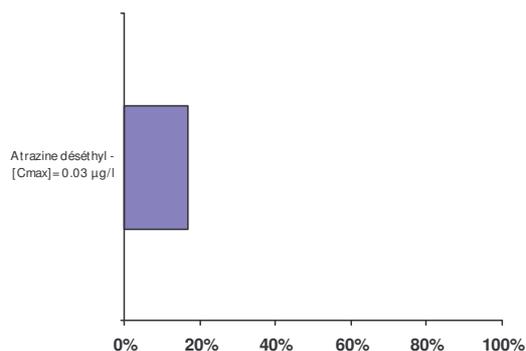
Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Ce forage privé est situé dans la plaine de Pierrelatte (Rhône à 500 m, en rive gauche), en limite de vignobles. Contrairement à 2005, où aucune molécule n'y avait été mesurée en concentration significative, la présence quasi-systématique de la déséthylatrazine contribue à dégrader légèrement sa qualité en 2006. Le point conserve la classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable (stable) mais passe au Vert selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08905X1063/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	PIERRELATTE
Coord. X Lambert 2 étendu:	788566
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1929848
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions fluviales et Fluvio-glaciaires de la Plaine de Pierrelatte
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	agricole

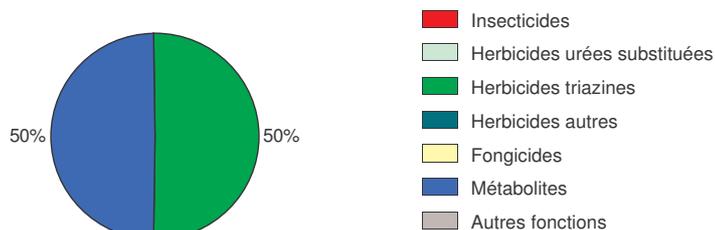


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

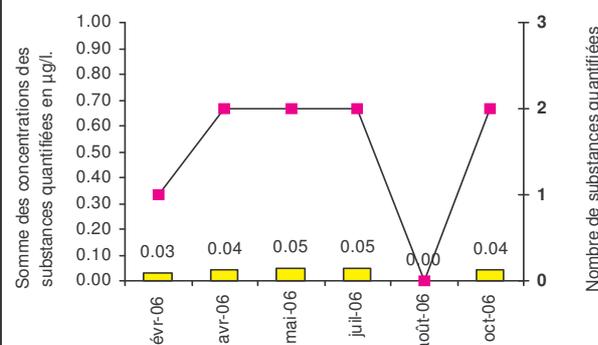
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	2

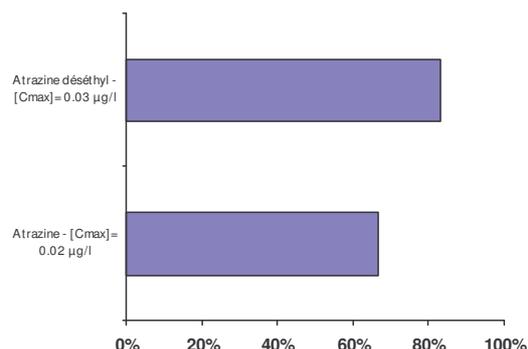
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe dans la zone sud à l'aval de la nappe de la plaine de Pierrelatte. L'occupation du sol y est assez hétérogène, avec à la fois des grandes cultures, des oléoprotéagineux, des vergers et du maraîchage. Les cultures en serres sont fortement développées dans ce secteur. Le point de prélèvement utilisé pour un usage agricole est situé entre la ligne TGV et la ligne SNCF. La présence des usines du Tricastin est à noter à l'Est de la Zone.

En 2006, le point conserve une classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable. Toutefois, la présence confirmée, mais en moindre quantité, de l'atrazine et la déséthylatrazine (le glyphosate n'y apparaissant plus déclassant) lui attribue une classe de qualité Verte selon le SEQ patrimonial (en amélioration par rapport au Jaune de l'année précédente).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.05 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08908X0006/D
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	TULETTE
Coord. X Lambert 2 étendu:	811620
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1924487
Profondeur:	-3.5
Aquifère:	alluvions de l'Aygues
Petite région agricole:	Tricastin
Usage du point:	AEP

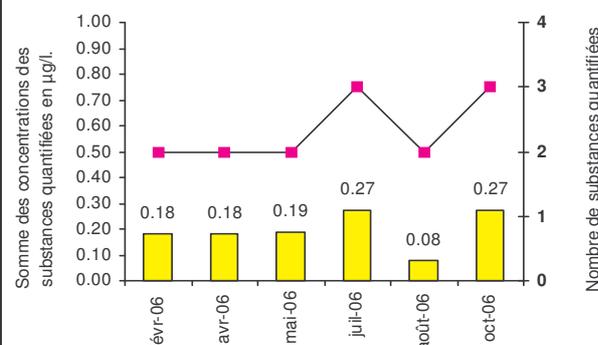


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

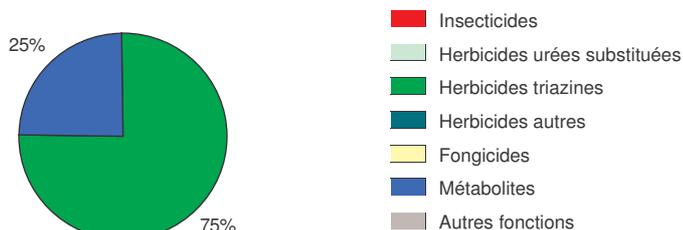
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	4

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

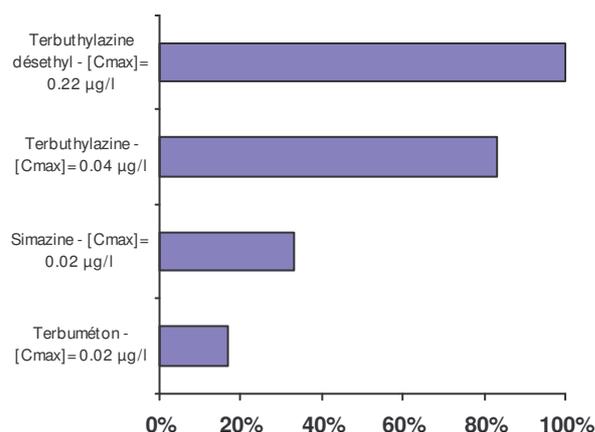
Commentaires :

Le captage est situé dans les alluvions récentes de la vallée de l'Aygues. Les cultures sont à dominante de vigne (80%) aux abords immédiats avec également quelques parcelles boisées et quelques vergers. La situation du point reste de façon récurrente, semblable à celle des années précédentes, toujours en raison de la présence affirmée de la terbuthylazine (systématique) et de son principal métabolite (les 2 en concentrations supérieures à 0,1 µg/l). La classe de qualité reste donc Jaune selon le SEQ Eau potable, et Orange selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Terbuthylazine déséthyl, Terbuthylazine, Terbuméton, Simazine.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.27 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.08 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Indice BSS:	06297X0022/F2105A
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	DOUVAINE
Coord. X Lambert 2 étendu:	906024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2154072
Profondeur:	-10
Aquifère:	complexe d'alluvions fluvio-glaciaires et morainiques des terrasses de Thonon
Petite région agricole:	Bas-Chablais
Usage du point:	AEP

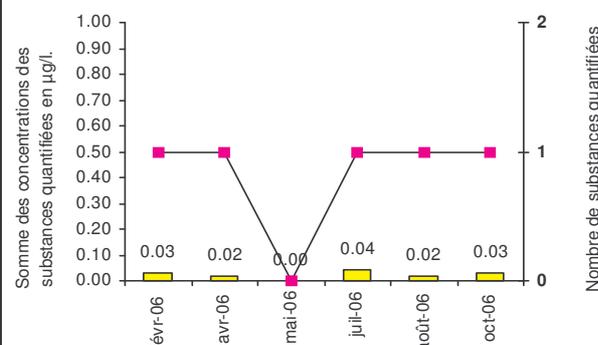


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

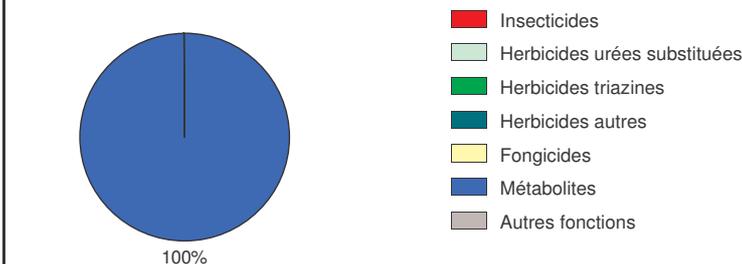
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	1

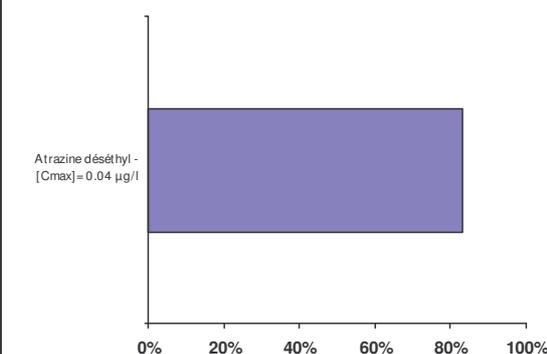
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point suit les eaux de la nappe de Douvaine, sur un secteur caractérisé par la présence de cultures céréalières et fouragères. Le captage lui-même est situé en zone boisée avec des champs cultivés en périphérie immédiate et des parcelles arboricoles à quelques kilomètres au sud. 3 substances sont toujours présentes, dont majoritairement l'atrazine déséthyl, constante depuis plusieurs années. La qualité du point se maintient selon le SEQ AEP (toujours Bleue en 2006) et s'améliore selon le SEQ Patrimonial (regainant la classe Verte perdue en 2005).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.04 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06298X0012/VILLA
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	PERRIGNIER
Coord. X Lambert 2 étendu:	917210
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2153770
Profondeur:	-39
Aquifère:	complexe d'alluvions fluvio-glaciaires et morainiques des terrasses de Thonon
Petite région agricole:	Bas-Chablais
Usage du point:	AEP

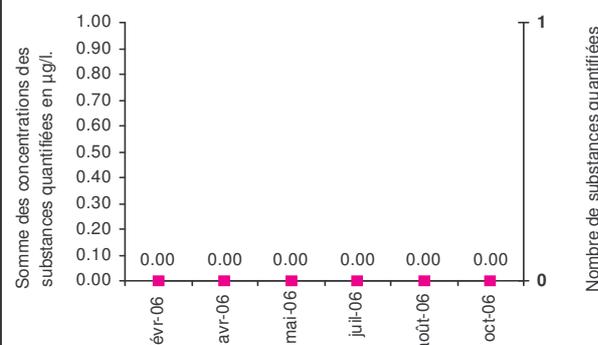


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe dans la nappe de Draillant. Celle-ci est localement protégée par un recouvrement argileux de plusieurs mètres. Le secteur est caractérisé par une dominante de fourrage / céréales. Il existe cependant quelques vergers à l'amont du captage.

Comme auparavant, aucune substance recherchée n'y est détectée en 2006 : la bonne qualité selon le SEQ Eau potable et SEQ Patrimonial se maintient donc en classe Bleue.

Liste des substances retrouvées:

-

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06538X0057/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
Coord. X Lambert 2 étendu:	886880
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2133660
Profondeur:	-115
Aquifère:	formations fluvio-glaciaires profondes du Genevois "aval"
Petite région agricole:	Bas-Genevois
Usage du point:	AEP

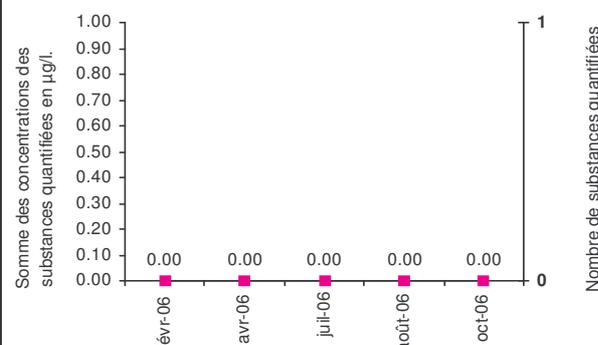


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits de Crache capte la nappe profonde du Genevois dans sa partie aval. Il se situe dans un environnement agricole, représenté par des cultures assez diversifiées et la présence de quelques vignes.

Ce point retrouve un bon niveau de qualité, correspondant à un état antérieur à l'identification du Diuron en 2005. Aucun paramètre n'y est plus déclassant en 2006. La classe de qualité selon le SEQ AEP reste donc Bleue, niveau également atteint pour le SEQ Patrimonial, qui s'améliore par rapport à l'année dernière (Bleu contre Orange).

Liste des substances retrouvées:

-

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06774X0027/GL
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	CRUSEILLES
Coord. X Lambert 2 étendu:	891139
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2119714
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires urgoniens du massif de Salève
Petite région agricole:	Plateau des Bornes
Usage du point:	AEP



la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

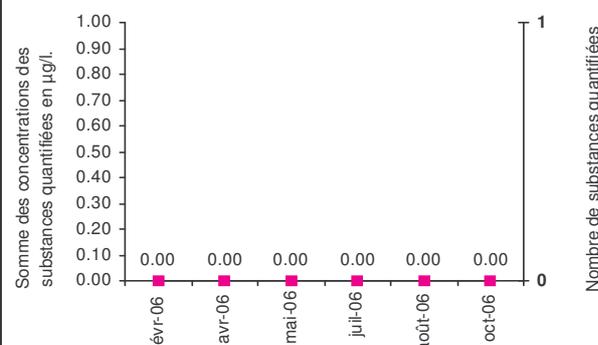
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	-

Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Cette source émerge du massif calcaire du Salève, en rive droite du torrent des Ussets.

Le Diuron y avait été quantifié en 2004 et 2005, mais n'apparaît désormais plus déclassant. La station retrouve une classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable et selon le SEQ Patrimonial (passant du vert en 2005, au bleu en 2006).

Liste des substances retrouvées:

-

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06996X0001/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-DE-CHERUY
Coord. X Lambert 2 étendu:	820500
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2087040
Profondeur:	
Aquifère:	Alluvions de la plaine de la Bourbre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	industriel

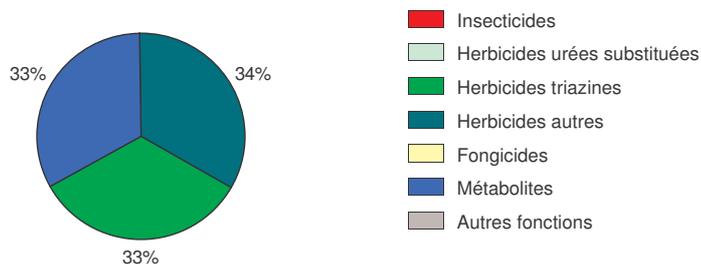


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

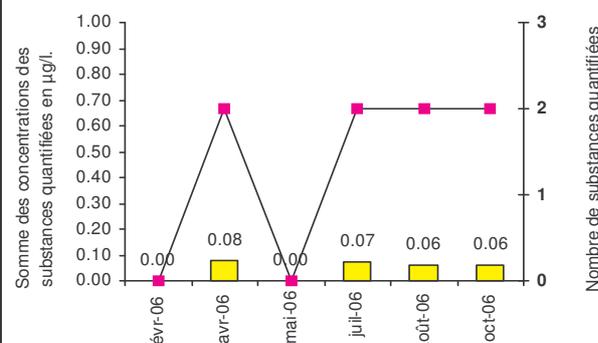
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	3

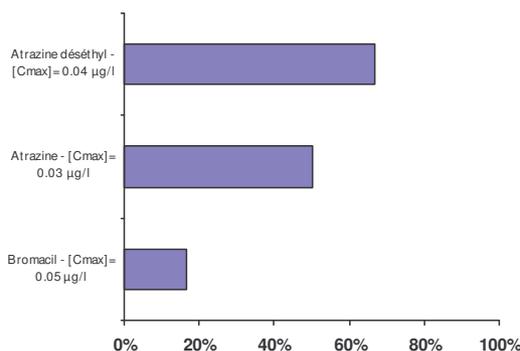
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Ce captage, suivi depuis 2004, est implanté dans les alluvions récentes de la Bourbre. On y détecte en 2006 l'atrazine ainsi que son principal métabolite (moins fréquent) et le bromacil, en concentrations relativement faibles toutefois. La qualité globale s'améliore en 2006, avec une classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau Potable (Jaune en 2005) et Jaune selon le SEQ patrimonial (Orange en 2005 en raison notamment du Diuron).

Liste des substances retrouvées:

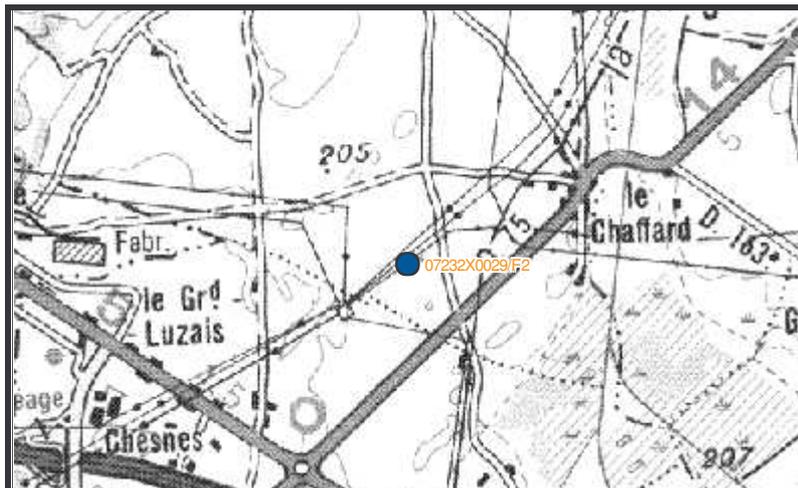
Atrazine déséthyl, Atrazine, Bromacil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07232X0029/F2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	SATOLAS-ET-BONCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	817585
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2077650
Profondeur:	-32
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Bourbre - Plaine de Chesne
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

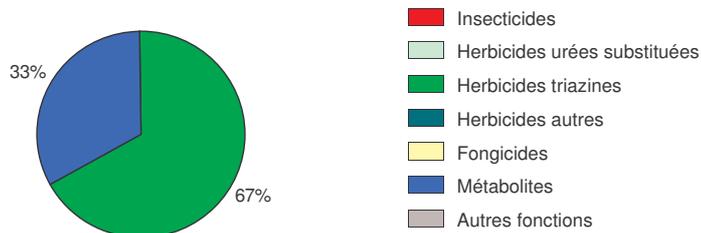


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

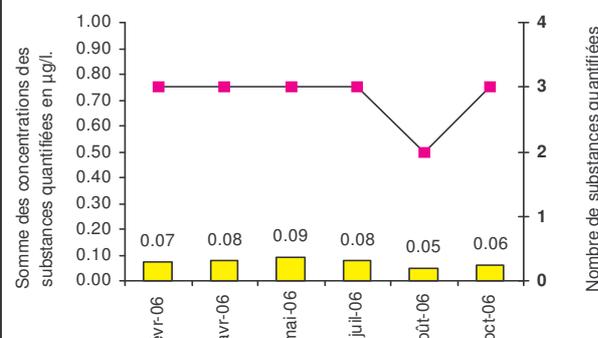
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	3

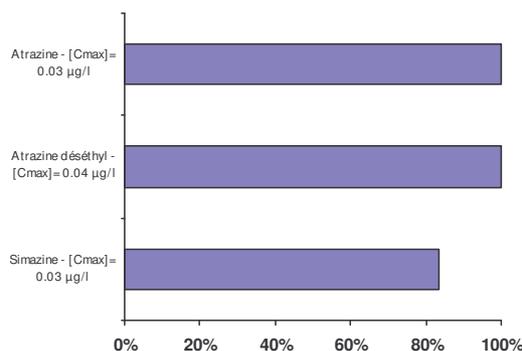
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe au niveau de la plaine de Chesne, dans la partie aval de la nappe de la Bourbre, après sa confluence avec le Cattelan. Il s'agit d'une zone de grande culture de maïs et céréales.

Ce point de suivi révèle encore la présence d'Atrazine, de déséthyl Atrazine (substances présentes sur tous les prélèvements) et de Simazine (également très fréquente) à des concentrations toutefois relativement faibles. La situation s'améliore par rapport à 2005. La qualité 2006 atteint la classe Bleue selon le SEQ Eau potable (Jaune en 2005) et Jaune selon le SEQ Patrimonial (Orange en 2005).

Liste des substances retrouvées:

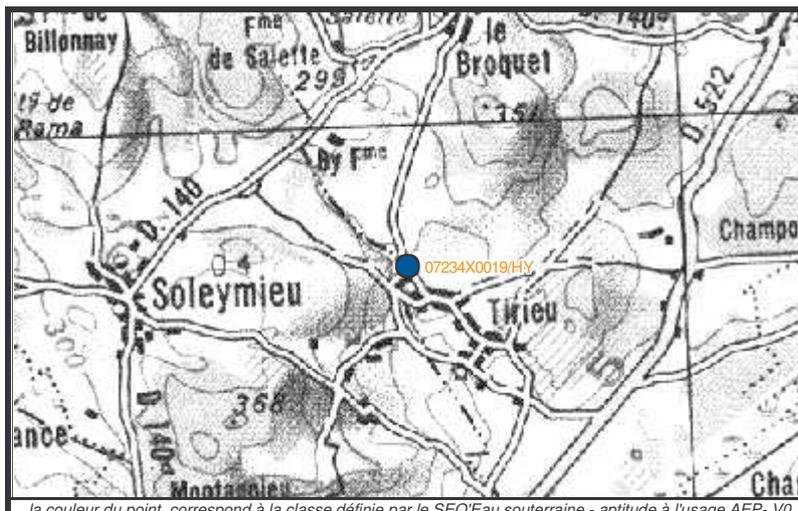
Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.09 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

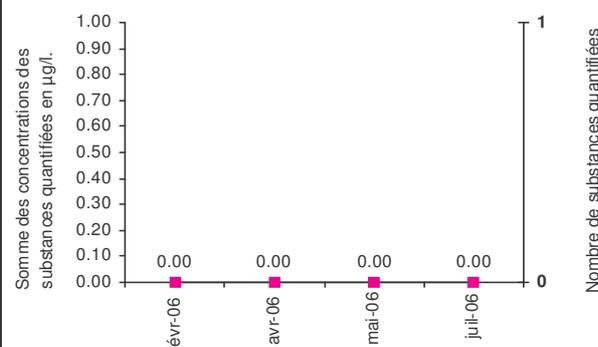
Indice BSS:	07234X0019/HY
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	SOLEYMIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	836444
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2083546
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires du plateau de l'île Crémieu + moraines quaternaires
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP



Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	4
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

La source est située en rive gauche du ruisseau des Abîmes, au niveau de plaquages morainiques, dans une zone de pâturages et de taillis. Contrairement à 2005 (où la déséthylatrazine y avait été retrouvée par 2 fois), aucune contamination ne déclassé ce point en 2006. Sa qualité se classe donc en Bleu selon le SEQ eau potable et retrouve également cette couleur selon le SEQ Patrimonial (contre Vert l'année précédente).

Liste des substances retrouvées:

-

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07238X0043/F3
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	RUY
Coord. X Lambert 2 étendu:	833160
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2067730
Profondeur:	-12
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de la Bourbre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

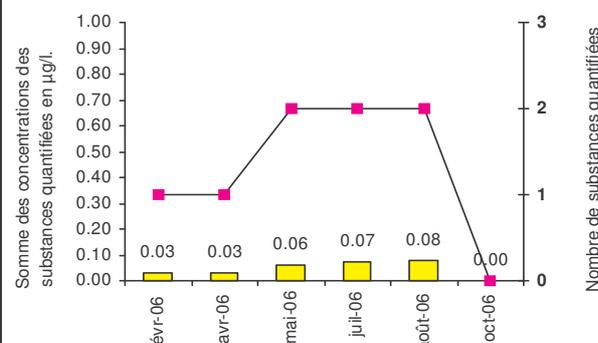


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

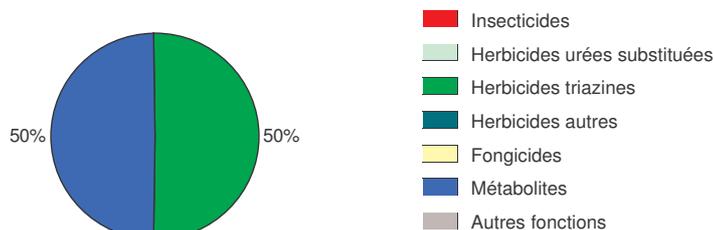
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

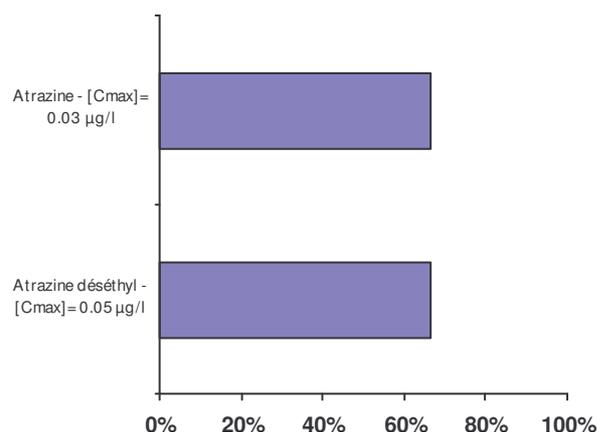
Le forage du Vernay se situe dans les alluvions de la Bourbre moyenne. Son environnement agricole se caractérise par la culture intensive de maïs et céréales, avec quelques prairies.

Comme les années précédentes, on y retrouve la déséthylatrazine et l'atrazine (4 fois sur 6) en concentrations relativement importantes (déclassantes) et quelques autres molécules en moindres fréquences et concentrations. La situation s'améliore néanmoins par rapport à 2005, en atteignant une classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable en 2006, et retrouvant la classe de qualité Jaune (contre Rouge en 2005) selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

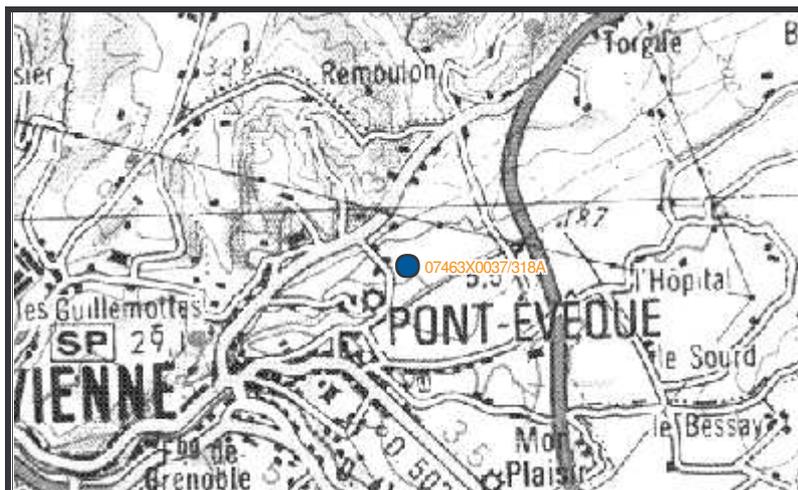


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07463X0037/318A
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-EVEQUE
Coord. X Lambert 2 étendu:	801560
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2062870
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Véga
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

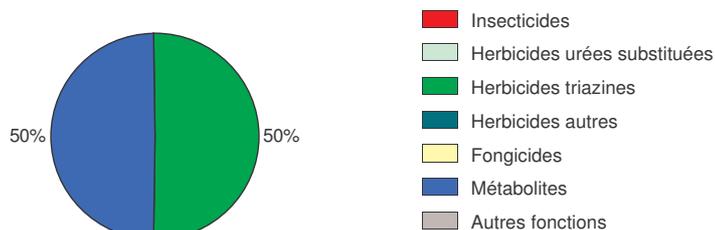


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

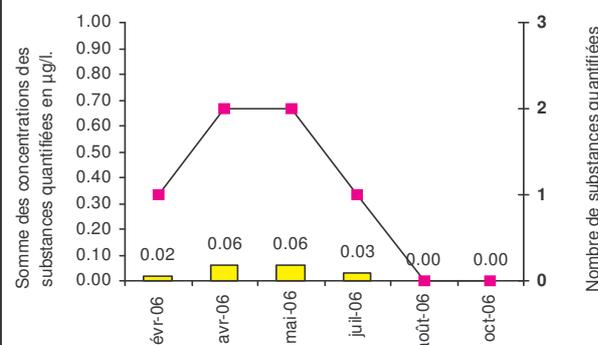
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	2

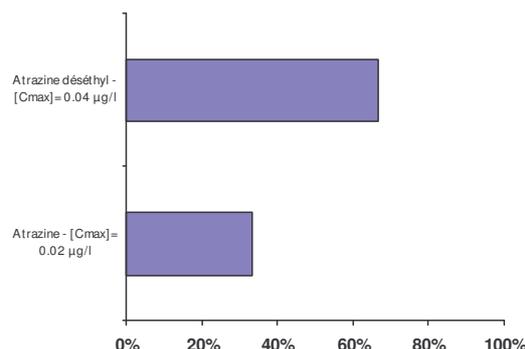
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se trouve à l'aval de la plaine d'alluvions fluvio-glaciaires de la Vallée de la Véga. La culture céréalière et le maïs y sont dominants. Comme les années précédentes, l'atrazine et la déséthyl atrazine y sont fréquemment retrouvées en 2006, à des concentrations conséquentes et en faible augmentation. Le point se dégrade donc, restant en classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable, mais atteignant le Jaune selon le SEQ Patrimonial (contre Vert en 2005).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.06 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07463X0054/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	ESTRABLIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	802710
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2060040
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions de la Gère
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

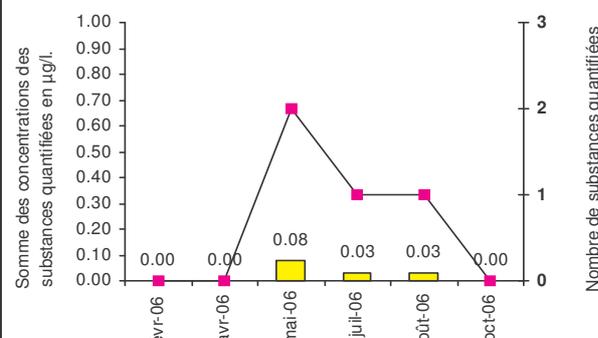


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

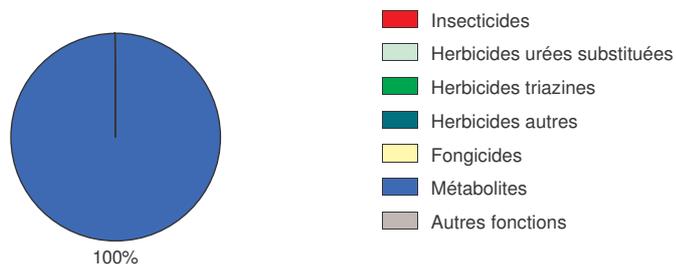
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

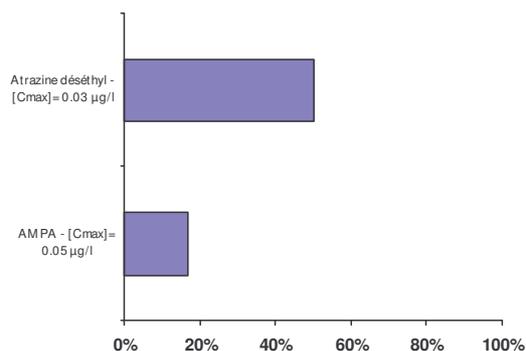
Le captage se situe en zone résidentielle, dans la partie aval de la plaine d'alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Gère. L'environnement agricole est identique à celui de la vallée de la Véga, dominé par des cultures de maïs et céréales.

On y retrouve toujours en 2005 la déséthylarazine mais aussi l'AMPA (métabolite du Diuron), à des concentrations faibles mais déclassantes (en baisse sur le long terme). La qualité du point reste identique à l'année précédente, s'affichant en 2006 en Bleu selon le SEQ eau potable et Jaune selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07466X0050/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PEAGE-DU-ROUSSILLON
Coord. X Lambert 2 étendu:	791599
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2043537
Profondeur:	-15
Aquifère:	Aquifère observé: alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

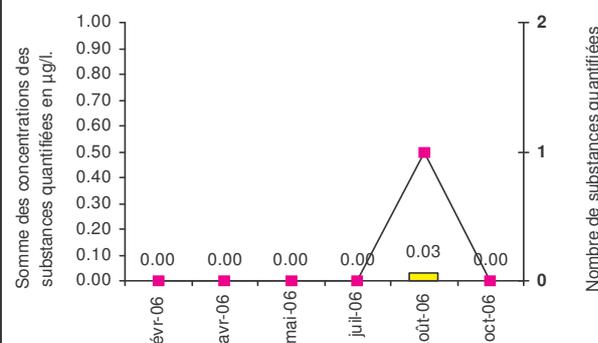


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

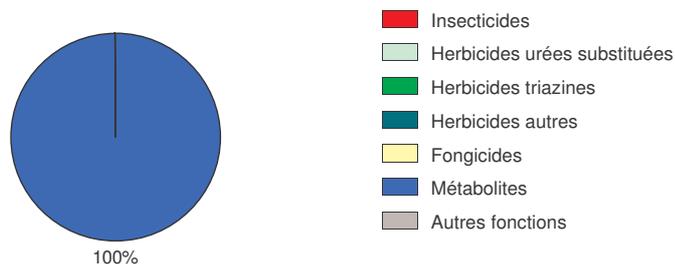
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



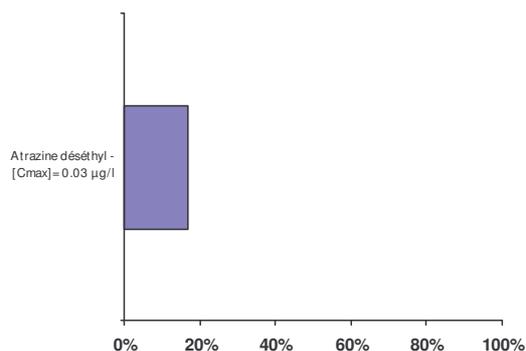
Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage est situé dans les alluvions de la rive gauche du Rhône. Il est entouré de cultures de maïs et de tournesol, ainsi que de vergers. La déséthylatrazine est l'unique substance responsable du déclassement en 2006, en des concentrations relativement faibles. La qualité du point s'améliore donc, avec une classe Bleue selon le SEQ Eau potable, et Verte selon le SEQ patrimonial (comme en 2004).

Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

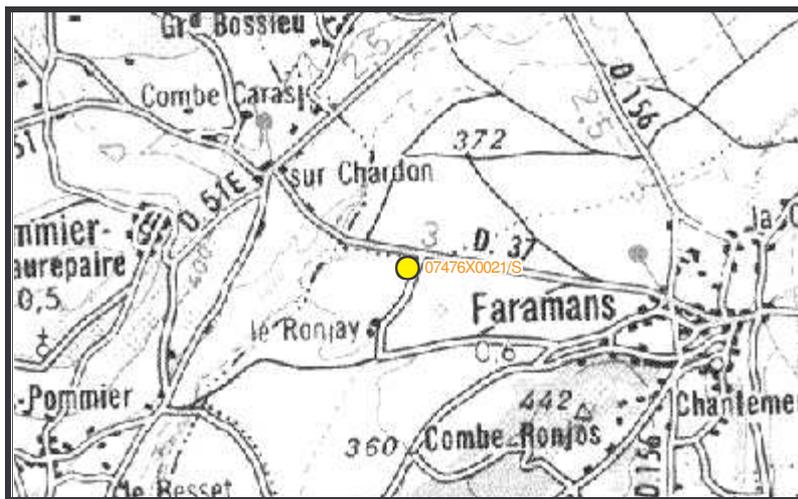


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07476X0021/S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	FARAMANS
Coord. X Lambert 2 étendu:	819584
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2047989
Profondeur:	-83
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine du Liers
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

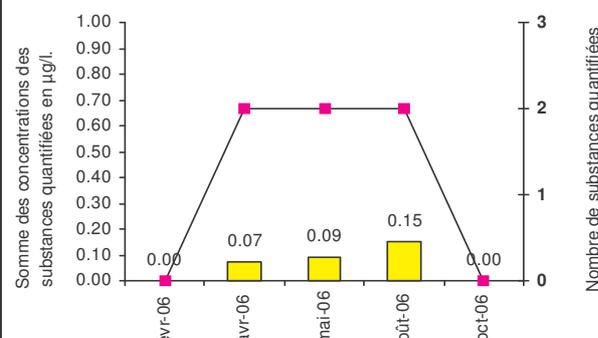


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

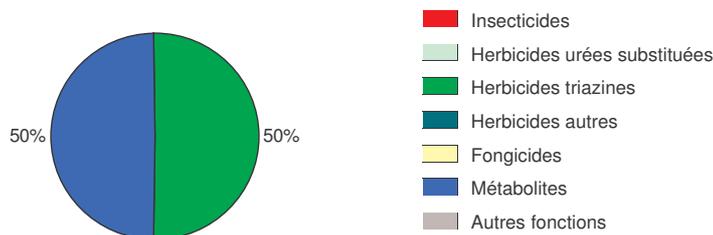
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	2

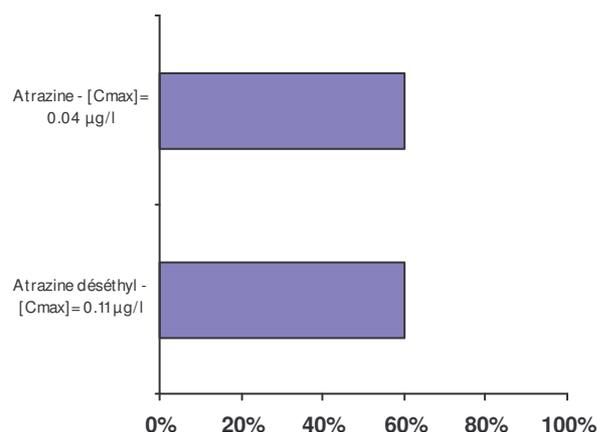
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage se situe dans une zone agricole où dominent les cultures de maïs, blé et tournesol.

L'atrazine et la déséthyl atrazine y sont encore présents (comme souvent depuis 2001 et systématiquement depuis 2004). Leur fréquence de détection et leurs concentrations respectives contribuent à déclasser à nouveau le point. La qualité de l'eau reste médiocre en 2006, en classe Jaune selon le SEQ eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial, comme en 2005.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.15 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	20.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07702X0129/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	AGNIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	796200
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2039375
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la Plaine de Valloire
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

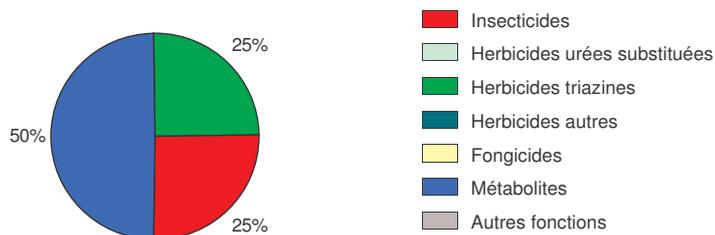


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

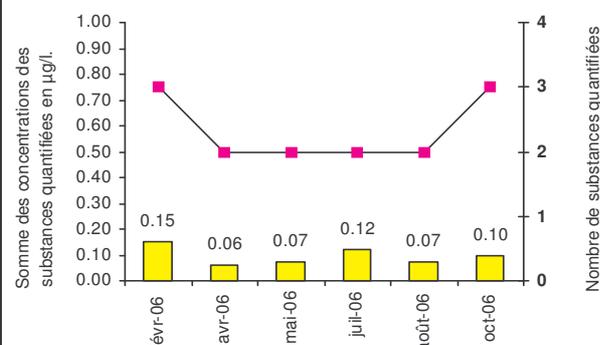
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	4

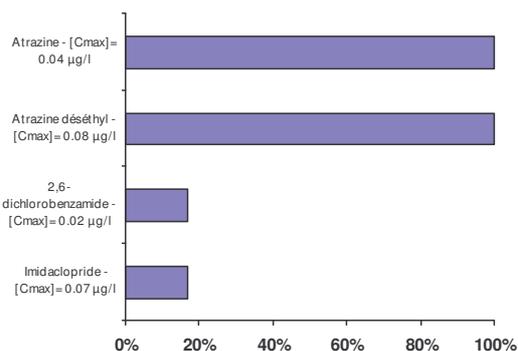
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe dans la partie nord de la plaine de la Valloire, plutôt en aval de la nappe. Ce point apparaît nettement influencé par la culture des céréales, qui domine en amont. On note également, dans un environnement plus éloigné, un peu d'arboriculture et un secteur boisé et pâturé à l'aval du captage.

Après une amélioration relative en 2005, la qualité de ce point se dégrade en 2006, avec la présence confirmée de l'atrazine et déséthyl atrazine (systématiques), de dichlorobenzamide et d'Imidaclopride, en concentrations pourtant faibles mais déclassantes. En 2006, cette station se caractérise par la couleur Bleue selon le SEQ eau potable (comme en 2005) et Orange selon le SEQ patrimonial (contre Jaune précédemment).

Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, Atrazine déséthyl, Imidaclopride, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.15 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.06 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07713X0020/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	LA COTE-SAINT-ANDRE
Coord. X Lambert 2 étendu:	829931
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2044046
Profondeur:	-39.2
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

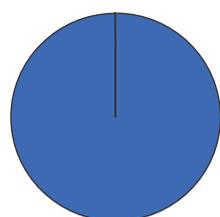


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	1

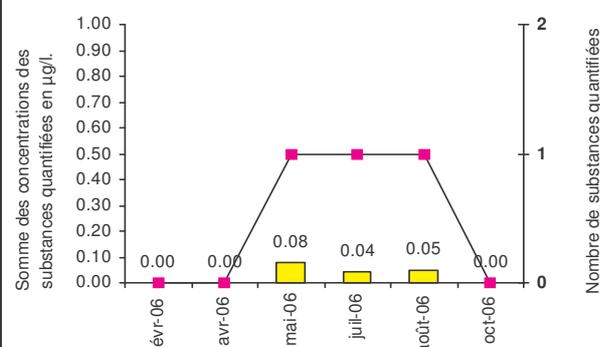
Répartition par groupes d'usage



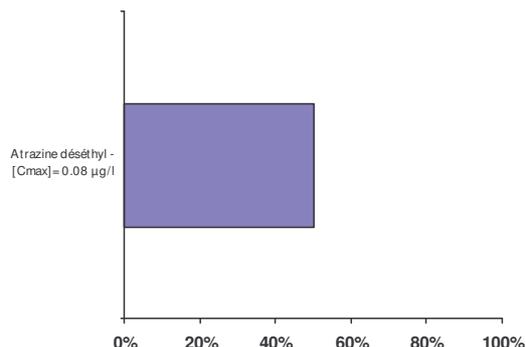
100%

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage se situe dans la plaine de Bièvre, en zone agricole. L'Atrazine Déséthyl reste la seule substance déclassante en 2006 (supérieures au seuil de 0,1 µg/l), malgré la présence d'autres substances. Le point conserve néanmoins la classe de qualité Bleue selon le SEQ eau potable et Jaune selon le SEQ patrimonial, comme en 2004 et 2005.

Liste des substances retrouvées:

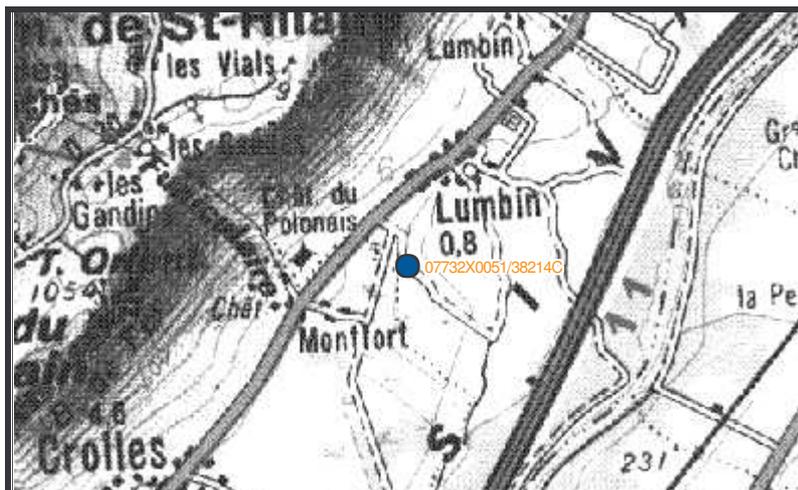
Atrazine déséthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07732X0051/38214C
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	LUMBIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	880044
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2039695
Profondeur:	-15
Aquifère:	alluvions en cône de déjection de la vallée de l'Isère- Grésivaudan
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan
Usage du point:	AEP

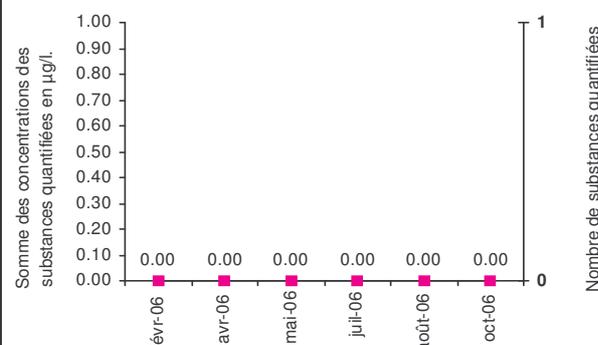


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi est situé dans la vallée de l'Isère, en amont de l'agglomération grenobloise et en bordure d'un cône d'alluvions torrentielles, en exutoire du massif de la Chartreuse. Les cultures de céréales dominent ce secteur agricole.

L'absence confirmée de substances dans les eaux en 2006 lui permet de conserver une bonne qualité de l'eau, qui reste en classe Bleue selon les SEQ Eau potable et SEQ patrimonial (comme en 2004 et 2005).

Liste des substances retrouvées:

-

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07964X0335/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-DE-CLAIX
Coord. X Lambert 2 étendu:	864884
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2020761
Profondeur:	-20
Aquifère:	alluvions du Drac - Aval confluence Romanche
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan
Usage du point:	industriel

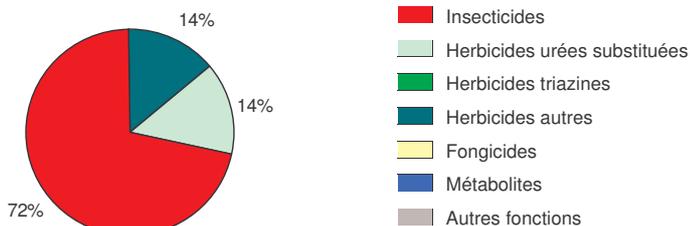


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

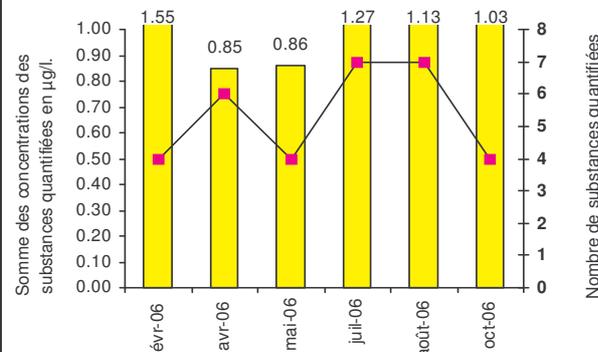
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	7

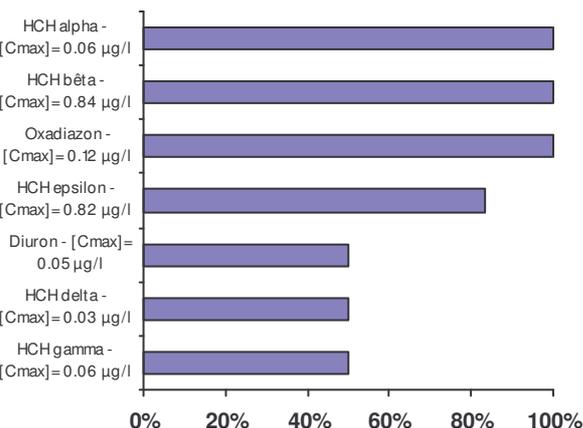
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage se situe dans les alluvions de la vallée du Drac, à l'aval de Pont de Claix et des secteurs exploités pour l'AEP de l'agglomération de Grenoble. Il est au milieu d'un environnement fortement industrialisé.

On y retrouve systématiquement depuis la mise en place du réseau (sept. 2001) des concentrations importantes en hexachlorocyclohexane (HCH), d'origine vraisemblablement industrielle, qui rendent l'eau inapte à un usage eau potable. Les pics de contamination observés sont principalement liés au HCH bêta (concentrations élevées). Les autres formes du HCH restent également bien présentes, ainsi que le Diuron, dans une moindre mesure. De fait, la qualité reste très mauvaise en 2006, en classe Jaune selon le SEQ Eau potable et Rouge selon le SEQ patrimonial (comme en 2005).

Liste des substances retrouvées:

HCH epsilon, HCH gamma, HCH delta, HCH bêta, HCH alpha, Diuron, Oxadiazon.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.55 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.85 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	4
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	100.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06505X0078/F5
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	SAINT-JEAN-D'ARDIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	785290
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2127540
Profondeur:	-78
Aquifère:	Pliocène sous alluvions quaternaires
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais
Usage du point:	AEP

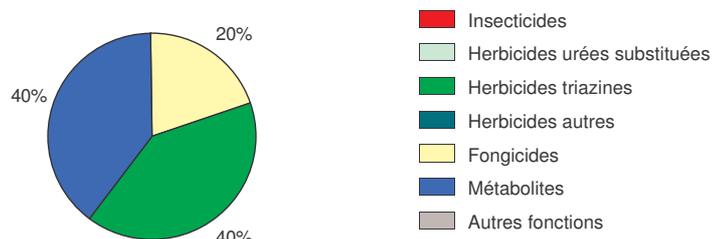


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

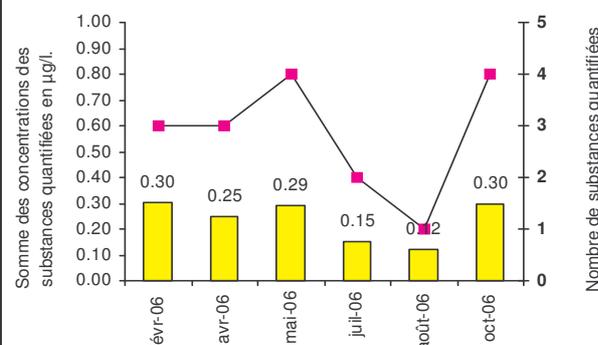
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	5

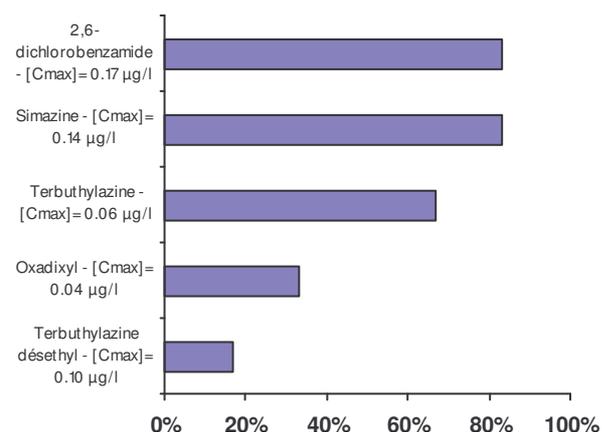
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe au niveau d'un captage assez profond dans le Pliocène du Val de Saône. Il se place en bordure de l'Ardières, dans un environnement urbain (alentours).

Les substances retrouvées soulignent l'influence marquée de la viticulture sur les côteaux du Beaujolais, depuis la mise en place du suivi. En 2006, la simazine est toujours présente sur l'ensemble des prélèvements, ainsi que la terbutylazine et l'oxadixyl. La qualité selon le SEQ Eau potable reste médiocre (classe Jaune depuis 2004), tandis que la qualité selon le SEQ patrimonial s'améliore en raison de moindres concentrations par rapport à l'an passé (classe Orange en 2006).

Liste des substances retrouvées:

Terbutylazine déséthyl, 2,6-dichlorobenzamide, Terbutylazine, Simazine, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.30 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.12 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06741X0008/692A
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	786636
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2114180
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions de la Saône
Petite région agricole:	Zone de grande culture entre Saône et Beaujolais
Usage du point:	AEP

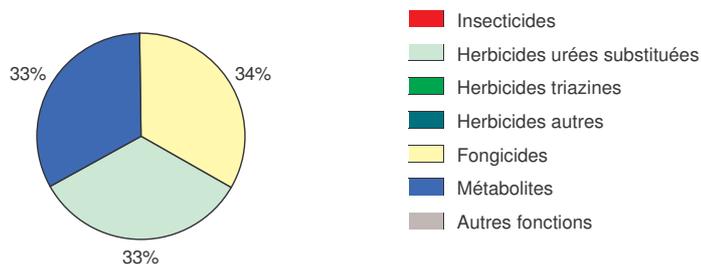


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

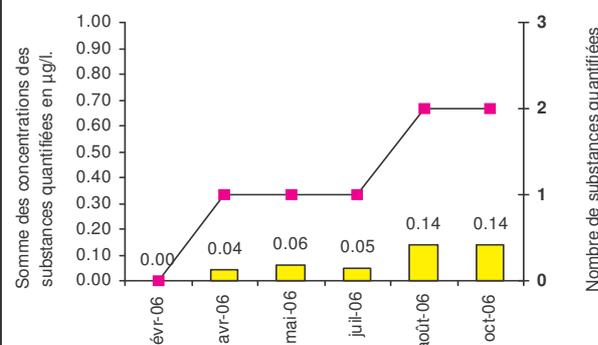
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	3

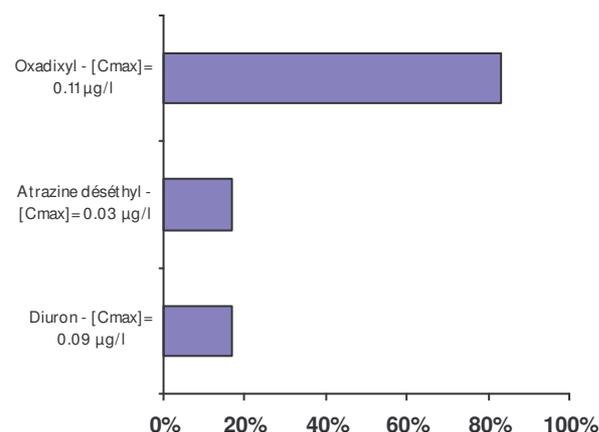
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Cet ouvrage est implanté dans les alluvions récentes de la Saône, en aval de sa confluence avec le Nizerand. Il se situe en zone de grandes cultures et de maraîchage.

Les résultats 2006 révèlent encore la présence de l'Atrazine et d'Oxadixyl (régulière et systématique depuis la mise en place du suivi). De très nombreuses molécules restent présentes, telles l'atrazine déséthyl, le Diuron, l'Asulame et le Métolachlore, le Dichlorobenzamide, l'Hydroxyterbuthylazine, la simazine et la simazine-hydroxy (détectées par intermittence). De moindres concentrations en ces substances contribuent à améliorer un peu la qualité relative du point par rapport à 2005, bien qu'il soit encore déclassé.

La qualité, mauvaise, selon le SEQ Eau potable se maintient en classe Jaune (inchangée depuis la mise en place du réseau) et en classe Orange selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Indice BSS:	06988B0007/N.1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	MEYZIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	807786
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2091024
Profondeur:	-12
Aquifère:	alluvions du Rhône - Ile de Miribel Jonage (canal de Jonage)
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

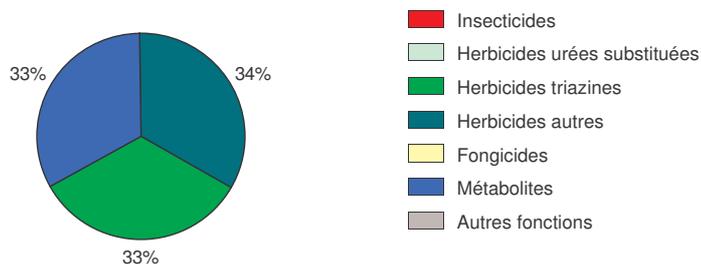


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

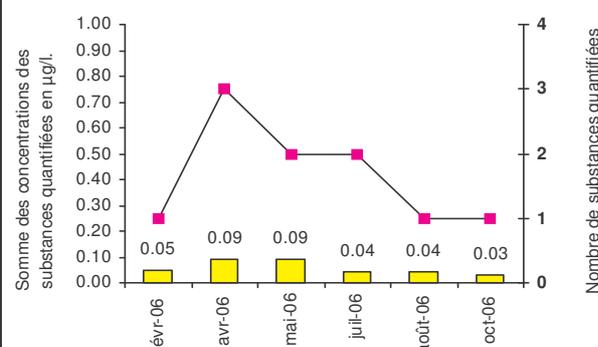
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	325
Nombre de substances quantifiées	3

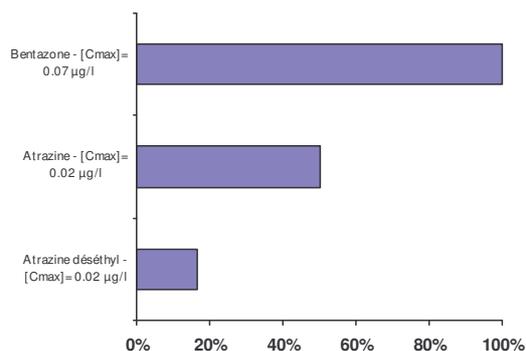
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe au niveau de l'île de Miribel-Jonage, au nord de Meyzieu, en bordure du canal de Jonage (qui alimente la nappe), dans une zone mi-boisée mi-cultivée. La qualité de la nappe peut y être influencée par l'alimentation en provenance des alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais (couloir dit de Meyzieu), sur lesquelles s'implantent de grandes cultures irriguées, en amont.

Quelques molécules s'y retrouvent encore (en diminution depuis la mise en place du réseau), dont la bentazone, désormais systématiquement présente, accompagnant l'atrazine et la déséthylatrazine. Les concentrations, en légère baisse par rapport à 2005, attribuent à ce point une qualité dégradée mais en amélioration relative: soit une classe de qualité Bleue, selon le SEQ Eau potable (comme en 2004) et Jaune (contre Orange en 2005) selon le SEQ Patrimoine.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Bentazone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.09 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.03 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06995X0137/P2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	GENAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	810325
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2086075
Profondeur:	-50
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Meyzieux
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP



la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	-

Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et

liste des substances quantifiées

Commentaires :

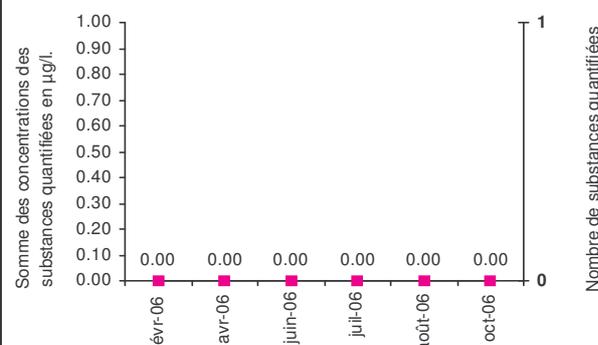
Le captage est situé dans les alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais, dans un secteur agricole représenté principalement par la présence de maïs et de blé.

Ce point retrouve en 2006 une bonne qualité, perdue en 2005 (atrazine et DTA, ainsi que bentazone y étaient déclassants). La classe de qualité redevient Bleue selon le SEQ Eau potable et le SEQ Patrimonial (pas de substance identifiée, contre Jaune en 2005).

Liste des substances retrouvées:

-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07221X0017/P4
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	VOURLES
Coord. X Lambert 2 étendu:	788300
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2074450
Profondeur:	-46
Aquifère:	alluvions du Garon
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais
Usage du point:	AEP

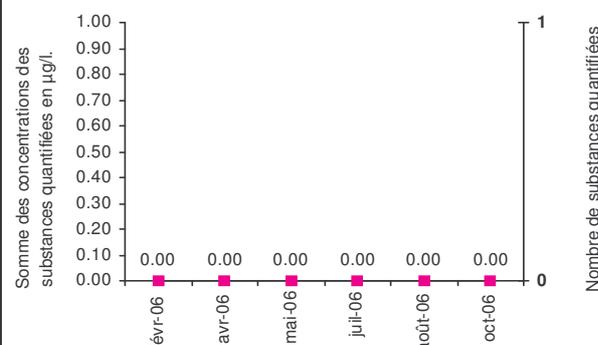


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage se situe dans la nappe du Garon en amont du seuil des Mouilles, dans un environnement composé pour moitié d'arboriculture et pour moitié de friches, à 250 m autour du forage. Les environs sont soumis à une urbanisation croissante.

Contrairement à 2005 (où l'on avait retrouvée un peu d'atrazine déséthyl), aucune contamination significative n'y est désormais observée. Sa qualité 2006 se maintient en classe Bleue selon le SEQ Eau potable et retrouve cette couleur selon le SEQ Patrimonial (contre Vert en 2005).

Liste des substances retrouvées:

-

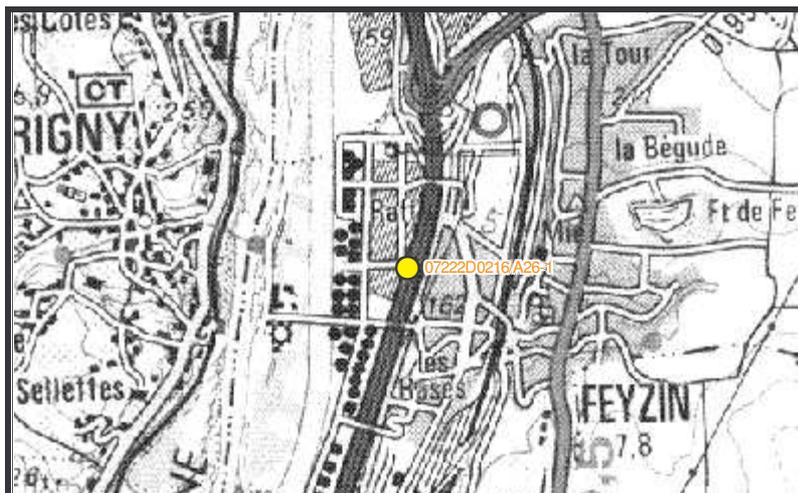
Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07222D0216/A26-1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	FEYZIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	795466
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2077499
Profondeur:	-19
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	industriel

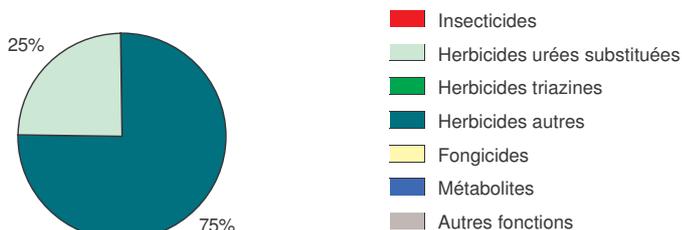


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

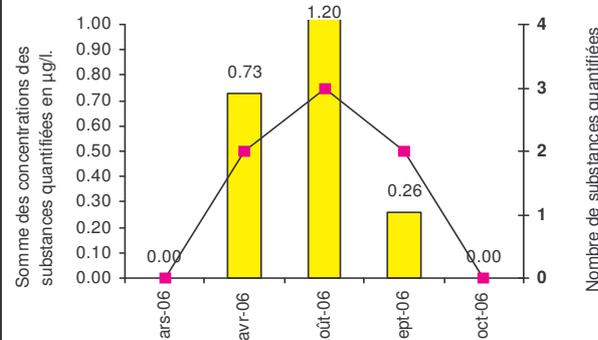
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	4

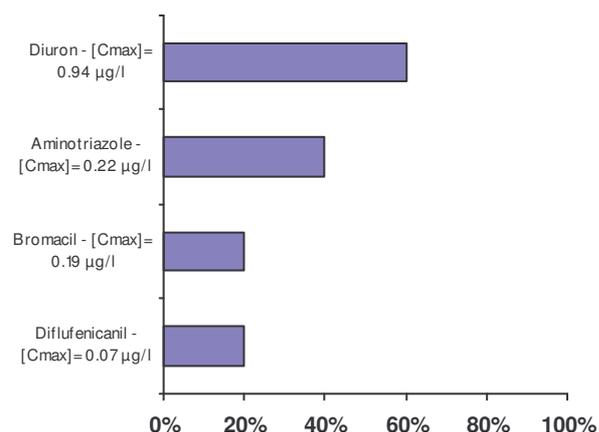
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions du Rhône à l'aval de Lyon, dans un environnement fortement industrialisé. Le bromacil est encore présent en 2006, à des teneurs toujours élevées (> 0,5 µg/l) et dans la majorité des prélèvements, ainsi que l'aminotriazole, le Diuron et le Diflufenicanil. Ces molécules contribuent à déclasser le point, avec des concentrations dégradant fortement sa qualité par rapport à 2005. Il atteint désormais la classe Jaune selon le SEQ Eau Potable et Rouge selon le SEQ patrimonial (contre Jaune en 2005).

Liste des substances retrouvées:

Diuron, Diflufenicanil, Bromacil, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.20 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	40.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	60.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07223C0089/S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	CORBAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	799800
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2076310
Profondeur:	-17
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Moins
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP



la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2006 au 31/12/2006
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	328
Nombre de substances quantifiées	-

Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et

liste des substances quantifiées

Commentaires :

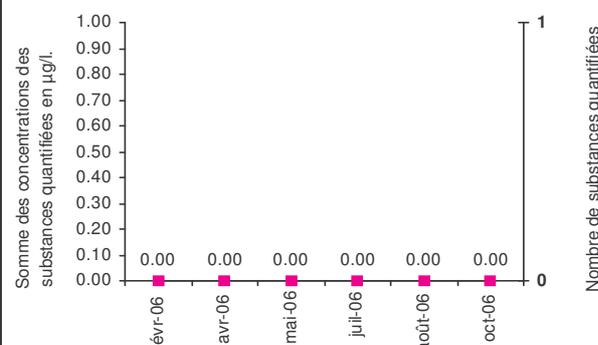
Le puits se situe dans les alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais, dans un environnement immédiat urbanisé.

Contrairement à 2005 (où l'Atrazine déséthyl apparaissait pour la première fois), ce point ne fait l'objet d'aucune contamination et regagne une bonne qualité. Le SEQ Eau potable et le SEQ patrimonial lui attribuent une classe de qualité Bleue (comme en 2004).

Liste des substances retrouvées:

-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Annexe VIII

Fiches départements

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Direction régionale de l'environnement
208 bis, rue Garibaldi 69422 LYON CEDEX 03
Tél : 04.37.48.36.00

www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr